

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15916 – 7 F — VENDREDI 29 MARS 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Une première en vidéo-chirurgie

Le professeur Alain Carpentier a réalisé une première mondiale : une opération à cœur ouvert par vidéo-chirurgie. Cette révolution dans la chirurgie cardiaque a eu lieu à l'hôpital Broussais, à Paris. p. 11

■ « Ecoutes » et secret-défense

Dans un entretien au *Monde*, Paul Bouchet, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, livre ses conclusions sur les écoutes téléphoniques qui ont visé l'ex-capitaine Paul Barril et Alain Krivine. p. 9

■ Les pertes historiques d'Alcatel Alsthom

L'activité de télécommunications entraîne des pertes de 25,6 milliards de francs chez Alcatel Alsthom. Il s'agit des plus importantes de l'histoire de l'industrie française. p. 16

■ Alger à la recherche des moines français

L'armée algérienne a lancé des recherches pour retrouver les sept trappistes français enlevés par un groupe islamiste près de Médéa. p. 4

■ Un haut policier en examen

Le responsable de la police de Roissy a été mis en examen pour aide au séjour irrégulier d'étrangers. p. 10

■ Le Tchad en mal d'Etat

La loi des armes, la multiplicité des partis politiques, des ethnies et des religions continuent de freiner l'essor social du pays. p. 12

■ La « Vermeermania » et ses dangers

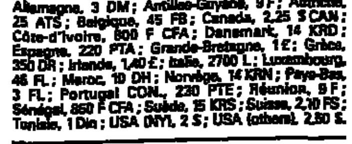
La « Jeune Fille au chapeau rouge », emblème de l'exposition de La Haye, est-elle vraiment du peintre ? p. 14

■ Les bénéfices du Crédit agricole

L'établissement affiche un profit de 6,5 milliards de francs en 1995, la meilleure performance affichée par une banque française. p. 17

■ Les nouveaux maîtres des fleurs

Les progrès accomplis grâce aux biotechnologies permettent d'envisager la création de variétés inconnues. p. 21



Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 220 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 350 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 2700 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON., 230 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 850 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2,10 FS; Tunisie, 1 Din; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0329 - 7,00 F

La France décide de « consigner » ses bovins d'origine britannique

La crise de la « vache folle » trouble le sommet de Turin

LE MINISTRE de l'agriculture, Philippe Vasseur, a annoncé au *Monde*, jeudi 28 mars, qu'il avait décidé la *« consignation »* de tous les bovins d'origine britannique vivant sur le sol français. Cette mesure, qui concerne notamment 70 000 veaux, devrait conduire à l'interdiction de la commercialisation de ces animaux. De leur côté, les autorités néerlandaises ont décidé de faire abattre les 64 000 veaux importés du Royaume-Uni. La Commission européenne a décrété, mercredi 27 mars, un embargo total sur les exportations britanniques de viande bovine. Cette crise perturbera le sommet des Quinze, vendredi 29 mars, à Turin, qui doit lancer la conférence destinée à réformer les institutions de l'Union. Un sondage BVA, réalisé pour ARTE, *Le Monde* et la *Frankfurter-Runschau*, indique que les Allemands ont des doutes sur l'attachement des Français à l'Europe.

Lire nos informations p. 2 et 32 et notre dossier page 13



Corse : une zone franche pour garantir la trêve

L'aval de Bruxelles n'est pas acquis

ALAIN JUPPÉ a décidé, mercredi 27 mars, au terme d'une réunion avec les ministres intéressés par le dossier corse, de proposer à la Commission de Bruxelles de faire de l'ensemble de l'île une zone franche. Cette proposition est la plus spectaculaire d'une série de mesures annoncées mercredi par Alain Lamassoure, ministre du budget et porte-parole du gouvernement. Ces mesures sont essentiellement d'ordre économique. Elles visent, à court terme, à assainir la situation souvent difficile des acteurs de l'économie corse – agriculteurs, hôteliers, chefs de PME, etc. A moyen terme, il s'agit de sortir cette économie du marasme chronique dont elle souffre.

Le gouvernement a également obtenu de la Commission de Bruxelles la reprise du versement de la prime à la vache allaitante, suspendue après la constatation de multiples irrégularités. M. Lamassoure a encore annoncé des mesures visant à revitaliser la langue et la culture corses.

Les consultations vont maintenant reprendre avec l'ensemble des élus et des acteurs sociaux-professionnels de l'île. En juin, Paris annoncera un nouveau train de mesures dans d'autres secteurs, tels que les transports. En revanche, le premier ministre exclut totalement une réflexion sur les institutions corses ou sur la notion de *« peuple corse »*.

Le gouvernement semble persuadé que le FLNC-canal historique reconduira la trêve de trois mois annoncée dans la nuit du 11 au 12 janvier. Par ailleurs, M. Juppé a félicité les policiers qui ont arrêté, dans la nuit du 22 au 23 mars, deux militants de la Cuncolta naziunalista (vitrine légale du FLNC-canal historique) au moment où ils s'apprêtaient à faire sauter la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, présidée par un membre du MPA, mouvement rival de la Cuncolta.

Lire page 6 et notre éditorial page 15

Tchernobyl serait-il responsable de cancers de la thyroïde en France ?

L'EXPLOSION d'un réacteur nucléaire à la centrale ukrainienne de Tchernobyl, le 26 avril 1986, a-t-il provoqué des cancers en France ? S'ils affirment n'avoir, pour l'instant, aucune certitude à ce sujet, les scientifiques n'excluent plus cette éventualité. *« Jusqu'à présent, nous avions l'âme en paix,* explique Annie Sugier, directrice déléguée à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). *Certes, 700 cancers de la thyroïde ont été constatés chez des enfants biélorusses et des enfants ukrainiens de la région de Tchernobyl. Mais le taux de contamination de ces zones est cent à mille fois plus élevé qu'en France. La logique aurait donc voulu que l'on n'observe rien chez nous. »* Hélas : douze cas suspects relevés sur des enfants de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA) sont venus ébranler cette belle assurance.

Contrairement à ce qu'ont voulu laisser croire à l'époque quelques responsables français, le nuage de Tchernobyl a bien balayé la France. Des cartes officielles, publiées en mai 1986, ont montré qu'il avait survolé pratiquement tout le territoire dès le 1er mai. L'est du pays a été dix fois plus contaminé que l'Ouest. En moyenne, la « dose efficace estimée » reçue par les Français à cette occasion représente à peu près 0,16 millisievert, soit, souligne-t-on à l'IPSN, 16 % de la dose annuelle maximale qui devrait être bientôt retenue en France comme limite légale pour le public. Mais il faut noter que les zones les plus contaminées – quelques petites « taches » dans les terres inhabitées du Mercantour – ont dépassé très légèrement (et dépassent toujours) cette limite annuelle de 1 millisievert.

Or c'est précisément dans le Sud-Est que des rumeurs faisaient état, depuis quelque temps, de l'apparition de cancers de la thyroïde. *« Comme elles persistaient, y compris dans les milieux médicaux »*, l'IPSN a voulu en avoir le cœur net. C'était facile dans la mesure où la région PACA possède un registre des cancers. Résultat : trois cas constatés entre 1984 et 1991 pour 850 000 enfants (soit une « incidence » de 0,5 par an pour un million), mais quatorze cas (incidence 4,5) entre 1992 et 1994, période cruciale pour le déclenchement éventuel de cancer de la thyroïde dus à la catastrophe de Tchernobyl.

Ces chiffres seraient accablants s'ils étaient confirmés par des constatations similaires faites sur d'autres zones contaminées. Les experts de l'IPSN n'ont, pour l'instant, rien obtenu de tel de la part de leurs collègues européens, notamment d'Europe du Nord, où les études épidémiologiques sont nettement plus poussées qu'en France et où – notamment en Suède – des zones ont reçu une contamination dix fois plus importante. En Lorraine, on compte, au contraire, cinq cas pour 500 000 enfants (incidence 1,3) de 1983 à 1991 et deux (incidence 0,8) entre 1992 et 1994, alors que la contamination a été comparable à celle du Sud-Est.

« Aujourd'hui, rien ne permet de savoir si les cas de cancers en excès sont dus à Tchernobyl ou non », écrivent prudemment les auteurs de cette étude, qui doit être prochainement publiée. Bien d'autres causes – nucléaires, chimiques, alimentaires ou tout simplement biologiques – peuvent en effet être incriminées. Des *« études détaillées »* seront donc menées sur chacun des quatorze petits malades de la région PACA afin de tenter de déterminer quelles peuvent être les origines de ce mal que l'on guérit en France dans 80 à 90 % des cas.

Jean-Paul Dufour

L'embellie du football français



AIMÉ JACQUET

L'ÉQUIPE DE FRANCE de football vient d'établir un nouveau record. La victoire des Bleus sur la Belgique par deux buts à zéro, mercredi 27 mars à Bruxelles, signe le vingtième match consécutif de l'équipe de France sans défaite. Treize victoires, sept résultats nuls, le bilan d'Aimé Jacquet devient une référence statistique et dépasse celui de l'un de ses prédécesseurs les plus prestigieux, Michel Platini.

A quelques semaines du championnat d'Europe des nations, en Angleterre, le sélectionneur tricolore se trouve confronté à un problème inédit : celui du trop-plein de bons joueurs. A Bruxelles, l'équipe de France était privée de trois de ses élément-clés : Youri Djorkaeff, Zinedine Zidane et Marcel Desailly. Elle a cependant réussi à imposer son football, notamment grâce au retour de joueurs longtemps écartés, comme Corentin Martins, Alain Roche ou Laurent Blanc. Aimé Jacquet a prévu de faire venir en Angleterre un maximum de vingt-deux joueurs. Les cas de David Ginola, Eric Cantona, ou encore Jean-Pierre Papin, sont toujours en suspens. A Bruxelles, le patron de l'équipe de France a promis qu'il ne fuirait pas ses responsabilités. *« Un sélectionneur est fait pour sélectionner »*, a-t-il asséné, en ajoutant qu'il se montrerait *« attentif »*.

Lire page 22

Amitiés politiques, politique culturelle

L'ÉTAT-RPR serait-il de retour ? La question agite les mondes de la politique et des arts depuis que le conseil des ministres a choisi le directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, Jean-Jacques Aillagon, pour présider le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. La nomination d'un proche de Jacques Chirac à ce poste, symbole de toute ambition culturelle, n'est-elle pas le signe le plus visible d'une reprise en main, où les collaborateurs de l'ancien maire de Paris devenu président de la République seraient placés et récompensés ?

Voilà donc relancé l'un des débats les plus constants de la société des arts que le premier des ministres de la culture de la Ve République a instruits avec le brio qu'on lui connaissait. En 1959, comme André Malraux s'installait rue de Valois, il posait aussitôt trois questions dans l'un de ces emballements rhétoriques que ses successeurs ne sauront jamais reproduire : *« Comment une démocratie pluraliste peut-elle susciter, diffuser et encourager la culture sans faire de choix abusifs ? Comment peut-elle orienter sans imposer, aider sans contraindre ? Comment peut-elle enfin découvrir et utiliser les médiateurs d'une action culturelle qui ont, dans la plupart des cas, des attitudes politiques ou sociales tranchées et rarement conformes au pouvoir politique quel qu'il soit ? »*

Personne n'a mieux énoncé depuis les interrogations que suscite la fonction la plus nécessaire et la plus inacceptable du gouvernement : administrer la culture. Lui-même y répondra avec honnêteté mais sans grands moyens. Il invente pourtant l'échiquier sur lequel évolueront ses successeurs, confiant les grands équipements culturels à des hommes de l'art, sans discrimination. Il intervient aussi directement dans la vie artistique en défendant par exemple Jean Genet ou Armand Gatti, que ses amis politiques vouaient à la censure. A l'Elysée, le général de Gaulle s'inquiète quelquefois et, souvent, Malraux *« rompt le combat avant d'avoir engagé le fer pour soutenir tel ou tel projet, tel ou tel collaborateur »*, comme le notait dans nos colonnes Jean Lacouture en 1969.

Olivier Schmitt

Lire la suite page 15 et nos informations page 27

SOMMET Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze membres de l'Union européenne (UE) lanceront les négociations sur la révision du traité de Maastricht, vendredi 29 mars à Turin. Ces négociations doivent déboucher sur la rénovation des institutions de l'UE, dans la perspective de son élargissement à d'autres pays. Elles devraient durer environ un an. ● D'ICI QUELQUES MOIS, la levée ou la confirmation des incertitudes qui pèsent encore sur le respect du calendrier fixé pour l'Union monétaire devrait fortement influencer la Conférence intergouvernementale. ● A TURIN, les dirigeants européens devraient aussi discuter de la crise de l'élevage bovin en Grande-Bretagne et des mesures de solidarité envisagées par l'UE. ● UN SONDAGE réalisé en France et en Allemagne montre que les Allemands sont peu confiants dans l'attachement des Français à la construction européenne.

L'Union européenne se donne un an pour rénover ses institutions

L'emploi et la crise de la « vache folle » s'ajoutent aux thèmes du sommet de Turin, qui ouvre la conférence intergouvernementale sur la révision du traité de Maastricht. L'évolution vers la monnaie unique pèsera sur les négociations

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

La Conférence intergouvernementale (CIG) à laquelle les chefs d'État et de gouvernement donnent le coup d'envoi, vendredi 29 mars, à Turin, est essentielle pour l'avenir de la construction européenne. Mécanismes de décisions anachroniques, coopération en matière de politique étrangère et de sécurité intérieure à peine ébauchée : l'Union est comme paralysée dans ses actuelles institutions et réclame d'urgence un sérieux lifting. Une obligation qu'accroît encore la perspective d'un nouvel élargissement aux pays d'Europe centrale, à Malte et à Chypre.

Cette indispensable cure de jouvence impliquera, quelle qu'en soit la forme, des transferts de compétence : par une simplification abusive, on oppose souvent les mécanismes supranationaux à la coopération intergouvernementale, en oubliant que celle-ci, pour être efficace, suppose aussi des abandons de souveraineté. Or, ces pas supplémentaires vers une plus grande intégration, les Etats membres ne sont aujourd'hui pas capables de les accomplir. Pour y parvenir, ils ont besoin d'un stimulant qui n'est autre que la monnaie unique.

Sa mise en place, voulue par le traité de Maastricht, dominera totalement le paysage européen au cours des deux années à venir et influencera donc grandement le déroulement des négociations. Celles-ci risquent de se cantonner dans des bavardages diplomatiques sans grands résultats jusqu'à la fin de l'hiver prochain. Durant ces premiers mois, en dépit de l'engagement sans restriction souscrit à Madrid par la quasi-totalité des Quinze, l'incertitude, quant à la possibilité de respecter la date du 1er janvier 1999 pour le démarrage de l'Union monétaire, demeurera grande. Un premier tournant pourrait alors se dessiner. On saura en effet si la reprise de l'activité annoncée par les instituts de conjoncture pour le second semestre 1996 a été au rendez-vous et si son ampleur est suffisante pour que les performances voulues par le traité (les critères de convergence) aient une chance d'être atteintes ou, au moins, sérieusement approchées, par les pays les plus immédiatement candidats au passage à la monnaie unique. Le sentiment que la formidable mutation politique que représente la création d'une monnaie unique est à portée de main, modifierait radicalement l'atmosphère. Une négociation constructive pourrait alors s'engager.

OBSTRUCTION STÉRILE

Comment réagiraient les Britanniques, confrontés de plus près à une telle perspective, qu'aujourd'hui ils taxent d'irréalisme ? Les travaux préparatoires ont montré qu'ils demeuraient hostiles aux aménagements du traité jugés nécessaires par leurs partenaires, en particulier à l'extension du vote majoritaire. Sauf s'ils avaient des élections anticipées, il n'y a pas de raison que cette situation évolue au cours de l'année à venir. Par souci de préserver l'avenir, les autres gouvernements ne chercheront pas, durant cette phase d'approche, à forcer le consentement de Londres. S'il devenait clair que l'Union est en passe de franchir avec succès une des étapes les plus importantes de son histoire, certains espèrent, à Bruxelles, que les partisans de l'Europe au sein du parti conservateur britannique reprendraient de la voix et dénonceraient l'obstruction stérile pratiquée par le gouvernement Major ; que la crainte de rester hors du coup fasse réagir ceux qui aujourd'hui se taisent ; que, peut-être, par ricochet, sans même attendre le gouvernement qui sortira des prochaines élections en Grande-Bretagne, elle donne un regain d'intérêt aux débats de la CIG. Ce qui ne signifierait pas pour autant que l'obstacle britannique serait surmonté...

La CIG est-elle condamnée à vivoter jusqu'à ce que survienne ce réveil ? S'il paraît effectivement peu vraisemblable qu'on puisse progresser sur des questions telle l'extension du vote à la majorité qualifiée ou les « coopérations renforcées » (c'est-à-dire la faculté pour un groupe de pays membres d'aller de l'avant, sans que ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas les suivre aient la possibilité de les bloquer), l'irruption forte de la dimension sociale et de celle de l'emploi dans le débat européen pourrait sauver de l'insignifiance cette première phase de la Conférence.

En ce début de printemps, hormis la terreur de la « vache folle », la scène européenne apparaît relativement calme. En France, la détermination manifestée par Jacques Chirac fait provisoirement taire la contestation. Mais quelques mauvais indices, un conflit social mal géré, peuvent, demain, brutalement, à nouveau tout faire basculer, jusqu'à remettre en cause une Union monétaire dont on sait pourtant qu'elle contribuera à la bonne insertion de l'Europe dans une économie mondialisée. Contre un tel péril, le meilleur antidote serait certainement de convaincre l'opinion publique que l'Europe n'ignore pas sa préoccupation profonde, qu'elle est décidée à faire de la lutte contre le chômage sa priorité.

C'est le sens de la Table ronde sur l'emploi proposée par Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles, qui se tiendra à la fin avril. C'est celui de la Conférence tripartite qui suivra. Cette mobilisation pour l'emploi, pour la défense d'un modèle social européen, qui est voulue par la grande majorité des Etats, ne rassurera l'opinion que si celle-ci la juge capable d'être suivie d'effets. Le pari est-il perdu d'avance ? L'échec de la tentative du Livre blanc de Jacques Delors sur la croissance, la compétitivité et l'emploi ne peut-il que se répéter ? Il reste aux institutions de l'Union – à la Commission, au Conseil, au Parlement – à démontrer le contraire. L'idée d'associer étroitement à l'opération les partenaires sociaux pourrait devenir un gage de succès. Comme celle de concentrer l'attention sur l'aménagement du temps du travail afin de parvenir, si possible, à une grille de références approuvée au niveau européen.

L'action ainsi engagée sera, pour l'essentiel, entreprise hors la CIG. Mais, en contrepoint, celle-ci pourrait utilement valider les travaux accomplis, compléter le traité d'une manière qui atteste avec force cette volonté de préserver, en dépit des contraintes acceptées de la mondialisation, le modèle européen.

Philippe Lemaître

Une « composante européenne » dans l'OTAN

A sa sortie de l'Elysée, où il a été reçu, mercredi 28 mars par Jacques Chirac, Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré que *« la France veut participer à l'Alliance et coopérer à la constitution d'une composante européenne de défense en son sein ». « Je crois,* a-t-il ajouté, *que nous pouvons le faire. On va y travailler jusqu'au conseil ministériel de l'OTAN, en juin, à Berlin, une ville symbole, pour donner quelques indications sur la direction à suivre. »* M. Solana a rapporté que le chef de l'Etat français lui avait réaffirmé *« son attachement à la préservation du lien transatlantique »* et *« à la création, au sein de l'Alliance, d'une identité européenne de défense ». « L'Alliance est renforcée avec la présence de la France,* a expliqué M. Solana, *et cette nouvelle position est très importante pour l'Alliance et la France. »*

Une réunion rattrapée par le malaise social et la crise de la « vache folle »

LE CHÔMAGE *et la situation de crise provoquée par l'épidémie de la « vache folle »* en Grande-Bretagne donnent un relief imprévu au conseil extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement européens qui se retrouvent vendredi 29 mars à Turin pour lancer solennellement les travaux de la conférence intergouvernementale sur la révision du traité de Maastricht. Les responsables de l'Europe ne peuvent bien entendu se réunir sans évoquer les mesures à prendre pour rassurer les consommateurs et les agriculteurs, et, en cas d'abattage massif de troupeaux, prévoir les compensations financières que devra assumer l'Union.

L'inquiétude des éleveurs vient s'ajouter *au malaise général suscité par la situation* désastreuse du marché de l'emploi dans tous les pays . Tout cela constituait une incitation supplémentaire pour les participants au sommet de Turin à réaffirmer, au moment d'entamer leur réexamen des mécanismes et des objectifs politiques de l'Union, l'importance à accorder à sa dimension sociale. A la veille de leur rencontre, la Confédération européenne des syndicats (CES), qui regroupe la plupart des grandes organisations syndicales des quinze pays membres, avait organisé jeudi 28 mars un grand rassemblement à Turin pour faire connaître ses revendications.

Jacques Santer, le président de la Commission, avait bien l'intention lui aussi de saisir l'occasion de ce sommet pour demander aux plus hauts responsables de faire un effort financier afin d'accélérer le programme des réseaux transeuropéens de transports, d'accroître l'aide à la recherche et aux PME. Les chefs d'Etat et de gouvernement devaient aussi trouver sur la table le mémorandum présenté mardi au conseil des ministres par Alain Juppé, à la demande du président Chirac.

SUGGESTIONS

Ce mémorandum, qui fait des suggestions pour mieux intégrer dans les politiques de l'Union la nécessité de la défense du *« modèle social européen »*, a suscité en France de nombreuses réactions. Edouard Balladur a estimé que la dynamique imprimée par Jacques Chirac était *« ambitieuse et réaliste »*. La CFDT s'est félicitée d'une prise de position qui *« reflète un engagement clair pour mettre l'emploi et la dimension sociale au cœur de la construction européenne »*. En revanche, au nom du Parti socialiste, l'*« eurosceptique »* Pierre Guidoni, secrétaire aux relations internationales, a estimé que ce texte *« se résume en trois mots : récupération, confusion, contradiction »*.

Le grand rendez-vous de Turin ne pouvait avoir lieu sans que le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, ne fasse entendre sa voix. Profitant de la réunion à Paris d'une conférence interparlementaire du Conseil de l'Europe sur *« le nouveau rôle des parlements nationaux dans la construction européenne »*, le maire d'Epinal a souligné que la lutte pour l'emploi devait plus que jamais être au cœur du projet politique européen, souhaitant que *« la conférence intergouvernementale sache dépasser le seul objectif d'une révision institutionnelle »*.

H. de B.

Les Allemands sont réservés sur l'attachement des Français à l'Europe

AU MOMENT où Paris et Bonn mettent sur la table de la conférence intergouvernementale qui s'ouvre à Turin vendredi 29 mars des propositions communes, le sondage effectué en France et en Allemagne par les instituts BVA et Emnid pour Arte et les quotidiens *Frankfurter Rundschau* et *Le Monde* montre que les opinions publiques des deux pays sont convaincues du rôle moteur de l'entente franco-allemande dans la construction européenne, mais divergent sur l'importance que chacun y attache.

Pour plus des quatre cinquièmes des Français (86 %) et des Allemands (81 %), l'entente franco-allemande *« jouera un rôle tout à fait ou plutôt décisif dans l'avenir de l'Europe »*. En revanche, si les Français jugent très majoritairement (71 %) les Allemands *« favorables à la construction européenne »*, ces derniers sont plus sceptiques sur les sentiments européens des Français : 57 % d'entre eux seulement jugent les Français *« favorables à la construction européenne »*. 77 % des Allemands interrogés estiment les Français avant tout attachés à l'*« entente franco-allemande »* (inversement, les Français, à 76 %, estiment leurs voisins partisans de l'entente entre les deux pays).

Les relations entre les deux pays sont approuvées largement par les deux peuples, un tiers des Allemands comme des Français les souhaitant même *« plus étroites »*. Mais on retrouve l'expression d'une défiance allemande dans le fait que 16 % des personnes interrogées outre-Rhin (contre 5 % des Français) se prononcent pour un lien *« moins étroit »*. Aussi les Allemands sont-ils moins enthousiastes (33 % pour et 56 % contre) que les Français (49 % pour, 41 % contre) à l'idée de *« progresser ensemble dans la voie de la construction européenne, même si les autres pays européens ne peuvent ou ne veulent pas les suivre »*. Cependant, d'un côté comme de l'autre, on est convaincu de la nécessité de passer à une étape plus volontariste de l'intégration européenne, en élargissant le champ des décisions pouvant être prises *« non plus à l'unanimité, mais à la majorité absolue des Etats-membres »*. 66 % des Français et 62 % des Allemands y sont prêts.

Une des explications de cette différence peut être trouvée dans la perception que chacun des deux pays a de l'importance de parvenir à la monnaie unique. Si la France ne devait pas remplir les critères définis par le traité de Maastricht à la date prescrite, 59 % des Allemands jugent qu'il faudrait reporter l'entrée en vigueur de l'union monétaire, opinion qui n'est partagée que par 46 % des Français. Pour 23 % de ceux-ci (contre 15 % des Allemands), *« la monnaie européenne doit être mise en place en France, même s'il faut, pour cela, assouplir les critères économiques »*. Les Français sont plus confiants dans l'attachement des Allemands à la monnaie unique : ils sont 47 % à juger leurs voisins *« favorables »* à la monnaie unique. Ces derniers sont moins convaincus de la détermination des Français : 29 % seulement des personnes interrogées en Allemagne disent les Français favorables à l'UEM, contre 49 % qui les jugent défavorables à cette monnaie.

Les relations entre Paris et Bonn sont approuvées par les deux peuples

Les uns comme les autres ne sont guère optimistes sur les chances de voir la monnaie unique instituée avant l'an 2000 : 57 % des Français n'y croient pas (pour 32 % qui y croient), proportion encore plus forte chez les Allemands, avec 69 % de pessimistes (pour 21 % d'optimistes), ce chiffre s'élevant à 80 % dans l'ancienne RDA.

La prudence allemande tient peut-être tout entière dans les réponses à deux questions : interrogés sur les qualificatifs qui conviennent le mieux à leurs voisins, 86 % des Français citent le *« sérieux »* des Allemands et 71 % leur *« fiabilité »*, alors que ces qualités ne sont reconnues aux Français que par, respectivement, 45 % et 61 % des Allemands.

Alain Frachon et Patrick Jarreau

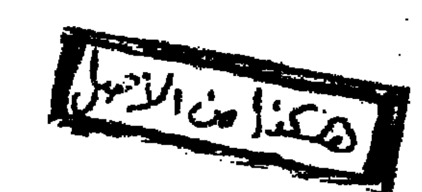
L'entente franco-allemande jugée décisive pour l'Europe

Enquête réalisée pour Arte-Le Monde-Frankfurter Rundschau.

	OPINIONS FRANÇAISES	OPINIONS ALLEMANDES
Dans l'avenir, la France et l'Allemagne devraient-elles constituer le noyau dur de l'Europe et progresser ensemble dans la voie de la construction européenne, même si les autres pays européens ne peuvent ou ne veulent pas les suivre ?		
Oui, ils doivent avancer quelle que soit la position des autres pays de l'Union européenne.	49 %	33 %
Non, ils doivent avancer au même pas que les autres pays de l'Union européenne.	41 %	56 %
L'entente franco-[illegible]		
Oui	86 %	81 %
Non	[illegible]	[illegible]
Le 1er janvier 1999, si la France ne remplit pas les critères économiques décidés par le traité de Maastricht pour la mise en place d'une monnaie unique européenne, quelle solution aurait votre préférence ?		
La monnaie unique européenne doit être mise en place en France même s'il faut pour cela assouplir les critères économiques	23 %	15 %
Sa mise en place en France doit être reportée jusqu'à ce que le pays remplisse les critères économiques	46 %	59 %
La France doit y renoncer définitivement	18 %	8 %
Pensez-vous que la monnaie unique européenne, l'euro, [illegible]		
Oui	32 %	[illegible]
Non	57 %	[illegible]
Actuellement, les principales décisions concernant l'Union européenne doivent être prises à l'unanimité des Etats membres. Pour éviter des blocages de la part d'un ou plusieurs pays, les principales décisions devraient-elles pouvoir être prises non plus à l'unanimité, mais à la majorité absolue des Etats membres ?		
Favorable	66 %	62 %
Défavorable	20 %	19 %
[illegible]		
Favorables à la construction européenne	71 %	[illegible]
Favorables à l'entente franco-allemande	76 %	[illegible]
Les Allemands [illegible]		
Favorables à la mise en place d'une monnaie [illegible]	47 %	[illegible]
Défavorables	34 %	[illegible]

Fiche technique

Enquête réalisée en France par l'institut BVA auprès de 923 personnes âgées de dix-huit ans et plus, du 21 au 23 mars, selon la méthode des quotas ; en Allemagne par l'institut Emnid auprès de 964 personnes âgées de dix-huit ans et plus, du 20 au 21 mars, selon la méthode aléatoire.



هكذا من الأصل

Le rapprochement entre Serbes et Musulmans à Mostar pourrait préfigurer la réconciliation de tous les Bosniaques

Ennemies pendant la guerre, les deux communautés tissent des liens, prélude à de nouvelles relations

La région de Mostar, la ville de Bosnie-Herzégovine sous administration européenne située au sud de Sarajevo, serait-elle en train *d'inaugurer, sur les ruines d'une fédération* croato-bosniaque inexistante, un nouveau type de relations entre les anciens ennemis *de la guerre bosniaque ? Musulmans et* Serbes se rapprochent ostensiblement, réunis par le désir de résister à la puissance ré*gionale croate.* Des premières rencontres viennent d'avoir lieu, et devraient prochainement s'intensifier.

MOSTAR
de notre envoyé spécial

Mostar, image de la Bosnie-Herzégovine... Les trois communautés, serbe, croate et musulmane, vivent désormais séparées. Croates et Musulmans se partagent la ville, installés de chaque côté de la rivière Neretva, tandis que les Serbes contrôlent des territoires montagneux en Herzégovine du sud.

Depuis l'accord de paix de Dayton, le pays est théoriquement divisé en deux « entités », la Fédération croato-bosniaque et la République serbe. Pourtant, la Fédération n'ayant jamais existé ailleurs que sur le papier, le pays est en fait découpé en trois, avec trois armées entièrement dévouées aux trois partis nationalistes, et aucune envie que les liens soient rétablis entre les communautés.

Mostar devait être le laboratoire de la fédération croato-bosniaque, l'emblème d'une réconciliation bâtie sur le dos des Serbes. Mais la ville est devenue le symbole de la division ethnique. Les Croates d'Herzégovine préfèrent se tourner vers la Croatie plutôt que vers les Musulmans bosniaques, et ils se moquent des états d'âme des citoyens mostariens, attachés à la réunification de leur ville.

Les Serbes, eux, sont isolés dans les collines rocheuses où ils avaient installé leur artillerie au début de la guerre. Considérés comme des assassins à Mostar, ils ont le sentiment d'avoir été abandonnés par Belgrade, ils n'ont plus aucun lien direct non plus avec les villes serbes de Pale, Banja Luka. Les routes qu'ils doivent emprunter sont tellement détournées qu'ils sont conscients qu'une relance économique est improbable.

Nevesinje, une bourgade adossée aux collines, était autrefois un lieu de villégiature pour les Mostariens de classe moyenne. Ceux qui ne pouvaient se payer une maison sur la côte dalmate s'évadaient là, en fin de semaine. Aujourd'hui, la ville est le refuge des Serbes de la région de Mostar. Ils s'y sont installés soit par goût pour le séparatisme ethnique, avec l'intention de revenir à Mostar à la tête de l'armée, soit parce qu'ils ont été expulsés par les Croates, eux aussi résolus à dessiner des territoires ethniques.

« Notre municipalité est extrêmement pauvre, constate Vukan Bratic, le maire de Nevesije. *D'ici, toutes les routes vont vers Mostar, qui fut toujours le centre économique et culturel de l'Herzégovine. Nous y allions à l'école, à l'université, à l'hôpital ou à la banque. Et nous y allions surtout pour travailler, dans les usines de la vallée.* » M. Bratic ne cache pas que la population serbe *« ne dressera aucun obstacle à des relations cordiales avec l'autre camp ».*

Il confirme même les rumeurs de rencontre politique entre les Bosniaques de Mostar-est et Nevesinje. *« J'ai rencontré Safet Orucevic* [le maire bosniaque, musulman] *le 11 mars, dans l'enceinte de la base espagnole de l'IFOR, à Mostar. Je l'ai invité à venir à Nevesinje, ce qu'il devrait accepter prochainement. »*

> « Il faut du temps et de la patience. Nous pouvons commencer à coopérer sur une base économique »

La région de Nevesinje, perdue au bout du monde serbe, n'a pas d'autre alternative que de renouer des liens avec Mostar, distante de 35 kilomètres. *« Nous avons toujours vécu ensemble, et il semblerait que ce soit désormais devenu impossible,* note Vukan Bratic, d'une voix où se devine un certain regret. *Il faut du temps et de la patience. Nous pouvons commencer à coopérer sur une base économique. »*

M. Bratic n'est pas un « dur » du régime, et il paraît souhaiter un changement de politique à Pale, le fief où règne toujours Radovan Karadzic. *« De toute façon, mille jours de négociations valent mieux qu'un seul jour de guerre »*, conclut-il. L'attitude de Vukan Bratic illustre parfaitement le nouvel état d'esprit des Serbes bosniaques, lassés d'une guerre nationaliste qui les a rejetés au ban des nations et écœurés par la paix que Belgrade leur a imposé.

A Mostar-est, côté bosniaque, on tente encore de masquer cette reprise des relations avec la République serbe. A Mostar-ouest, côté croate, on tente de donner l'impression de ne pas s'en inquiéter. *« Nous ne sommes pas opposés à des relations économiques entre Serbes et Musulmans si l'objectif final n'est pas de s'allier pour nous faire la guerre,* déclare Mijo Brajkovic, le maire croate. *La guerre vient de s'achever, et cela est encore frais. Je crois que la minorité serbe s'arrangera pour se rapprocher de la Serbie.* » M. Brajkovic croit au partage ethnique de la Bosnie-Herzégovine et à l'annexion *de facto* de la République serbe par la Serbie.

Ces manœuvres politiques ravissent Alija Behram, le directeur de la radio de Mostar-est, infatiguable militant d'une réunification de la Bosnie-Herzégovine. *« Les relations économiques avec les Serbes vont s'accroître, car Nevesinje a toujours été étroitement liée avec Mostar,* dit-il. *Déjà, des familles serbes exilées nous ont fait savoir qu'elles désiraient revenir vivre ici. Ces Serbes ne reçoivent aucune aide de Belgrade, et ils désirent s'échapper des mains de Karadzic et de Mladic. « Leur avenir est naturellement tourné vers Mostar et Sarajevo,* poursuit-il, *ce qui annonce une réintégration future des territoires contrôlés par les séparatistes. « La Bosnie-Herzégovine sera, un jour, un seul pays ! »*, clame-t-il.

Le rapprochement entre Serbes et Bosniaques est un phénomène local, qui ne concerne encore que l'économie et le commerce. Le cas de la région de Mostar est toutefois significatif. *« Bientôt, lorsqu'ils seront débarrassés de Karadzic et de son équipe, les gens de Pale tenteront de se rapprocher de Sarajevo,* analyse un diplomate. *Les Serbes, bien qu'étant majoritairement des paysans, ne pourront pas vivre éternellement perchés sur leurs montagnes, tenus à l'écart des villes. L'unique intérêt des montagnes était militaire. Maintenant, ils vont commencer à se préoccuper de leur niveau de vie, de l'instruction de leurs enfants, etc. »*

La drôle de fédération herzégovinienne – diplomatique entre Croates et Musulmans, économique entre Serbes et Musulmans – peut être interprétée de deux manières. Soit elle marque la victoire définitive des séparatistes serbes et croates, qui ont toujours prétendu qu'il faudrait vivre en Bosnie en bons voisins, mais jamais plus ensemble. Soit, au contraire, elle est le prélude des retrouvailles entre tous les Bosniaques, qu'ils soient serbes, croates ou musulmans, aux dépens des relations avec la Serbie et la Croatie.

Avant la guerre, à Belgrade ou à Zagreb, on ne disait jamais d'un Serbe ou d'un Croate de Bosnie qu'il était serbe ou croate. On disait : *« un Bosniaque »*, tout simplement. Ces Bosniaques n'ont peut-être pas fini d'étonner ceux qui ont voulu imposer la division ethnique de leur pays.

Rémy Ourdan

Le volume du commerce mondial a progressé de 8 % en 1995

GENÈVE
de notre correspondant

Le commerce mondial se porte bien. Telle est la principale conclusion qui se dégage des chiffres publiés jeudi 28 mars à Genève par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans son premier rapport annuel sur l'évolution des échanges internationaux.

Pour la seconde année consécutive, le commerce mondial a connu une solide progression en 1995 avec une hausse en volume de 8 % des exportations de marchandises. Mais si cette progression est légèrement inférieure à celle de 9,5 % enregistrée en 1994, elle reste très supérieure au taux moyen de croissance de 5,5 % relevé au cours des dix années précédentes. En valeur, les exportations de marchandises se sont nettement accélérées, pour atteindre près de 4 900 milliards de dollars en 1995, soit 19 % de plus que l'année précédente. Il s'agit là de *« l'augmentation la plus importante depuis 1979 »*, précise l'OMC. En ajoutant la valeur des échanges transfrontaliers de services, en progression de 14 %, le commerce mondial a franchi *« pour la première fois la barre des 6 000 milliards de dollars »*, note le rapport.

DYNAMISME ASIATIQUE

Pour 1996, l'OMC s'attend à un léger ralentissement de la progression en volume des exportations de marchandises, mais n'en prévoit pas moins une *« croissance robuste »* d'environ 7 %. Le rapport constate aussi que, depuis 1990, l'expansion du commerce mondial des marchandises a largement dépassé celle de la production. L'une des causes de ce décalage est le développement rapide des activités d'assemblage, souvent dans des zones franches, pour l'industrie d'exportation dans des pays non membres de l'OCDE. D'ailleurs, l'OMC constate que la croissance du PIB et du commerce dans les économies en transition d'Asie, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud est restée *« plus dynamique »* que dans les Etats de l'OCDE.

Une fois de plus, le secteur le plus actif du commerce mondial des marchandises a été celui des produits manufacturés grâce aux exportations de machines de bureau et d'équipement de télécommunications, qui ont progressé de plus d'un quart en valeur. Ainsi les expéditions mondiales de semi-conducteurs ont-elles atteint 155 milliards de dollars (+ 40 %), tandis que celles d'ordinateurs personnels progressaient de 25 %. Témoin de cette tendance, la part des machines de bureau et d'équipement de télécommunications est passée de 5 % à 12 % du commerce mondial, devançant légèrement les produits agricoles. Le rapport ne manque pas de rappeler que la dépréciation du dollar a également contribué à accélérer la croissance mondiale des services commerciaux.

Jean-Claude Buhrer

L'introduction de nouveaux billets de 100 dollars provoque l'émoi des Russes

UN AVION au chargement bien particulier *s'est posé cette semaine à Moscou, provoquant* un grand émoi dans la population. L'appareil ne contenait ni stock d'armes à destination de la Tchétchénie ni rations d'aide alimentaire, mais une livraison des nouveaux billets de 100 dollars, jugés plus difficiles à contrefaire.

La modernisation des gammes de billets de banque est une démarche habituelle des banques centrales, soucieuses d'introduire les plus récentes techniques de codes infrarouges ou de numérotation magnétique. La France, par exemple, procède actuellement à la rénovation de sa propre gamme. Pierre et Marie Curie ont remplacé Pascal sur les coupures de 500 francs sans que quiconque s'en émeuve. Les Etats-Unis, bien que très touchés par les contrefaçons, sont plus conservateurs en la matière, et la dernière réforme d'ampleur de la gamme de billets de banque remontait à la fin des années 20. Dans les pays industriels, les billets occupent une place très secondaire face au développement des transactions électroniques. Le dollar, cependant, est la seule monnaie du monde dont l'usage est aussi largement répandu hors des frontières nationales. En Russie, où la plupart des paiements s'effectuent en argent liquide, le « billet vert » est devenu ces dernières années la véritable deuxième monnaie du pays. On estime que 20 milliards de dollars (100 milliards de francs) au moins circulent dans le pays.

Dès l'annonce de l'introduction des nouveaux billets, fin 1995, la population russe a pris peur et commencé à vouloir se débarrasser des anciens billets, en les échangeant contre des coupures plus petites. L'administration américaine a dû lancer une très importante campagne de promotion, finançant des spots télévisés, un service de renseignements téléphoniques. Les conseillers financiers américains en poste à Moscou se sont soudain transformés en agents de relations publiques à plein temps. Alors que les Etats-Unis garantissent que les anciens billets ne seront jamais ni dévalués ni retirés de la circulation, ils ont dû accepter que les banques locales exigent une commission de 2 % pour l'échange d'anciens billets en nouveaux.

Les craintes de la population russe se comprennent aisément. Ebranlée par le douloureux passage vers l'économie de marché, par des changements brutaux de billets de banque russes, elle n'a guère confiance dans les réformes monétaires. *« Les gens sont terrifiés à l'idée d'ouvrir leurs valises de billets »*, ironise un spécialiste occidental. Ici plus qu'ailleurs, devoir exhiber sa part d'économies souterraines n'est pas chose aisée.

Françoise Lazare

La commission d'enquête sur l'assassinat d'Itzhak Rabin écarte l'hypothèse du complot

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il y a bien eu *« complot »* pour assassiner Itzhak Rabin. Le mot figure en toutes lettres dans le verdict prononcé, mercredi 27 mars, à Tel Aviv, contre Ygal Amir, le meurtrier de l'ancien premier ministre, condamné à la prison à vie. Mais ce *« complot »* n'a été le fait que d'un petit groupe d'extrémistes hostiles au processus de paix israélo-palestinien. Il n'y a pas eu de machination au plus haut niveau de l'Etat, comme l'assurent inlassablement, depuis cinq mois, les milieux de l'extrême droite religieuse juive.

Pas de deuxième assassin sur les lieux du crime, pas de complicité au sein de la police ou du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël. Telle est, selon les fuites obtenues par la presse locale, la principale conclusion de la commission d'enquête gouvernementale qui, parallèlement au procès du meurtrier, avait été mise en place deux semaines après l'assassinat de Rabin.

Dirigée par l'ancien président de la Cour suprême, Meïr Shamgar, la commission d'enquête devait rendre son rapport, jeudi, 24 heures après la sentence de réclusion à perpétuité prononcée par un tribunal de Tel Aviv à l'encontre de l'assassin. Divisé en deux parties, l'une de 251 pages qui seront rendues publiques, et l'autre, confidentielle, de 117 pages réservées au gouvernement, le rapport passe en revue les défaillances, les erreurs graves et l'absence presque totale de coordination entre le Shin Beth et la police chargée de la protection des personnalités, à commencer par les membres du gouvernement. Selon plusieurs sources concordantes, la partie publique du document recommande des sanctions sévères contre au moins six dirigeants du Shin Beth – dont cinq ne sont plus en fonction – et un officier supérieur de police, resté en place. La partie secrète traiterait de manière approfondie des méthodes de travail et de recrutement d'agents et d'informateurs par le service de sécurité intérieure, notamment dans les milieux extrémistes juifs. Pourquoi Avishaï Raviv, président-fondateur d'Eyal, un groupuscule de fanatiques à calotte, a-t-il manqué de rapporter les menaces d'Amir contre Rabin, alors que, selon toute vraisemblance, il avait été recruté par le Shin Beth pour espionner ses coreligionnaires ? C'est l'une des questions soulevées par le juge Shamgar.

LE CONCEPT DE « RODEF »

Pour le reste, Amir a agi seul. Son frère aîné et l'un de ses amis étaient au courant du projet, mais ils n'ont pas tenté de le dissuader d'agir uniquement parce qu'ils pensaient qu'il échouerait, ou se ferait tuer avant de pouvoir mener son entreprise à terme. Le « complot », nié par les trois intéressés, s'arrêterait là.

Amir, qui, sauf improbable grâce présidentielle, restera au moins vingt-cinq ans en prison, n'a émis aucun regret de son acte. Pour lui, la situation était claire : en donnant ou en rendant une partie aussi limitée soit-elle *« de la terre d'Israël à des goyim »*, des non-juifs en l'occurrence arabes et palestiniens, le premier ministre mettait *« des vies juives en danger et il devait être stoppé »*. De son point de vue, le meurtre de Rabin était donc une nécessité politico-religieuse.

Religieux à kippa, lui aussi, le juge Edmond Lévy a longuement explicité dans son verdict le concept de *« rodef »*, lequel, selon certaines traditions juives, permet à un homme d'en tuer un autre s'il menace la vie d'un ou de plusieurs juifs. Selon le juge, seul *« un esprit cynique »* pouvait concevoir d'appliquer cette loi au premier ministre d'Israël. L'accusé a nié avoir reçu le feu vert de certains rabbins liés à la mouvance extrémiste ?

« Ma seule crainte, a-t-il ajouté au cours du procès, *était qu'un Arabe passe à l'acte avant moi. Il fallait que cet acte soit accompli par un membre du peuple élu. »*

La préméditation n'a fait aucun doute. D'après le verdict, Amir a *« conçu le projet d'assassiner Rabin dès après la signature des accords »* israélo-palestiniens d'Oslo en septembre 1993. Le meurtrier a agi *« avec un sang-froid atterrant »*. Jusqu'au dernier moment, jusqu'à la lecture de la sentence, le jeune Israélien d'origine yéménite a conservé *« une attitude arrogante »* et un sourire ironique honnis par les télespectateurs israéliens qui ont suivi le procès.

« L'accusé ne mérite rien d'autre que la pitié, a conclu le président Lévy, *il a perdu tout semblant d'humanité.* » Amir, qui reviendra dans quelques semaines devant les juges pour le procès de ses coaccusés, n'a pas pu s'empêcher de lâcher une dernière provocation. *« L'Etat d'Israël est une monstruosité ! »* a-t-il crié avant d'être emmené par les gardes.

Patrice Claude

L'armée algérienne a lancé des recherches pour retrouver les sept moines français enlevés par des islamistes près de Médéa

Les trappistes vivaient isolés à Tibehirine, dans une région montagneuse, en plein fief du GIA

Les sept moines trappistes français qui ont été enlevés, dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 mars, à Tibehirine, dans la région montagneuse de Médéa, à une centaine de kilomètres d'Alger, n'avaient pas été retrouvés, jeudi en fin de matinée, malgré les recherches entreprises par l'armée. L'ex-Front islamique du salut (FIS) a aussitôt condamné cette prise d'otages, jugeant *« cet acte contraire aux pratiques musulmanes »*. Dans le même temps, le ministre français des affaires étrangères a demandé aux Français qui vivent encore en Algérie de quitter le pays. Hervé de Charette a également prôné la *« plus extrême prudence »* dans cette affaire.

EN ENLEVANT sept religieux français, dans la nuit du mardi 26 au mercredi 27 mars, à Tibehirine, non loin de Médéa, à moins d'une centaine de kilomètres d'Alger, les islamistes armés ont voulu faire un « coup » médiatique, défier les forces de sécurité qui menaient, depuis quelques jours, une opération de ratissage dans la région et impliquer, une nouvelle fois, à son corps défendant, la France dans la guerre civile larvée algérienne.

Les sept religieux, qui appartiennent à l'ordre des *« cisterciens de la stricte observance »*, plus connu sous le nom de *« trappistes »*, en référence au premier monastère de l'ordre, implanté, de 1843 à 1903, dans le domaine agricole de La Trappe, en plein cœur de la plaine de la Mitidja, ont été enlevés vers une heure du matin, dans leur petit monastère situé sur les contreforts de l'Atlas blidéen qui encerclent Médéa. Les ravisseurs, dont le nombre exact n'est pas connu, seraient venus chercher le père médecin Paul Dorchier, âgé de 82 ans.

« Les membres du groupe armé ont forcé le gardien à ouvrir la porte et ont tout de suite demandé que le médecin les accompagne pour soigner des blessés », a révélé à l'AFP l'évêque d'Oran, Mgr Henri Claverie, citant le témoignage du gardien du monastère. Devant le refus du prieur, Christian-Marie de Chergé, de laisser partir le père médecin, vu son grand âge, sa fatigue et l'heure tardive, le groupe a décidé, alors, d'emmener les sept religieux présents, sans s'inquiéter de savoir s'il y avait d'autres occupants dans les bâtiments annexes. Cette précipitation a épargné à deux autres moines et à une dizaine de prêtres de passage, qui dormaient dans une petite ferme attenante, de subir le sort de leurs confrères.

« S'ils avaient voulu les tuer, ils l'auraient fait sur place », a ajouté Mgr Claverie, révélant que *« l'émir du GIA, Sayah Attia* [tué il y a deux ans, NDLR], *était venu, une fois, au monastère et leur avait dit : "Vous êtes des hommes de Dieu, nous ne vous ferons aucun mal". »*

TRENTE-TROIS ASSASSINATS

Vivant en plein fief des islamistes armés, pour la plupart des militants du Groupe islamiste armé (GIA), qui trouvent dans le relief accidenté de la région une zone idéale de maquis, à quelques encablures de la capitale et que les militaires avaient, à maintes reprises, essayé de *« nettoyer »*, les moines trappistes, bien intégrés au sein de la population semi-rurale, n'avaient jamais été inquiétés malgré les visites clandestines des maquisards. En dépit des demandes pressantes des autorités pour qu'ils quittent la région, ils avaient toujours refusé de se replier sur un lieu moins exposé et de prendre des précautions particulières.

L'enlèvement n'a été constaté qu'au petit matin par les religieux rescapés, donnant ainsi une large avance aux ravisseurs qui, selon toute vraisemblance, seraient encore dans les montagnes avoisinantes, théâtre, depuis quelques jours, d'un important engagement entre maquisards et forces de sécurité. Selon la radio d'Etat, les opérations de recherches étaient toujours vaines, jeudi en fin de matinée.

Cette prise d'otages qui vise, une nouvelle fois, plus particulièrement la France, a jeté l'angoisse et la constemation au sein de la communauté française qui vit encore en Algérie – un peu plus de 8 000 *« mononationaux »* et quelques dizaines de milliers de *« bi-nationaux »* – et va probablement accélérer le départ de ceux *« dont la présence n'est pas indispensable »*. Hervé de Charette vient de renouveler un appel pressant aux Français pour qu'ils quittent le pays. *« Il faut rentrer »*, a dit le chef de la diplomatie, mercredi 27 mars, sur France 3, après avoir condamné l'enlèvement des religieux et prôné la *« plus extrême prudence »* dans cette affaire. *« La France a une attitude simple : elle ne se mêle pas des affaires algériennes*, a-t-il ajouté, *et en même temps, elle entend mener une politique de bonnes relations avec l'Algérie »*.

Avec trente-trois de ses ressortissants assassinés, dont onze religieux, *depuis septembre 1993, date* à laquelle deux géomètres avaient été enlevés et égorgés près de Sidi Bel-Abbès, dans l'ouest du pays, la France, accusée par le GIA de soutenir la *« junte »* au pouvoir, a payé un tribut extrêmement lourd à la violence qui frappe son ancienne colonie.

La prise d'otages de Tibehirine n'a pas été revendiquée. Le GIA, d'habitude prompt à assumer ses coups d'éclat, est resté muet, laissant supposer que les ravisseurs ne sont peut-être qu'un groupe autonome dont l'objectif initial – enlever le père medecin – a mal tourné. Seul l'ex-Front islamique du salut a vivement réagi en condamnant, par la voix de ses représentations à Bonn et à Paris, *« cet acte contraire aux pratiques musulmanes »* et en demandant la *« libération immédiate »* des religieux enlevés.

Ali Habib

Des religieux soucieux de rencontre avec l'islam

TIBEHIRINE, c'est un nom qui compte en Algérie. Celui d'un monastère cistercien (ou trappiste) ouvert dès 1934, estimé par la population musulmane, par les autorités, par les intellectuels et même certains secteurs islamistes. Le Père Christian-Marie de Chergé, prieur de cette communauté, est connu, jusqu'en France et à Rome, comme un artisan du dialogue islamo-chrétien. Il rencontre des confréries, maintient des liens spirituels, suscite des débats théologiques. L'enlèvement de ces sept moines est d'autant plus absurde que l'islam connaît, depuis le Prophète, une puissante tradition contemplative et sait ce qu'une présence de moines peut symboliser comme contribution à la paix, comme dévouement à une population simple et pauvre, comme recherche d'un dialogue entre des communautés.

Ce nouveau forfait s'ajoute à une série déjà longue d'épreuves subies par une communauté chrétienne réduite à moins de 10 000 fidèles, répartis dans les quatre diocèses d'Alger, d'Oran, de Constantine et de Laghouat. Onze prêtres, religieux et religieuses ont été assassinés depuis le début des violences, il y a plus de quatre ans.

Après l'enlèvement des sept trappistes, Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, a renouvelé ses appels en vue d'un rapatriement total des Français d'Algérie. Les autorités de l'Eglise (évêques d'Algérie et supérieurs de congrégation) ont toujours laissé la liberté à leurs prêtres et à leurs religieux de rentrer ou de rester. Peu ont choisi la première solution. La plupart – 130 prêtres et religieux, 250 religieuses – ont fait le choix de rester, dans l'impossibilité où ils se trouvent, disent-ils, de renoncer à leur mission et de rompre avec une population algérienne déjà éprouvée. *« Sans armes et sans puissance*, dit Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran, *nous demeurons une minorité solidaire d'autres minorités, victimes de l'ostracisme nationaliste et religieux. »*

Des nuances sont toutefois sensibles, au sein de cette communauté chrétienne, entre ceux qui, comme Mgr Claverie, soutiennent plutôt la ligne dure anti-islamiste du gouvernement et ceux qui veulent donner toutes ses chances au dialogue avec les formations islamistes non armées. Ces divergences avaient éclaté, l'an dernier, au moment des discussions ouvertes à Rome entre les partis de l'opposition par la communauté catholique de Sant'Egidio. Partagée entre son souci de paix et son devoir de loyauté aux autorités du pays, cette population chrétienne d'Algérie reste toutefois soudée par le préalable du rejet de toute violence, d'où qu'elle vienne, dont les sept moines de Tibehirine s'étaient faits les porte-parole les plus discrets.

H. T.

COMMENTAIRE

FIN DE TRÊVE ?

La France à l'abri des violences algériennes ? Depuis ces derniers mois, nombreux sont ceux qui ont fait mine de croire ce miracle possible. L'attentat à la bombe entre les stations de RER Musée-d'Orsay et Saint-Michel, perpétré le 17 octobre 1995 – dernier de la série d'explosions –, avait paru marquer, pour les Français du moins, la fin du cauchemar terroriste. Le « cordon sanitaire » dressé entre les deux pays – restrictions de visas et renforcement du dispositif policier à l'appui – semblait avoir prouvé son efficacité. Un mois plus tard, le 16 novembre, c'est avec un immense et naïf soulagement que *l'on applaudissait, des deux côtés* de la Méditerranée, la triomphale élection du président Liamine Zeroual. La « normalisation » de la vie politique algérienne était en route, assurait-on ici et là.

C'était oublier un peu vite la tragique réalité. Voter pour la paix en Algérie n'a pas suffi à enrayer la guerre, et chaque jour qui passe, avec son cortège d'attentats islamistes, de rafles policières, de « disparitions » et d'assassinats en tout genre, le montre abondamment. L'enlèvement des sept moines français de Tibehirine n'a rien, dans un tel contexte, d'extrêmement surprenant. On peut même s'étonner *qu'il n'ait pas eu lieu plus tôt.*

Jusqu'à maintenant, rien n'indique que ce soit leur qualité de Français ou de catholiques qui a motivé le rapt des sept hommes. Si l'on en croit les premiers témoignages, les ravisseurs cherchaient d'abord, en frappant à la porte du monastère, à s'assurer les secours d'un médecin. Il n'est pas sûr, hélas, qu'ils en resteront là.

Ce rapt « utilitaire » n'a pas de précédent, du moins pour ce qui concerne les étrangers. Parmi ces derniers, les seuls à qui leurs ravisseurs ont laissé la vie sauve étaient des diplomates. Ce fut le cas, en octobre 1993, de trois employés du *consulat de France, et, en juillet* 1994, des ambassadeurs du Yémen et d'Oman. Les uns et les autres avaient été libérés sous condition de remettre un « message » aux autorités. En sera-t-il de même aujourd'hui ? La France, dont l'aide financière à l'Algérie lui vaut d'être accusée de soutenir le pouvoir, se retrouve de nouveau, et bien qu'elle s'en défende, plus que jamais mêlée au conflit algérien.

Catherine Simon

Le pape veut renforcer le dialogue entre les religions

LA COÏNCIDENCE a voulu que la lettre apostolique du pape sur la vie religieuse – en conclusion du synode des évêques qui s'était tenu sur ce sujet à Rome en octobre 1994 – soit publiée, jeudi 28 mars, au lendemain de l'enlèvement des sept moines d'Algérie. Cette prise d'otages en dit long sur les risques acceptés par des religieux – un million dans le monde, hommes et femmes, répartis dans des ordres éducatifs, hospitaliers, contemplatifs, missionnaires, etc. – qui vivent le plus souvent dans des pays sous-développés ou des banlieues défavorisées, auprès de réfugiés, d'immigrés, de drogués, de marginaux, de chômeurs. A part Mère Teresa en Inde, Soeur Emmanuelle au Caire ou le Père Aristide (salésien exclu de son ordre) en Haïti, bien peu sont médiatisés.

L'assagissement de la théologie de la libération, la reprise en main de certains ordres (notamment les jésuites au début du pontificat de Jean Paul II) ou de puissantes organisations comme le Comité latino-américain des religieux (CLAR) ont déminé les tensions idéologiques liées à la vie religieuse. Intitulé *Vita consecrata*, le document du pape s'efforce donc de souligner, en 210 pages, surtout la vocation spécifique de la vie consacrée, aujourd'hui très essoufflée : son rôle pilote dans la rencontre des cultures locales ou des traditions non chrétiennes ; sa nécessaire soumission à la discipline des « voeux » (chasteté, pauvreté, obéissance), ainsi qu'à l'autorité de l'évêque ; sa complémentarité (sans confusion des rôles) avec le clergé séculier et le laïcat.

A propos des communautés nouvelles (de type charismatique), qui avaient suscité certaines craintes parmi les évêques délégués au synode, le pape annonce la création d'une commission capable *« d'établir des critères d'authenticité, utiles au discernement et aux décisions »*.

Si, pour la petite histoire, les religieux sont encouragés à porter plus souvent l'habit distinctif de leur ordre, ils sont surtout invités par Jean Paul II à réaffirmer leur rôle *« prophétique »* dans la société moderne – par l'ascèse, par la recherche intellectuelle, mais aussi par l'action et la protestation –, afin de restaurer *« la beauté de l'image divine »*, écrit-il dans un saisissant raccourci, *« sur les visages défigurés par la faim, les visages déçus par les promesses politiques, les visages humiliés de qui voit mépriser sa culture, les visages épouvantés par la violence quotidienne et aveugle, les visages tourmentés de jeunes, les visages de femmes blessées et humiliées, les visages épuisés de migrants »*, etc.

ACCENTS NOVATEURS

Des accents novateurs sont donnés. Sur la place des religieuses, en particulier, invitées à promouvoir un *« nouveau féminisme »*, à jouer un rôle plus actif dans l'animation des communautés, la formation des prêtres, l'accompagnement spirituel ou la recherche théologique. Sur le dialogue avec les autres religions ensuite, dont il fait *« une priorité pour la mission de l'Eglise »*. Il passe par le *« respect réciproque »*, par *« la sollicitude commune pour la vie humaine, par l'engagement commun pour la justice, la paix, la sauvegarde de la création »*, mais aussi, écrit le pape dans une claire allusion à l'islam, par l'exigence de la dignité et de la promotion de la femme.

Si on ne retrouve pas, dans cette lettre apostolique, le ton normatif de maints textes du magistère romain, le pape reste très général sur les sujets chauds de la vie religieuse, comme les risques de l'engagement social auprès des plus pauvres ou la nécessaire adaptation du message chrétien aux défis de la modernité ou aux cultures lo

cales (*« inculturation »*). S'il reste fidèle aux orientations du synode de 1994, sa conception traditionnelle de la vie religieuse reste très éloignée des acquis d'une anthropologie moderne.

Henri Tincq



Au Bangladesh, l'annonce de nouvelles élections pourrait mettre fin à la crise politique

La consultation sera organisée par un gouvernement neutre

Le premier ministre bangladais, Mme Khaleda Zia, a annoncé, mercredi 27 mars, que de nouvelles élections législatives seront organisées prochainement, le scrutin de février ayant été boycotté par l'opposition. Cette décision laisse présager la rapide constitution, sous l'égide du chef de l'Etat, d'un cabinet provisoire « neutre » qui supervisera le scrutin, et l'issue en douceur d'une crise qui paralyse le pays depuis 1994.

NEW DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

A peine plus d'un mois après avoir été désignée pour un deuxième mandat, le premier ministre bangladais, Mme Khaleda Zia, va devoir démissionner pour laisser la place à un gouvernement provisoire, chargé de superviser l'organisation de nouvelles élections législatives.

La *begum*, comme on la nomme familièrement à Dacca, n'avait guère d'autres choix : depuis que le scrutin du 15 février avait été boycotté par l'opposition et dénoncé par ses adversaires comme une *« farce politique »*, le pays s'enfonçait chaque jour un peu plus dans la paralysie. Ponctué par des grèves générales à répétition qui se soldaient par des pertes de production et par de violentes manifestations de rue qui ont fait une centaine de morts en deux mois, le mouvement de *« désobéissance civile »* lancé par le chef de l'opposition, Mme Cheikh Hasina, fille du fondateur du Bangladesh, risquait de précipiter pour de bon le pays dans le chaos. Le premier ministre a, au contraire, choisi la solution d'une sortie de crise, comme l'annonçait l'appui donné, quelques heures plus tôt, par ses partisans au vote, au Parlement, d'un amendement constitutionnel décidant que, désormais, les élections seraient organisées par un gouvernement *« neutre »*, supervisé par le président de la République.

AUTORITARISME

Il aura encore fallu la pression de hauts fonctionnaires de sa propre administration pour que Khaleda Zia se résolve, mercredi 27 mars, à demander au chef de l'Etat, Abdur Rahman Biswas, un de ses proches, de prendre les mesures nécessaires à la formation rapide d'un cabinet *« neutre »*. Les prochaines élections devraient être organisées en mai, et l'on attend que le premier ministre présente très prochainement sa démission.

Depuis le 28 décembre 1994, date à laquelle les parlementaires des trois grands partis de l'opposition (la Ligue Awami de Cheikh Hasina, le Jamaat – fondamentaliste musulman – et le Jatiya de l'ex-dictateur Ershad) avaient démissionné en bloc de l'Assemblée nationale, le Bangladesh était politiquement et économiquement paralysé. Les adversaires de la veuve de l'ancien dictateur Zia Ur-Rahman n'ont cessé de l'accuser d'incompétence, d'autoritarisme et de corruption, exigeant sa démission et l'organisation d'élections anticipées.

Mais quand le mandat de la *begum* est arrivé à expiration, au début de l'année, l'opposition a boycotté le scrutin, arguant qu'un tel gouvernement ne pouvait garantir l'organisation d'élections législatives *« libres et honnêtes »* : Cheikh Hasina et ses alliés exigeaient que le premier ministre se retire au profit d'un cabinet composé de personnalités *« non partisanes »*.

La consultation du 15 février avait, en première analyse, ramené au pouvoir Mme Zia et sa formation, le Parti national du Bangladesh (BNP) ; mais, faute, précisément, que l'opposition y eût participé, le scrutin n'avait pas donné au premier ministre une légitimité suffisante pour accréditer sa « victoire » : la participation n'avait guère dépassé les 15 %, les électeurs ayant largement obéi aux consignes de boycottage, autant par conviction que par crainte de représailles des militants de l'opposition. Pis : le scrutin avait été entaché de multiples fraudes, comme si un pouvoir pourtant assuré de l'emporter avait encore besoin de bourrer les urnes !

La décision de Mme Zia éloigne les menaces d'une reprise en main des affaires par l'armée. Si les militaires bangladais se sont, depuis un lustre, tenus éloignés du pouvoir après que les régimes martiaux se furent succédé à Dacca, de 1975 à 1991, il n'en est pas moins clair qu'il n'ont jamais cessé de se considérer comme l'ultime recours en cas de blocage. Pour Mmes Zia et Hasina, les deux *ladies* de la politique bangladaise qui se livrent, depuis des années, une implacable bataille, la guerre n'en continue pas moins. Désormais, par d'autres moyens.

Bruno Philip

Israël reporte « sine die » l'évacuation d'Hébron

JÉRUSALEM. Le ministre des affaires étrangères, Ehud Barak, a annoncé, jeudi 28 mars, qu'Israël a décidé de reporter jusqu'à nouvel ordre son retrait partiel de la ville palestinienne d'Hébron en Cisjordanie, qui devait intervenir jeudi. *« Pour le moment, ce redéploiement a été reporté et aucune date n'a été fixée »*, a souligné à la radio M. Barak. Cette décision est contraire aux accords négociés en Egypte et ratifiés le 28 septembre 1995 à Washington. Selon le chef de la diplomatie, le gouvernement ne donnera son feu vert à l'opération que sur la base *« des recommandations des services de sécurité israéliens »*. – *(AFP.)*

Federico Trillo est élu président du Congrès espagnol

MADRID. Le député du Parti populaire (PP, droite) Federico Trillo a été élu président du Congrès, mercredi 27 mars, lors de la séance de constitution de la Chambre des députés. M. Trillo, âgé de quarante-trois ans et juriste de formation, devient le troisième personnage de l'Etat espagnol après le roi Juan Carlos et le chef du gouvernement. Il a obtenu 179 voix (3 voix de plus que la majorité absolue), contre 160 voix pour le candidat socialiste Jordi Solé Tura, ancien ministre de la culture. M. Trillo a reçu le soutien des partis nationalistes catalan (Convergencia i Unio/CiU), basque (Parti nationaliste basque/PNV) et canarien (Coalition canarienne/CC). Le PP détient seulement une courte majorité relative de 156 sièges (sur un total de 350) au sein du Congrès issu des élections du 3 mars. Juan Ignacio Barrero (PP) a, lui, été élu à la quasi-unanimité à la présidence du Sénat. – *(AFP).*

EUROPE

■ **RUSSIE-TCHÉTCHÉNIE : quelque 500 civils ont trouvé la mort**, ces deux dernières semaines, lors des bombardements russes sur le village de Samachki, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Grozny, selon la radio russe Echo de Moscou. L'armée russe avait déjà pris le village en avril 1995, après de violents combats qui avaient coûté la vie à 250 civils. – *(AFP.)*

■ ***ALLEMAGNE : le gouvernement allemand a adopté***, mercredi 27 mars, des mesures visant à faciliter l'expulsion des étrangers coupables de violences, suite à des affrontements entre Kurdes et forces de l'ordre. Ces incidents ont été provoqués par l'interdiction d'une manifestation kurde le 16 mars à Dortmund. Les étrangers condamnés définitivement à une peine de prison ferme pour trouble à l'ordre public seront expulsés. Il en ira de même pour les délinquants étrangers condamnés à une peine d'au moins trois ans de prison, contre cinq ans jusqu'à présent. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : quelque 3 200 heures d'enregistrements secrets** réalisés à la Maison Blanche sous la présidence de Richard Nixon devraient être rendues publiques en avril, écrit, mercredi 27 mars, le *New York Times*. La diffusion des enregistrements, réalisés de février 1971 à juillet 1973, était bloquée par une procédure judiciaire intentée par Nixon après sa démission. Un règlement est en bonne voie, selon le journal. Plusieurs décisions de Nixon, dont celle de bombarder le Cambodge, pourraient être évoquées sur ces bandes. – *(AFP.)*

■ ***Le président Bill Clinton a décidé*** d'élever une femme au rang de général trois étoiles, a annoncé le Pentagone, mercredi 27 mars. C'est la première fois qu'une femme accède à un tel rang aux Etats-Unis. La nomination de Carol Mutter, cinquante ans, doit être approuvée par le Sénat. – *(AFP.)*

■ **HONDURAS : une puissante grenade à fragmentation** lancée depuis une voiture a explosé, mardi 26 mars au soir, dans l'enceinte de la résidence du président, le libéral Carlos Roberto Reina, à Tegucigalpa, sans faire de victimes. *« Il s'agit d'un attentat politique de certains secteurs qui se sentent affectés par la lutte du président Reina pour l'instauration d'un véritable Etat de droit dans le pays »*, a affirmé le secrétaire du président, Lucio Izaguirre.– *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : un avion de la compagnie Egyptair** a été détourné, mercredi 27 mars, sur la Libye avec 153 passagers et membres d'équipage à bord. Les trois pirates de l'air, un restaurateur visiblement perturbé, son fils et l'un de ses neveux, se sont rendus sans résistance aux autorités libyennes au bout de six heures. Tous les passagers ont été libérés sains et saufs. – *(Corresp.)*

■ **Le mufti d'Egypte**, cheikh Mohammed Sayyed Tantatoui, connu pour ses positions modérées, a été nommé, mercredi 27 mars, à la tête de l'université Al Azhar par le président Hosni Moubarak. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : un accord pour le rééchelonnement** de la dette algérienne avec les Etats-Unis, d'un montant d'un milliard de dollars, a été signé, mercredi 27 mars, à Alger, par l'ambassadeur américain Ronald Newmann et le gouverneur de la Banque d'Algérie, Abdelwhab Kéramane. – *(AFP.)*

■ **MALI : trois mille armes de guerre ont été brûlées**, mercredi 27 mars à Tombouctou, pour célébrer le retour de la paix après quatre années de rébellion touarègue. Cette cérémonie, baptisée « Flamme de la paix », a été présidée par les chefs de l'Etat malien et ghanéen. MM. Konaré et Rawlings ont invité les combattants des pays africains en guerre à allumer à leur tour des flammes de la paix. – *(AFP.)*

■ **DJIBOUTI : deux ministres ont été limogés**, mercredi 27 mars, par le président Hassan Gouled Aptidon. Ahmed Bulaleh Barreh et Moumin Bahdon Farah, respectivement ministres de la défense et de la justice, étaient hostiles à l'accord de paix de décembre 1994, conclu avec une partie de la rébellion afar. Ce limogeage renforce la position du premier ministre, Barkat Gourad Hamadou, et du chef de cabinet de la présidence, Ismael Omar Guelleh, dans la lutte pour la succession du président Gouled – âgé de quatre-vingts ans –, qui vient de rentrer à Djibouti après une hospitalisation de trois mois en France. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **INDE : le groupe d'indépendantistes du JKLF** (Front de libération du Jammu-et-Cachemire) qui s'était retranché, en armes, le 24 mars dans la mosquée d'Hazratbal, près de Srinagar, capitale du seul Etat de l'Union indienne à majorité de population musulmane, s'est rendu mardi 26 mars aux forces de New Delhi. L'insurrection qui a commencé au Cachemire en 1989 a fait 12 000 morts selon les autorités et 50 000 selon les rebelles. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan**, a estimé, mardi 27 mars, que le taux de croissance de l'économie américaine était *« bon »* et *« raisonnable »*. Intervenant au Sénat à l'occasion de sa confirmation à son poste pour un troisième mandat, M. Greenspan a ajouté que cette croissance s'accompagnait *« du taux d'inflation le plus faible de l'histoire récente »*. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : commentant le prêt de 10,08 milliards de dollars** (51 milliards de francs) récemment consenti par le Fonds monétaire international, le directeur général de l'organisation, Michel Camdessus, a déclaré mercredi 27 mars : *« Quelle que soit la décision prise par notre institution, elle est interprétée de façon politique »*, ajoutant que *« ne pas prêter eût été un acte politique »*. – *(AFP.)*

EXONÉRATIONS Le gouvernement a décidé, mercredi 27 mars, le classement de la Corse en zone franche. Ce nouveau statut devra être défini d'ici au mois de juin. ● AIDES ÉCONOMIQUES : le gouvernement a annoncé un plan important afin de relancer l'activité de l'île, à base de prêts aidés et de rééchelonnement des dettes fiscales et sociales des entreprises. Il s'apprête à appliquer un premier train de mesures en faveur de l'agriculture, des professionnels du tourisme, des petites et moyennes entreprises et de la culture. ● LES INSTITUTIONS politiques, en revanche, ne devraient pas être touchées. Contrairement à une revendication commune aux mouvements nationalistes, il n'est toujours pas question de *« reconnaissance du peuple corse »*. ● LA FISCALITÉ corse, qui est déjà fortement dérogatoire, pourrait être simplifiée *(lire aussi notre éditorial page 15)*.

M. Juppé propose de faire de la Corse une zone franche

Il s'agit de la mesure la plus spectaculaire annoncée mercredi à l'hôtel Matignon. Le gouvernement veut sortir l'île du marasme et favoriser un renouveau culturel et linguistique. Il espère ainsi convaincre le FLNC-canal historique de prolonger sa trêve

CEUX QU'AGACE la reconnaissance par les pouvoirs publics de la spécificité corse – y compris dans ses implications financières – trouveront matière à nourrir leur mauvaise humeur dans l'ensemble de décisions, essentiellement économiques, annoncées mercredi 27 mars par Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement et *ministre du budget, au terme* d'une réunion d'Alain Juppé avec les ministres intéressés par le dossier. Ceux qui pensent que le redémarrage économique de l'île passe par la correction des fameux *« handicaps de l'insularité »* se retrouveront davantage dans la démarche d'un gouvernement qui renforce, de façon spectaculaire, la singularité corse dans l'ensemble français.

La décision la plus importante *est la création – qui sera proposée à* Bruxelles – d'une zone franche recouvrant l'ensemble de l'île. Cette mesure, décidée mercredi en cours de discussion, est d'autant plus frappante que, de l'aveu même de M. Lamassoure, elle va au-delà de ce que demandaient les socio-professionnels de l'île. Les autres mesures économiques visent à assainir, puis à faire redémarrer l'économie de l'île. Enfin, le rapport *« d'étape »* de mercredi, selon la terminologie du gouvernement, comporte un volet culturel, avec notamment le renforcement de l'enseignement de la langue corse.

Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, devrait s'entretenir successivement, dans les jours qui viennent, avec les élus nationaux puis les élus locaux de l'île. Le gouvernement se remettra ensuite à l'ouvrage. Le début de l'été devrait voir l'achèvement de ce processus avec, au mois de juin, d'une part une table ronde réunissant l'ensemble des élus corses et le mi*nistre de l'intérieur, d'autre part* l'annonce d'une nouvelle série de mesures pour compléter le travail déjà accompli, dans les domaines des transports, du logement social, de l'environnement...



Le gouvernement s'en tient donc, ostensiblement, à la ligne définie à plusieurs reprises par Alain Juppé et ses ministres : dialogue et fermeté. Le chef du gouvernement a tenu à féliciter publiquement mercredi les policiers qui ont fait avorter, dans la nuit de vendredi à samedi, une tentative d'attentat perpétrée par des militants nationalistes de la Cuncolta naziunalista (vitrine légale du FLNC-canal historique) contre la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, présidée par Gilbert Casanova, l'un des dirigeants du Mouvement pour l'autodétermination (MPA, vitrine légale du FLNC-canal habituel). Mais il est évident qu'avec la divulgation de cet ensemble de mesures, Matignon s'attend à ce que le FLNC-canal historique prolonge la trêve de trois mois, annoncée dans la nuit du 11 au 12 janvier, et qui vient donc bientôt à échéance.

En revanche, le gouvernement semble déterminé à ne pas bouger d'un iota sur le terrain des institutions : ces questions n'ont pas été abordées mercredi et on indique, dans l'entourage du premier ministre, de la façon la plus formelle, *qu'elles ne figureront pas non plus* dans le nouveau train de mesures annoncé pour juin.

Le gouvernement paraît décidé à aller très loin sur le terrain économique. En revanche, sur le terrain politique, il semble fermement décidé à ne pas bouger, alors même que la *« reconnaissance du peuple corse »*, par exemple, est une revendication commune à l'ensemble des mouvements nationalistes. Il s'agirait alors de créer un rapport de forces – y compris par la répression sans faiblesse des actes de violence – tel que les nationalistes ne puissent qu'accepter de s'intégrer au processsus de paix, le gouvernement ayant donné suffisamment de gages de sa volonté de sortir l'île du marasme économique.

CONTACTS « À CIEL OUVERT »

Mais une autre hypothèse est avancée au sein même de la mouvance nationaliste corse. M. Lamassoure a soutenu mercredi que tous les contacts avec les nationalistes s'effectuent *« à ciel ouvert »*. Il est difficile de le croire. Ne serait-ce que parce que certains membres de groupes rivaux du FLNC-canal historique affirment avoir refusé des offres de Paris, visant à établir des contacts discrets. A tort ou à raison, le FLNC-canal historique fait figure d'interlocuteur privilégié de Paris. Au point que, il y a quelques jours, les dirigeants de l'Accolta naziunale corsa (ANC), petit groupe créé en 1989 par Pierre Poggioli, accusaient les « historiques » de collusion avec l'Etat et *« une partie du RPR »*, en affirmant notamment : *« L'objectif sera de créer une zone franche dont les intérêts seront partagés par le Canal historique et le RPR »*.

Quoi qu'il en soit, la menace de la violence continue de peser sur l'ensemble du processus en cours : on reconnaît volontiers à Matignon que les mesures annoncées sont une condition *« nécessaire »* pour sortir de l'impasse, mais que seul l'avenir montrera si elles sont *« suffisantes »*. On se contente d'ajouter laconiquement que si la violence et les assassinats reprennent, *« il y aura problème »*...

Jean-Louis Andreani

Une nouvelle impulsion à l'économie de l'île

LA CORSE tout entière va devenir une zone franche : c'est ce qu'a décidé le comité interministériel réuni à Paris, mercredi 27 mars. Le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure (UDF-PR), n'a pas détaillé la teneur de ce futur statut fiscal qui doit être élaboré d'ici au mois de juin *« en s'inspirant des dipositifs existants en matière d'aménagement du territoire »*. Il a cependant annoncé un plan d'ensemble destiné à donner une nouvelle impulsion à l'économie de l'île.

Modernisation de l'agriculture, relance des activités touristiques, assainissement de la situation financière des petites et moyennes entreprises... : ces premières mesures économiques doivent favoriser *« les conditions du dialogue social, notamment avec les syndicats »* et s'accompagner d'une meilleure prise en compte de la culture corse. Toutes ces initiatives résultent en partie des propositions formulées par des groupes de travail réunissant élus et socio-professionnels depuis la mi-février. En juin, une nouvelle réunion des ministres devra examiner les problèmes du réseau routier, du logement social et de l'environnement, ainsi que l'application à la Corse du plan PME-PMI. Enfin, le premier ministre souhaite une réflexion sur *« une utilisation plus efficace des aides et transferts publics »* et sur *« les moyens d'améliorer le fonctionnement du service public des transports à destination »* de l'île.

Le 13 février, le gouvernement avait déjà annoncé une série d'aides d'urgence en faveur de la Corse. *« A titre tout à fait exceptionnel »*, compte tenu de la conjoncture économique, l'Etat suspendait ainsi le recouvrement des dettes fiscales et sociales des entreprises pendant trois mois. Ce moratoire est maintenu jusqu'au 30 juin 1996 pour les entreprises hôtelières qui viennent de connaître deux mauvaises saisons touristiques. Cette branche doit aussi bénéficier de prêts aidés.

Les autres secteurs devraient voir désormais leur situation financière examinée au cas par cas par une commission départementale, qui devra proposer à chaque société en faisant la demande un plan de règlement n'excédant pas un an de différé et quatre ans d'étalement. L'Etat entend, en outre, faire accélérer le règlement des dettes des collectivités locales envers les entreprises. Il annonce aussi qu'il pourrait prêter 95 millions de francs à la caisse de développement de la Corse (CADEC) et pourrait participer à la recapitalisation de celle-ci à hauteur de 70 millions de francs, l'Assemblée territoriale étant chargée d'en apporter autant.

LA PRIME À LA VACHE ALLAITANTE

Dans le secteur agricole, l'Etat devrait consacrer 40 millions de francs à la modernisation des filières viande, herbages (associés à la lutte contre l'incendie), vignoble, agrumes et forêt. Les agriculteurs se verront eux-aussi proposer le réexamen de leurs dettes. Le gouvernement est fier de leur annoncer qu'il a obtenu de l'Union européenne la reprise des versements de la prime à la vache allaitante, suspendus le 15 février pour cause de fraudes. Cette enveloppe communautaire est évaluée à 65 millions de francs par an.

Au chapitre *« dialogue social »*, le gouvernement veut donner, par voie réglementaire, une plus grande place aux *« syndicats représentatifs à l'échelon local »*, au détriment, donc, des organisations nationales classiques. L'éducation nationale devrait s'ouvrir davantage à la langue corse dans la région.

Dans les collèges, les sections *« méditerranéennes »* (cours d'italien, d'espagnol ou de corse) devraient se généraliser. L'université de Corte sera encouragée à s'ouvrir sur les secteurs économiques de l'île. En outre, le préfet de région se voit chargé d'élaborer une charte culturelle, en collaboration avec la collectivité territoriale. Inventaire du patrimoine, gestion des archives, promotion et diffusion de spectacles en langue corse : l'accord devrait être signé à l'automne.

Martine Valo

Le gouvernement veut remettre à plat une fiscalité déjà dérogatoire

S'IL A ANNONCÉ, mercredi 27 mars, qu'il entendait faire bénéficier la Corse d'un statut de zone franche, le gouvernement n'a pas précisé quelle forme concrète pourrait prendre un dispositif qui ne devrait être connu que d'ici juin. On sait pourtant dès à présent dans quel esprit le gouvernement entend travailler.

D'abord, il semble probable que la zone franche corse ne ressemblera pas à celles qui sont prévues dans le plan en faveur des banlieues les plus déshéritées. Dans ces derniers cas, les mesures d'allégements fiscaux visent, par exemple, à garantir la survie des commerces de proximité. Confrontée à d'autres problèmes, la Corse bénéficiera donc d'un statut de zone franche différent. Quel sera ce statut ? Il faut d'abord avoir à l'esprit que l'île s'apparente dès à présent très largement à une véritable zone franche et bénéficie d'un régime fiscal fortement dérogatoire. Faut-il dresser la liste de toutes les exonérations et des abattements particuliers ? Elle est impressionnante et remonte au début de la République. Connu sous le nom d'« arrêté Miot », une disposition du 21 prairial de l'an IX, confirmée par la loi de finances pour 1968, prévoit que les Corses sont, comme les autres contribuables, assujettis aux droits de succession pour les biens immobiliers, mais, à la différence des continentaux, ils ne s'exposent pas à des sanctions s'ils n'effectuent pas dans les six mois prévus par la loi leur déclaration de succession. Ce qui limite, on s'en doute, la portée de ce prélèvement.

En matière de taxe sur la consommation, un décret impérial du 24 avril 1811, toujours en vigueur, exclut pour la Corse le recouvrement de droit de licence sur les débits de boissons. La taxe de 20 centimes par litre de boisson n'est pas appliquée, quand la production ou la consommation a lieu dans l'île. Les droits de consommation sur la tabac sont d'un tiers inférieurs à ceux perçus ailleurs. Les accises sur les produits pétroliers sont minorés de 6 centimes par litre. Avec deux taux intermédiaires qui n'existent pas sur le continent (8 % et 13 %), la Corse bénéficie d'un régime de TVA plus avantageux. De plus, l'hôtellerie est taxée à 2,10 % (contre 5,5 % sur le continent) et la restauration à 8 % (contre 20,6 %).

DEUX OBJECTIFS

Pour les impôts directs, les avantages sont aussi innombrables. Les entreprises créées à partir de 1992 peuvent bénéficier, après agrément, d'une exonération de l'impôt sur les sociétés pendant huit ans. La taxe professionnelle est allégée d'environ 60 %. La taxe sur le foncier non bâti a été quasiment supprimée pour les domaines agricoles. L'impôt sur le revenu bénéficie d'abattements particuliers.

Le gouvernement pourrait poursuivre deux objectifs. Une première idée pourrait être de donner la priorité aux allégements de nature à soutenir la vie économique de l'île et à stimuler les entreprises. Ce qui passera sans doute par de nouvelles mesures fiscales, plus adaptées, tendant à de très forts allégements ou à une quasi-suppression des impôts qui pèsent sur les entreprises, mais aussi par un dispositif spécifique d'exonérations de cotisations sociales. Le souhait du gouvernement est aussi d'agir davantage en faveur des entreprises déjà existantes qu'en faveur de celles qui vont se créer.

La seconde idée pourrait consister à ne pas empiler des mesures fiscales supplémentaires mais à profiter de la circonstance pour procéder à une grande remise à plat du système fiscal corse, pour lui trouver une cohérence et le simplifier.

Laurent Mauduit

Moins de contraintes pour les entreprises

François Léotard, président du PR et candidat à la présidence de l'UDF, avait proposé, le 13 janvier, à Ajaccio de faire de la Corse une zone franche. Cette formule consiste à alléger les contraintes fiscales, douanières et sociales qui pèsent sur les entreprises. Elle rejoint les *« zones d'entreprises »* créées en 1987 par Edouard Balladur à La Ciotat, à La Seyne et à Dunkerque, où les entreprises créant dix emplois étaient exonérées de l'impôt sur les sociétés pendant cinq ans. En 1993, le gouvernement avait créé des *« zones d'investissement privilégié »* dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, qui se sont révélées trop complexes. La Datar a dressé la carte des aides aux entreprises où figurent des *« zones de revitalisation rurale »* et des *« zones de redynamisation urbaine »*. Les régions les plus favorisées par ces aides, qui peuvent atteindre 30 % du montant de l'investissement, sont la Corse et le pôle de Longwy.

Il n'existe pas en France de véritable zone franche comparable à celles qui existent en Irlande, à Madère ou dans les îles Anglo-Normandes et qu'on appellent *« zones off-shore »* ou *« paradis fiscaux »*, mais qui se traduisent non par des créations d'emplois, mais plutôt par l'installation de sociétés « boîtes aux lettres » destinées à tourner les contrôles *administratifs* et fiscaux grâce à un anonymat total.

Du scepticisme à la satisfaction

● **Toni Casalonga, président du conseil économique, social et culturel de la Corse :** *« Cette mesure avait déjà été proposée en 1984 par Pascal Arrighi, élu régional du Front national. On peut se demander si les autres expériences de zone franche n'ont pas plus favorisé les revenus financiers que le développement global. Je ne suis pas sûr qu'une zone franche provoque un développement partagé par tous, je ne suis pas sûr qu'elle produise du sens et de la justice sociale... Sans doute, ça produira de la richesse pour quelques-uns. »*

● **Gilbert Casanova, président de la chambre de commerce et d'industrie de la Corse-du-Sud :** *« Nous sommes satisfaits d'avoir obtenu le principe d'une zone défiscalisée sur l'ensemble de la Corse, et non sur une partie du territoire insulaire. Le plus difficile reste à faire : définir le contenu au contenant qu'est la zone franche. »*

● **Jean Peraldi, président du groupement socioprofessionnel Rialziu economicu :** *« Ça ne répond pas tout à fait à ce que nous attendions. Il faut que l'Etat mette clairement sa main à la poche, qu'il désendette les entreprises en finançant directement les banques à qui nous devons de l'argent. »*

Le score d'un amendement contre la monnaie unique écorne l'engagement européen du PS

42 % des militants ont suivi la Gauche socialiste contre les critères de convergence

Selon des résultats portant sur 75 fédérations (hors Paris, Bouches-du-Rhône et Finistère), le texte du Parti socialiste intitulé « Mondialisation, Europe, France », aurait obtenu 92 % de votes pour, 2 % contre et 6 % de refus de vote. L'amendement anti-monnaie unique de la Gauche socialiste a recueilli un score élevé : 42 %. Mais la participation des militants au vote n'a été que de 46 %.

UNE VICTOIRE ÉCORNÉE pour l'un, une défaite triomphante pour les autres : la préparation de la convention nationale du Parti socialiste sur « Mondialisation, Europe, France », qui se réunit samedi 30 et dimanche 31 mars à *L'Haÿ-les Roses (Val-de-Marne)*, apporte son lot de surprises. Selon des résultats qui ne sont pas encore définitifs, le texte rédigé par Pierre Moscovici, secrétaire national aux études, et parrainé par Lionel Jospin, adopté à l'unanimité par le conseil national du 2 mars, a obtenu une quasi-unanimité avec 92 % de suffrages favorables. Mais l'amendement dit *« de substitution »*, car il visait à se substituer à une partie du texte concernant plus particulièrement la monnaie unique, déposé par le quatuor de la Gauche socialiste – Jean-Luc Mélenchon, Marie-Noëlle Lienemann, Julien Dray et Harlem Désir, par ailleurs secrétaire national –, a fait un tabac, en recueillant, au-delà des pronostics, 42 % (le résultat définitif pourrait être de 40 %). Des scores victorieux pour M. Jospin comme pour M. Mélenchon qui peuvent cependant être relativisés, pour l'un comme pour l'autre, par le niveau modeste de la participation (46 %).

Plusieurs raisons expliquent ce résultat qui, s'il ne gomme nullement le succès de M. Jospin, pour ce premier débat thématique de la rénovation, jette une ombre. Lors du conseil national du 2 mars, le premier secrétaire, soucieux d'arriver à une synthèse, avait accepté d'intégrer dans un texte qui réaffirme l'engagement européen de son parti, autour d'un double projet politique et social de « fédération d'Etats-nations » et de contrat social, différents amendements renforçant sa portée sociale. Il n'en avait pas fait autant pour la contribution de la Gauche socialiste, jugeant inacceptable la formule suivante : *« La remise en cause des critères de convergence est le préalable d'un redéploiement de la construction européenne fondée sur l'adhésion des peuples. »* Habilement, celle-ci avait laissé le choix du statut de son texte : amendement de *« substitution »* ou texte alternatif. La première option a été retenue.

RÉSULTAT PARADOXAL

On a ainsi assisté à une situation paradoxale : le document rédigé par M. Moscovici a été adopté à l'unanimité par le conseil national (y compris la Gauche socialiste) et, dans les sections et les fédérations, les militants socialistes qui souhaitaient voter l'amendement devaient au préalable approuver le texte d'orientation.

Cette curieuse procédure aboutit ainsi à un résultat paradoxal : si l'on tient compte de l'abstention, un militant socialiste sur deux s'est déplacé pour voter un texte d'orientation d'une tonalité plutôt « maastrichtienne » – même si le traité est jugé dépassé – et un militant sur quatre a ratifié un amendement qui fait entendre la petite musique anti-maastrichtienne. L'absence d'enjeux de pouvoir dans un parti où les courants restent en état même s'ils semblent un peu émiettés – on compte aujourd'hui environ onze sensibilités – et le vote du conseil national, qui semblait clôre le débat, expliquent sans doute la modestie de la participation. Grâce aux renforts de fédérations fabiusiennes et emmanuellistes, trés partagées dans le premier cas, la Gauche socialiste bénéficie d'un score largement supérieur à son audience. Mais elle a surtout polarisé les réactions anti-Maastricht, les départements où elle a dépassé la barre des 50 % étant pour la plupart des départements qui, en 1992, avaient voté non au référendum : Pas-de-Calais (72 %), Ariège, Ardéche, Aude, Calvados, Cher, Gironde, Landes.

Dans l'immédiat, M. Jospin qui a reçu la Gauche socialiste mercredi, ne veut pas intégrer leur amendement même s'il en tiendra compte dans son discours. Mais plusieurs leçons devront être tirées, avant les deux autres conventions sur la démocratie et la redistribution, et surtout avant le congrés national de février 1997. La première est que ses amis doivent être capables de mener une bataille politique au sein du parti pour faire triompher leurs thèses. Ils ne l'ont pas fait cette fois-ci, laissant le champ totalement libre à une Gauche socialiste fortement mobilisée. La seconde est que la recherche de la synthèse ne doit pas empêcher la clarté. Pour M. Moscovici, comme pour François Hollande, porte-parole du PS, il est clair que si l'amendement Mélenchon avait été un texte alternatif, en opposition à la direction, il n'aurait pas eu un score aussi élevé. Enfin, alors que M. Jospin, dont la légitimité n'est pas contestée, se refuse à créer un courant autour de lui, ses amis risquent de reprendre l'idée de constituer un vrai pôle rénovateur.

M. N.

Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS) de l'Essonne

« Il faut un saut qualitatif »

« On croyait le PS enfin rassemblé sur l'Europe, autour notamment d'une fédération d'Etats-nations, et votre amendement a fait un score élevé. Qu'est-ce qui vous conduit à jouer les empêcheurs de consensus ?

– Plus important que le consensus entre dirigeants du PS, il y a l'importance d'ouvrir une issue politique à l'impasse dans laquelle est enfermée la stratégie socialiste. L'Europe devrait être un moyen de faire avancer la citoyenneté et les conquêtes sociales, et c'est l'inverse qui se passe. S'il en est ainsi, c'est au cadre qu'on le doit. La vérité que chacun ressent, c'est qu'on ne changera pas de méthode de gouvernement tant qu'on ne changera pas de méthode de construction européenne. Le calendrier en apporte la démonstration. C'est la droite qui va signer l'accord de passage à la monnaie unique. C'est la droite qui va porter les conclusions de la conférence intergouvernementale. La gauche, de retour au pouvoir, aura donc le choix entre changer de méthode ou être la gérante loyale des accords signés entre libéraux.


JEAN-LUC MÉLENCHON

– Le document du conseil national parle de la nécessité de prendre en compte, lors de la décision sur la monnaie unique, *« l'exigence de preuves sociales »*. Pourquoi faire de la remise en cause des critères de convergence un préalable au redéploiement de l'Europe ?

– Au point où nous sommes rendus dans l'application du traité de *Maastricht*, l'idée d'un volet social est un voeu pieux, surtout quand on ne dit pas par quels moyens on réussira à le faire passer dans la réalité. Un chauffe-plat dans un congélateur, quelle absurdité ! Il faut inscrire notre politique dans le calendrier. Si nous revenons au pouvoir en 1998, alors que tout aura été décidé, quel sera le poids de notre lettre au Père Noël ? C'est une autre méthode qu'il faut proposer : se battre pour un nouveau traité dès notre retour au pouvoir. Le PS doit revenir à ses objectifs initiaux : commencer par la citoyenneté et les garanties sociales, c'est-à-dire se battre pour une Europe fédérale parce que c'est le seul moyen de rendre aux citoyens le contrôle du processus. La formule de *« fédération d'Etats-nations »* est une concession à l'air du temps, un concept bidon. Moi, je suis républicain jusqu'au bout, donc partisan d'une République européenne. Se limiter à une conception intergouvernementale de la construction européenne, c'est pratiquer une politique des petits pas qui n'est plus de saison. Il faut un saut qualitatif.

– Quand Jacques Delors fustige d'une manière gaullienne ceux qui parlent de l'Europe sociale comme des *« cabris »*, que répondez-vous ?

– Il met le doigt là où ça fait mal. Il est en effet impossible de vouloir une Europe sociale sans s'en donner les moyens. En démocratie, cela veut dire le droit du peuple de faire la loi. A-t-on jamais vu le droit social progresser autrement que par le rapport de forces et, en dernière instance, par le vote de lois ? Ceux qui pleurnichent pour le social sont des mystificateurs tant qu'ils ne disent pas comment on fait avancer ce droit. Les questions de la démocratie en Europe et du droit social sont indissolublement liées et les « cabris » sont dans tous les camps. Peut-être que Jacques Delors n'est pas le dernier.

– Avec votre score, vous allez rassembler les anti-Maastricht du PS et sans doute au-delà, comment allez-vous en jouer lors de la convention ?

– La convention s'inscrit dans un processus qui comprend encore deux étapes *[NDLR : sur la démocratie et la redistribution]* avant le congrès du parti, qui, lui, aura le dernier mot. Si l'orientation politique que nous proposons n'est pas majoritaire, les occasions qu'elle le devienne sont encore nombreuses. Dans l'immédiat, je constate qu'il y a plus de votes pour notre amendement qu'il y en a contre. Je suis sûr que Lionel Jospin en tiendra compte. »

Propos recueillis par Michel Noblecourt

Les membres du Conseil constitutionnel reçus à l'Elysée

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1958, le président de la République a reçu à déjeuner, mercredi 27 mars, les membres du Conseil constitutionnel, présidé par Roland Dumas. Sensibles à la qualité de l'accueil qui leur a été réservé par Jacques Chirac, alors que, jusqu'à présent, ils n'avaient été reçus à l'Elysée que lors de la cérémonie des voeux et les prestations de serments des nouveaux conseillers, les neuf membres ont évoqué les dossiers européens, ceux de l'outre-mer, la possibilité juridique d'un référendum sur la réforme du service national – le chef de l'Etat refusant d'ouvrir une polémique institutionnelle sur ce sujet –, la nécessité de réformer la loi sur le financement des campagnes électorales, même si M. Chirac a assuré qu'il s'agissait d'une législation qui avait eu des effets bénéfiques.

DÉPÊCHES

■ **EUROPE.** Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens (MDC), a estimé, mercredi 27 mars à la Mutualité, que les socialistes ont *« réagi très mollement aux déclarations de Jacques Chirac, qui plaide à la fois pour le respect des critères de convergence et pour l'Europe sociale »*. *« Il ne suffit pas de parler de discours confus, il faut encore éclaircir le sien »*, a indiqué le député de Belfort.

■ **SOCIAL.** L'Intersyndicat national des internes des hôpitaux et l'Intersyndicat des chefs de clinique assistants ont déposé, mardi 26 mars, un préavis de grève pour le 10 avril afin de rappeler leur refus du « conventionnement différé » pour les jeunes médecins s'installant dans des zones excédentaires en matière d'offre de soins. Envisagé par le gouvernement, ce conventionnement sélectif a été abandonné.

■ **PARTIELLE.** Après l'appel du Front national à *« faire battre »* la candidate de la majorité au second tour de la législative partielle de la troisième circonscription de l'Orne, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, est allé soutenir, mercredi 27 mars, Sylvia Bassot (UDF-PR). Il espère que *« les mots d'ordre donnés par les uns et par les autres n'auront que peu d'impact sur le choix des électeurs »*.

■ **MUNICIPALES.** François Froment-Meurice (UDF-FD), conseiller d'Etat, conseiller municipal de Saint-Brice-sous-Forêt (Val-d'Oise), a été déclaré inéligible pour un an par le tribunal administratif de Versailles, en raison d'un déficit de plusieurs dizaines de milliers de francs dans son compte de campagne. Ancien secrétaire général adjoint du CDS, M. Froment-Meurice a, par ailleurs, été mis en examen et placé sous contrôle judiciaire en juin 1995, après avoir reconnu l'utilisation d'une « caisse noire » en Suisse pour financer le CDS.

Alain Juppé pourrait renoncer à réformer le mode de scrutin régional

Les formations de droite ne parviennent pas à obtenir un consensus sur une modification du système électoral, qui, actuellement, ne permet pas de dégager de majorité stable

EXISTE-T-IL un mode de scrutin idéal pour les élections régionales ? Comme pour toutes les consultations, la réponse est évidemment négative, car chaque parti et chaque spécialiste en propose une qui relève, surtout, de la théologie politique. Depuis plusieurs années, cependant, le souci des gouvernements est d'établir, dans les régions, un système électoral qui aboutisse à la meilleure représentation possible des forces politiques tout en permettant de dégager des majorités absolues. Parce qu'il préfère obtenir un consensus à droite, Alain Juppé multiplie les consultations dans la majorité. Une réunion a regroupé, jeudi matin 28 mars, à l'hôtel Matignon, tous les dirigeants de la majorité.

Autour du chef du gouvernement, également président du mouvement néogaulliste, étaient présents ou représentés les secrétaires généraux du RPR et de l'UDF, Jean-François Mancel et Jean-Pierre Raffarin, les présidents des groupes majoritaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, les présidents des groupes d'études parlementaires spécialisés et les dirigeants des composantes de l'UDF. Une précédente réunion de travail à Matignon, *le 24 janvier*, avait *mis* en évidence l'hétérogénéité des positions qui ne suivent pas les frontières des partis. Si tout le monde s'accorde à reconnaître que le système actuel (proportionnelle départementale, avec seuil de 5 % des exprimés pour être représenté) est insatisfaisant – les présidents de vingt des vingt-deux régions ont été élus à la majorité relative – les opinions divergent sur la manière de de l'améliorer.

RISQUE D'INCONSTITUTIONNALITÉ

M. Juppé a d'abord penché pour une proposition de Valéry Giscard d'Estaing. Celle-ci, décalquant le mode de scrutin municipal, retient un scrutin proportionnel dans le *cadre régional et accorde une prime* (30 % des sièges à pourvoir) à la liste arrivée en tête. Constatant que cette proposition n'a pas énormément de soutiens, le premier ministre l'aurait écartée.

Il a entre les mains une autre suggestion formulée par Philippe Langenieux-Villard. Ce député RPR de l'Isère propose de conserver le cadre d'une proportionnelle départementale à un tour. *Toutefois,* il prévoit que les listes départementales pourraient s'associer au niveau régional : le regroupement régional obtenant le plus de voix bénéficierait d'une prime de 30 % des élus. Ce système, qui rappelle un peu l'apparentement de la fin de la IVe République, soulève, selon certains spécialistes, des problèmes de constitutionnalité. D'autres, en revanche, affirment qu'il est parfaitement applicable même s'il est compliqué.

Le premier ministre ne voulant pas de division publique de la majorité sur cette question et tenant à ce qu'une réforme – s'il doit y en avoir une – soit réalisée un an avant le *scrutin de mars 1998, le statu quo* pourrait être la solution de compromis avec, peut-être, un relèvement seuil de 5 % permettant de siéger dans un conseil régional.

Olivier Biffaud

Les députés adoptent sans le durcir le projet de loi sur les mineurs délinquants

Les socialistes divisés entre défense des principes et expérience de terrain

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 27 mars, le projet de loi sur la déliquance des mineurs, qui prévoit notamment le principe de comparutions à délai rapproché. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PCF contre, ainsi que le PS, malgré une différence d'approche de deux des *orateurs* de ce groupe.

CONTESTÉ par neuf organisations – dont la Ligue des droits de l'homme, l'Association française des magistrats de la jeunesse et de *la famille*, le *Syndicat de la magis*trature, le Syndicat des avocats de France et le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée –, le projet de loi sur la délinquance des mineurs, qui réforme sur plusieurs points importants une législation cinquantenaire (*Le Monde* du 28 mars), est passé à l'Assemblée nationale sans difficulté.

Mercredi 27 mars, le Palais-Bourbon s'est rapidement transformé en havre de paix pour Jacques Toubon. Préalablement attaqué à gauche comme à droite, le garde des sceaux s'est habilement faufilé dans un « juste milieu », en présentant son texte *comme le « garant d'un équilibre entre la seule répression, qui renforce l'exclusion sociale, et l'absence de réponses, source de dégradations encore plus importantes »*.

Posture d'autant plus confortable que les différentes oppositions, tout en s'annulant, se sont révélées bien faibles. A droite, la position « sécuritaire » représentée par Raoul Béteille (RPR, Seine-*Saint-Denis) s'est vite évanouie*.

PAS DE COMPARUTION IMMÉDIATE

L'ancien procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat, qui s'est présenté comme un *« humaniste républicain »* soucieux de *« perfectionner l'excellent texte du garde des seaux »*, souhaitait pousser la logique de l'accélération des procédures jusqu'à introduire dans certains cas la procédure de comparution immédiate des mineurs. Contestant des dispositions *« totalement contraires à l'esprit, à la logique et à la cohérence de l'ordonnance de 1945 »*, et *« totalement antagonistes avec le caractère éducatif de notre droit des mineurs »*, M. Toubon lui a opposé une fin de non-recevoir. En dehors du soutien apporté en séance par Pierre Mazeaud, président (RPR) de la commission des lois – qui avait adopté ces amendements –, M. Béteille n'a reçu le renfort que de Christian Vanneste (RPR, Nord). Ses amendements ont donc été rejetés à une écrasante majorité.

A gauche, le groupe socialiste s'est présenté devant le texte du garde des sceaux en ordre particulièrement dispersé. Lors des travaux de la commission des lois, Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) avait déjà eu l'occasion de souligner qu'elle *« se félicitait de la volonté du gouvernement de raccourcir les délais de jugement »*. En séance, Mme Neiertz a soutenu la même analyse : se référant à une procédure similaire mise en place dans sa circonscription, elle a affirmé que celle-ci fonctionnait *« à la satisfaction générale »*. Quelques instants plus tard, Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) est intervenue en de tout autres termes : affirmant qu'*« une analyse sérieuse du texte révèle qu'il ne s'agit que d'une gesticulation sécuritaire »* du gouvernement *« pour rassurer la droite de* [son] *électorat »*, et estimant notamment que *« les principes de l'ordonnance de 1945 sont menacés par l'instauration de procédures accélérées »*, Mme Bredin a qualifié d'*« inefficace »* et *« dangereux »* le texte de M. Toubon.

Tandis que Mme Neiertz avait affirmé que le vote de son groupe dépendrait de la réponse apporté à un amendement socialiste visant à supprimer la *procédure d'arbitrage* du président de la cour spéciale des mineurs en cas de désaccord entre le parquet et le juge des enfants, Mme Bredin a indiqué d'emblée que le groupe socialiste voterait *« contre ce texte de circonstance »*. *« J'ai une expérience de terrain et je ne veux pas parler de ce problème en démagogue »*, rappelait Mme Neiertz dans les couloirs, tout en soulignant qu'elle avait été *« mandatée »* par son groupe sur ce texte. L'amendement test du groupe socialiste n'ayant pas été voté, celui-ci a pu, lors du vote sur l'ensemble du projet, reformer son unité.

DEUX AMENDEMENTS

Avec l'avis favorable du gouvernement, les députés ont adopté un amendement portant de quatre à six mois le délai imparti au juge des enfants pour se prononcer après une première comparution. *Ils* ont également voté un amendement socialiste visant à *« responsabiliser les parents »* en les convoquant simultanément devant le juge *« quelles que soient les procédures de comparution »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

La Fondation du patrimoine approuvée par le Sénat

LE SÉNAT A ADOPTÉ, mercredi 27 mars, en première lecture, le projet de loi sur la création d'une Fondation du patrimoine, institution privée nationale associant l'Etat et le mécénat pour sauvegarder le patrimoine culturel et naturel (*Le Monde* du 28 mars). Les sénateurs de la majorité ont voté pour ; les groupes socialiste et communiste, qui redoutent un *« désengagement de l'Etat »*, se sont abstenus. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a indiqué qu'*« il n'était pas question avec cette Fondation de concurrencer l'effort de l'Etat, des collectivités locales et des associations, mais de les relayer »*. Les sénateurs ont notamment modifié le mode de désignation du président du conseil d'administration de la Fondation, nommé par décret dans le texte du gouvernement, élu par les administrateurs selon l'amendement voté.



PARLEMENT

■ **DDOEF.** La commission mixte paritaire chargée d'examiner le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF) a apporté plusieurs modifications au texte voté, vendredi 22 mars, par le Sénat. Outre le compromis trouvé sur la validation des prêts immobiliers (*lire page II*), la CMP a annulé les amendements adoptés au Sénat prévoyant la fixation annuelle des taux de l'épargne administrée et affectant tout ou partie des ressources du Livret jeune à des emplois d'intérêt général.

■ **DROITS DE L'ENFANT.** La France commémorera chaque année le 20 novembre – jour anniversaire de l'adoption de la convention internationale des droits de l'enfant par l'ONU en 1989 – une « Journée nationale des droits de l'enfant ». Après le Sénat, mardi 26 mars, l'Assemblée nationale a adopté, mercredi, à l'unanimité, une proposition de loi en ce sens présentée à l'initiative du groupe communiste.

■ **ANCIENS COMBATTANTS.** Le gouvernement a invoqué, mercredi 27 mars à l'Assemblée nationale, l'article 40 de la Constitution pour juger irrecevable, du fait de son coût, une proposition de loi du groupe communiste qui prévoyait une revalorisation des pensions des anciens combattants. PS et PC ont condamné le *« blocage »* du gouvernement, qui a empêché la discussion d'une proposition de loi dont l'examen avait été prévu dans le cadre de la séance mensuelle dont l'ordre du jour est désormais laissé à l'initiative parlementaire.

■ **EMMANUELLI.** Le président de l'Assemblée nationale a reçu, mercredi 27 mars, une délégation du groupe socialiste, conduite par son président Laurent Fabius, venue l'entretenir de la situation créée par la condamnation d'Henri Emmanuelli (PS, Landes). Tout en s'interdisant de commenter une décision de justice, Philippe Séguin a indiqué que, à titre personnel, il n'est pas insensible à la situation de son prédécesseur à la présidence de l'Assemblée.

■ **SERVICE NATIONAL.** La mission d'information sur l'avenir du service national, créée par l'Assemblée nationale et présidée par Philippe Séguin, a désigné, mercredi 27 mars, son bureau. C'est Olivier Darrason (UDF-PR, Bouches-du-Rhône) qui en sera le rapporteur principal. Les auditions de la mission, ouvertes à la presse, devaient commencer, jeudi 28 mars, avec celle de Charles Millon, ministre de la défense, puis de Paul Quilès (PS) et Pierre Messmer (RPR).

■ **AIDES A L'EMPLOI.** Michel Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a été élu, mercredi 27 mars, président de la commission d'enquête sur les aides à l'emploi, créée à l'initiative du groupe RPR. Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), proche d'Alain Madelin, en a été élu rapporteur.

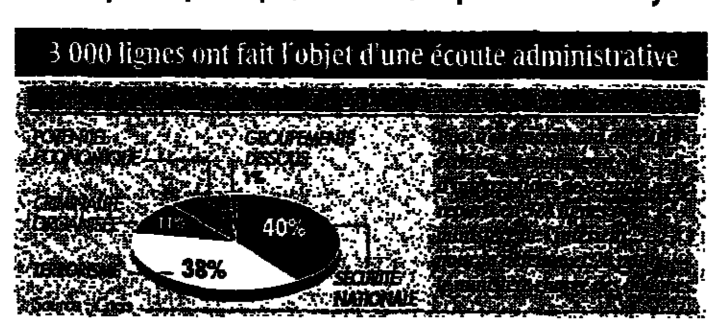
SECRET La Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS) a rendu public, jeudi 28 mars, son rapport annuel, qu'elle avait remis l'avant-veille au premier ministre. ● ÉVALUANT LE NOMBRE des écoutes sauvages à *« plus de 100 000 par an »*, la commission *« estime urgente la mise en œuvre de nouvelles mesures concernant la répression [de ces] écoutes qui représentent un danger croissant pour la vie privée des citoyens, l'activité de nombreuses professions et le fonctionnement même de l'Etat de droit. »* ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Paul Bouchet, le président de la commission, révèle qu'il a demandé la levée du secret défense concernant une écoute administrative établissant que Paul Barril était à l'origine des fuites dans l'affaire de la cellule de l'Elysée. Il affirme qu'aucune demande d'écoute n'a concerné Alain Krivine depuis 1991.

La commission de contrôle s'inquiète du développement des écoutes sauvages

Estimant leur nombre à plus de 100 000 par an, la CNCIS réclame la mise en œuvre de nouvelles mesures de répression de ces pratiques qui, dit-elle, représentent aujourd'hui un « danger » pour la vie privée des citoyens

« LES INTERROGATIONS sur la légalité et la légitimité des interceptions dites de sécurité sont, à juste titre, devenues plus pressantes » au cours d'une année 1995 marquée par diverses affaires d'écoutes téléphoniques, note la Commission nationale de contrôle des interruptions de sécurité (CNCIS) dans son quatrième rapport annuel. Présidée par le conseiller d'Etat Paul Bouchet et aujourd'hui composée du sénateur (UDF-UC) Jean-Paul Amoudry et du député (PS) Bernard Derosier, la CNCIS s'est notamment appuyée sur l'affaire Schuller-Maréchal pour améliorer le contrôle qu'elle exerce, depuis la loi du 11 juillet 1991, sur les écoutes administratives opérées au Groupement interministériel de contrôle (GIC). Désormais, toutes les demandes de branchement de lignes adressées au GIC par les services sont ainsi communiquées quotidiennement à la commission.

3 000 lignes ont fait l'objet d'une écoute administrative



Pour la première fois depuis 1991, le contingent maximal des écoutes administratives susceptibles d'être pratiquées simultanément au GIC – un quota maximal de 1 180 branchements est fixé par le premier ministre – a été atteint en 1995 et même, durant quelques jours, dépassé. Du 15 au 20 novembre, il s'est élevé à un total de 1 192 branchements. *« Ce dépassement a été dû essentiellement à l'accroissement des demandes de la DST et, dans une moindre mesure, des renseignements généraux, au motif justifié de prévention du terrorisme à la suite des attentats »*. Compte tenu des demandes nouvelles (2 744 cas) et des renouvellements (1 788) de branchements, *« le nombre des lignes interceptées en 1995 est de l'ordre de 3 000 pour plus de 30 millions de lignes en service »*.

Au cas par cas, la commission a apprécié si les motifs de demandes déposées par les services dépendant des ministres de l'intérieur, de la défense, et des douanes, ont bien été conformes aux cinq motifs limitativement énoncés par la loi. La prévention du terrorisme a concerné le plus grand nombre de demandes (1 815), devançant la prévention de la criminalité et de la délinquance organisées (1 321), la préservation de la sécurité nationale (1 059), la sauvergarde des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France (297), enfin la prévention de la reconstitution de groupements dissous (40). Examinant ces demandes d'interceptions avant leur branchement effectif, la CNCIS a émis un avis défavorable dans 43 cas ; le premier ministre a suivi la commission dans 40 cas. *« Les trois cas pour lesquels le premier ministre a maintenu un point de vue différent et accordé son autorisation relevaient du motif de la sécurité nationale et pouvaient être considérés comme des cas-limites par la commission »*, note le rapport.

Hors du champ des interceptions de sécurité, la CNCIS relève que, contrairement aux écoutes administratives, les écoutes judiciaires ont *« connu un accroissement continu depuis le vote de la loi »*, passant de 5 664 écoutes ordonnées sur commission rogatoire d'un juge d'instruction en 1991 à 11 299 écoutes judiciaires l'an passé. Surtout, la commission *« estime urgente la mise en œuvre de nouvelles mesures concernant la répression des écoutes sauvages, qui représentent un danger croissant pour la vie privée des citoyens, l'activité de nombreuses professions et le fonctionnement même de l'Etat de droit »*. Evaluant leur nombre à *« plus de 100 000 par an »*, la commission se préoccupe du contraste existant entre *« la sévérité des contrôles qui s'exercent sur les agents publics »* et *« l'impunité dont bénéficient les officines spécialisées »*. Cette situation *« pourrait créer une tentation de sous-traitance entre les uns et les autres »*.

Alors que les appareils d'écoute étaient restés en vente libre ces dernières années, la CNCIS se réjouit qu'aient enfin été adoptées, par un arrêté du 23 février 1995, les dispositions réglementaires permettant de contrôler les diverses opérations relatives à ce type d'appareils. *« Mais ce contrôle est pour l'instant d'une extrême insuffisance »*, souligne la CNCIS, en demandant *« que soit immédiatement rendue publique la liste des personnes »* autorisées à fabriquer, détenir ou commercialiser ces matériels.

E. In.

Paul Bouchet, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité

« Je demande la levée du secret-défense sur une écoute de M. Barril ... »

« Après la révélation par la presse d'une série d'écoutes visant *Alain Krivine et Paul Barril*, la commission a ouvert une enquête. Quelles sont vos conclusions ?

– Il faut distinguer les écoutes dites Barril des écoutes dites Krivine. S'agissant de M. Barril, et sans authentifier en rien des traitements qui peuvent avoir fait l'objet de montages et de manipulations, je vous répondrai par deux questions. Les lecteurs de journaux, après avoir appris que cet ex-capitaine de gendarmerie a été mis en cause dans le coup d'Etat manqué en février au Qatar, pensent-ils que ce genre d'activités peut entrer dans le cadre des motifs légaux autorisant les écoutes administratives ? Les citoyens pensent-ils que les activités déployées en France et à l'étranger par la société de sécurité privée Secrets, dirigée par M. Barril, entrent dans le champ de cette loi ? La commission apprécie ce genre d'éléments comme les autres citoyens. De telles écoutes relèvent assurément du secret-défense. J'ajoute que, au-delà de la période récente, la responsabilité de M. Barril mérite d'être examinée au sujet des *« fuites »* vers la presse dans l'affaire dite des écoutes de l'Elysée. A l'occasion de la parution prochaine de l'un de ses livres, M. Barril a affirmé avoir en main des comptes rendus d'écoutes qu'il assure avoir obtenues auprès de François de Grossouvre, et qui devraient être protégées par le secret-défense, sous le couvert desquelles elles auraient été opérées. Cette tentative d'acheter son impunité, en se livrant à un chantage à la révélation de comptes rendus d'écoutes qui auraient été ordonnées au sommet de l'Etat est-elle normale en démocratie ?

– *Quid* des écoutes visant Alain Krivine ?

– La situation est tout à fait différente : la commission n'a jamais été saisie d'une demande d'écoute concernant M. Krivine, ou le mouvement qui s'appelle présentement Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Dès lors, on n'est plus dans le domaine du secret-défense. M. Krivine et son mouvement doivent bénéficier de la protection constitutionnelle qui est assurée à tout parti politique, de droite comme de gauche, d'extrême droite comme d'extrême gauche, au nom des libertés publiques. Il ne pourrait y avoir, sous quelque forme que ce soit, aucune interception téléphonique visant un dirigeant ou un parti politique, sauf s'ils sortaient eux-mêmes du cadre légal qui les protège.

– La loi du 11 juillet 1991 a créé la commission que vous présidez, la CNCIS, pour vérifier la légalité des écoutes opérées par le groupement interministériel de contrôle (GIC). Datées du 23 octobre 1991 et du 25 mars 1992, les deux documents relatifs à des conversations *entre M. Krivine et un journaliste* émanent-ils du GIC ? Le contrôle de la commission a-t-il été pris en défaut ?

> « Il faut être d'une extrême prudence, dans ce milieu où évoluent les manipulateurs »

– La présentation des documents produits n'établit pas du tout qu'ils proviendraient du GIC. Avant la loi de juillet 1991, les écoutes administratives étaient pratiquées dans des conditions très différentes : le système du GIC visait avant tout à assurer l'anonymat, et non à conserver les traces des interceptions. Depuis octobre 1991, date où le contrôle de la commission est devenu juridiquement effectif, le fonctionnement du GIC a été profondément réorganisé afin de nous permettre un contrôle opérationnel qui évite aujourd'hui les errements du passé. La période d'adaptation, qui a pris plusieurs mois jusqu'à l'été 1992, a-t-elle été mise à profit pour les deux écoutes en question ?

» Nous avons vérifié que, aux dates concernées, aucune écoute n'a été branchée au nom de M. Krivine. Mais aucun numéro de téléphone n'apparaît sur les documents ; nous ignorons si d'autres lignes, utilisées par M. Krivine, auraient permis de l'écouter de manière indirecte. Au stade actuel des vérifications, j'émets donc les doutes les plus sérieux sur la réalisation de ces écoutes au GIC et aux dates indiquées.

– De l'avis de M. Krivine, et même s'il n'en authentifie pas l'exacte teneur, ces comptes rendus correspondent pourtant à de réels entretiens. Qui, à part des agents de l'Etat, peut avoir intérêt à écouter ces conversations pendant plusieurs mois ?

– A lire leur contenu, on peut estimer hautement vraisemblable que ces conversations de nature politico-journalistique ont bien été écoutées. Mais je doute fort que, à partir du moment où les responsables des services demandeurs d'interceptions savaient que la CNCIS pouvait exercer son contrôle, ils aient pu prendre le risque de demander des écoutes pour des motifs qui auraient été manifestement contraires à la loi.

» Qui, alors, et à quelle date ? Diverses hypothèses ont été émises. Il a ainsi été fait allusion à des écoutes *« parallèles »* : en d'autres termes, à une opération consistant à confier en sous-traitance à des officines privées des écoutes que les services officiels ne pouvaient plus faire ouvertement. Un article paru dans *Le Canard enchaîné* du 29 mai 1991 prêtait de la sorte au ministre de l'intérieur de la première cohabitation, Charles Pasqua, l'initiative du, je cite, *« branchement de la ligne d'un dirigeant de la Ligue communiste »*. *« Les enregistrements se sont poursuivis pendant trois ans sous le règne de Rocard*, ajoutait l'hebdomadaire, sans préciser le nom du dirigeant écouté. *Il est vrai que ce mal-pensant entretenait des relations amicales avec un jeune député socialiste, lequel, bavard comme une pie, lui racontait les petits secrets du PS et du gouvernement, surtout du courant opposé à Rocard. Le volume de ces trois ans d'écoutes dépasse les dix centimètres d'épaisseur.* » Le même article, qui parlait sans doute de M. Krivine, évoquait *« une équipe spéciale »* installée au ministère de l'intérieur mais dont les membres n'appartenaient *« à aucun service officiel »*. Avant d'interroger : *« Qui avait intérêt après Pasqua à espionner cette ligne et qui était le destinataire des synthèses ? »*

» Pour ma part, j'imagine mal un responsable d'un service ou un responsable ministériel demander au GIC ces écoutes sans motif légal, après la publication d'un tel article et alors que la CNCIS était en place. On ne peut pas exclure que les comptes rendus visant M. Krivine aient été post-datés. Il faut être d'une extrême prudence, dans ce milieu où évoluent les manipulateurs.

– Un doute subsiste sur l'authenticité du compte rendu d'une communication entre *Paul Barril* et sa secrétaire, en date du 25 février 1993 et passant pour émaner de la DGSE. Révélée l'an dernier par *Libération*, cette écoute administrative prouverait que M. Barril était à l'origine des « fuites » vers la presse de transcriptions d'interceptions attribuées à la cellule antiterroriste de l'Elysée. Saura-t-on jamais la vérité, alors que des comptes rendus d'écoutes continuent d'être diffusés à la presse ?

– C'est le devoir de vérité qui nous conduit aujourd'hui à demander, pour clarifier le débat dans l'opinion publique, la levée du secret-défense sur cette écoute. Je crois pouvoir dire que cette demande sera suivie d'effet. Car il est essentiel de comprendre le processus de fabrication de documents suspects, si l'on veut éviter que se perpétuent d'évidentes manipulations.

» Nous savons les manipulations qui ont été opérées à partir du fonds de François de Grossouvre : des personnes poursuivant des intérêts personnels ont manipulé les comptes rendus d'écoutes qui furent, en leur temps, rassemblés dans l'entourage de l'ancien conseiller du président François Mitterrand. L'ex-gendarme Barril a hérité de ce fonds de Grossouvre. En outre, il existait un second fonds constitué, celui-là, dans le cercle restreint des fidèles de l'ancien président de la République.

» De temps en temps, certaines personnes allument des contrefeux en manipulant des documents récupérés dans l'un ou l'autre de ces fonds. Ces gens disposent des connaissances leur permettant de donner un cachet officiel à de prétendus comptes rendus d'écoutes administratives. On détient en certains cas la preuve de manipulations évidentes. Dans le même temps, nous savons bien – et nous l'avions dit à Pierre Bérégovoy, qui nous avait confié l'enquête sur l'affaire dite de la « cellule » de l'Elysée – que, même si l'on a la preuve d'une manipulation, celle-ci peut avoir utilisé des éléments provenant d'écoutes réelles.

» Dans la période plus récente, il ne faudrait pas sous-estimer le fait que des gens comme Paul Barril aient eux-mêmes pratiqué des écoutes sans aucun lien avec l'intérêt public. Sa société privée ne dispose-t-elle pas de moyens techniques supérieurs à ceux de beaucoup de services officiels, vendant notamment ces équipements à divers pays africains ? Il ne faut pas exclure que M. Barril, échaudé par la révélation de l'affaire des Irlandais de Vincennes, inquiet de ne pas disposer de l'appui publiquement manifesté au préfet Christian Prouteau lors d'une conférence de presse du président Mitterrand, ait pu se constituer des « munitions » supplémentaires en plaçant lui-même sur écoutes des journalistes ou des avocats. De tels actes de diversion peuvent être utilisés par diverses officines comme autant de moyens de chantage. Il est à cet égard trop simple et trop facile de faire peser la suspicion sur le GIC. »

Propos recueillis par Erich Inciyan

Le responsable de la police à Roissy mis en examen pour « aide au séjour irrégulier d'étrangers »

Le juge Halphen aurait mis au jour une filière d'immigration clandestine

Le responsable des services de la Direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin (Diccilec) à l'aéroport de Roissy a été mis en examen pour *« aide au séjour irrégulier d'étrangers en France »*. Le commissaire Jean Rivoal est soupçonné d'avoir accordé un visa à quatre Algériens sans papiers à la demande d'un homme d'affaires impliqué dans une filière d'immigration clandestine.

LE COMMISSAIRE Jean Rivoal, responsable de la Diccilec – l'ex-police de l'air et des frontières – à l'aéroport de Roissy, a été mis en examen, jeudi 21 septembre, pour *« aide au séjour irrégulier d'étrangers en France »* par le juge Eric Halphen. Révélée par TF 1 et *Le Parisien*, cette décision du magistrat de Créteil fait suite à la découverte d'une filière d'immigration clandestine entre Alger et la France, dans le cadre de laquelle deux policiers de la Diccilec en poste à Orly avaient déjà été incarcérés en février. Interpellé mercredi 20 septembre par l'Inspection générale des services (IGS), le commissaire Rivoal a été laissé en liberté mais est provisoirement suspendu de ses fonctions.

Agé de cinquante-deux ans, le commissaire est accusé d'avoir, durant l'été 1995, remis des visas *« court séjour »* à quatre Algériens qui souhaitaient entrer en France : deux femmes assurant rendre visite à un proche malade et deux hommes d'affaires. Jusque-là rien que de très banal puisqu'il entre bien dans ses compétences d'attribuer ces visas valables six jours. Une circulaire interne limite cette pratique exceptionnelle à quatre situations : urgence, force majeur, raison humanitaire et bonne foi. Elle exige également que soient relevées l'adresse d'accueil du visiteur et la date du retour prévu. Autant de contraintes qui n'auraient, semble-t-il, pas été respectées, laissant les quatre personnes s'évanouir dans la nature.

Le juge Halphen ne se serait sans doute pas intéressé à l'affaire si ces visas n'avaient été accordés à la demande de Kamel Zouai, un homme d'affaire franco-algérien d'une soixantaine d'années. Conseiller de l'ambassade des Comores à Alger, où il jouirait d'un passeport diplomatique, Kamel Zouai est surtout mandataire international, installé à l'aéroport d'Orly depuis plus de dix ans. A ce titre, il connaît très bien le commissaire Rivoal, en poste à Orly de 1979 à 1990.

Or Kamel Zouai est accusé d'avoir monté, avec la complicité de plusieurs policiers, une véritable filière d'immigration clandestine. Une organisation mise au jour par les enquêteurs après l'interpellation en décembre dernier, à Rouen, d'un Algérien en situation irrégulière. L'homme avait décrit son parcours depuis Alger *via* Tunis, et surtout son arrivée à Orly, où un fonctionnaire de la Diccilec lui établit un visa moyennant finances.

CINQ PERSONNES INTERPELLÉES

En quelques semaines, les enquêteurs interpellent cinq personnes, parmi lesquelles une mère de famille, installée en région parisienne. Accusée d'être la cheville ouvrière du réseau et d'avoir directement payé les fonctionnaires de police, elle est mise en examen et écrouée en février pour *« corruption active »*. En février toujours, deux policiers *« de base »*, en poste à Orly, accusés d'avoir perçu plusieurs milliers de francs, sont à leur tour mis en examen et incarcérés. L'un d'eux a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

Une quinzaine d'irréguliers algériens, entrés en France grâce à ce réseau, ont déjà été interpellés. Le juge Halphen tient également à sa disposition Kamel Zouai. Soupçonné d'être le cerveau de l'organisation et recherché depuis plusieurs semaines, il s'est présenté spontanément, lundi 25 mars, au magistrat. Mis en examen pour *« aide à l'entrée et au séjour irrégulier d'étrangers en France et corruption active »*, il a été laissé en liberté.

Si le ministère de l'intérieur se refuse à commenter l'affaire, les responsables policiers invitaient tous, mercredi, à *« ne pas confondre le cas de Rivoal et celui des deux fonctionnaires corrompus »*. Dans son entourage professionnel, où sa mise en examen a fait l'effet d'une *« déflagration »*, on regrette cette *« connerie faite par amitié »*, mais on souligne que le commissaire n'a *« pas touché un sou »*. Un autre de ses collègues soupire : *« Avec la politique actuelle des visas, les Algériens ne peuvent plus entrer. Si on ne laisse pas quelques degrés de liberté, c'est ingérable. Alors tout le monde accorde quelques dérogations. Rivoal n'a pas fait assez attention : il s'est fait avoir. »*

Nathaniel Herzberg

Les avocats de Bernard Tapie plaident la relaxe au procès Testut

Ils estiment qu'il n'y a pas eu abus de biens sociaux

BÉTHUNE
de notre envoyé spécial

Dans la matinée du mercredi 27 mars, avant d'assister à la dernière journée du procès Testut, Bernard Tapie est allé discrètement au café qui fait face au tribunal de Béthune pour jouer... au Millionnaire. Il a même gagné 75 francs. Le patron est fier d'exhiber les vignettes de la Française des jeux dédiées à l'Olympique de Marseille mais il précise : *« Il a misé 90 francs, il a donc perdu 15 francs. »*

PROCÈS

Cette anecdote savoureuse aurait pu être reprise pour illustration par les avocats de l'homme d'affaires. Alignant les chiffres sur un tableau de papier, Mᵉ Yves Milon, le conseil de l'architecte financier des sociétés Tapie, Elie Fellous, a expliqué comment, selon lui, l'accusation d'abus de biens sociaux au préjudice de la société de pesage Testut et au profit des sociétés « patrimoniales » de Bernard Tapie (sociétés en nom collectif) ne pouvait tenir.

Au total, a-t-il énoncé, le préjudice évoqué par l'accusation avoisinerait la somme de 136 millions de francs. Or Bernard Tapie, *via* la société anonyme Bernard Tapie Finance, détenue majoritairement par l'une de ses sociétés « patrimoniales », la SNC-GBT, a injecté dans Testut 231 millions de francs entre 1987 et 1993, puis 140 millions, contraint par la juridiction commerciale. L'opération aurait donc coûté 235 millions au groupe de Bernard Tapie. *« Comment peut-on donc soutenir que le groupe a vampirisé Testut ? »*, a demandé Mᵉ Milon.

LOGIQUE INDUSTRIELLE

Dans un bel ensemble, les avocats de la défense se sont efforcés, deux jours durant, d'élargir le champ de réflexion du réquisitoire du procureur Bernard Henne, au terme duquel un an de prison ferme a été réclamé contre l'ancien ministre (*Le Monde* du 27 mars). Ils ont rappelé que le dossier était exempt de tout délit de corruption, de trafic d'influence, d'ingérence ou d'enrichissement personnel.

Mardi 26 mars, Mᵉ Georges Jourde, l'avocat de Michel Gallot, l'ancien PDG de la Société de banque occidentale (SDBO), ex-filiale du Crédit lyonnais, avait replacé dans son contexte économique la principale opération suspecte : un aller-retour de la société de pesage Trayvou, fortement déficitaire, entre les sociétés « patrimoniales » de Bernard Tapie et la société Testut afin, selon l'accusation, d'éloigner *« un foyer de pertes »*.

L'affaire intervenait en pleine opération Adidas, pour laquelle le Crédit lyonnais avait aligné 1,6 milliard de francs de crédits. La reprise, puis la revente de la firme devait assurer une forte plus-value au groupe Tapie. Selon l'avocat, un dépôt de bilan de Trayvou à ce moment aurait été catastrophique en terme d'image. Et la cession à un tiers, notamment étranger, rédhibitoire en terme de concurrence pour Testut. La banque, elle, bien qu'alertée sur la situation financière catastrophique de Testut-Trayvou, n'envisageait pas de faire jouer ses garanties *« pour ne pas casser le groupe Bernard Tapie »*, alors en pleine négociation (la SNC-GBT était caution des dettes de Testut et Trayvou).

Selon la défense, le rachat de Trayvou par Testut procédait donc d'une logique industrielle et la cession, deux ans plus tard, du désir de sortir le boulet Trayvou des comptes consolidés de Testut, dont on envisageait la revente (pour financer une partie du rachat d'Adidas). Une manipulation comptable de déconsolidation, *« comme cela se fait dans tous les grands groupes »*, a noté Mᵉ Milon.

Les avocats, dans leur ensemble, ont fustigé le rapport des experts financiers sur la base duquel l'instruction a été construite. *« Les affaires,* s'est exclamé Mᵉ Jean Veil, également conseil de l'ancien PDG de la SDBO, *ce ne sont pas que des comptes, ce sont des hommes, des produits, une stratégie. Ce n'est pas seulement la froideur du bilan. »*

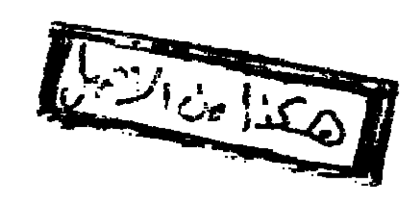
Evoquant les volets mineurs de l'affaire (prêt OM, financement de la campagne de la liste Schwarzenberg aux régionales de 1992...), Mᵉ Xavier Brunet, conseil d'Elie Fellous, a également mis en garde les juges de *« ne pas s'ériger en supercontrôleurs de gestion »*. Plaidant la relaxe, les avocats des prévenus ont estimé que l'affaire se plaçait *« sur le terrain exclusif de la faute commerciale »* et non pénale.

« Quand vous êtes là, M. Tapie, les choses ne sont plus tout à fait les mêmes », avait lancé le bâtonnier Mario Stasi, conseil de l'ancien directeur général de Testut.

Mᵉ Jean-Yves Liénard, pour Bernard Tapie – toujours étonnamment calme et muet sur sa chaise –, dénonçait en conclusion la pression médiatique. *« Il y a eu un phénomène Tapie dans les années 80, un personnage symbole, et c'est au nom de ce phénomène que l'on a requis de la prison ferme ! »* Et de conclure : *« Quelque part, Bernard Tapie rend fou ! »*

Jugement le 1ᵉʳ juillet.

Jean-Michel Dumay



Une équipe française a réussi une intervention à cœur ouvert par vidéo-chirurgie

Cette première mondiale marque une étape dans l'histoire des techniques opératoires

Pour la première fois au monde, l'équipe du professeur Alain Carpentier (hôpital Broussais, Paris) a réussi à opérer à cœur ouvert – grâce à la vidéo-chirurgie – une malade, âgée de trente ans, souffrant d'une grave lésion valvulaire cardiaque. Considérée comme une véritable prouesse technique, cette intervention a eu lieu le 26 février, ne durant dans sa « partie intra-cardiaque » que deux heures et demi.

UNE ÉQUIPE chirurgicale française dirigée par le professeur Alain Carpentier (Hôpital Broussais, Paris) a réussi, pour la première fois au monde, une spectaculaire opération à cœur ouvert par « vidéo-chirurgie ». Cette première – dont les détails techniques seront publiés dans le prochain numéro des *Comptes-rendus de l'Académie nationale des sciences* – marque une étape importante dans l'histoire et le développement de la chirurgie cardiaque, en même temps qu'elle témoigne de la vitalité de la recherche chirurgicale française. Elle permet d'envisager des bouleversements révolutionnaires dans le champ de la chirurgie à cœur ouvert.

Cette intervention a consisté en une réparation plastique de la valve mitrale pratiquée sous vidéoscopie, chez une malade âgée de trente ans souffrant de lésions de cette valve située entre l'oreillette et le ventricule gauche. Cette insuffisance mitrale était une séquelle d'une infection bactérienne survenue dans l'enfance. L'état de santé de la patiente s'était progressivement dégradé, ses deux grossesses ayant aggravé ses lésions cardiaques.

Après la première grossesse, qui avait imposé la pratique d'une césarienne, on tenta de dilater, grâce à un ballonnet introduit par voie veineuse, l'orifice sténosé. Ce geste devait malheureusement entraîner une déchirure d'une partie de la valve et conduire à une insuffisance mitrale sévère. En dépit des recommandations de son médecin, la jeune femme décidait en 1993 d'avoir un second enfant. Cette seconde grossesse fut marquée par des troubles graves (essoufflements, vertiges, perte de conscience) qui allèrent en empirant après l'accouchement réalisé avant terme en avril 1995.

Afin de réduire les inconvénients d'une intervention chirurgicale complexe à cœur ouvert, l'équipe du professeur Carpentier décidait d'expérimenter une nouvelle technique chirurgicale grâce à l'apport de la vidéoscopie. L'intervention eut lieu le 26 février, les chirurgiens ne pratiquant pour toute voie d'abord qu'une « mini-thoracotomie » de quatre centimètres sur cinq. Sous le contrôle de la caméra et *via* un système optique produisant un agrandissement de trois à cinq des structures interne du cœur, les chirurgiens purent inciser l'oreillette et pratiquer une série de gestes réparateurs et prothétiques (*« réparation plastique et annuloplastie sur anneau prothétique »*) sophistiqués.

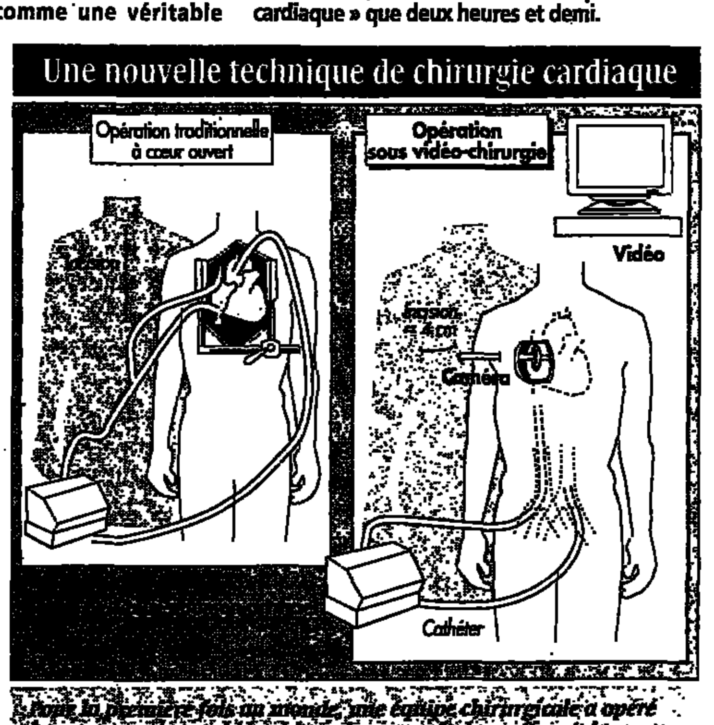
PERSPECTIVES THÉRAPEUTIQUES

Au total, l'intervention n'aura – dans sa partie « intra-cardiaque » – duré que deux heures trente. *« Malgré la longue durée du temps de réparation intra-cardiaque, rendue nécessaire par la complexité des lésions et des techniques utilisées, les suites opératoires ont été remarquablement simples*, expliquent aujourd'hui les chirurgiens français. *La ventilation spontanée sans assistance a été effective dès la quatrième heure, la malade a quitté la réanimation quatorze heures après la fin de l'opération et le service douze jours après l'opération. »*

Au-delà de la prouesse technique et gestuelle, cette intervention ouvre de passionnantes perspectives thérapeutiques. Elle témoigne de manière exemplaire de l'apport croissant de la vidéoscopie à l'art chirurgical. Après l'avoir fait en chirurgie gynécologique et digestive, la vidéochirurgie fait son entrée dans la cardiologie.

L'apport de l'équipe de l'hôpital Broussais est d'autant plus remarquable que cette première correspond à un cas particulièrement délicat. *« Nous pouvons envisager une plus large application de cette technique et peut-être même un jour des interventions à cœur ouvert sans circulation extra-corporelle, de façon à réduire plus encore le risque opératoire et la durée du séjour hospitalier,* nous a déclaré le professeur Carpentier. *Il importe toutefois de préciser que ce type d'intervention ne pourra être pratiqué que par des équipes déjà rompues à la chirurgie cardiaque traditionnelle. »*

Jean-Yves Nau



Pour la première fois au monde, une équipe chirurgicale a opéré à cœur ouvert par vidéo-chirurgie une malade souffrant de graves lésions cardiaques.

Les prêts immobiliers conclus avant 1995 sont déclarés réguliers

RÉUNIS mercredi 27 mars en commission mixte paritaire, les députés et les sénateurs ont décidé de valider les prêts immobiliers conclus jusqu'au 31 décembre 1994 et qui pouvaient être contestés, pour vice de forme, par les emprunteurs (*Le Monde* du 27 mars). Cette décision met fin à dix-sept années de désaccord entre les organismes de crédit et les associations de consommateurs, et devrait stopper net la centaine de procédures en cours.

L'affaire avait resurgi à l'occasion du débat parlementaire sur diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF). La loi Scrivener impose, depuis juillet 1979, l'obligation de faire figurer sur chaque offre les conditions du prêt, notamment un échéancier des amortissements, le coût total du crédit et son taux. Mais beaucoup d'organismes avaient interprété à leur avantage le flou de ce texte, jusqu'aux arrêts rendus, en mars et en juillet 1994, par la Cour de cassation. Celle-ci avait estimé que l'offre de crédit devait, pour chaque échéance, faire figurer la part de l'amortissement du capital par rapport à celle couvrant les intérêts. S'appuyant sur cette jurisprudence, une centaine d'emprunteurs avaient entamé des procédures.

Par crainte d'une avalanche de contentieux, et sous la pression du milieu bancaire, Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, a fait adopter par la commission des finances, le 21 février, un amendement au DDOEF visant à amnistier les banques. Adopté par l'Assemblée le 7 mars, ce texte a été repoussé par le Sénat le 22 mars.

La commission mixte paritaire devait trancher. Comme devant les deux Assemblées, les risques de *« déstabilisation générale de la place »* ont de nouveau été évoqués, notamment par Alain Lambert (centriste, Orne), rapporteur de la commission des finances au Sénat. Mais les parlementaires n'ont toujours pas pu apporter d'éléments précis sur la réalité des risques encourus.

PLUS LOIN QUE L'AMENDEMENT

Le texte adopté par la commission mixte paritaire va pourtant plus loin encore que l'amendement voté par l'Assemblée le 7 mars. Il stipule que les offres de prêt sont *« réputées régulières (...) dès lors qu'elles ont indiqué le montant des échéances de remboursement du prêt, leur périodicité, leur nombre ou la durée du prêt, ainsi, le cas échéant, que les modalités de leurs variations »*. Autrement dit, le texte donne quitus aux établissements de prêt qui, depuis 1979, ont omis de présenter un échéancier d'amortissement annuel séparant remboursement des intérêts et du capital, une disposition qui était incluse dans l'amendement.

Cette obligation concernera, en revanche, les offres de prêt à venir, puisque la commission a proposé que soit ajouté au code de la consommation (qui reprend les termes de la loi Scrivener) un alinéa précisant que les offres de prêt comprennent *« un échéancier des amortissements détaillant pour chaque échéance la répartition du remboursement entre le capital et les intérêts »*. Ce coup d'éponge passé sur les cas douteux met un terme à l'autre question qu'avaient soulevée des associations de consommateurs : l'augmentation anormale du coût du crédit dans certains prêts, facilitée par le défaut de transparence des offres.

Christine Garin



Deux Basques condamnés pour diffamation de policiers

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL de Bayonne a condamné, mercredi 27 mars, à de lourdes amendes deux militants nationalistes basques français, poursuivis pour diffamation envers des policiers. Les directeurs des deux hebdomadaires *Ekaitza* et *Enbata*, leurs imprimeurs, et le responsable du mouvement politique Herriaren Alde avaient comparu, le 22 février dernier, pour avoir mêlé aux affaires des Groupes antiterroristes de libération (GAL) les commissaires Joël Cathala, de l'ex-police de l'air et des frontières, Michel Hélie, chef de la sûreté de Bayonne, et Alain Etcheto, qui dirigeait les renseignements généraux dans cette ville. Relaxant les deux imprimeurs et annulant, pour vice de forme, la procédure contre *Ekaitza*, les juges ont, en revanche, condamné Jakes Abeberry, directeur de l'hebdomadaire *Enbata*, à 20 000 francs d'amende et 150 000 francs de dommages et intérêts au commissaire Cathala. Jakes Bortayrou, responsable du groupe Herriaren Alde a été condamné à une peine identique, à laquelle s'ajoutent 150 000 francs de dommages-intérêts pour le commissaire Hélie. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

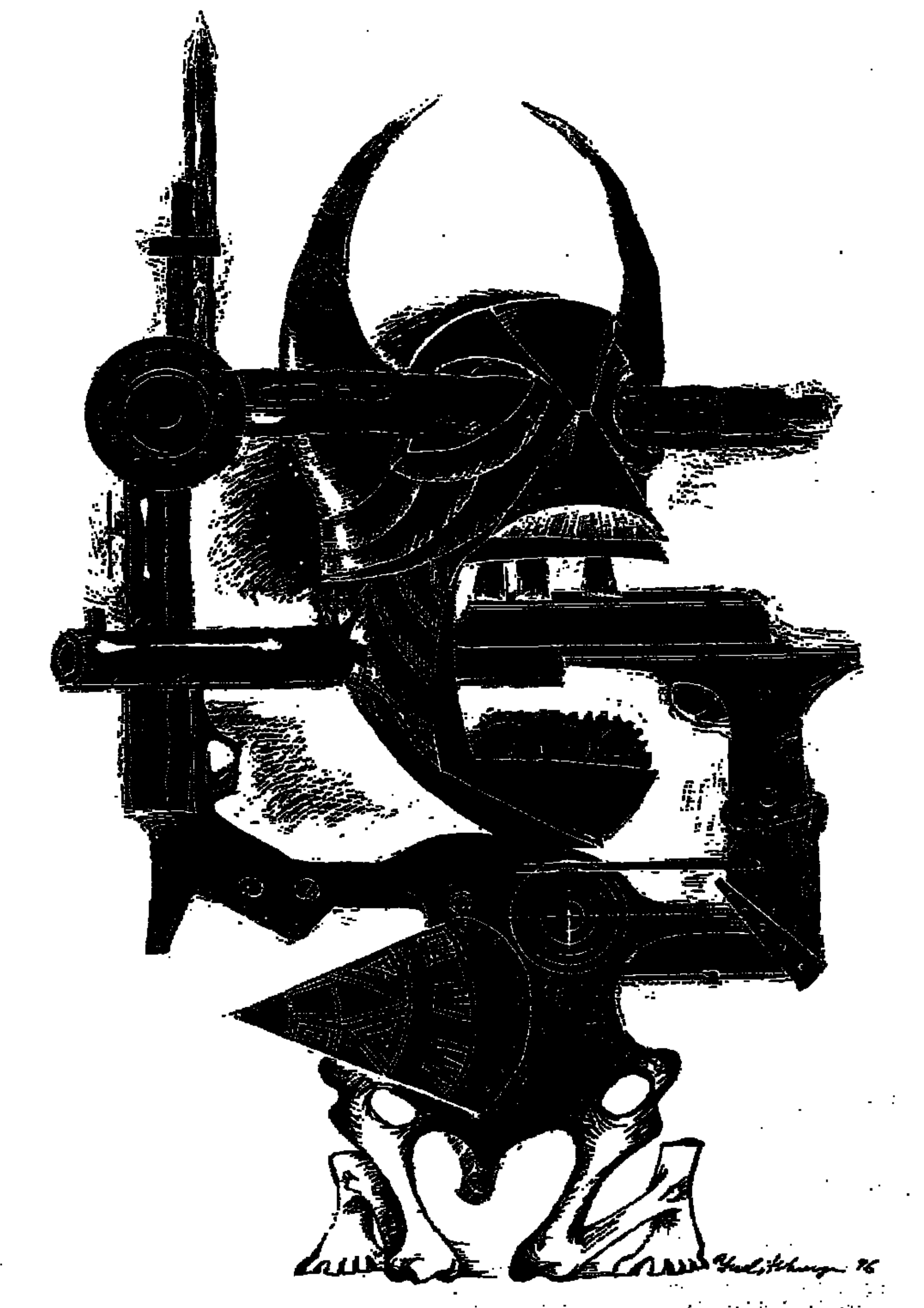
■ **ÉDUCATION : les épreuves du CAPES** qui devaient se dérouler mercredi 27 et jeudi 28 mars ont été annulées dans toute la France, en raison du cyclone Béti en Nouvelle-Calédonie, qui a empêché les candidats locaux de composer en même temps que ceux de la métropole. La date de report sera connue ultérieurement (*Le Monde* du 28 mars).

■ ***RACISME : Patrick Le Lay, Philippe Bouvard et Vincent Perrot*** ont été condamnés, mercredi 27 mars, pour provocation à la haine ou à la discrimination raciale, après la diffusion d'une plaisanterie lors de l'émission « Les grosses têtes » sur TF 1. Infirmant le jugement de première instance, la 11e chambre de la cour d'appel de Paris a jugé raciste la devinette établissant un parallèle entre Batman, Spiderman, Superman et les musulmanes, attribuant à tous, la capacité à *« voler »*. Poursuivis par le MRAP et la Licra, MM. Le Lay, Bouvard et Perrot ont été condamnés respectivement à des amendes de 30 000, 20 000 et 10 000 F.

■ **CATASTROPHE : cinq personnes mises en examen après l'accident de l'Airbus A 320** à Habsheim (Haut-Rhin), qui avait fait trois morts et une cinquantaine de blessés le 26 juin 1988, vont être renvoyées devant le tribunal correctionnel de Colmar pour *« homicide et blessures involontaires »*. L'ordonnance de renvoi concerne notamment le pilote et un officier de sécurité des vols d'Air France. Le juge a considéré que Airbus Industrie n'avait commis aucune faute.

Le Tchad balbutie sa démocratie

La loi des armes, la multiplicité des partis politiques, des ethnies et des religions, continuent de freiner l'essor social de ce pays parmi les plus démunis de la planète, où l'« Etat » reste un mot creux. Le référendum constitutionnel de dimanche constitue une première ouverture



IL a le regard d'un animal battu, une paire de menottes aux poignets et sans doute guère plus de vingt ans. C'est un de ces *« coupeurs de route »*, qui, depuis des mois, entretiennent dans le sud et le centre du pays un climat d'insécurité pesant. Celui-ci, les militaires tchadiens l'ont arrêté avec ses complices, il y a deux jours, en bordure d'une piste, en brousse. Ils venaient de détrousser un couple de cultivateurs revenant du marché. Son arme ? Un étonnant fusil à chien bricolé par un forgeron. Les cartouches sont également de fabrication artisanale.

15 francs. *« Toute une génération a appris à vivre de ses armes, sans travailler. On ne changera pas facilement son comportement »*, déplore le président de la Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH), Enoch Djondang.

« L'Etat tchadien n'est plus qu'une coquille vide », observe un diplomate européen. Dans la fonction publique, les retards de salaire s'échelonnent entre deux et trois mois. Le sort des militaires n'est pas plus enviable. L'an passé, le gros des troupes n'a touché que trois soldes, soit 900 francs pour un simple soldat. D'autres, moins chanceux, ont dû se contenter de la *« prime générale d'alimentation »* versée en nature. *« C'est étonnant*, observe un intellectuel tchadien. *Les militaires ne se sont pas encore révoltés. »* C'est qu'ils se paient sur la bête. *« Chaque fois que l'armée sort de ses casernes, il y a des débordements »*, explique un prêtre catholique. *« Avec la complicité des autorités locales, les militaires et les gendarmes sont les vrais patrons des coupeurs de route »*, accuse le président de la ligue.

« Toute une génération a appris à vivre de ses armes, sans travailler. On ne changera pas facilement son comportement »

Le sort du prisonnier est aléatoire. Dans le meilleur des cas, ses gardiens, qui ne touchent plus de solde depuis des mois, vont négocier avec la famille le versement d'une rançon. L'argent en échange de l'honneur. La libération du *« coupeur de route »* ne posera pas de difficultés. Elle sera déguisée en fuite. Mais malheur à celui dont les parents sont introuvables ou désargentés. Il a tout à craindre des militaires et rien à attendre des tribunaux. Au Tchad, l'Etat a cessé de rendre la justice depuis belle lurette. La situation n'est guère plus paisible à N'Djamena. Des jeunes désœuvrés, surnommés les *« Colombiens »*, grands consommateurs de drogues de fortune, ont transformé les rares avenues de la capitale en coupe-gorge. La nuit, que des coups de feu troublent par intermittence, rares sont les habitants qui se risquent dans les rues. Les barrages tenus par des militaires dépenaillés n'inspirent pas confiance. Le racket y est monnaie courante.

Si le régime du général Idriss Déby se désintéresse de la troupe, c'est qu'il sait pouvoir compter sur une garde prétorienne forte de 3 000 ou 4 000 hommes originaires, comme le président, de l'est du pays – et, pour certains d'entre eux, du Soudan. La Force d'intervention rapide (FIR) et la Sécurité rapprochée (SR) ne rendent de comptes qu'au président, qui a réussi à les payer sept mois sur douze en 1995. Un exploit pour un Etat dont les recettes budgétaires ne dépassent pas 400 millions de francs par an.

Ainsi va le Tchad, l'un des pays les plus démunis de la planète, avec un revenu annuel par habitant qui dépasse de peu 1 000 francs, selon la Banque mondiale. Tout manque. Deux fois plus étendu que la France, le pays dispose d'à peine trois cents kilomètres de routes goudronnées. Dans l'enseignement secondaire, la rentrée scolaire n'a eu lieu qu'en janvier. Dans les lycées de la capitale, les classes de cent cinquante élèves ne sont pas rares. La mortalité infantile frappe plus d'un enfant sur dix. A N'Djamena, ville d'environ 500 000 habitants, on continue à s'éclairer à la lampe à pétrole. Pendant les quelques mois de la saison des pluies, la capitale, transformée en un gigantesque bourbier, est pratiquement coupée du reste du pays. Partout, l'accès à une eau potable reste un luxe. La lèpre sévit encore. Et, même si elles restent localisées, les famines n'ont rien d'exceptionnel.

En fait, un seul article reste abondant : les armes. A l'entrée du casino de N'Djamena – un établissement bien modeste – un panneau rappelle que *« les armes sont interdites »* à l'intérieur. Fruit de l'histoire tumultueuse du jeune Etat, indépendant depuis 1960, il y en aurait au bas mot plus d'un demi-million en circulation. Au marché noir, dans la capitale, un kalachnikov coûte entre 150 et 200 francs. Dans l'est du pays, à proximité de la frontière soudanaise, on peut se procurer un lance-roquettes pour moins de 1 000 francs. Et, même en piteux état, un uniforme militaire, très prisé des *« coupeurs de route »*, se négocie aux alentours de

DEPUIS son indépendance, le Tchad a usé quatre chefs d'Etat. Le premier a été assassiné. Les trois autres, chassés du pouvoir par les armes, vivent en exil dans des pays africains. Un sort identique guette-t-il le président Déby, âgé de quarante-quatre ans, qui s'est emparé du pouvoir en décembre 1990 avec la bénédiction de la France, l'ancienne puissance coloniale ? *« Il faut briser l'idée que le pouvoir se prend par la force »*, martèle un cadre tchadien. Rude tâche à laquelle s'est pourtant attelé Paris en imposant – et en finançant – une série de scrutins destinés à consolider une démocratie encore fragile. Le premier, un référendum sur la nouvelle Constitution, interviendra le 31 mars. Suivront, en principe début juin, une élection présidentielle puis, la saison des pluies passée, des législatives.

Entre ceux qui doutent que le calendrier électoral puisse être tenu – plusieurs articles du projet de Constitution divisent l'opposition et le pouvoir – et ceux persuadés que le président Déby et son clan, les Zaghawas, refuseront de lâcher le pouvoir en cas de défaite électorale, l'avenir de la démocratie tchadienne apparaît bien sombre. *« Le pays n'est pas prêt pour des élections qui, fatalement, se feront sur des bases ethniques et régionales. Il aurait mieux valu prolonger la période de transition »*, estime l'une des bêtes noires du régime, l'ancien journaliste Saleh Kebzabob. L'existence d'une soixantaine de partis politiques pour un pays qui compte entre cinq et six millions d'habitants, de ce point de vue, n'incite pas à l'optimisme.

Au Tchad, comme dans plusieurs pays africains où « l'Etat » reste un mot creux, *« la démocratie par le haut »* a du mal à s'imposer. A peine balbutiante, elle menace déjà de tourner à la caricature. La leçon est amère. Elle incite à explorer d'autres voies, à privilégier un apprentissage de la démocratie *« à la base »*, modeste, mais fécond, et porteur d'avenir pour le développement. L'expérience tchadienne mérite d'être méditée.

Terre de petits cultivateurs et d'éleveurs, le pays a des allures de puzzle. Plus d'une centaine d'ethnies, une myriade de dialectes, trois religions (mulsulmans, chrétiens, animistes) y cohabitent vaille que vaille. Les tribus pastorales s'opposent aux sédentaires. Majoritaires dans le pays mais écartés du pouvoir, les Saras du sud, groupe à forte majorité chrétienne, voient souvent d'un mauvais œil les Arabes musulmans installés plus au nord. Les protestants et les catholiques ne font pas toujours preuve d'un grand œcuménisme... Et, pourtant, ce patchwork abrite aujourd'hui un réseau de plusieurs milliers d'associations locales qui se substituent à un Etat défaillant et pratiquent une démocratie au quotidien.

Leur création doit beaucoup aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux structures confessionnelles. Au Tchad, la plus importante d'entre elles, le Secadev, a été lancée par le Secours catholique au plus fort de la bataille de N'Djamena, au début des années 80. Depuis, le Secadev a prospéré. Avec un budget annuel de près de 10 millions de francs, alimenté par des bailleurs de fonds étrangers – dont Caritas France, Oxfam, une ONG britannique, l'Union européenne... –, *« nous avons davantage de moyens que l'administration »*, reconnaît son directeur, un jésuite, le Père Faure.

« Dans une société figée par près de trente années de régime unique, l'éclosion des organisations paysannes a favorisé l'éveil démocratique. Les structures nouvelles contribuent à faire émerger une société civile »

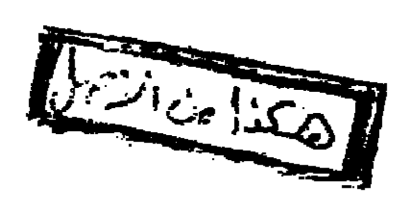
Que ce soit sous forme de prêts à très bas taux d'intérêt, d'assistance technique ou de fourniture de matériel, l'aide va à des projets décidés par les villageois. Ils touchent à la vie quotidienne et n'ont rien de pharaoniques. A Gabou, un village perdu dans la brousse où vivent une soixantaine de familles, l'association villageoise a créé, avec le soutien du Secadev, une banque de céréales. Le mot est pompeux : il s'agit en fait d'un hangar où est stockée une partie de la récolte de mil. Avec sa construction, les cultivateurs ont appris à gérer collectivement leurs stocks de céréales. Résultat : depuis deux ans, il n'y a pas eu de famine pendant les mois de soudure. Et les prix négociés avec les commerçants sont meilleurs. Avec une partie de l'argent recueilli, le village va s'offrir son premier puits en béton. Ceux en terre s'effondrent à la saison des pluies. A Gabou, on en creuse une demi-douzaine par an. Profond de quinze mètres, chacun demande deux semaines de travail.

AUTRE lieu, autre expérience. A cinq heures de piste de la capitale, à M'Barlet, quinze villageois se sont regroupés pour créer un dispensaire. Un infirmier le dirige. Le médecin ne vient qu'une fois par mois. Approvisionné par le Secadev, le dispensaire ne manque pas de médicaments mais de vaccins, depuis que le réfrigérateur a rendu l'âme, en 1995. Deux ans après son ouverture, un habitant de la région sur dix adhère au dispensaire. La cotisation est modique : 2 francs par an pour un homme, 1,50 franc pour une femme et 50 centimes pour un enfant. Les non-adhérents sont acceptés, mais paient la consultation plus cher : 10 francs au lieu de 6 francs. Au dispensaire de M'Barlet on pratique de petites interventions chirurgicales. Tarif d'un accouchement : 10 francs, le double pour une circoncision. *« Les gens viennent nous voir lorsque la médecine traditionnelle a échoué »*, reconnaît volontiers l'infirmier.

Les femmes aussi savent se regrouper. A quelques kilomètres de M'Barlet, celles d'Ali Wadjam ont réussi à acquérir un petit moulin à céréales. L'acquisition devrait bouleverser leur vie quotidienne. Ne passent-elles pas près de six heures par jour à piler le mil, la base de l'alimentation ? Quelques centaines de kilomètres plus au nord, en bordure du lac Tchad, d'autres femmes se sont adressées au Secadev pour financer un atelier d'artisanat. Un atelier identique existe à N'Djamena, lui aussi géré par des femmes. On y vend du linge de table brodé, des articles de cuir, quelques paniers en osier tressé... Manquent les débouchés commerciaux. En dépit de la présence de près de neuf cents militaires français dans la capitale tchadienne, le chiffre d'affaires de l'atelier, pour lequel cent cinquante femmes travaillent à façon, excède rarement 5 000 francs par mois. *« Le bénéficie ne dépasse pas 10 francs par mois pour chacune d'elles. C'est de l'argent de poche »*, observe la responsable de l'atelier.

Toujours à N'Djamena, d'autres initiatives existent. L'une des plus anciennes concerne l'enlèvement des ordures ménagères. L'Etat ayant depuis longtemps baissé les bras, dans certains quartiers de la capitale les familles se sont regroupées et organisent un enlèvement régulier des ordures. Coût de cette opération « propreté » : 2 francs par famille et par mois. Aussi nombreuses soient-elles, ces micro-initiatives n'empêcheront pas de sitôt le Tchad d'être livré à des *« politico-militaires »* sans scrupules. Il n'empêche. Comme le fait observer l'abbé Alphonse Karamba, *« dans une société figée par près de trente années de régime unique, l'éclosion des organisations paysannes a favorisé l'éveil démocratique. A l'inverse du monde traditionnel, qui reste inféodé à l'administration et au pouvoir, les structures nouvelles contribuent à faire émerger une société civile »*. Mais les fruits de cette mue seront lents à mûrir.

Jean-Pierre Tuquoi
Dessin Tatyana Yuditskaya



L'avenir de l'Union européenne

L'Europe des citoyens

La CIG de Turin cherchera à améliorer à la fois le travail en commun des polices et la libre circulation des individus

LIBERTÉS La notion de *« citoyenneté européenne »* a été introduite dans le traité de Maastricht et sera approfondie lors de la conférence intergouvernementale (CIG) qui s'ouvre vendredi 29 mars à Turin. L'idée est que l'Europe ne doit pas être seulement un grand marché et à terme une union monétaire, mais un espace où les gens ont en commun les mêmes droits fondamentaux, un espace où ils doivent pouvoir circuler librement. Cette liberté est encore loin d'être réalisée. Pour la mettre en œuvre alors que certains pays de l'Union n'y étaient pas prêts, neuf autres avaient dû signer, en dehors du traité de Maastricht, la convention de Schengen. Entrée en vigueur il y a un an, elle s'est heurtée à des difficultés et la France n'a toujours pas levé les contrôles à ses frontières avec le Benelux, en raison de son différend avec les Pays-Bas sur la lutte contre la drogue. La liberté de circulation suppose une harmonisation des politiques d'immigration, de droit d'asile, de lutte contre la criminalité, à quoi les pays membres de l'Union sont plus ou moins disposés. Ils ne partagent pas tous non plus l'idée d'amorcer certains transferts de souveraineté en ce qui concerne les affaires intérieures.

Demain, suite de la série : LE SOCIAL ET L'EMPLOI

Page réalisée par Henri de Bresson

Où en est-on dans les domaines de la libre circulation, de la police, de la justice et de l'« espace de sécurité commun » ?

Le traité de Maastricht réaffirme bien le principe de la libre circulation des personnes. Mais les Etats membres restent jaloux de leurs prérogatives en matière de justice et de police. Le traité y consacre un chapitre particulier, mais, comme pour la politique étrangère et de défense, ces questions relèvent strictement de la coopération intergouvernementale et non du domaine commun. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de délégation de souveraineté.

Les Etats ont jusqu'ici seulement prévu de *« coordonner leur action »* dans des domaines considérés comme d'*« intérêt commun »* qui sont énumérés dans le traité de Maastricht. La Commission et certains Etats souhaitent maintenant aller plus loin. Dans le rapport remis au Conseil européen de Madrid, en décembre 1995, par le groupe de réflexion chargé de préparer la CIG, il est consigné que beaucoup des participants estiment que la protection de la sécurité des citoyens au niveau européen exige *« un recours accru à des institutions et à des procédures communes, ainsi que la définition de critères communs »*.

A quoi sert la Cour de justice européenne ?

Elle assure le respect du droit communautaire, institué par le traité. Un de ses domaines est par exemple celui des libertés qui fondent le marché intérieur. La Cour peut être saisie par un Etat membre, par le Conseil, ou par la Commission, pour d'éventuels manquements à ce droit. Le Parlement peut la saisir pour défendre ses prérogatives et toute personne physique peut exercer un recours contre des décisions dont elle serait destinataire. Dans les domaines de compétence communautaire, le droit communautaire prévaut sur le droit national. En revanche, la Cour ne peut pas s'immiscer dans ce qui relève exclusivement des droits nationaux. Elle n'a pas de compétence pénale.

Quels sont les domaines pour lesquels Maastricht prescrit une coopération ?

Le traité a délimité neuf domaines de coopération : les politiques en matière de droit d'asile, les règles régissant le franchissement des frontières extérieures de l'Union, l'immigration, la lutte contre la toxicomanie, la lutte contre la fraude de dimension internationale, la coopération judiciaire en matière civile, la coopération judiciaire en matière pénale, la coopération douanière, la coopération policière.

L'espace Schengen

RÉP. D'IRLANDE
ROY.-UNI
DANEMARK
SUÈDE
FINLANDE
PAYS-BAS
BELG.
LUX.
ALLEMAGNE
FRANCE
AUTRICHE
PORTUGAL
ESPAGNE
ITALIE
GRÈCE

ALLEMAGNE : Pays qui appliquent les accords de Schengen
Pays signataires
Europe des Quinze

Est-ce que des progrès ont été faits ?

Les Quinze ont adopté une liste commune des pays soumis à visa d'entrée dans les pays de l'Union. Non sans difficulté, ils se sont mis d'accord sur une action commune dans le domaine de la lutte contre le racisme et la xénophobie. La Grande-Bretagne a freiné jusqu'au bout, par refus de soumettre les décisions de ses tribunaux à ce qui *apparaîtrait comme un droit pénal* supérieur. Sept Etats de l'Union ont enfin commencé, le 26 mars 1995, à expérimenter entre eux, dans le cadre de la convention dite de Schengen (la ville luxembourgeoise où elle a été signée), ce que pourrait être une Europe sans frontières internes.

Qu'en est-il d'une police européenne ?

Le chancelier Kohl est un fervent partisan d'une police européenne, sur le modèle du FBI américain. En attendant d'en arriver là, il a obtenu de ses partenaires européens un engagement de mettre en place à La Haye, dans le cadre d'une Convention appelée Europol, une bourse d'informations commune aux polices des Etats membres pour coordonner la lutte contre le crime. Une unité Europol de lutte contre la drogue, commandée par un officier de police allemand, fonctionne déjà à La Haye. Les Britanniques ont retardé, en 1995, la finalisation de cette Convention Europol, refusant que les litiges pouvant survenir dans le cadre de la Convention Europol soient soumis à la Cour de justice. Ces *blocages illustrent les limites de* la coopération intergouvernementale.

D'un côté on se rend compte qu'il faut plus de coopération, de coordination entre les corps de police pour faire face à une délinquance (mafias, délinquance financière, réseaux de drogue, d'immigration clandestine) qui a depuis longtemps une dimension internationale. De l'autre, beaucoup de pays sont réticents à *sacrifier leurs traditions juridiques* sur l'autel commun. Les défenseurs de l'Etat-nation veillent.

Quels sont les enseignements de Schengen ?

Neuf des pays de l'Union européenne avaient signé une Convention au terme de laquelle ils s'engageaient à mettre en œuvre la libre circulation des personnes, prévue depuis 1985 et réaffirmée par le traité de Maastricht. Elle est entrée en vigueur en 1995 entre sept d'entre eux : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, France, Espagne et Portugal. Les deux autres – Grèce, Italie – n'avaient pu adapter à cette date leur appareil législatif. La mise en place s'est révélée extrêmement compliquée. Il a fallu adapter les politiques en matière de visa, les règles d'immigration, les règles de contrôle aux frontières externes. Il a fallu bâtir une bourse d'information, le Système d'information Schengen, installée à Strasbourg. Il a fallu harmoniser les règles d'accès aux informations. Dans son fonctionnement, Schengen a très vite fait apparaître des lacunes : la disparition des postes de contrôle aux frontières internes supprimait un élément important du maillage policier. A l'insistance de la France, il a été décidé de mettre en place des commissariats de police mixtes aux frontières, qui inaugurent une nouvelle ère de coopération policière. Satisfaite de ces mesures, la France a levé, le 26 mars, les contrôles qu'elle avait maintenus aux frontières terrestres avec l'Allemagne et l'Espagne. Ces contrôles n'ont toutefois pas été levés avec les pays du Benelux en raison du désaccord qui oppose Paris et les Pays-Bas sur la lutte contre les trafics de drogue.

L'espace Schengen, auquel les pays scandinaves et l'Autriche ont demandé d'adhérer, peut être *considéré comme* un véritable laboratoire pour les Quinze, non seulement sur le plan de la sécurité, mais également sur la manière de faire fonctionner un noyau dur, une avant-garde de pays qui choisissent de poursuivre dans l'intégration sans que tous les autres pays ne puissent le faire.

Les conventions

Celles qui sont signées :

● Convention sur la protection pénale des intérêts financiers de l'Union européenne (1995) : elle fournit une définition de la fraude et indique les sanctions pénales à envisager. Des peines privatives de liberté sont prévues pour les fautes graves, pouvant entraîner le cas échéant l'extradition.

● Convention Europol (1995) : c'est la mise en place à La Haye d'un office de police criminelle chargé de faciliter l'échange de renseignements entre les polices de l'Union. Cet office n'a pas de compétence opérationnelle, mais il dispose d'une base de données centrale informatisée. Une unité « drogue » fonctionne depuis 1994. Elle a été signée mais fait l'objet d'un protocole en raison des réserves britanniques.

● Convention sur le système d'information douanier (1995) : elle doit réglementer l'emploi de l'informatique dans la coopération douanière.

Celles qui sont en cours d'élaboration :

● Convention frontières extérieures : elle doit permettre de fixer les règles communes pour l'entrée et la sortie du territoire de l'Union. Elle se heurte notamment à un conflit entre l'Espagne et la Grande-Bretagne sur son application à Gibraltar.

● Convention sur l'extradition : elle vise à réglementer l'extradition des nationaux, les poursuites pour association de malfaiteurs et à définir ce qu'il faut faire en cas de délits ayant une connotation politique. C'est très compliqué, vu le poids des traditions nationales.

● Convention Bruxelles II en matière matrimoniale : le point le plus sensible concerne le règlement des contentieux qui peuvent intervenir entre des parents de nationalité différente pour la garde des enfants en cas de séparation ou de divorce. Il s'agit d'étendre le champ de la première convention de Bruxelles qui réglemente dans certains domaines les questions de compétence judiciaire et d'exécution des décisions.

● Convention sur la corruption : elle devrait élargir le champ de la convention sur la protection pénale des intérêts financiers de l'Union.

Plus qu'en d'autres domaines encore, le poids des traditions nationales

EST-IL RAISONNABLE de pratiquer une coopération policière sans un minimum de législations communes, sans des instances d'arbitrage et de contrôle démocratique communautaire ? Très vite, les premières ébauches d'action commune en matière de police au sein de l'Union européenne ont reposé la question que les signataires du traité de Maastricht avaient évitée : quels abandons de souveraineté doit-on consentir pour assurer plus efficacement, en commun, la lutte contre les réseaux criminels qui agissent au-delà des frontières nationales ?

Si l'idée d'une police *« fédérale »*, suggérée par le chancelier Kohl, était futuriste, celle, plus modeste, d'exercer en commun un minimum d'actions relevant des affaires intérieures fait néanmoins son chemin. Jacques Chirac, que l'on ne peut guère soupçonner d'être un fédéraliste acharné, juge insupportable que les Néerlandais refusent de se plier à une conception commune de la lutte contre la drogue. Du coup, il s'est fait le plus ardent défenseur d'une législation commune en la matière, idée qui a été reprise par le Conseil européen de Madrid en 1995.

Le conflit survenu en février entre l'Espagne et la Belgique, dont la Cour de justice a refusé d'extrader des militants basques recherchés par la police espagnole, a également montré combien l'absence de législation commune ou d'instance d'arbitrage pouvait conduire à des situations absurdes à l'heure de la libre circulation. Peut-on refuser de livrer à un pays de l'Union un de ses ressortissants, qu'il soupçonne d'être un criminel, au nom d'une tradition juridique différente ?

Ces deux conflits ont fait ressortir à point nommé, avant le début de la Conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions européennes, combien les différences de législation rendaient compliqué le travail en commun des polices. Il a aussi souligné l'importance de disposer d'instances d'arbitrage judiciaires. Mais on tombe aussitôt dans un autre débat, celui de savoir où finit la coopération purement intergouvernementale et où commence le « communautaire » à proprement parler, où les politiques communes de l'Union s'exercent et sont appliquées dans le cadre d'instances supranationales.

Gardienne jalouse du dogme de l'Europe des nations, la Grande-Bretagne a bloqué ces dernières années tout accord qui risquerait d'entrer en conflit avec ses traditions juridiques. Il en a été ainsi de l'Action commune des Quinze contre le racisme et l'antisémitisme, qui se heurte à sa tradition de liberté d'expression. Il en a été de même pour Europol, Londres refusant de soumettre les conflits à la Cour de justice.

Cette position a beaucoup de partisans en France, où pourtant la pratique oblige le gouvernement à envisager lui aussi une évolution. Michel Barnier, ministre délégué aux Affaires européennes, a évoqué la possibilité d'une telle évolution récemment devant le Sénat.

Une révolution culturelle pour la police des frontières

Robert Broussard initie ses hommes à la coopération transfrontalière

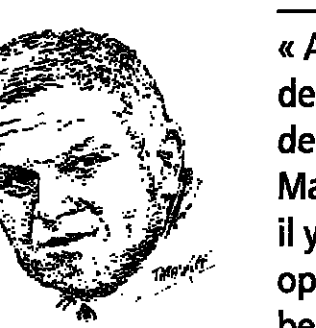
POUR ROBERT BROUSSARD, patron de la direction centrale de l'immigration et de la lutte contre l'emploi clandestin (Dicilec), qui a remplacé l'ancienne direction de la police de l'air et des frontières (PAF), la convention de Schengen a représenté un *« changement important »*.

« Avant, explique-t-il, *la PAF était présente aux frontières terrestres, maritimes et aériennes, et procédait au contrôle des gens qui voulaient entrer sur le territoire national. Désormais il y a des frontières intérieures aux pays signataires de Schengen et des frontières extérieures. Nous devons faire disparaître des postes fixes aux frontières intérieures pour renforcer notre dispositif aux frontières extérieures. »* Pour qu'il n'y ait pas un déficit de sécurité, il a été convenu qu'il y ait des contrôles mobiles dans une bande de 20 kilomètres longeant les frontières intérieures. Le dispositif est renforcé par l'implication étroite des douanes et de la gendarmerie.

Lorsqu'on demande à Robert Broussard quel dispositif est le plus efficace, il admet qu'*« avant, les 900 points de passage carrossables répartis sur les 2 940 kilomètres de frontières terrestres ne pouvaient être tenus d'une manière rigoureuse »*.

« Dans le Nord, par exemple, explique-t-il, *vous êtes dans une rue ; un trottoir est en France, l'autre en Belgique. Tout cela est difficile à contrôler. On travaille maintenant davantage sur renseignement, sur la mobilité des effectifs. La Dicilec forme ses personnels pour lutter contre les filières d'immigration, les passeurs, les réseaux d'emploi des clandestins. Le fichier Schengen contient tous les individus recherchés par les polices des Etats membres. »*

Il a été décidé de créer, avec les Espagnols, les Allemands et les Belges, des commissariats communs aux frontières. Les services de police y échangent leurs informations, diffusent par exemple le signalement des voitures volées, font des observations



ROBERT BROUSSARD

à la demande de tel ou tel service de police. *« On compense ainsi la disparition des contrôles fixes par deux mesures : une plus grande mobilité des effectifs dans la recherche des délinquants et une meilleure liaison, une concertation permanente avec des policiers français avec leurs collègues étrangers »*, explique le superviseur des frontières. Le « droit de suite » donne la possibilité de suivre un suspect au-delà de la frontière. *« C'est important sur le plan opérationnel,* note Robert Broussard, *mais ces dispositions ne peuvent être mises en œuvre que sous certaines conditions, notamment dans des limites géographiques précises et en prévenant immédiatement les policiers compétents du secteur. »*

La coopération entre les polices nationales suppose une sorte de révolution culturelle, qui ne s'effectue pas sans difficulté. Les méfiances ont la vie dure. Robert Broussard est toutefois convaincu que moyennant quelques efforts elles finiront par céder : *« Ce qui a changé beaucoup de choses,* estime-t-il, *c'est l'apport des officiers de liaison. Ici à la Dicilec, j'ai un Anglais, un Espagnol, un Italien, un Hollandais et un Allemand. Et, bien entendu, j'ai des policiers français en Allemagne, en Italie, etc. Ces officiers de liaison sont complètement immergés. Ils ont permis de décloisonner comme on peut guère l'imaginer. Il y a une beaucoup plus grande transparence. Il y a des échanges permanents. Psychologiquement, c'est énorme. »* « *L'évolution est très nette,* estime Robert Broussard, *avant il y avait des relations de bon voisinage, maintenant il y a un aspect opérationel beaucoup plus clair.* » L'ancien commissaire souligne qu'il rencontre son homologue allemand quatre à cinq fois par an, que des gens de l'état-major du Bundesgrenzschutzpolizei (la BGS, la police des frontières allemande) sont venus en stage à son état-major et réciproquement, qu'il y a des échanges en permanence.

Du coup, les idées circulent. Celle des commissariats communs était d'origine française. *« Il existe une volonté du gouvernement d'institutionnaliser la coopération interfrontalière, avec des règles très précises,* souligne M. Broussard. *Certains pays n'étaient pas très chauds. Finalement, les Allemands ont accepté. Cela n'a pas été facile ; au début, ils ne comprenaient pas exactement ce que nous voulions. Et maintenant ils ont eux-mêmes des commissariats communs avec la Pologne et avec la République tchèque. »*

Si la convention Europol a permis de mettre en commun des moyens d'information entre les polices, arrivera-t-on un jour à une véritable police européenne ? *« Il faut aller par paliers,* dit Robert Broussard. *Il y a des pratiques, des rapports de bon voisinage, qui ne font pas l'objet d'accords particuliers. Mais dès lors qu'elles sont efficaces, autant le mettre noir sur blanc. »* Et de conclure : *« Tout cela progresse bien. »*

« Avant, il y avait des relations de bon voisinage. Maintenant, il y a un aspect opérationnel beaucoup plus clair »

Des dangers de la « Vermeermania »

par Rémy Knafou

AVEC et *après bien* d'autres disciplines, l'histoire de l'art aspires *à un statut* scientifique. Mais il n'est pas facile de passer de l'art à la science, sur*tout lorsque le marché – via* la médiatisation – sert de truchement. L'exposition Vermeer, qui se tient depuis le 1er mars à La Haye, en est une illustration malheureusement assez caricaturale.

Est-il possible, en pleine « Vermeermania » de faire entendre une note discordante, surtout au pays où l'on redécouvrit Vermeer il y a à peine plus d'un siècle et qui s'apprête à fournir, en rangs serrés, près du tiers d'une fréquentation *à une exposition qui se dé*roule à guichet fermé ?

L'attention des visiteurs, dense et étonnamment sérieuse, n'est pas en cause : à l'évidence, on vient pour s'instruire, presque pour communier. On s'informe, livret en main et écouteurs à l'oreille, et on stationne de longues minutes devant de petits tableaux dont l'accrochage n'a pas été pensé pour des foules aussi statiques, car aussi studieuses. Il n'y a pas de flux, mais des grappes compactes, aussi attentives qu'admiratives.

Le désir de s'instruire, voire de comprendre ce *qui est beau* ou pourquoi on dit que c'est beau, n'a jamais été aussi répandu, même *s'il convient de relativiser les* communiqués de victoire au sujet des expositions les plus suivies, qui n'atteignent jamais que d'infimes pourcentages des populations concernées : Cézanne n'a pas accueilli un Français sur deux cents !

Mais ce désir réconfortant de s'instruire, en même temps que de participer à un événement unique – le rassemblement dans un même lieu de 60 % de l'œuvre d'un peintre –, est le prétexte, pour les organisateurs, à imposer leurs vues dans la connaissance « scientifique » de Vermeer. Et, plus précisément, de faire passer l'idée selon laquelle la *Jeune Fille au chapeau rouge* serait bien un tableau de Vermeer.

Pour ce faire, on n'a pas lésiné sur les moyens : l'une des affiches de l'exposition et la couverture du catalogue reproduisent ce tableau. Dès lors, il paraît inconcevable que cette œuvre, devenue emblématique *par la grâce d'une médiatisa*tion à outrance, qui plus est dans *« l'exposition du siècle »* ne soit pas un Vermeer ! Et pourtant, pour certains spécialistes du peintre de Delft, dont Albert Blankert, qui fait autorité dans ce domaine, l'attribution à Vermeer est rejetée, non sans raisons dignes d'être considérées.

Il ne s'agit pas ici, de dénier l'évidente qualité de ce très beau tableau, ni de trancher en faveur ou non d'une attribution à Vermeer, mais, seulement, de rappeler qu'il n'y a pas d'unanimité quant à cette attribution et que les auteurs du catalogue et responsables de l'exposition, les conservateurs des musées du Mauritshuis de La Haye et de la National Gallery de Washington, ont une stratégie qui relève davantage du coup de force médiatique que d'une attitude scientifique digne de ce nom.

Faire d'un tableau incertain – la « Jeune Fille au chapeau rouge » – l'emblème d'une exposition phare, voilà bien une étonnante conception de la science

En effet, rien, dans le texte du *catalogue* (sauf une note de bas de page en petits caractères), ne rappelle que cette attribution est *controversée : il n'y est question* que d'affirmations sereines et définitives, alors que le tableau est incertain, dans son attribution, comme dans son sujet (Thoré-Burger et Hofstede de Groot le décrivirent comme un... jeune homme, ce qui, du reste, est très plausible).

Faire d'un tableau incertain l'emblème d'une exposition phare, voilà une bien étonnante conception de la science. Ne pas exposer les doutes des autres spécialistes, ne pas les discuter à l'occasion de la confrontation d'œuvres que constitue par définition une exposition, voilà qui nous fait sortir du champ comme de la déontologie scientifiques. Et *que, jusqu'à* présent, dans l'abondance des comptes rendus dont l'exposition *a été l'objet, il n'ait jamais été* fait mention du caractère douteux de ce tableau comme de l'entreprise pesamment démonstrative qui se cache derrière (*La Jeune Fille au chapeau rouge* se trouve à la National Gallery of Art de Washington, dont l'un des conservateurs est l'un des deux commissaires de l'exposition, coauteur du catalogue), voilà qui montre le poids de certains acteurs, l'importance de certains enjeux et, au-delà, la *relation difficile* de l'art à la science.

Moins médiatisée, mais tout *aussi intéressante et réalisée avec* un grand discernement, est l'exposition organisée au Musée municipal *Het Prinsenhof de Delft, sur* le thème des « Maîtres contemporains de Vermeer de Delft. Un autre regard sur l'espace, la lumière et la perspective ». On y voit, dans de meilleures conditions, car la foule y est moins dense, de très beaux tableaux, dont d'admirables Pieter de Hooch, qui, pour n'avoir pas la réputation de Johannes Vermeer, n'en était pas moins un peintre d'un talent remarquable.

Car cette exposition annexe a l'immense mérite de nous rappeler qu'au-delà du génie de Vermeer le siècle d'or hollandais a été le produit d'une nuée d'artistes de tout *premier rang que la fortune cri*tique a ravalés, sur le mode condescendant, au rang de « petits maîtres ».

Mais ce n'est pas en rabaissant les uns qu'on fait des autres des génies. Vermeer n'a pas tout inventé et n'a pas travaillé en étranger dans son pays. Il a beaucoup échangé avec les autres peintres, et si ces derniers n'avaient pas existé il est probable que nous n'aurions pas la chance de nous extasier devant d'étonnants tableaux.

Allez à La Haye (si vous avez eu la précaution d'acheter vos places à temps), mais ne négligez pas d'aller à Delft. Vermeer y est *presque autant présent et on y res*pire plus librement, à tous points de vue !

Rémy Knafou *est professeur à l'université Paris-VII-Denis-Diderot.*

L'Alsace et la mémoire d'Oradour

par Pierre Rigoulot

PUBLIÉ dans *Le Canard enchaîné* du 20 mars, un article révélant qu'un ancien Waffen SS français de la Panzerdivision Das Reich... et du massacre d'Oradour avait demandé récemment une pension d'ancien combattant a fait quelques vagues en Alsace. Moins peut-être qu'on n'aurait pu le penser. Est-ce à dire que certains trouvent cela normal à Strasbourg, Colmar ou Mulhouse ?

S'ils avaient trouvé à y redire, mes amis « malgré-nous » n'auraient pas manqué de réagir mas*sivement. Ils n'ont pas leur plume* ou leur langue dans la poche quand il est question, à leurs yeux, d'attentat *à leur honneur ou à ce*lui de l'Alsace.

La direction de France 2 fut ainsi violemment mise en cause par les associations d'incorporés de force, mais aussi par bon nombre d'élus de la région, pour un téléfilm diffusé le 13 juin 1994, qui évoquait le procès où comparurent, à Bordeaux en 1953, quatorze Alsaciens qui avaient participé à la tuerie d'Oradour. Ce film, assuraient-ils, gommait par trop les malheurs de l'Alsace pendant la guerre, et en premier lieu l'incorporation forcée.

Le Canard enchaîné eût-il à sa manière habituelle – ironie et persiflage – manifesté simplement son indignation qu'il eût été difficile et au fond déplacé de lui répondre.

Mais l'article contient une fois de plus des ingrédients nécessaires à une polémique si ressassée entre l'Alsace et la « France de l'intérieur » qu'il me semble nécessaire d'intervenir : d'un côté, des Français de l'intérieur ignorant la façon dont la guerre de 1939-1945 s'est déroulée en Alsace, de l'autre, des Alsaciens trouvant là de quoi justifier leur statut d'éternelles victimes.

Ne met-on pas en doute dans cet article les conditions dans lesquelles cet Alsacien est devenu Waffen SS ? Y sait-on bien ce qu'étaient le *ReichsArbeitsdienst*, puis l'incorporation de force.

Il faut dire et redire que des Alsaciens, jeunes et moins jeunes, notamment la moitié de la classe 26, une partie des classes 8, 9 et 10, ont été incorporés dans les rangs décimés des Waffen SS sans qu'on leur demande leur avis.

Il faut dire et redire que l'Alsace, comme la Moselle, fut annexée de fait en 1940, soumise à une germanisation et à une nazification dont les Français « seulement » occupés ont en général une faible idée, puis obligée de jeter dans la guerre 130 000 jeunes hommes, dont 40 000 moururent pendant les combats ou dans les camps soviétiques.

Un Waffen SS alsacien incorporé de force, cela existe donc. A ce procès de Bordeaux, deux seulement des prévenus avaient été volontaires, dont un pour la Wehrmacht ; les douze autres avaient été contraints à l'incorporation directement dans les Waffen SS. Jugés, condamnés puis amnistiés à la suite d'une incroyable mobilisation en Alsace, ils ont donc les mêmes droits que les autres incorporés de force.

*Ici s'affirme une logique admi*nistrative contre laquelle on ne peut pas grand-chose.

Sauf du point de vue moral, bien sûr.

Car Oradour est une horreur qui a coûté la vie à plus de six cents personnes, hommes, femmes et enfants.

Même légalement inattaquable, on devrait avoir quelque mal à se sentir innocent après avoir participé de près ou de loin, incorporé de force ou pas, à pareille horreur. Et l'on ne devrait pas avoir envie de se réclamer d'un corps, d'un régiment, coupable de tels actes pour en tirer un quelconque avantage.

Un homme le fait (pourquoi maintenant d'ailleurs ?), et c'est indéfendable moralement, même si lui aussi a été victime, d'une certaine façon : il n'était pas simple de déserter d'une unité de Waffen SS. Tout le monde n'a pas l'étoffe d'un héros, et il est difficile de lui reprocher de ne pas en avoir été un.

Un ancien Waffen SS français réclame une pension : une logique administrative contre laquelle on ne peut pas grand-chose. Sauf du point de vue moral, bien sûr

Mais de ce qu'on n'est pas un héros il ne suit pas nécessairement qu'on se sente à ce point innocent. Au fond, en Alsace comme en Moselle, la mémoire collective a privilégié – et c'est bien normal – les souffrances subies d'une province « abandonnée » en 1940 et « livrée » aux nazis. Pourtant, des héros de la Résistance aux ralliés au nazisme, toute une palette de réactions se sont manifestées pendant la guerre.

Si les Français de l'intérieur ont le tort d'ignorer les difficultés à se soustraire à l'incorporation, les lourdes menaces qui pesaient sur ces jeunes gens et leur famille, s'ils ont le tort aussi d'ignorer les souffrances et la mort de *milliers* d'entre ceux qui avaient choisi de passer dans les lignes soviétiques, *trop d'Alsaciens refusent de voir* qu'ils ont, à leur cœur et à leur corps défendant, servi le nazisme et que, dans des *circonstances* comme celles d'Oradour, le point est largement dépassé où c'est un pardon qu'il faut demander et non une pension.

Ce serait aider cette génération, comme les suivantes d'ailleurs, que de mener une véritable réflexion sur cette période, sur ses occultations et ses ignorances, sur sa diversité et ses dangers. A Strasbourg, à Metz, à Limoges et à Paris aussi, bien sûr.

Pierre Rigoulot *est rédacteur en chef des « Cahiers d'histoire sociale ».*

L'heure européenne en question

par Eléonore Gabarain

L'HEURE européenne, ce cliché si *fréquent* dans les discours et les journaux, est aussi une réalité qui conditionne les vingt-quatre heures de la vie des Européens, car c'est l'heure de leurs montres ! Il convient de rappeler ce qu'est l'heure pour ceux qui n'auraient pas retrouvé cette notion en lisant le dernier livre d'Umberto Eco, *L'Ile du jour d'avant*.

Si l'échelle de l'heure naturelle fait coïncider 12 heures avec le passage du soleil au zénith, le système de fuseaux horaires écarte légèrement ces deux repères, midi solaire et midi légal. Il est 12 heures dans l'ensemble d'un fuseau de 15° quand le soleil passe sur le méridien central de ce fuseau (méridien de référence). Progressivement, certains pays d'Europe se sont beaucoup éloignés de cette norme.

D'abord, il y eut un système d'heure d'été « simple » entre les deux guerres mondiales, c'est-à-dire une heure d'avance à la saison estivale. Puis le second *conflit mondial fit naître* l'« heure européenne », bien avant l'Union européenne. En effet, après l'Occupation, la France conserva l'heure du fuseau de Berlin imposée par l'Allemagne. Depuis le Finisterre espagnol jusqu'à la frontière polono-russe s'installa une « zone de temps » comprenant la partie continentale de deux fuseaux horaires, celui de Greenwich et celui de Berlin. Entre 1969 et 1971, cette heure unique (UTC + 1) régna même sur les îles Britanniques... et pour toute l'année.

Après 1976, cette situation quasiment optimale laissa la place à deux heures européennes, celle d'hiver et celle, différente, d'été. Phénomène presque unique dans le monde, la France et ses frontaliers situèrent leur heure dite « d'été » en avance de deux heures par rapport à l'heure du méridien de référence du fuseau. Cette circonstance permet de comprendre l'opposition importante que le régime connaît dans les trois pays les plus occidentaux de ce groupe.

Il y a donc une situation tout à fait inégalitaire en Europe. Deux blocs de pays bénéficient de l'existence d'une heure unique (quoique « fluctuante »), mais seuls ceux de l'ouest du *continent en payent le prix* avec un avancement moyen de quatre-vingt-dix minutes (soixante en hiver et cent vingt minutes en été), alors que le reste de l'Europe avance seulement de trente minutes en moyenne (zéro en hiver et soixante minutes en été).

Voilà ce qui a motivé à la fois la récente décision du Portugal de retour à l'heure d'été « simple », l'abandon du projet d'heure d'été double au Royaume-Uni et en Irlande et la proposition de loi du Sénat français pour l'heure UTC (équivalente de celle de Greenwich) en période « hiver » et l'heure UTC + 1 (assimilable à l'heure du méridien de Berlin) en période « été ».

Si cette proposition était reprise par l'Assemblée nationale, cela signifierait la fin de l'« heure européenne », littéralement comprise comme l'heure légale des Européens. Car l'Europe suivrait probablement l'exemple de ses deux membres de l'Ouest, à savoir le Portugal et la France.

Que faut-il conserver en priorité ? L'heure d'été ou bien l'unité de l'heure ? A l'évidence, le *système de référence unique* et stable est préférable. D'ailleurs, les avantages de l'heure d'été sont très *relatifs (pratiquement* inexistants). Les économies d'éclairage ne justifient plus le maintien de l'heure avancée, étant donné que le solde énergétique s'amenuise inéluctablement avec l'amélioration du rendement des lampes dont la technologie a progressé à pas de géant.

Les loisirs de certains citoyens actifs peuvent certes s'étendre plus tard avec l'heure avancée, mais seulement en semaine et dans certaines conditions. Cependant, le bilan peut être déclaré négatif en raison des « effets pervers » qui défavorisent les activités de plein air les autres jours et en général tout le temps pour le reste de la population.

Puis, il y a tous les problèmes dans la vie quotidienne et pour le travail, dont le plus grave, celui du sommeil, est nié par certains mais constaté par beaucoup d'autres. La connaissance du rôle de la mélatonine arrive *juste à temps pour expliquer les* difficultés de l'endormissement en conditions de lumière prolongée et celles du lever des écoliers vers 5 heures, heure du fuseau (7 heures légales en été et encore plus tôt en milieu rural), *quand cette hormone naturelle* du sommeil est encore à son niveau maximum dans le sang.

Alors, même heure partout, tout le temps, ou bien heures fluctuantes partout et discordantes tout *le temps ? Le Parle*ment européen vient de se prononcer en faveur d'une heure stable toute l'année qui permettrait l'unité de l'heure pour le continent. D'ailleurs, on sait qu'avec une heure « stable » les horaires (nos repères dans l'échelle de l'heure légale) peuvent varier, ce qui est de nature à arranger des situations particulières avec une économie de moyens... et à faciliter la circulation.

Messieurs les responsables des pays membres, à vos *méridiens !* C'est l'heure d'examiner l'heure européenne stricto sensu, avant qu'elle ne soit plus !

Eléonore Gabarain *est présidente de l'Association contre l'heure d'été double (ACHE).*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE RÉVISIONNISME, LA NAUSÉE ET L'HONNEUR

Grands et petits révisionnistes : tous aussi navrants. *Les grands* se nomment Faurisson, Garaudy, et la plume grince à les citer. Moins connus mais aussi *dangereux* par leur inconscience, les petits renient ceux qui ont maintenu l'honneur d'un pays perdu ; *ceux qui* ont permis aux descendants des collabos de ne pas trop avoir la nausée.

Il s'est donc trouvé un banal conseil d'arrondissement, celui de *la Duchère* à Lyon, pour débaptiser la rue des Trente-Neuf-Fusillés, afin de lui donner le nom de Victor Schœlcher. Comme disent d'anciens résistants, notamment les responsables des maquis de l'Azergues, cet homme politique respectable n'était cependant pas qualifié pour occulter la mémoire de trente-neuf fusillés, lesquels, selon Gérard Garin-Michaud, *« avaient lutté également tout autant si ce n'est davantage puisque les armes à la main, contre l'esclavagisme que le nazisme victorieux aurait fatalement imposé à l'Europe entière »* (*Le Progrès* du 19 mars).

Qui ramènera à la raison les responsables – irresponsables – de la Duchère ? *Qui effacera cette trahi*son des héros de février 1944 ? Qui saura, d'autre part, maintenir le *nom de la place des Martyrs-de-la-*Résistance, qu'on voudrait, à Lyon, rebaptiser place Alban-Vistel ? La qualité d'Alban Vistel, grand résistant et compagnon de la Libération, n'est pas en cause, bien au contraire, mais son nom ne peut, à lui seul, rappeler le souvenir de tous ces anonymes de la *« capitale du terrorisme »*, comme la qualifiaient les pétainistes.

Un *« terrorisme »* qui n'était que courage et dont les auteurs ne déposaient pas lâchement, sans risques, des bombes tuant les innocents, mais qui se battaient, en personne, contre miliciens et gestapistes. Cette résistance-là n'avait rien à voir avec les assassinats perpétrés aujourd'hui par les fous de l'islam, de l'IRA, de l'ETA ou [...] de Corse [...]. Cette résistance de 1944 était celle de l'honneur. »

Jean-Maurice Mercier
Crémieu (Isère)

L'ALCOOL ET LES STADES

En réintroduisant la vente de *boissons alcooliques sur les* stades, l'Assemblée nationale, qui a voté, et le gouvernement, qui a *fermé les yeux avec une hypocrisie* manifeste, sans même demander un scrutin public contraignant les *partis à prendre position, ont* commis une lourde erreur.

Ils soutiennent une politique de promotion de l'insécurité. *Les pe*tits et les grands drames dans et autour des stades ont comme facteur déterminant la consommation d'alcool. [...]

En associant le sport à l'alcool, comme cela a déjà été fait en 1993 par la même Assemblée, qui a rétabli la possibilité d'une publicité par affichage pour l'alcool sur les stades, le législateur dévalorise le pouvoir éducatif du sport. En mêlant une dangereuse troisième mi-temps aux deux premières, on rend la société illisible et on favorise toutes les confusions.

On discrédite les arguments de santé publique avancés pour soutenir le plan de réforme du fonctionnement et du financement de notre système de santé. Si les réformes annoncées n'ont pas uniquement des motifs économiques, elles doivent être associées à des décisions cohérentes fondant une politique de santé. Un vote comme celui qui vient d'intervenir, par son caractère symbolique, réduit à néant la prétention d'agir pour améliorer le service rendu par le système de prévention et de soins. *Il y a*, d'une part, une volonté de réduire les dépenses de santé, d'autre part, un mépris complet *pour la santé*.

Une nouvelle fois, les politiques ne sont pas à la hauteur des problèmes d'une société en difficulté. Dans le pays qui conserve la plus forte consommation d'alcool par *habitant* et où l'alcool est un des instruments de la désocialisation, l'intérêt financier des clubs spor*tifs passe* avant l'intérêt formateur et éducateur du sport. La seule référence est l'argent, avant la sécurité, avant la santé. Ceux qui ont permis cette décision par leur manque de courage et ceux qui ont réussi ce mauvais coup n'ont pas honoré leurs fonctions.

Gérard Dubois, Claude Got,
François Grémy,
Albert Hirsch
et Maurice Tubiana

هكذا من الأصل

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Amitiés politiques, politique culturelle

Suite de la première page

De cette première période, on retiendra que toute décision importante est le fruit, déjà, d'une concertation qui associe la présidence de la République, le gouvernement et les milieux professionnels. Au début des années 70, Georges Pompidou aurait vu d'un bon œil l'Etat renoncer à la politique culturelle, pour lui préférer le modèle américain. Mais ni le pays ni lui-même ne sont prêts à ces renoncements. En 1971, le centriste Jacques Duhamel devient ministre de la culture et donnera une légitimité définitive à son portefeuille. Son successeur, Maurice Druon, ternira le blason de la Rue de Valois en déclarant : *« Les gens qui viendront à la porte de ce ministère avec une sébile dans une main et un cocktail Molotov dans l'autre devront choisir. »*

Il faudra attendre la nomination, en 1974, d'un gaulliste ouvert, Michel Guy, pour remettre de l'ordre dans la « maison culture » et calmer les protestations de tous bords qui émailleront la vie artistique durant ces quelques années. Il s'emploiera à lui donner du lustre en favorisant les invitations aux grands artistes étrangers. *Ses trois successeurs* seront de peu de mémoire, et l'Elysée, habité alors par Valéry Giscard d'Estaing, restera sur la réserve, ne contestant en rien la gestion économe menée par le ministère. Depuis son invention, le ministère de la culture aura donc vu se succéder les titulaires gaullistes, centristes ou giscardiens confrontés à un milieu artistique très engagé, lui, aux côtés des partis de gauche, cohabitation d'avant la cohabitation, souvent conflictuelle mais acceptée, pour l'essentiel, par les deux parties.

1981 ET LA « RUPTURE »

Vient 1981, et la « rupture » annoncée par les socialistes. Incontestablement, le tandem formé par François Mitterrand et Jack Lang marquera pour longtemps la vie culturelle nationale et une certaine manière d'arbitraire qui dira sa conviction : à gauche, toute ! Au grand dam de la droite, une révolution s'annonce, saluée par les milieux artistiques, qui se sont mobilisés en 1981 comme en 1988, pour l'élection de François Mitterrand. Elle sera d'autant plus acceptée que dotée d'un doublement immédiat du budget.

On n'en finirait pas de dresser la liste des nominations qui, jusqu'aux législatives de 1993, devront autant à l'amitié politique qu'aux nécessités du dynamisme culturel. Ici, comme ailleurs dans la vie publique, le seul dosage sera celui de la « famille » socialiste et de ses courants. Le président de la République prend les grandes décisions que son ministre applique, souvent avec bonne grâce, quelquefois à reculons. A l'Elysée, la décision de lancer les grands travaux et le soin de confier les nouveaux établissements publics à des proches, pas toujours socialistes d'ailleurs : Hélène Ahrweiler (Beaubourg), Dominique Jamet (BNF), Pierre Bergé (Opéra de Paris), Emile Biasini (Grands Travaux), Jérôme Savary (Chaillot) savent ce qu'ils doivent à leurs liens personnels avec le président. Les premiers ministres ne sont pas en reste, Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Michel Rocard favorisant leurs poulains chaque fois que c'est possible. Evidemment, Jack Lang assurera l'essentiel des nominations dans la quasi-totalité des institutions publiques parisiennes et régionales en accord avec des partenaires politiques locaux de tous bords.

Si François Léotard, ministre de 1986 à 1988, n'aura que peu de temps pour marquer son empreinte et peu d'espace à occuper dans l'ombre d'un François Mitterrand défendant son pré carré, il en est autrement de Jacques Toubon, sous le signe de la cohabitation de 1993 à 1995, et de Philippe Douste-Blazy, sous le « jeune » règne de Jacques Chirac. En quelques mois, Jacques Toubon nomme l'ex-femme de l'actuel premier ministre, Christine Juppé-Leblond (Femis-Institut pour la formation et l'enseignement aux métiers de l'image et du son), Jacques Baillon (direction du théâtre au ministère), Maryvonne de Saint-Pulgent (direction du patrimoine), Hugues R. Gall (Opéra de Paris), Stéphane Lissner (Orchestre de Paris). Tous sont marqués à droite.

Philippe Douste-Blazy, entouré d'amis centristes dans son cabinet, connaît lui-aussi l'ivresse des nominations. Il confie l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC) à son conseiller personnel, Jean-François Boyer, et prévoit de confier le futur Palais du cinéma au giscardien Michel Bassi, ancien conseiller de la présidence de la République (1976). Forts de l'amitié du président de la République, Stéphane Lissner obtient la direction du Festival d'Aix-en-Provence en novembre 1995, et Jean-Jacques Aillagon se voit aujourd'hui confier la présidence de Centre Pompidou.

Ainsi continue de s'écrire l'histoire du lien entre les palais républicains et leurs dépendances culturelles. La droite, en raison de son réseau d'amitiés ténu, aura quelque mal à déstabiliser la pyramide des talents et des responsabilités bâtie par ses prédécesseurs socialistes, même si elle a désormais le choix des dirigeants du ministère comme ceux des institutions nationales. La dernière période dit qu'elle en a la ferme intention ; l'histoire dira si elle en a les ressources humaines et le temps politique. L'art a partie liée depuis le fond des âges avec la puissance publique : c'est sa force et le signe de sa vassalité. Sauf à en prendre son parti cyniquement, la sagesse serait que les politiques, d'aujourd'hui et de demain, ne cessent de se poser les trois questions essentielles de Malraux.

Olivier Schmitt

Le Monde

ÉDITORIAL

Un geste à hauts risques pour la Corse

A L'ÉVIDENCE, le gouvernement, aux prises comme ses prédécesseurs, avec l'inextricable dossier corse, a voulu provoquer un électrochoc en annonçant, mercredi 27 mars, un ensemble de mesures économiques pour l'île. L'intention est louable, et le signe fort : si les plans d'urgence pour le développement de la Corse ne sont pas une nouveauté, c'est la première fois que Paris propose une mesure aussi radicale que la création d'une zone franche. L'idée viendrait d'Alain Juppé lui-même, confronté apparemment au manque d'imagination de ses ministres. D'autres mesures sont inspirées directement par les cahiers de doléances corses.

Les décisions annoncées renforcent encore le statut déjà dérogatoire du droit commun – politique, économique, fiscal – de la Corse. Mais elles s'inscrivent aussi dans la politique d'aménagement du territoire du gouvernement qui, avec l'aval de Bruxelles, s'apprête à créer des zones franches dans une trentaine de quartiers sensibles à travers l'Hexagone. On ne peut pas reprocher au gouvernement de s'employer à éviter, selon l'expression d'Alain Lamassoure, son porte-parole, qu'à la *« fracture sociale »* ne vienne s'ajouter une *« fracture régionale »*. Dans le cas particulier de la Corse, il est clair que le marasme économique nourrit le malaise politique. Ce qui justifie la volonté du gouvernement de faire montre de *« générosité »* mais aussi d'*« efficacité »*.

Plusieurs questions restent néanmoins en suspens. Les premières réactions dans l'île se partagent entre la satisfaction et le scepticisme. Beaucoup dépendra de la façon dont les bonnes intentions affichées seront mises en œuvre, tant la Corse est réputée pour sa capacité à décourager les volontés réformatrices les plus ardentes.

Dans une île dominée par la culture de l'assistanat, le plan annoncé, avec ses multiples exemptions et dérogations, peut avoir des effets pervers, en confortant de mauvaises habitudes. Certains Corses, par exemple les autonomistes de l'Union du peuple corse (UPC), reconnaissent aujourd'hui qu'il revient aux insulaires de rompre eux-mêmes avec cette culture de l'assistanat, s'ils veulent se construire un avenir.

La zone franche elle-même peut être la meilleure et la pire des choses. Susceptible d'insuffler de l'oxygène à une économie asphyxiée, elle pourrait aussi attirer divers « chasseurs de primes », voire des capitaux d'origine douteuse. Or le risque d'infiltrations de type mafieux est bien réel dans le contexte politique, économique et géographique de la Corse.

Seul le principe de création de cette zone franche a été décidé mercredi. Il reviendra donc au gouvernement et aux acteurs politiques et sociaux-économiques insulaires d'être très vigilants sur les formes qu'elle prendra. De toute façon, l'aval de la Commission de Bruxelles sera sollicité. Il serait surprenant qu'elle donne son feu vert sans s'entourer de toutes les garanties souhaitables, comme elle vient de le faire pour la création de zones franches dans les banlieues, en imposant une panoplie de critères contraignants.

Le néo-nazi *par Carlos Nine*



DANS LA PRESSE

RTL
Philippe Alexandre

■ On avait oublié Gérard Longuet. Ou plutôt, il avait préféré se faire oublier, surtout par les temps qui courent (...) Un juge, Mme Filippini, est chargée depuis deux ans d'enquêter sur le financement du Parti républicain, et sur des sommes bien supérieures à celles pour lesquelles Henri Emmanuelli a été condamné dans un grand concert de clameurs. La presse a révélé avec force détails et précisions la constitution d'un vaste réseau de financements occultes, passant par des paradis fiscaux variés, avec la contribution à ce système d'un banquier, ami personnel de M. Longuet. Mais jusqu'ici le juge d'instruction a préféré se concentrer sur les arbustes qui cachaient cette ténébreuse forêt. Il est vrai que son travail exige une kyrielle de commissions rogatoires et que le ministre de la justice a, par ce biais, toute latitude de ralentir l'instruction au point de la stopper. Gérard Longuet a l'air prêt à revenir sur la scène publique, au premier rang évidemment, et au moment où Henri Emmmanuelli en serait exclu. Ce sont des chassés-croisés qui se produisent avec les meilleurs magistrats et les meilleurs ministres du monde.

FRANCE-INTER
Bernard Guetta

■ La question fondamentale que pose le mémorandum du gouvernement français sur le modèle social européen est la suivante : *« Peut-on définir une nouvelle voie, celle d'une croissance qui profite à tous, d'une mondialisation alliant progrès et protection, adaptation et confiance dans l'avenir ? »* La réponse française, depuis hier, est que *« oui »*, que l'affirmation du modèle social européen (...) peut permettre cette canalisation de la réalité, la mondialisation, qui n'est en elle-même ni bonne ni mauvaise.

RECTIFICATIFS

TESTUT

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 27 mars, la société de pesage Testut n'a pas versé 19 millions de francs à la campagne du professeur Schwarzenberg aux élections régionales de 1992, mais 190 000 francs.

ORLY

AOM devra déménager d'Orly-Ouest à Orly-Sud et Corsair fera le chemin inverse, contrairement à ce qu'indiquait le titre de notre article (*« Corsair va remplacer AOM à Orly-Sud »*, *Le Monde* du 27 mars) mais conformément à ce qui était écrit dans l'article lui-même.

LE LECTORAT DU « MONDE »

L'infographie qui accompagnait l'article sur le gain de plus de 160 000 lecteurs par *Le Monde* en 1995, selon l'étude annuelle EuroPQN, comportait une erreur (*Le Monde* du 23 mars).

Comme l'indiquait le texte, les chiffres de comparaisons d'audience des quotidiens nationaux étaient présentés en milliers de lecteurs et non *« en centaines de milliers »*.

Eglise-police, même combat ?

ON CROYAIT battu un record d'inconscience quand, en mai 1993, après la publication d'un appel énergique de l'épiscopat français contre les projets de loi Pasqua sur l'immigration – alors en débat, sans passion, à l'Assemblée nationale –, le ministre de l'intérieur s'écria au « Club de la presse » d'Europe 1 : *« On n'est pas en Arabie saoudite ! »* Autrement dit, le gouvernement ne supportera pas que les clercs dictent la loi à un pays qui est une République laïque et non un repaire d'ayatollahs.

Quelques mois plus tard, le même Charles Pasqua déclarait que les curés catholiques et les pasteurs protestants, également unis dans la dénonciation de ses lois, feraient mieux de *« remplir les églises et d'aller évangéliser les banlieues difficiles, plutôt que de laisser les imams y prêcher l'intégrisme »*. Les responsables religieux du pays avaient apprécié, à leur juste mesure, les conseils de ce bon apôtre qui les renvoyait à la sacristie, tout en les pressant de jouer les pompiers dans les banlieues en difficultés.

A la lecture de réactions qui ont suivi l'expulsion des familles africaines de l'église Saint-Ambroise à Paris, ainsi que du récit de la messe chahutée, dimanche 24 mars, dans ce même édifice rendu à son culte, M. Pasqua a dû se frotter les mains. N'y criait-on pas, en effet : *« Eglise-police, même combat ! »* En livrant les clés de l'édifice à des policiers casqués et armés de matraques, Mgr Lustiger n'avait-il pas donné le *« baiser de Judas »* aux familles maliennes, comme écrit le GISTI (Groupe d'information et de solidarité avec les travailleurs immigrés) ? Sans doute avait-il même touché les trente deniers, mais l'histoire ne le dit pas...

> S'il est un domaine où l'engagement de l'épiscopat a été constant, c'est bien celui de la défense des immigrés en situation irrégulière

La discussion reste ouverte sur la gestion d'une occupation d'église et le droit de requérir les forces de l'ordre pour le curé qui en est l'affectataire légal. Mais autorise-t-elle une mise en cause aussi brutale du rôle des Eglises dans ce type d'action ? Car s'il est un domaine où leur engagement a été précoce, constant, discret, non violent, c'est bien celui de la défense des travailleurs immigrés en situation irrégulière. Le plus souvent même à leurs dépens, car, quand l'épiscopat a publié son message contre les lois Pasqua – au moment où la gauche et les associations ne se faisaient guère entendre –, il avait reçu en rafale plus d'un millier de lettres, la plupart ordurières et la grande majorité signée par de bons chrétiens.

« Nous en avons assez de voir grandir la haine contre les immigrés. Nous en avons assez des idéologies qui la justifient et d'un parti dont les thèses sont incompatibles avec l'enseignement de l'Eglise » : qui prononçait ces paroles ? Un homme aujourd'hui disparu, Mgr Albert Decourtray, du haut de la chaire de sa cathédrale de Lyon, en 1983, alors que le Front national était en pleine ascension. Celui-ci lui a voué une haine farouche. Le nom du cardinal de Lyon a été traîné dans la boue par l'extrême droite et ses intégristes. La presse de Jean-Marie Le Pen l'habillait en djellabah et le convertissait à Mahomet. Le 8 décembre – un jour qui compte à Lyon –, on avait badigeonné les murs de son archevêché de Fourvière avec ces mots : *« Islam, maître du monde. »*

A la suite de Mgr Decourtray, des associations, des membres du clergé, des militants laïcs ont attaché leur nom à une présence active auprès de travailleurs immigrés ou de militants inquiétés. On connaît le Père Christian Delorme à Lyon, le premier à assister la famille de Khaled Kelkal, tué par la police en septembre 1995, au moment des attentats terroristes. Rarement sous les projecteurs, une organisation comme le Secours catholique a traité, pour la seule année 1995 et la seule ville de Paris, 24 000 dossiers d'immigrés en situation irrégulière ou déboutés du droit d'asile. Et c'est sans compter les campagnes et les efforts de médiation, engagés sur le terrain par des représentants d'Eglises, à l'image de ce compromis qui avait été trouvé le 18 mars à l'église Saint-Ambroise pour déplacer les immigrés maliens dans un local paroissial moins exposé. Un compromis qui, selon le clergé local, aurait échoué à cause du jusqu'au-boutisme d'associations misant sur l'avantage symbolique de l'expulsion – version que contestent lesdites associations.

L'Eglise est devenue l'ultime refuge de familles immigrées placées dans des situations désespérées, qui n'ont d'autre crainte que la reconduction à la frontière et d'autre recours que la force symbolique d'un lieu de culte et l'écoute d'associations caritatives, plus disponibles et moins embarrassés que bien des élus et hommes politiques, de droite comme de gauche. Ceux qui, au nom de la laïcité, se sont inquiétés du choix d'une cathédrale pour l'hommage de la République à François Mitterrand, devraient s'interroger sur cette valeur d'accueil et de fraternité que représentent des lieux d'Eglises, aujourd'hui en France pour des associations d'immigrés, hier à l'Est pour les militants de la liberté.

On peut estimer que le clergé parisien n'a pas eu une attitude de compassion suffisante, qu'il n'a pas poussé assez loin la médiation et s'est trop vite résigné à l'évacuation. Mais, comment ne pas voir aussi la manœuvre des autorités qui ont fait procéder à l'expulsion le surlendemain de la visite de l'archevêque de Paris (après lui avoir demandé de saisir le juge pour un référé d'heure en heure) et qui ont fait diffuser l'ordre de réquisition du curé ? On sait à qui profitent une telle polémique entre l'archevêché de Paris et des associations, une pareille mise en cause de la voix autorisée et compétente des Eglises. Le ministère de l'intérieur, trop heureux de faire porter le chapeau au clergé parisien, a fait coup double en discréditant associations et clergé qui ne pourront plus protester contre les retours expéditifs d'immigrés, notamment par charters. Plus gravement, à souligner unilatéralement la responsabilité du clergé, on risque d'occulter le débat essentiel sur l'avenir des étrangers placés en France en situation d'illégalité.

Henri Tincq

INDUSTRIE A 25,6 milliards de francs, les pertes enregistrées en 1995 par Alcatel Alsthom, conformes aux prévisions de son nouveau PDG, Serge Tchuruk, représentent un record historique à la fois pour le groupe et l'industrie française. ● L'ACTIVITÉ télécommunications, qui, avec un déficit de 3,3 milliards de francs, constitue le cœur des problèmes du groupe, est engagée dans un vaste programme de restructuration, dont le coût pèse sur les résultats. ● LES CÂBLES, secteur également affecté par les restructurations, va abandonner son statut de filiale pour fusionner avec sa maison mère. ● SERGE TCHURUK, après avoir lourdement chargé les comptes en 1995, prévoit le retour à l'équilibre d'Alcatel Alsthom dès cette année et le retour à une bonne rentabilité en 1998. La politique des provisions permet souvent aux PDG d'annoncer les profits à leur convenance.

Les télécommunications font plonger les comptes d'Alcatel Alsthom

Le géant affiche une perte de 25,6 milliards de francs pour 1995, la plus importante de l'histoire industrielle nationale. Le nouveau PDG Serge Tchuruk fait subir à l'activité des télécommunications, hier la plus profitable, une restructuration en profondeur

« NOUS avons un problème d'image à gérer ». Jeudi 28 mars, en présentant les résultats 1995 d'Alcatel Alsthom, Serge Tchuruk devait avoir à l'esprit cette petite phrase qu'il aime à répéter depuis son arrivée à la tête du groupe, en juin 1995. En l'espace de quelques mois, Alcatel Alsthom a vacillé. L'industriel a perdu son image de géant surpuissant pour hériter de celle d'une entreprise ayant mal à partir avec la justice et en difficultés. *« Ce que nous ne sommes pas »*, se défend Serge Tchuruk. *« Un plan cohérent pour leurs activités, c'est tout ce que nous attendons »*, avaient prévenu les analystes, qui ne se satisfaisaient pas des déclarations d'intention de l'automne 1995 – annonce de pertes importantes, de suppressions massives d'emplois à venir et de lourdes provisions.

C'est principalement sur les télécommunications – Alcatel Telecom – la première activité du groupe et, hier, la plus profitable, que se concentrent les regards. En 1995, elle a accusé une perte opérationnelle de 3,3 milliards de francs, contre un bénéfice de 2,3 milliards un an plus tôt. Lorsqu'il est arrivé aux commandes du groupe, Serge Tchuruk a trouvé une productivité dégradée depuis dix-huit mois. Les affaires judiciaires qui frappaient certains dirigeants, à commencer par son prédécesseur Pierre Suard, n'avaient guère été propices à un suivi opérationnel serré. Certains marchés clés, comme l'Allemagne, avaient connu de brusques retournements avec des prix à la baisse. L'organisation qui laissait une grande autonomie aux entités géographiques montrait ses limites et correspondait de moins en moins à des marchés de plus en plus déréglementés. C'est à cette organisation que s'est d'emblée attaqué Serge Tchuruk. Alcatel Télécom a été restructuré par métiers (huit lignes de produits). *« Nous avons engagé cette rationalisation de l'outil de production et de recherche en quelques mois »*, se félicite le PDG, qui chiffre à 7 500 les suppressions d'emplois réalisées ou annoncées dans les télécommunications. D'autres suivront. En Allemagne, où l'activité reste lourdement déficitaire et où Alcatel a déjà ramené les effectifs de sa filiale de 21 000 à 17 000 personnes, les syndicats évoquent 4 000 nouvelles suppressions d'emplois. L'activité Câbles a elle aussi été remaniée. Affichant une perte de 4 milliards de francs fin 1995, elle a engagé 4 500 suppressions d'emplois *et elle va être fusionnée avec* sa maison-mère Alcatel Alsthom, afin d'*« unifier l'offre commerciale »*. Afin sans doute surtout de racheter les minoritaires à bon prix une année de pertes pour intégrer 100 % des bénéfices par la suite.

BROUILLER LE MESSAGE

Au total, toutes activités confondues et en incorporant un programme de cession d'actifs chiffré à 10 milliards de francs, mais à peine ébauché (seules la vente de la participation de 2 % dans Fiat et celle du réseau de télévision câblée Rediffusion en Suisse ont été annoncées), les restructurations doivent générer 7 milliards de francs de gains par an. Ce chiffre ne sera atteint qu'en 1998, date à laquelle Serge Tchuruk estime que le groupe aura renoué avec *« une bonne rentabilité »*. Il y a quelques mois, il promettait un retour à l'équilibre dès 1996. L'année en cours devrait aussi être celle des choix stratégiques, ou, à défaut, des clarifications stratégiques. Dans l'activité télécommunications par exemple, M. Tchuruk répète à qui veut l'entendre qu'il n'est plus question pour le groupe de s'investir dans la l'exploitation des services. Contrairement à son prédécesseur, le PDG veut sortir de ce métier qui est celui *« de nos clients »* et pour lequel *« si l'on s'engage, il faut avoir des ressources »*.

Pour le moment, Alcatel Alsthom ne s'est cependant toujours pas défait de ses parts (20 %) dans Cofira, holding de contrôle de l'opérateur de téléphonie mobile SFR, au risque de brouiller le message de son PDG. M. Tchuruk affirme en tous cas vouloir conserver un lien avec *« le segment du contenu »*, c'est-à-dire sa part de 21,2 % du capital de Hvas – *« un diffuseur »* – obtenu en échange du pôle presse EP Communication.

Serge Tchuruk ne peut, surtut, rester immobile à l'égard d la privatisation de Thomson qui doit être bouclée d'ici à fin 196. Alcatel Alsthom sera un aceur incontournable de cette opration, son activité dans les télécommunications étant rès proche de celles de l'électronicien. Le calendrier est toutefois peu favorable. *« Si j'avais eu le choix, il aurait été différent, car nous avons déjà suffisamment de problèmes à traiter »*, relève Serge Tchuruk, qui reconnaît que l groupe ne peut pas plus négliger la partie militaire de Thomso que la partie grand public, l'heure du multimédia.

Philippe Le Cœr

Recul des ventes

Les résultats de l'année 1995, présentés jeudi 28 mars par Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel Alsthom, sont conformes à ce qu'il avait laissé entendre dès septembre. Alors que le chiffre d'affaires recule de 4,3 %, à 160,4 milliards de francs, la perte nette est historique à 25,6 milliards, contre un bénéfice de 3,6 milliards en 1994. Le résultat d'exploitation s'effondre à 600 millions en 1995 contre 8 milliards en 1994.

Il prend en compte 1,4 milliard de coûts de pensions et retraites antérieurement traités comme éléments non opérationnels. Avant impôt, le résultat des sociétés intégrées est déficitaire de 26 milliards, contre un bénéfice de 3,2 milliards en 1994. Le coût des restructurations est de 13,4 milliards, dont 10,7 milliards de provision exceptionnelle. Le poids des amortissements d'écarts d'acquisition est du même niveau : 13,5 milliards, dont 10,9 milliards à titre exceptionnel.

Les provisions comptables permettent d'afficher le résultat de son choix

POURQUOI tant de provisions ? Les pertes historiques d'Alcatel Alsthom s'expliquent essentiellement par les provisions et charges exceptionnelles qui ont atteint 21,6 milliards de francs. Les provisions pour restructurations, d'un montant de 10,7 milliards de francs, ne se rapportent pas directement à l'exercice 1995. Elles correspondent aux charges qu'Alcatel devra supporter, au cours des prochaines années, pour se restructurer dans les télécommunications et le câble et financer licenciements massifs et fermetures d'usines. Aujourd'hui, Alcatel n'a pas déboursé 1 centime : la provision, purement comptable, est appliquée en vertu du principe de prudence.

Les restructurations sont-elles exceptionnelles ou un élément normal de la vie de l'entreprise ? A l'image du géant anglo-néerlandais Unilever, qui a enregistré, en six ans, trois provisions d'un montant total de 10 milliards de francs. A l'heure où les performances des groupes français sont mauvaises, certains ont la tentation de « charger » leurs comptes en 1995 pour préserver l'avenir en passant en provisions des charges d'exploitation normales. En 1995, Danone a provisionné 1,8 milliard de francs pour restructurer ses activités européennes d'ici à 1999. Ce chiffre, non affecté à des dépenses précises, permet de supporter aujourd'hui les charges de demain et il pourrait masquer une dégaradation future des marges du groupe d'Antoine Riboud. Danone pourra afficher prochainement un redressement comptable de ses performances qui tombera à pic pour Franck Riboud, successeur désigné de son père Antoine.

Bouygues a provisionné cette année 1,2 milliard de francs pour les pertes à venir dans le téléphone mobile, avant même de s'être lancé dans ce métier. Cette opération divise les professionnels. Bouygues invoque le principe de prudence, tandis qu'un théoricien de la comptabilité s'indigne contre cette hérésie, rappelant que le principe de séparation des exercices ne permet pas de supporter aujourd'hui les charges de demain.

Les provisions pour dépréciation d'actifs, qui atteignent 10,9 milliards de francs chez Alcatel Alsthom, ne sont pas tournées vers le futur mais vers le passé. Le groupe de télécommunications s'aperçoit que les acquisitions qu'il a payées, par exemple, 100 francs ne lui rapporteront à l'avenir que 60 francs : une provision pour dépréciation de 40 francs s'impose. Cette opération de remise à l'heure des pendules comptables n'entraîne aucun mouvement de trésorerie, les sommes ayant été déboursées dans le passé. Elf ou Pechiney ont dû prendre des mesures analogues après avoir payé trop cher leurs acquisitions à la fin des années 80, tout comme les assurances et banques françaises qui ont investi dans l'immobilier.

UN NETTOYAGE DÉCAPANT

L'évaluation des actifs – donc des provisions nécessaires – est subjective, ce qui explique que de nombreux chefs d'entreprise puissent traîner des pieds pour avouer qu'ils ont acquis leurs actifs trop cher, à l'image de Suez, qui a *« découvert »* en 1995 l'existence d'une crise immobilière, et de Paribas, qui s'aperçoit que Navigation mixte a été surpayée. Souvent, seule l'arrivée d'un nouveau patron permet de faire une opération vérité, comme chez Elf, Pechiney ou la Générale des eaux. Le nettoyage est d'autant plus décapant qu'un actif peut changer de valeur si le chef d'entreprise change de stratégie. Une usine flambant neuve, construite en rase campagne, ne vaut plus rien si lle doit être arrêtée. Ce qui valait cent sus Pierre Suard peut valoir zéro sous Sge Tchuruk, sans qu'il y ait nécessairemenun faux bilan. C'est l'argument des comissaires aux comptes qui cautionnent toules revirements comptables des chefs d'ereprise sans sourciller.

Les provisions pour risques, qi ne concernent pas Alcatel, sont aussi trèsubjectives : combien coûtera un procès ?quel est le risque d'insolvabilité d'un clnt ? Grâce à cette incertitude, les entreises peuvent sauver leurs résultats, à l'imar des banquiers français d'Eurotunnel qui nprovisionnent qu'à hauteur de 30 % leursrêts, alors qu'Eurotunnel est en cessatin de paiements.

Ces provisions, qui font et défontes résultats des entreprises, permettent ax patrons d'afficher les bénéfices de leuchoix, au moins en translatant, au gré duesoin d'affichage, la masse des provisins sur quelques années. Les commissaies aux comptes se sont tranformés en aambre d'enregistrement de ces mouvemers.

Arnaud Leparmentier

Apple va enregistrer un déficit trimestriel record équivalant à 3,5 milliards de francs

LE CONSTRUCTEUR informatique Apple s'apprête à enregistrer les pertes trimestrielles les plus fortes de son histoire. Gilbert Amelio, le nouveau président de la *« marque à la pomme »*, a annoncé, mercredi 27 mars, que l'entreprise subirait une perte nette d'environ 700 millions de dollars (3,5 milliards de francs) pour le trimestre qui s'achèvera le 31 mars. La dévalorisation comptable des stocks comptera pour environ moitié dans cette perte et les charges de restructuration pour un quart (1 300 salariés seront licenciés).

Comme tous les autres fabricants, Apple est confronté à un ralentissement inattendu de la demande d'ordinateurs. Faute d'avoir anticipé ce coup de frein, le constructeur se trouve submergé de stocks dont la valeur comptable va devoir être amputée. Apple subit également de plein fouet la guerre des prix entre fabricants. Ses marges bénéficiaires brutes sont tombées en l'espace d'un an de 30 % à 15 % (elles étaient de 53 % en 1990).

ISOLEMENT

Le constructeur californien souffre de son isolement sur le marché des micro-ordinateurs, face à la domination du duopole constitué par Intel (microprocesseurs) et Microsoft (systèmes d'exploitation). Il tente de rompre sa solitude en licenciant plus largement et en autorisant la fabrication de clônes de Macintosh. En février, il annonçait un accord avec Motorola.

Gilbert Amelio, qui a indiqué qu'il avait fait le tour des problèmes d'Apple et qu'il *« pouvait les régler »*, présentera en mai son plan de redressement. En févier, il avait affirmé qu'il comptait rétablir la rentabilité du groupe d'ici neuf mois à un an. Mercredi soir, à Wall Street, les investisseurs semblent d'avis que le groupe avait touché le fond. A la clôture, les actions Apple gagnaient 5 %, à 25,25 dollars. Il est vrai que le titre Apple a perdu 40 % depuis le 14 novembre 1995.

C. J.

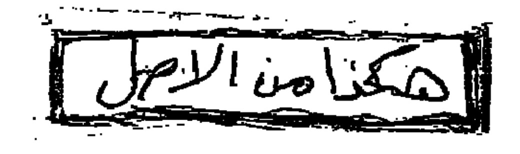
Elf-Atochem accélère le développement de ses spécialités

« 1995 est l'année de la récolte des efforts entrepris », a estimé le 27 mars, à Berlin, Jacques Puéchal, président d'Elf-Atochem en présentant les résultats de la filiale chimique d'Elf Aquitaine. Redevenue bénéficiaire en 1994, cette firme a triplé son résultat opérationnel, le portant à 5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 55 milliards de francs en hausse de 10 % en 1995. Le bénéfice net après impôt a quasiment quintuplé pour atteindre 3 milliards de francs (contre 650 millions de francs).

« L'objectif du groupe est d'avoir une solide chimie de base en Europe et des développements mondiaux dans les spécialités, en particulier en Asie », a indiqué M. Puéchal en annonçant deux nouveaux investissements en Chine. Il s'agit de la construction à Shanghai avec l'Air liquide d'une usine de peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) et à Guandzhou, près de Canton, d'une unité d'opacifiants pour céramiques. D'ici à l'an 2000, la chimie de spécialités, qui couvre la moitié de l'activité du groupe, devrait en représenter les deux tiers. *« Une des forces de notre entreprise réside dans la complémentarité de nos deux types d'activités*, insiste le président d'Atochem. *Ainsi, la pétrochimie irrigue les matériaux de base utilisés dans la fabrication des adhésifs, tout comme la chlorochimie pour l'électroplating (galvanoplastie) »*. La croissance de ce secteur ne se fera pas au détriment des produits de base, comme l'illustre l'accord visé signé entre Elf et EDF. En investissant 2 milliards de francs, il permet au groupe chimique d'avoir accès à la production d'électricité au prix de revient d'EDF.

Parallèlement à la croissance interne, le chimiste veut assurer son développement par des acquisitions. Le groupe dispose désormais d'un trésor de guerre d'environ 4 milliards de francs, provenant de la vente de Texas Gulf.

Dominique Gallois



Le Crédit agricole annonce un profit de 6,5 milliards de francs

La meilleure performance des établissements français

POUR LA NEUVIÈME ANNÉE consécutive, le Crédit agricole a enregistré une progression de ses bénéfices en 1995. Il s'agit, à nouveau et de loin, de la meilleure performance affichée par une banque française puisque le résultat net part du groupe a atteint l'an dernier 6,5 milliards de francs, soit 12,3 % de plus qu'en 1994 (5,8 milliards). Pour autant, la rentabilité par rapport aux fonds propres, légèrement supérieure à 8 %, reste assez éloignée des performances réalisées par les meilleures banques américaines, anglaises, suisses ou néerlandaises. Selon Lucien Douroux, le directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole (CNCA): *« Les résultats dégagés traduisent la réactivité du groupe et sa capacité à mener de pair innovation commerciale et amélioration de la rentabilité. »* Le président du CNCA, Yves Barsalou, considère *« que le bilan de l'année 1995 est positif et nous met en bonne position pour relever de nouveaux défis »*.

Le produit net bancaire (chiffre d'affaires) a augmenté en 1995 de 3,2 % à 66 milliards de francs. Le résultat brut d'exploitation s'est amélioré pour sa part de 5,8 % à 24,5 milliards, compte tenu d'une croissance faible (+ 1,7 %) des charges de fonctionnement. Enfin, la réduction de 13,3 % des provisions à 12,4 milliards de francs explique en majeure partie la croissance des bénéfices.

Le réseau du Crédit agricole a continué à faire la preuve de son efficacité commerciale et conserve sa première place dans les crédits à l'économie avec 15,6 % du marché. En matière de collecte, la part de marché de la banque verte atteint 21,3 %. Enfin, Prédica, la filiale d'assurance-vie, consolide sa place de numéro deux en France avec un chiffre d'affaires en hausse de 11 % à 51,3 milliards de francs.

La santé affichée par la première banque française pour ses profits, ses fonds propres (124,2 milliards) et la taille de son bilan (1 893,3 milliards) lui permet de justifier ses ambitions de développement vers de nouveaux métiers. Au moment où la recomposition du paysage bancaire français semble enfin s'amorcer, le Crédit agricole entend profiter de sa puissance financière, même si les Caisses régionales voient toujours avec réticence les appétits de croissance externe de la Caisse nationale.

E. L.

Stabilité des Caisses d'épargne

Le résultat net des Caisses d'épargne, en 1995, devrait être proche de 1,7 milliard de francs, sans changement par rapport à 1994, a indiqué, mercredi 27 mars, René Barberye, président du directoire du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance, jugeant l'année 1995 *« très satisfaisante »*. M. Barberye n'a pas donné de chiffre précis car, pour la première fois, les comptes des Caisses d'épargne seront consolidés en 1995. *« Le produit net bancaire devrait être pratiquement stable »*, a-t-il ajouté, soulignant que c'est une performance plutôt convenable dans un marché qui subit de graves érosions de marges.

Les syndicats dressent la liste des responsabilités dans le naufrage du Crédit foncier

Le conseil d'administration doit se réunir le 3 avril

Alors que les discussions sont dans leur phase ultime entre le Trésor et le Crédit foncier pour définir les contours de l'aide de l'Etat et fixer le niveau des pertes qui sera affiché, les syndicats vont manifester, vendredi 29 mars, devant l'hôtel Matignon. Le rapport demandé par les syndicats, dans le cadre du droit d'alerte, met au jour les dysfonctionnements de l'institution spécialisée dans le financement de l'immobilier.

A QUELQUES JOURS du conseil d'administration du Crédit foncier de France – prévu le 3 avril – qui doit arrêter les comptes de l'année 1995, les modalités de l'aide de l'Etat et les contours du plan social, l'intersyndicale de l'institution se fait à nouveau entendre. Vendredi 29 mars, une manifestation est prévue devant l'hôtel Matignon, où les représentants du personnel doivent être reçus. Avec, sous le bras, un rapport d'une trentaine de pages établi par l'ensemble des syndicats (CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, SNA) dans le cadre du droit d'alerte et l'avis du cabinet d'expertise Syndex commandé par le comité d'entreprise.

Les deux documents, sévères sur le fond, quant à l'appréciation de la gestion menée au cours des dix dernières années, divergent cependant dans le ton : réquisitoire pour les syndicats, analyse plus froide pour Syndex. Les rapports ont été adressés à l'ensemble des administrateurs par le comité d'entreprise, qui s'est réuni le vendredi 22 mars.

Quatre points sont mis exergue : les dysfonctionnements avérés de l'institution ; le manque de contrôle de certaines filiales notamment l'Immobilière Foncière Madeleine (IFM) et la Compagnie foncière de crédit (CFCr) ; la responsabilité de leurs dirigeants *« à qui on a laissé la bride sur le cou »* et la responsabilité des deux derniers gouverneurs, Georges Bonin et Jean-Claude Colli. Le premier est parti en beauté à l'automne 1994 avant que le volcan n'explose. Le second a été remplacé de façon quelque peu brutale par le gouvernement fin décembre.

Enfin, les syndicats fustigent le rôle de l'Etat. Celui-ci nomme les dirigeants et valide la désignation des membres du conseil d'administration (il a refusé récemment que le président de La Poste, André Darrigrand, y siège). Deux censeurs et un commissaire du gouvernement, nommés par l'Etat, font théoriquement partie du conseil. Mais certains postes sont vacants depuis plusieurs années et le commissaire du gouvernement n'est pas très assidu. *« Nous n'avons vu le directeur du Trésor, Christian Noyer, que lorsqu'il s'est agi de tenter de nous arrimer le Comptoir des entrepreneurs »*, se rappelle un membre du conseil.

LE RÔLE DE L'ÉTAT

Car c'est bien le rôle de l'Etat qui est mis en cause par les personnels. La suppression des PAP (prêts d'accession à la propriété), en septembre 1995, et leur remplacement par des prêts à taux zéro a plongé le Crédit foncier dans une tornade qu'il ne parvient pas à enrayer, a fait remonter à la surface les zones d'ombre de l'institution et a révélé l'archaïsme de la gestion et l'opacité des prises de décision. La reprise du Crédit de l'Arche – à la demande de la Banque de France, selon les syndicats – a coûté quelque 2 milliards à la maison. Les projets immobiliers comme Bercy Expo (Zeus), la tour Esso, les investissements discutables à Londres, Madrid ou Barcelone ont gravement plombé les comptes. Deuxième emprunteur après l'Etat sur le marché obligataire avec 270 milliards de francs, les pouvoirs publics ne peuvent pas se désintéresser du sort du Crédit foncier.

Les discussions sont particulièrement âpres entre le nouveau gouverneur, Jérôme Meyssonier, et le Trésor sur le sort qui sera réservé au Crédit foncier. Les chiffres de provisions nécessaires oscillent entre 8 et 10 milliards de francs. Une recapitalisation de 5 ou 6 milliards de francs est incontournable. Qui va en supporter le coût et dans quelle perspective ? Les salariés, eux, ne veulent pas être les victimes des errements passés. Comme l'écrivait Alain Devals, membre salarié du conseil d'administration dans son bulletin du 5 janvier 1996, *« la question des responsabilités est un problème moral : l'ensemble du personnel veut que les erreurs, les fautes et même plus, si elles sont réelles et prouvées, soient sanctionnées comme elles le méritent »*.

Babette Stern

La Poste est condamnée à retirer sa publicité sur les prêts immobiliers

LE TRIBUNAL de grande instance de Nanterre a condamné en référé, mercredi 27 mars, La Poste à arrêter sa campagne de publicité sur les crédits immobiliers. Cette publicité a été jugée trompeuse, puisqu'il n'était pas précisé qu'il s'agissait de prêts liés à la possession de comptes ou de livrets d'épargne-logement nécessitant dix-huit mois à quatre ans d'épargne préalable. Le Tribunal ajoute que La Poste n'est pas un établissement de crédit et n'a pas le droit d'octroyer des prêts classiques à l'immobilier comme la campagne de publicité pourrait le suggérer.
Ce jugement est une nouvelle étape dans la guerre commerciale que se livrent les banques et La Poste. Le référé a été déposé par l'Association française des banques, la BNP, la Caisse nationale du Crédit Agricole, le CIC, le CCF, le Crédit lyonnais et la Société générale.

DÉPÊCHES

■ **PINAULT PRINTEMPS-REDOUTE : le groupe de distribution** (Printemps, Prisunic, Conforama, La Redoute, FNAC, Rexel, Pinault distribution et la CFAO) a dégagé, en 1995, un bénéfice net part du groupe de 1,516 milliard de francs, en hausse de 25,1 % sur 1994. Le résultat d'exploitation de PPR est en hausse de 11 %, à 2,991 milliards de francs.
■ **DEUTSCHE BANK : le premier groupe bancaire allemand** a enregistré une hausse de 23,5 % de son bénéfice net, à 2,1 milliards de marks (7,2 milliards de francs) en 1995, contre 1,7 milliard de marks en 1994, selon les normes comptables internationales (IAS) utilisées pour la première fois par la banque. Les provisions pour risques ont fortement reculé à 1,3 milliard de marks, contre 2,3 milliards en 1994.
■ **CAP GEMINI SOGETI : le groupe français de services informatiques** a dégagé un bénéfice net part du groupe de 52 millions de francs en 1995, contre une perte de 94 millions en 1994. Le chiffre d'affaires a atteint 11,3 milliards de francs (+11,3 %). La fusion-absorption de Sogeti et de SKIP, qui sera réalisée le 24 mai, sera précédée d'une augmentation de capital de Sogeti d'un montant de 2,1 milliards de francs.
■ **GEC-ALSTHOM/SIEMENS : les groupes franco-britannique et allemand de matériel ferroviaire** ont annoncé, le 28 mars, la signature d'un accord de commercialisation des trains à grande vitesse, en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Ils pourraient, en 1996, concourir pour le TGV taïwanais reliant Taïpeh à Kaoshung.
■ **TAT : Michel Marchais, président de la compagnie aérienne** française TAT, filiale de British Airways, a annoncé, le 27 mars, que sa compagnie avait réduit de moitié ses pertes, lors de l'exercice 1995/1996 (clos le 31 mars), en les ramenant à 280 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs.
■ **PSA PEUGEOT CITROËN : après le départ de Jean-Yves Helmer,** Jean-Martin Folz occupera ses fonctions de directeur de la division automobile de PSA Peugeot-Citroën à compter du 1er avril. Directeur Général de Eridania Béghin-Say entre 1991 et 1995, Jean-Martin Folz est entré chez PSA en juillet 1995 pour succéder probablement à Jacques Calvet qui devrait quitter la présidence du directoire en septembre 1997.
■ **ARJO WIGGINS APPLETON : Alain Soulas, directeur général** d'Arjo-Wiggins-Appleton (AWA, papier), va quitter ses fonctions *« en accord avec la société »* et sera remplacé par Philippe Beylier, cinquante-neuf ans, a annoncé, mercredi 27 mars, la société papetière franco-britannique, filiale du groupe français Saint-Louis.
■ **JUSTICE : 15 % des patrons redoutent d'être mis en examen pour abus de biens sociaux,** selon un sondage de la Sofres pour le compte du mensuel *L'Entreprise*, publié le 26 mars. Ce sondage, effectué du 26 au 28 février auprès de trois cents chefs d'entreprises privées de dix salariés ou plus, fait apparaître que les patrons les plus nombreux à avoir peur d'être poursuivis se recrutent dans les rangs du BTP (19 %). La moitié pense que les juges agissent normalement, 43 % qu'ils font du zèle.

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 28 mars en légère baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a cédé 0,2 %, affecté par des prises de bénéfice.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, jeudi, sur le marché international de Hong-kong. L'once s'échangeait à 400,05-400,35 dollars contre 399,90-400,20 dollars la veille en clôture.**

■ **LA BANQUE nationale de Belgique a annoncé, mercredi 27 mars, avoir vendu 203 tonnes d'or, soit le quart de son stock de métal jaune, au profit d'avoirs en devises.**

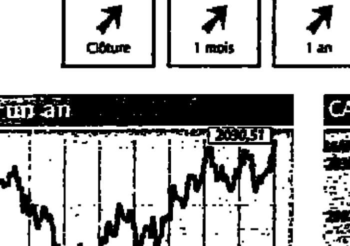
■ **WALL STREET s'est replié, jeudi. L'indice Dow Jones a reculé de 43,72 points (0,77 %), à 5 626,88 points, pénalisé par la remontée des taux d'intérêt à long terme.**

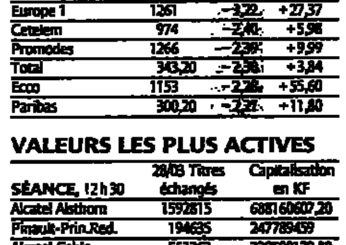
■ **LE MONTANT des actifs des fonds communs de placement américains a dépassé pour la première fois 3 000 milliards de dollars (15 000 milliards de francs) en février.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↘ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Accès de faiblesse à la Bourse de Paris





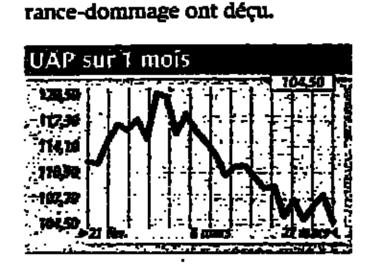
LA BOURSE DE PARIS était orientée à la baisse jeudi 28 mars, peu après la mi-journée dans le sillage de Wall Street et des marchés obligataires. Les opérateurs qui, en cours de matinée, avaient les yeux rivés sur la réunion de la Bundesbank ont été confortés dans leur scepticisme sur une éventuelle baisse des taux allemands. A la mi-journée, l'institut d'émission allemand annonçait qu'il laissait sa politique monétaire inchangée.

Après avoir ouvert sur une baisse de 0,55 %, l'indice CAC 40 reculait de 0,81 % une heure et demie plus tard. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises accentuaient leur pertes, en recul de 1,14 % à 2 007,44 points. Les échanges étaient étoffés avec 2,6 milliards de francs de transactions sur le RM.

Selon un intervenant, le recul du CAC 40 était également dû à la correction qui s'effectuait sur le titre Danone qui avait, par une erreur de manipulation, fait l'objet d'achats massifs de la part d'un intervenant mercredi soir, ce qui avait propulsé à la hausse le titre et l'indice. Jeudi, le titre Danone corrigeait à la baisse, affichant un repli de 7,83 %. Pinault-Printemps affichait la plus forte hausse de la cote (+ 6,56 %) après l'annonce de résultats meilleurs que prévu (bénéfice net de 1,51 milliard de

UAP, valeur du jour

LA DÉCEPTION des analystes après la réunion organisée par l'UAP pour présenter ses résultats en 1995 s'est traduite par une baisse sensible du titre mercredi 27 mars. L'action a terminé la séance à 104,5 francs, au plus bas de l'année, avec des échanges portant sur 1,5 million de titres. Peu avant la mi-journée, le titre avait vivement chuté, perdant plus de 7 %. Seuls des achats à bon compte lui ont permis de « limiter la casse ». Non seulement le provisionnement sur l'immobilier a été jugé insuffisant, mais les résultats de l'assurance-vie et de l'assurance-dommage ont déçu.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 28/03	Var. % 27/03	Var. % 31/12
Pinault-Prin.Red.	1291	+5,81	+32,13
Spir Communication	574	+5,32	+27,83
Alcatel Cable	424	+4,71	+19,77
Lebon	238	+4,38	+27,95
Rexel	1110	+2,56	+34,22
Ingenico	65,80	+2,81	+88,26
Imetal	735	+2,65	+25,64
BIS	514	+2,59	+41,59
Saupiquet (Ns)	1470	+2,43	+19,51
CEP Communication	484	+2,19	+19,21
BAISSES, 12 h 30			
Danone	759	−8,55	−6,06
Cred.Fon.France	66,50	−5,94	−6,07
Comptoir Entrep.1	14,25	−5 [illegible]	+14,91
Metrologie Inter.	23	−4,16	+71,64
Europe 1	1261	−3,22	+27,37
Cetelem	974	−2,40	+5,98
Promodes	1266	−2,39	+9,99
Total	343,20	−2,38	+3,84
Ecco	1153	−2,26	+55,60
Paribas	300,20	−2,21	+11,80

VALEURS LES PLUS ACTIVES

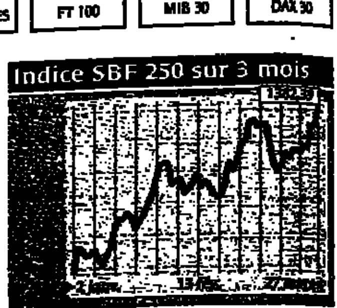
SÉANCE, 12 h 30	28/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom	1592815	6881 60607,20
Pinault-Prin.Red.	194635	247789459
Alcatel Cable	563262	239599139,80
Carrefour	31678	114086768
Danone	118103	90072562
Eaux (Gle des)	172723	87922783
Total	191246	66226740,70
Axa	202397	63201485,20
Elf Aquitaine	158116	54399782,50
L'Oreal	32991	49573186

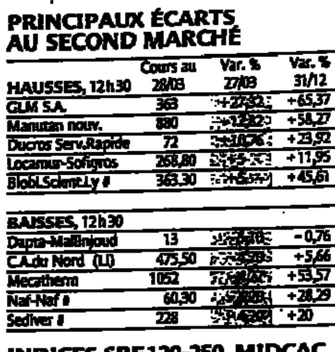
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

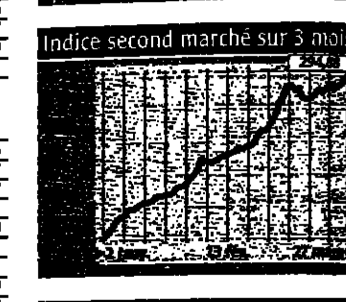
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 28/03	Var. % 27/03	Var. % 31/12
GLM S.A.	363	+27,32	+65,37
Manutan nouv.	880	+12,82	+58,27
Ducros Serv.Rapide	72	+10,76	+23,92
Locamus-Sofigros	268,80	[illegible]	+11,95
Blobl.Scient.Ly #	363,30	[illegible]	+45,61
BAISSES, 12 h 30			
Dapta-Mallinjoud	13	[illegible]	−0,76
C.A.du Nord (LI)	475,50	[illegible]	+5,66
Mecatherm	1052	[illegible]	+53,57
Naf-Naf #	60,30	[illegible]	+28,29
Sediver #	228	[illegible]	+20

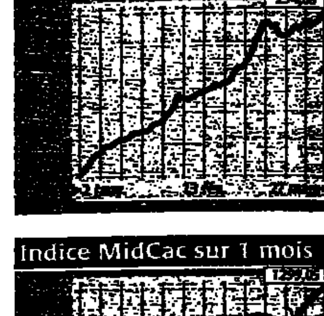
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

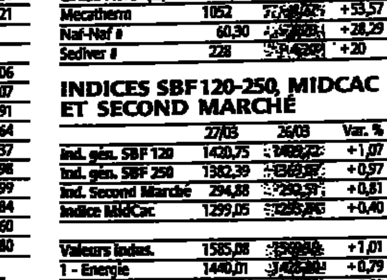
	27/03	26/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1420,75	[illegible]	+1,07
Ind. gén. SBF 250	1382,39	[illegible]	+0,97
Ind. Second Marché	294,88	[illegible]	+0,81
Indice MidCac	1299,05	[illegible]	+0,40
Valeurs indus.	1585,08	[illegible]	+1,01
1 - Energie	1440,01	[illegible]	+0,79
2 - Produits de base	1568,28	[illegible]	+0,83
3 - Construction	1554,29	[illegible]	+0,27
4 - Biens d'équip.	1070,88	[illegible]	+0,40
5 - Automobile	1894,76	[illegible]	+0,17
6 - Biens consom.	2383,53	[illegible]	+1,80
7 - Indus. agro-alim.	1589,54	[illegible]	+1,88
Services	1480,56	[illegible]	+1,36
8 - Distribution	2580,15	[illegible]	+1,12
9 - Autres services	1040,51	[illegible]	+1,56
Sociétés financières	1033,86	[illegible]	+0,58
10 - Immobilier	694,10	[illegible]	−0,01
11 - Services financ.	1015,61	[illegible]	+0,48
12 - Sociétés invest.	1349,72	[illegible]	+0,96

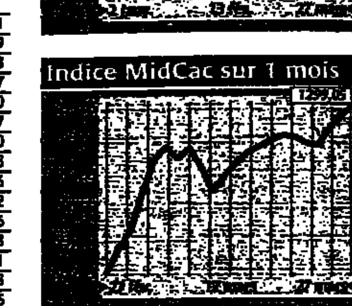


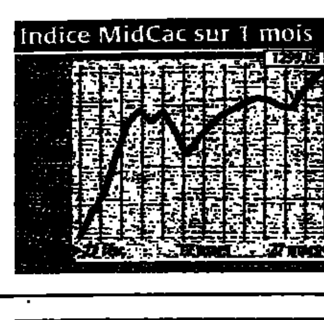


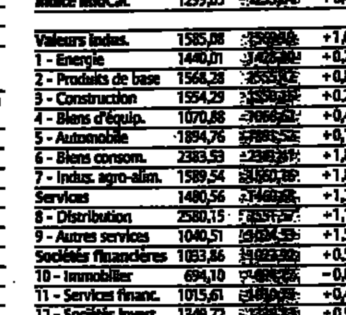












Nouveau record à Francfort

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse jeudi 28 mars sur des prises de bénéfice après sa récente progression. L'indice Nikkei a cédé 34,16 points, soit 0,16 %, à 21 295,82 points. En revanche, les actions du hors-cote ont progressé dans un marché actif, les investisseurs tablant sur une reprise des cours à partir de la nouvelle année fiscale.

La veille, Wall Street a terminé la séance en nette baisse, en réaction à un regain de tension sur le marché obligataire, attribué aux craintes d'accélération de l'inflation. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en baisse de 43,72 points, soit 0,77 %, à 5 626,88 points. En Europe, la Bourse de Londres a connu sa première séance positive de la semaine en profitant d'une pause dans la crise de la « vache folle » et d'une éclaircie sur le marché obligataire. L'indice Footsie a terminé en hausse de 11,5 points, à 3 672,4 points, soit un gain de 0,3 %. La Bourse de Francfort a battu un nouveau record – le précédent datait de lundi – à la clôture, l'indice DAX progressant très franchement pour terminer la séance à 2 525,42 points, soit une hausse de 1,04 %.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 27/03	Cours au 26/03	Var. en %
Paris CAC 40	2030,51	2007,95	+1,11
New-York/DJ indus.	5665,18	5670,60	−0,10
Tokyo/Nikkei	21330	21014,80	+1,48
Londres/FT100	3672,60	3660,90	+0,32
Francfort/Dax 30	2525,42	2499,32	+1,03
Frankfort/Commer.	892,36	885,36	+0,78
Bruxelles/Bel 20	1919,89	1916,73	+0,16
Bruxelles/Général	1654,15	1651,43	+0,16
Milan/MIB 30	1001	1001	—
Amsterdam/Gé. Cbs	353,60	350,70	+0,82
Madrid/Ibex 35	339,85	338,60	+0,37
Stockholm/Affarsal	1516,82	—	—
Londres FT30	2744,90	2738,90	+0,22
Hong Kong/Hang S.	11066,60	10984,50	+0,74
Singapour/Strait t	2399,65	2414,79	−0,63

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

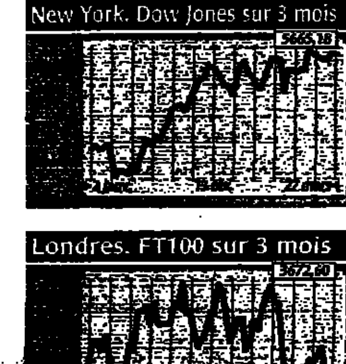
	27/03	26/03
Alcoa	62,62	63,50
American Express	48,87	48,62
Allied Signal	57,25	56,37
AT & T	62,50	62,75
Bethlehem	13,50	13,50
Boeing Co	88,25	87,87
Caterpillar Inc.	70,62	70
Chevron Corp.	57,25	57,25
Coca-Cola Co	85	84,87
Disney Corp.	64,75	64,50
Du Pont Nemours&Co	81,25	81,75
Eastman Kodak Co	72,25	72,75
Exxon Corp.	85,12	85,87
Gén. Motors Corp.H	55,75	55,87
Gén. Electric Co	79,12	79
Goodyear T & Rubbe	51,75	51,87
IBM	112,87	110,62
Intl Paper	39,37	39,25
J.P. Morgan Co	83,75	84,12
Mc Don Dougl	95,37	95,25
Merck & Co.Inc.	63,87	64
Minnesota Mng.&Mfg	64,87	65,12
Philip Moris	88,62	89
Procter & Gamble C	86,75	87,37
Sears Roebuck & Co	50,87	50,37
Texaco	87,75	88,37
Union Carb.	49	48,50
Utd Technol	113,50	116,25
Westingh. Electric	19,37	19,12
Woolworth	15,75	15,50

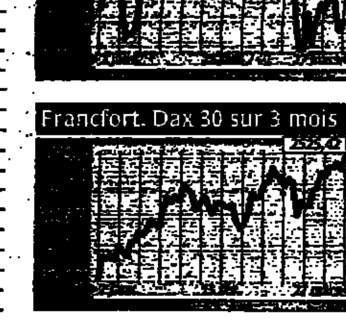
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

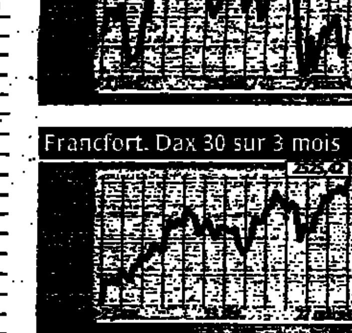
	27/03	26/03
Allied Lyons	4,92	4,91
Barclays Bank	7,29	7,26
B.A.T. industries	4,99	4,93
British Aerospace	8,68	8,53
British Airways	5,28	5,28
British Gas	2,28	2,30
British Petroleum	5,77	5,70
British Telecom	3,34	3,35
B.T.R.	3,16	3,15
Cadbury Schweppes	5,21	5,17
Eurotunnel	0,65	0,65
Forte	3,48	3,45
Glaxo	8,31	8,35
Grand Metropolitan	4,27	4,26
Guinness	4,65	4,60
Hanson Plc	1,91	1,89
Great Ic	6,74	6,67
H.S.B.C.	9,98	9,86
Imperial Chemical	9,16	9,07
Legal	6,66	6,65
Marks and Spencer	4,22	4,26
National Westminst	6,40	6,32
Peninsular Orienta	5,28	5,22
Reuters	6,85	6,78
Saatchi and Saatch	1,23	1,25
Shell Transport	8,68	8,64
Smithkline Beecham	6,74	6,75
Tate and Lyle	4,78	4,71
Univeler Ltd	12,31	12,25
Zeneca	13,35	13,38

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	27/03	26/03
Allianz Holding N	2802	2774
Basf AG	401	394
Bayer AG	514	506,50
Bay hyp&Wechselbk	37,10	36,55
Bayer Vereinsbank	45,28	44,88
BMW	777	779,50
Commerzbank	343,50	338
Continental AG	26,90	26,15
Daimler-Benz AG	817	813,50
Degussa	552	550
Deutsche Babcock A	93,70	92
Deutsche Bank AG	76,74	76,30
Dresdner BK AG FR	39,83	39,08
Henkel VZ	556	555,40
Hoechst AG	535	524,50
Karstadt AG	553	544
Kaufhof Holding	472	463,50
Linde AG	937	915
DT. Lufthansa AG	237,10	231,40
Man AG	419,50	414
Mannesmann AG	539,30	537,30
Mettallges AG	32,70	31,85
Preussag AG	414	414
Rwe	59,85	59,22
Schering AG	119,40	116,60
Siemens AG	817,60	818
Thyssen	264,50	263,50
Veba AG	71,90	70,95
Viag	642	632
Wellag AG	734	736







LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	→ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT à terme du Matif sur les obligations d'Etat françaises a ouvert en baisse, jeudi 28 mars. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait 26 centièmes pour s'établir à 121,52 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,63 %, soit un écart de 0,19 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance. Les marchés obligataires européens souffraient du recul, la veille, des emprunts américains. Le rendement de l'obligation à trente ans était remonté de 6,58 % à 6,68 %, les investisseurs s'inquiétant de la forte hausse du prix des matières premières agricoles. La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 4 %, le taux de l'argent au jour le jour. Certains analystes espéraient un geste de la Bundesbank sur ses taux directeurs à l'issue de son conseil, qui se réunissait dans la matinée.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 27/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,90	6,64	7,43	2
Allemagne	3,19	6,42	7,16	1,50
Grande-Bretagne	5,83	8,14	7,72	3,90
Italie	9,78	10,73	10,96	5,80
Japon	0,47	3,06	4,75	−0,20
États-Unis	5,19	6,23	6,58	2,50

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 27/03	Taux au 26/03	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,54	5,56	100,19
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,11	6,11	100,28
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,47	6,46	100,32
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,68	6,68	100,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,38	7,29	99,58
Obligations françaises	6,91	6,92	99,95
Fonds d'État à TME	−1,67	−1,29	100,77
Fonds d'État à TRE	−1,39	−1,25	100,91
Obligat. franç. à TME	−0,98	−1,12	99,72
Obligat. franç. à TRE	+0,17	+0,17	100,11

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 27/03	Vente 27/03	Achat 26/03	Vente 26/03
Jour le jour	4	—	4	—
1 mois	3,93	4,06	4,10	4,22
3 mois	4,06	4,18	4,21	4,33
6 mois	4,18	4,31	4,38	4,50
1 an	4,37	4,50	4,50	4,62
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,1211	—	4,1250	—
Pibor Francs 3 mois	4,2344	—	4,2500	—
Pibor Francs 6 mois	4,3203	—	4,3711	—
Pibor Francs 9 mois	4,4063	—	4,4414	—
Pibor Francs 12 mois	4,5000	—	4,5078	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,6458	—	4,6875	—
Pibor Écu 6 mois	4,6510	—	4,6771	—
Pibor Écu 12 mois	4,7292	—	4,7448	—

MATIF

Échéances 27/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	130111	—	121,94	121,66	121,78
Sept. 96	52	120,60	120,60	120,48	120,56
Déc. 96	2	119,42	119,42	119,42	119,38
Mars 97	—	—	—	—	119,96
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	28143	—	95,64	95,58	95,61
Sept. 96	10689	95,58	95,61	95,56	95,59
Déc. 96	3868	95,45	95,47	95,43	95,45
Mars 97	1499	95,25	95,27	95,23	95,25
ECU LONG TERME					
Juin 96	2408	89,76	89,76	89,50	89,68
Sept. 96	1	—	89	89	89

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 27/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 96	30485	2023	2026	2015	2024
Avril 96	11556	2026	2038,50	2020	2027
Mai 96	28	2018	2018	2015	2019
Juin 96	4770	—	2002,50	1993,50	2000,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 5,0725	↗ 1,4860	↗ 106,6800	↘ 3,4136	↗ 7,7100

Hausse du dollar et du franc

LE DOLLAR était orienté à la hausse, jeudi matin 28 mars. Il s'échangeait à 1,4868 mark, 106,70 yens et 5,07 francs. Le billet vert a tiré profit des déclarations du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, évoquant *« l'endurance »* de l'expansion économique aux Etats-Unis. Cette analyse éloigne la perspective d'un assouplissement de la politique monétaire américaine. En revanche, l'espoir d'un geste de la Bundesbank, dont le conseil se réunissait jeudi matin, a été relancé après que Hans Jürgen Krupp, membre de la banque centrale allemande, eut jugé mercredi qu'il y avait actuellement *« de bonnes raisons »* de baisser les taux d'intérêt outre-Rhin. Le franc gagnait du terrain, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4115 francs pour un deutschemark, son plus haut niveau depuis le mois de janvier.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 27/03	% 26/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,3600	[illegible]	330	[illegible]
Ecu	6,3355	+0,25	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0725	[illegible]	4,7500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,6105	−0,32	16,1200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	305,0600	−0,32	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,2080	−0,55	3	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,4000	−0,32	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9415	[illegible]	7,5700	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,7100	+0,04	7,2800	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,0945	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,1200	[illegible]	70,5000	[illegible]
Suisse (100 F)	423,0300	[illegible]	411	[illegible]
Norvège (100 k)	78,4900	−0,33	72,7000	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,5410	−0,32	47,1500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0620	−0,38	3,7700	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3050	−0,30	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,7271	[illegible]	3,4200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,7527	−0,21	4,5300	[illegible]
Finlande (mark)	109,1100	−0,67	102,5000	113,5000

PARITES DU DOLLAR

	28/03	27/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4860	1,4767	+0,63
TOKYO : USD/Yens	106,6800	106,3300	+0,33

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,0690	5,0670	5,0555	[illegible]
Yen (100)	4,7619	4,7561	4,7680	4,7653
Deutschemark	3,4178	3,4176	3,4236	3,4233
Franc Suisse	4,2303	4,2267	4,2456	4,2408
Lire ital. (1000)	3,2256	3,2231	3,2445	3,2425
Livre sterling	7,6995	7,6922	7,7041	7,6967
Peseta (100)	4,0659	4,0645	4,0726	4,0681
Franc Belge	16,627	16,603	16,672	16,645

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,12	4,25	4,37
Eurodollar	5,31	5,37	5,37
Eurolivre	6	5,95	6,06
Eurodeutschemark	3,34	3,34	3,31

L'OR

	cours 27/03	cours 26/03
Or fin (k. barre)	64600	65000
Or fin (en lingot)	65100	65350
Once d'Or Londres	399,90	400,35
Pièce française(20f)	371	375
Pièce suisse (20f)	372	375
Pièce Union lat(20f)	373	377
Pièce 20 dollars us	2540	2550
Pièce 10 dollars us	1382,50	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2455	2420

LE PÉTROLE

En dollars	cours 27/03	cours 26/03
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	[illegible]	[illegible]
Crude Oil (New York)	16,91	16,91

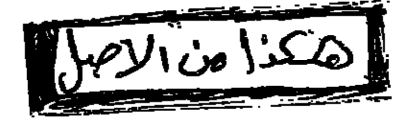
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	27/03	26/03
Dow-Jones comptant	217,43	215,62
Dow-Jones à terme	350,19	350,03
CRB	253,01	252,66

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2528	2535
Cuivre à 3 mois	2521	2518
Aluminium comptant	1647,50	1642
Aluminium à 3 mois	1677	1672
Plomb comptant	810	825
Plomb à 3 mois	792	804
Etain comptant	6480	6430
Etain à 3 mois	6485	6435
Zinc comptant	1067,50	1066,50
Zinc à 3 mois	1091,50	1089
Nickel comptant	8360	[illegible]
Nickel à 3 mois	8460	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,66	5,67
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	143,15	142
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,30	5,30
Maïs (Chicago)	3,96	3,96
Grain. soja (Chicago)	7,08	7,08
Tourt. soja (Chicago)	219,20	219,20
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	109	109
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	2100	2085
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	[illegible]	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,36	[illegible]





RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 28 MARS

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,21 %
CAC 40 : 2006,04

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7770	7741	—	7780
B.N.P. (T.P)	940	940	—	931
Cr.Lyonnais(T.P.)	843	835	− 0,94	845
Renault (T.P.)	1820	1817	− 0,16	1834
Rhone Poulenc(T.P)	2030	2050	+ 0,98	2050
Saint Gobain(T.P.)	1260	1250	− 0,79	1255
Thomson S.A (T.P)	1074	1075	+ 0,09	1062
Accor	748	746	− 0,26	725
Air Liquide	909	902	− 0,77	880
Alcatel Alsthom	434,60	431,30	− 0,75	420
Alcatel Cable	404,90	424	+ 4,71	390
Alspi	473,50	475	+ 0,31	480
AGF-Ass.Gen.France	142,40	142	− 0,28	138
Axa	315,20	309,70	− 1,74	310
Axime	587	586	− 0,17	586
Bail Investis.	863	860	− 0,34	860
Bancaire (Cie)	506	498,50	− 1,48	500
Bazar Hot. Ville	465	464	− 0,21	461
Bertrand Faure	162	160,30	− 1,04	164
BIC	560	559	− 0,17	540
BIS	501	514	+ 2,59	485
B.N.P.	198,60	197,10	− 0,75	195
Bollore Techno.	546	539	− 1,28	550
Bongrain	2821	2810	− 0,38	2810
Bouygues	493,50	496	+ 0,50	475
Canal +	1168	1166	− 0,17	1170
Cap Gemini Sogeti	175	172	− 1,71	168
Carbone Lorraine	690	698	+ 1,15	[illegible]
Carrefour	3580	3607	+ 0,75	3480
Casino Guichard	176	177,10	+ 0,62	172
Casino Guich.ADP	124,90	125,10	+ 0,16	120
Castorama Dl (Li)	915	912	− 0,32	875
C.C.F.	240,50	236,80	− 1,53	240
CCMX(ex.CCMC) Ly	58,50	58,90	+ 0,68	57
Cegid (Ly)	479	480,20	+ 0,25	470
CEP Communication	473,60	484	+ 2,19	470
Cerus Europ.Reun	86,80	85,10	− 1,95	79
Cetelem	998	974	− 2,40	985
CGIP	1225	1212	− 1,06	1190
Chargeurs	1303	1305	+ 0,15	1280
Christian Dior	663	659	− 0,60	630
Ciments Fr.Priv.B	247	249	+ 0,80	250
Clarins	601	598	− 0,49	590
Club Mediterranee	480,50	479,50	− 0,20	465
Coflexip	227	228	+ 0,44	210
Colas	930	915	− 1,61	900
Comptoir Entrep.1	15	14,25	− 5	14,50
Comptoir Moder.	1880	1892	+ 0,63	1790
CPR	432	434	+ 0,46	425
Cred.Fon.France	70,70	66,50	− 5,94	77
Credit Local Fce	402	397	− 1,24	405
Credit Lyonnais CI	225	221,60	− 1,51	205
Credit National	404	407,80	+ 0,94	380
CS Signaux(CSEE)	221	221	—	230
Damart	4250	4251	+ 0,02	4250
Danone	830	759	− 8,55	765
Dassault-Aviation	475	475	—	460
Dassault Electro	284	288,60	+ 1,61	275
De Dietrich	251	248	− 1,19	255
Degremont	460	459	− 0,21	460
Dev.R.N-P.Cal #Li	52,25	53,35	+ 2,10	52
DMC (Dollfus Mi)	278	278,50	+ 0,17	250
Docks France	910	904	− 0,65	840
Dynaction	143,70	142	− 1,18	139
Eaux (Gle des)	508	504	− 0,78	495
Ecco	1180	1153	− 2,28	1050
Eiffage	750	761	+ 1,46	755
Elf Aquitaine	347,10	341,30	− 1,67	350
Eramet	368	367,70	− 0,08	380
Eridania Beghin	855	844	− 1,28	845
Essilor Intl	1240	1254	+ 1,12	1310
Essilor Intl ADP	880	880	—	890
Esso	602	602	—	605
Eurafrance	1920	1900	− 1,04	1850
Euro Disney	14,15	13,95	− 1,41	14
Europe 1	1303	1261	− 3,22	1238
Eurotunnel	4,99	4,95	− 0,80	6
Filipacchi Medias	919	922	+ 0,32	895
Finextel	71	70,60	− 0,56	73
Fives-Lille	475,60	479	+ 0,71	465
Fromageries Bel	5280	5290	+ 0,18	5220
Galeries Lafayette	1681	1675	− 0,35	1680
GAN	152,70	152,30	− 0,26	142
Gascogne (B)	490	492	+ 0,40	475
Gaz et Eaux	2085	2080	− 0,23	2030
Geophysique	330	332	+ 0,60	295
G.F.C.	408,70	407,70	− 0,24	400
Groupe Andre S.A.	489,90	484	− 1,20	490
Gr.Zannier #(Ly)	94,20	94,20	—	98
GTM-Entrepose	348,10	349	+ 0,25	345
Guilbert	690	703	+ 1,88	680
Guyenne Gascogne	1723	1708	− 0,87	1620
Havas	430,20	423	− 1,67	420
Havas Adv. ex RSCG	579	567	− 2,07	555
Imetal	716	735	+ 2,65	705
Immeubl.France	369	367	− 0,54	340
Ingenico	64	65,80	+ 2,81	58
Interbail	268	269	+ 0,37	250
Intertechnique 1	560	561	+ 0,17	550
Jean Lefebvre	323	323	—	315
Klepierre	640	640	—	640
Labinal	725	725	—	740
Lafarge	336,80	331,80	− 1,48	335
Lagardere (MMB)	134,10	134	− 0,07	123
Lapeyre	282	281,20	− 0,28	275
Lebon	228	238	+ 4,38	225
Legrand	905	912	+ 0,77	885
Legrand ADP	605	612	+ 1,15	605
Legris Indust.	254,50	255,50	+ 0,39	245
Locindus	864	869	+ 0,57	855
L'Oreal	1516	1497	− 1,25	1440
LVMH Moet Vuitton	1248	1239	− 0,72	1190
Lyonnaise Eaux	467,90	464	− 0,83	455
Marine Wendel	407	404,20	− 0,68	410
Matra-Hachette	130,50	129,60	− 0,99	120
Metaleurop	55	54,60	− 0,72	54
Metrologie Inter.	24	23	− 4,16	22
Michelin	236	237	+ 0,42	230
Moulinex	89,50	90,40	+ 1	90
Navigation Mixte	800	800	—	800
Nord-Est	139,40	140,10	+ 0,50	143
Nordon (Ny)	470	470	—	480
NRJ #	620	615	− 0,80	550
OLIPAR	117,70	116,30	− 1,18	123
Paribas	307	300,20	− 2,21	285
Pechiney	216,50	215	− 0,69	215
Pechiney CIP	237	237,10	+ 0,04	240
Pechiney Intl	108,50	107,50	− 0,92	106
Pernod-Ricard	317,10	315	− 0,66	315
Peugeot	770	766	− 0,51	755
Pinault-Prin.Red.	1220	1291	+ 5,81	1150
Plastic-Omn.(Ly)	435,10	435,10	—	420
Poliet	507	510	+ 0,59	515
Primagaz	483,50	481,10	− 0,49	490
Promodes	1297	1266	− 2,39	1260
Publicis	374	374	—	360
Remy Cointreau	147,70	147,40	− 0,20	145
Renault	148	146,50	− 1,01	142
Rexel	1078	1110	+ 2,96	1100
Rhone Poulenc A	130,30	129,50	− 0,61	130
Rochette (La)	34	34,20	+ 0,58	34
Roussel Uclaf	1072	1084	+ 1,11	1080
Rue Imperiale(Ly)	4201	4201	—	4200
Sade (Ny)	187	186	− 0,53	180
Sagem SA	3260	3270	+ 0,30	3190
Saint-Gobain	647	643	− 0,61	640
Saint-Louis	1426	1415	− 0,77	1430
Salomon (Ly)	3140	3170	+ 0,95	3200
Salvepar (Ny)	423	419	− 0,94	425
Sanofi	369,50	365,60	− 1,05	380
Sat	2081	2094	+ 0,62	2100
Saupiquet (Ns)	1435	1470	+ 2,43	1370
Schneider SA	228,60	223,70	− 2,14	215
SCOR SA	185,50	187	+ 0,80	189
S.E.B.	755	766	+ 1,45	735
Sefimeg	353,10	353	− 0,02	350
SEITA	210	209	− 0,47	199
Selectibanque	105,80	105,50	− 0,28	106
SFIM	1065	1061	− 0,37	985
SGE	130	129,90	− 0,07	126
Sidel	1288	1289	+ 0,07	1340
Simco	470	471,90	+ 0,40	465
S.I.T.A	1004	1009	+ 0,49	1010
Skis Rossignol	1718	1718	—	1720
Sligos	448	448	—	460
Societe Gale A	557	549	− 1,43	550
Sodexho	1850	1841	− 0,48	1830
Sommer-Allibert	1600	1598	− 0,12	1580
Sophia	220	221	+ 0,45	220
Spir Communication	545	574	+ 5,32	560
Strafor Facom	336,50	342,50	+ 1,78	335
Suez	192,90	189,20	− 1,91	187
Synthelabo	401,90	399,30	− 0,64	380
Technip	447	447	—	430
Thomson-CSF	121	119	− 1,65	118
Total	351,30	343,20	− 2,30	340
UAP	104,50	102,30	− 2,10	106
UFB Locabail	485	485	—	480
UGC DA (M)	293,90	294	+ 0,03	290
UIC	88,80	90	+ 1,35	80
UIF	434,90	435	+ 0,02	440
UIS	167	163,50	− 2,09	159
Unibail	510	515	+ 0,98	515
Union Assur.Fdal	622	630	+ 1,28	600
Usinor Sacilor	82,90	82,70	− 0,24	82
Valeo	262	263,70	+ 0,64	260
Vallourec	238	240	+ 0,84	230
Via Banque	202	200	− 0,99	205
Worms & Cie	272,90	268,20	− 1,72	270
Zodiac ex.dt divid	1135	1120	− 1,32	1060
Elf Gabon	868	868	—	860

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	250	249,50	− 0,20	245
Adidas AG #	369,80	368,90	− 0,24	345
American Express	245	244	− 0,40	245
Anglo American #	326	320	− 1,84	315
Amgold #	541	522	− 3,51	525
Arjo Wiggins App.	15,65	16	+ 2,23	15,50
A.T.T. #	318	313,60	− 1,38	310
Banco Santander #	234,70	235	+ 0,12	235
Barrick Gold #	161	158,70	− 1,42	146
B.A.S.F. #	1374	1364	− 0,72	1370
Bayer #	1750	1739	− 0,62	1730
Blenheim Group	22,15	22,10	− 0,22	22
Buffelsfontein #	22,50	21,50	− 4,44	22
Cordiant PLC	9,30	9,50	+ 2,15	9
Crown Cork ord.	240	246,10	+ 2,54	245
Crown Cork PF CV	239,80	240	+ 0,08	240
Daimler Benz #	2777	2770	− 0,25	2800
De Beers #	162,20	160	− 1,35	157
Deutsche Bank #	260	259,10	− 0,34	255
Dresdner Bank #	135,20	135,10	− 0,07	132
Driefontein #	82,15	80	− 2,61	78
Du Pont Nemours #	419,90	412	− 1,88	425
Eastman Kodak #	367,70	366,80	− 0,24	370
East Rand #	4,35	4,19	− 3,67	4,03
Echo Bay Mines #	70	70,40	+ 0,57	66
Electrolux #	255,20	255	− 0,07	255
Ericsson #	114	112,40	− 1,40	109
Exxon Corp. #	425,20	427,90	+ 0,63	410
Ford Motor #	172	169,50	− 1,45	170
Freegold #	50,70	49,10	− 3,15	48
Gencor Limited #	20,60	19,60	− 4,85	18,50
General Elect. #	396	398,50	+ 0,63	395
General Motors #	274,50	270	− 1,63	270
Gle Belgique #	400,10	401,80	+ 0,42	405
Grd Metropolitan	33	33	—	34
Guinness Plc #	36,70	36,30	− 1,08	36
Hanson Plc	14,90	14,80	− 0,67	14,50
Harmony Gold #	67,20	64,55	− 3,94	65
Hitachi #	49,95	49,30	− 1,30	48
Hoechst #	1840	1818	− 1,19	1760
I.B.M #	573	567	− 1,04	580
I.C.I #	74,80	75	+ 0,26	73
Ito Yokado #	305	304	− 0,32	290
Matsushita #	83,15	83,65	+ 0,60	80
Mc Donald's #	249	251,90	+ 1	255
Merck and Co #	322,10	322,30	+ 0,06	330
Mitsubishi Corp.#	63,30	64,50	+ 1,89	63
Mobil Corporat.#	588	—	—	580
Morgan J.P. #	428	—	—	425
Nestle SA Nom. #	5690	5690	—	5750
Nipp. MeatPacker #	73,20	—	—	73
Norsk Hydro #	221	220	− 0,45	215
Petrofina #	1422	1412	− 0,70	1420
Philip Morris #	452	445	− 1,54	445
Philips N.V # ■	182,20	181,10	− 0,60	205
Placer Dome Inc #	147,90	149,90	+ 1,35	141
Procter Gamble #	442	435,10	− 1,56	440
Quilmes	222,70	221	− 0,76	220
Randfontein #	45	42,90	− 4,66	43
Rhone Poul.Rorer #	316,20	311,50	− 1,48	330
Royal Dutch #	715	715	—	705
R T Z #	73	72,10	− 1,23	74
Sega Enterprises	228	225	− 1,31	220
Saint-Helena #	40	38,30	− 4,25	38
Schlumberger #	401,50	400,60	− 0,22	390
SGS Thomson Micro.	184	182,50	− 0,81	183
Shell Transport #	66,05	66,05	—	65
Siemens #	2781	2770	− 0,39	2830
Sony Corp. #	305	305,60	+ 0,19	305
Sumitomo Bank #	102,50	—	—	102
T.D.K #	262,50	261	− 0,57	250
Telefonica #	80,75	80,15	− 0,74	80
Toshiba #	38	38,60	+ 1,57	37
Unilever #	703	696	− 0,99	695
United Technol. #	590	576	− 2,37	585
Vaal Reefs #	518	500	− 3,47	500
Volkswagen A.G #	1842	—	—	1860
Volvo (act.B) #	119	118,60	− 0,33	118
Western Deep #	241,80	237	− 1,98	235
Yamanouchi #	113	111,90	− 0,97	110
Zambia Copper	3,35	3,36	+ 0,29	3,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 28 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	114,50	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,17	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,66	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	112,30	[illegible]
CFD 9,9% 90-03 CB	117,93	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	112,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,35	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,44	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	111,51	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,35	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,88	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	116,41	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	111,05	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,73	8,652 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,09	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,70	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,01	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	111,90	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	112,49	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,58	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,07	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	102	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,80	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,44	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,69	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,25	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA# ■	110,56	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,45	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,94	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	103	1,089
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,68	2,996 ↑
OAT 8,50% 89-19 #	113,22	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	113,18	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,60	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	892,75	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		260	255
Bains C.Monaco	◆	542	542
B.N.P.Intercont.		347	340
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,80
Cambodge		922	945
CBC	◆	106,50	106,50
Centenaire Blanzy		434	435
Ceragen Holding	◆	20	20
Champex (Ny)	◆	14,15	14,15
CIC Un.Euro.CIP		345	359
C.I.T.R.A.M. (B)		2200	2300
Cpt Lyon Alem.		391	390
Concorde-Ass Risq	◆	677	677
Cpe Valfond ex.CMP	◆	13	13
Credit Gen.Ind.	◆	30,50	30,50
Darblay		400	400
Didot Bottin		660	660
Eaux Bassin Vichy	◆	4300	4300
Ecia		763	758
Ent.Mag. Paris	◆	1599	1599
Eridania Beghin CI	◆	835	835
Fidei		43	44,80
Finalens		390	395
F.I.P.P.	◆	98	98
Fonciere (Cie)		485	476,10
Fonciere Euris	◆	195	195
Foncina #	◆	430	430
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.		1132	1134
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gaumont #		376,80	383
Genefim		152	152
Gevelot		1550	1549
G.T.I (Transport)	◆	350	350
Immobail		126	126
Immobanque		750	740
Im.Marseillaise		6300	6310
Invest.(Ste Cle.)	◆	1300	1300
Lille Bonnieres		2600	2472
Locafinanciere	◆	410	410
Louvre #		180	178,20
Lucia		53	53
Monoprix		160	160
Metal Deploye		430,10	430,20
Mors #		13,90	13,90
Navigation (Nle)		70,50	69,50
Paluel-Marmont	◆	319	319
Pap.Clairefont(Ny)		1381	1375
Parfinance		212	212
Paris Orleans		276	279
Piper Heidsieck	◆	1409	1409
Porcher	◆	210	210
Promodes (CI)	◆	840	840
PSB Industries Ly		360	345
Rochefortaise Com	◆	204	204
Rosario	◆	191,20	191,20
Rougier #		496	486,60
S.A.F.I.C Alcan		304,80	305
Saga		167	164,50
Salins du Midi		489	483
Savoisienne (M)	◆	124,30	124,30
Silic		754	745
S.I.P.H.	◆	167,40	167,40
Sofal	◆	102	102
Soffo	◆	261,30	261,30
Sofitam act.a reg.	◆	67,70	67,70
Sofragi	◆	3790	3790
Soudure Autogene	◆	990	990
Sovabail	◆	330	330
Taittinger		1683	1695
Tour Eiffel	◆	290	290
Elyo		230	231
Vicat		506	501
Virax	◆	140	140

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1151	1151
Fiat Ord.	16	15,90
Gevaert	310,70	310,70
Gold Fields South	164,10	164,10
Kubota Corp.	29	35,152 d
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	48,50	48,50
Ottomane(cie Fin.)	209	209
Robeco	377,30	375,40
Rodamco N.V.	142	141,70
Rolinco	402,20	405,50
Solvay SA	2995	2995

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 28 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	60	60
AFE #		465	468
Aigle #		191	190,50
Albert S.A (Ns)	◆	145	145
Altran Techno. #		1100	1085
Montaignes P.Gest.		629	625
Assystem #		570	572
Bque Picardie (Li)	◆	590	590
Bque Sofirec (M)	◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#		248	248
Bque Vernes		615	615
Beneteau #	◆	565	565
B I M P	◆	89,90	89,90
Boiron (Ly) #		538	[illegible]
Boisset (Ly)#		215,10	215,10
But S.A.		300	300
Cardif SA		757	[illegible]
CDA-Cie des Alpes		142	[illegible]
C.E.E #		330	332
CEGEP #		153	152,80
Cermex # (Ly)		309	306
CFPI #		280	280,10
Change Bourse (M)		312	312
Christ.Dalloz #		1515	1520
Cipe France Ly #		425	420
CNIM CA#		195,50	200
Codetour		314	310
Comp.Euro.Tele-CET		327	327
Conflandey S.A.		290	290
C.A. de la Brie		347	349,70
C.A.Gironde (B)		445,50	445,50
C.A.Haute Normand		349,80	350
C.A.Ile & Vilaine		344	343,90
C.A. Paris IDF		777	798
C.A.de l'Isere Ly#	◆	380	380
C.A.Loire Atl.Ns #		298	300
C.A.Loire/H.Loire#		220	221
C.A.Morbihan (Ns)		331	330,80
C.A.du Nord (Li)		499	475,50
C.A. Oise CCI		252	252
C.A.Pas de Calais		427	425
C.A. Somme CCI		239	239
C.A.Toulouse (B)		386,10	384,90
Chaine et Trame #		169	169,50
C.A. Midi CCI#(Ly)		297	297
Creeks		57,90	57
Devanlay	◆	500	500
Deveaux(Ly)#		630	630
Devernois (Ly)		520	500
Ducros Serv.Rapide		65	72
Ecco Trav.Tempo Ly		449	445
Emin-Leydier# (Ly)		470	469
Europ.Extinc.(Ly)		270	268,50
Europ Propulsion		613	612
Expand s.a		290	290
Factorem		690	688
Faiveley #		302	300,80
Finacor		120	124
Fininfo		460,10	465
Fructivie		620	629
Gautier France #		305	300
Gel 2000		80	82
GFI Industries #		660	650
Girodet # (Ly)		49,95	49,95
GLM S.A.		285,10	365
Grandoptic.Photo #		577	584
Cpe Guillin # Ly		202	200,10
Kindy #		185	189
Guerbet		350	352
Hermes internat.1#		1300	1311
Hurel Dubois		540	540
ICBT Groupe #		249	250
I.C.C.		180,90	175
Idianova		70	69,80
Immob.Hotel. #		63,65	64
Installux (Ly)		525	525
Int. Computer #		85	85,10
Invest.Paris		145	145
IPBM		68,50	67,30
M6-Metropole TV		493,10	492
Manitou #		615	612
Manutan		870	870
Marie Brizard		1235	1230
Maxi-Livres/Profr.		284	281
Mecadyne	◆	159,20	159,20
Mecelec (Ly)		94	93,45
MGI Coutier		280	274
Michel Thierry#		725	730
Monneret Jouet Ly#	◆	63,65	63,65
Naf-Naf #		62,95	60,30
Norbert Dentres.#		799	801
N.S.C Schlum. Ny		770	775
OGF Omn Gest.Fin	◆	900	900
Onet #		920	916
Paul Predault #		185	183,50
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		127	126
Pochet	◆	1025	1025
Poujoulat Ets (Ns)		234	235
Radiall #		665	662
Rallye(Cathiard)Ly		204	203
Reydel Indust.Li	◆	1098	993
Robertet #		1315	1330
Rouleau-Guichard		497	482
Securidev #		83	82,90
Sediver #		238	228
Seribo		289	290
Siparex (Ly) #		102	102,80
Smoby (Ly)#		662	657
Sofco (Ly)		121,90	121,90
Sofibus	◆	412	412
Sogepag #		138	138,10
Sogeparc (Fin)		707	706
Sopra		365	356
Steph.Kelian #		107	107
Sylea		468	470
Teisseire-France		220	218
TF1-1		530	517
Thermador Hold(Ly)		435	431
Trouvay Cauvin #		102	102
Unilog		481	476
Union Fin.France		527	526
Via Credit(Banque)	◆	121,60	121,60
Viel et Cie #		133,80	134
Vilmorin et Cie #		440	440
Virbac		680	680

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 28 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,03	0,07
Générale Occidentale	◆	45,75	45,75
Mumm	◆	1100	1100
Nobel	◆	180	180
Sté lecteurs du Monde	◆	180	180

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 27 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		36686,77	36686,77
Actimonétaire D		31224,82	31224,82
Agipi Ambition (Axa)		117,21	111,63
Amplia	◇	115087,50	115087,50
Amplitude Monde D.		772,38	[illegible]
Antigone Trésorerie		848578	848578
Arbitr. Court Terme		9372,58	[illegible]
Arbitr. Première		8891,38	8808,35
Arbitr. Sécurité		17161,72	[illegible]
Asie 2000		724,71	[illegible]
Associa Première		38221,35	38221,35
Associc		1118,93	1118,93
Atout Amérique		136,44	133,11
Atout Asie		101,32	98,85
Atout Futur C		580,49	566,33
Atout Futur D		553,74	540,23
Avenir Alizes		1998,84	1959,65
Axa Valeurs PER		157,77	154,17
Cadence 1		1075,92	1065,27
Cadence 2		1060,75	1050,25
Cadence 3		1051,84	1041,43
Capimonétaire		1989	1987,01
Capioblig		8361,67	8278,88
Capitacic		1731,25	1718,36
Cicamonde		1282,67	1263,71
Coexis		1785,22	1751,93
Comptavalor		2267,09	2263,69
Converti CIC		346,40	341,28
Crédit Mutuel Capital		1687,71	1654,62
Crédit Mutuel MID AF		120,49	117,27
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		854,14	854,14
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		99	96,35
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		95,89	93,32
Créd.Mut.Ep.J		22219,35	22219,35
Créd.Mut.Ep.long.T.		225,14	219,11
Créd.Mut.Ep.Monde		1201,40	1169,25
Créd.Mut.Ep.Quatre		1095,64	1074,16
Dieze		1809,07	1775,34
Ecocic		1338,34	1299,36
Ecupar		129,11	125,35
Ecur. Actions futur		209,64	203,53
Ecur. Distrimonétaire		10759,83	10759,83
Ecur. Expansion (*)		79367,74	79051,53
Ecur. Géovaleurs		2878,21	2794,38
Ecur. Investissement		172,81	167,78
Elanciel D.		128,11	124,99
Elicash	◇	912664,70	912664,70
Emergence Poste D.		106,22	103,63
Eparcic		4694,73	4694,73
Eparcourt-Sicav		201,78	201,28
Epargne-Unie		165,03	161
Euroco Solidarité		1282,30	1269,60
Eurodyn		1694,94	1653,60
Fonsicav		18891	18853,29
France Obligations		490,29	485,48
Francic		537,46	529,52
Francic Pierre		116,96	113,55
Francic-Regions		1610,88	1587,07
Géobilys C		610,82	[illegible]
Géobilys D		595,59	586,79
Gestilion		19941,10	19941,10
HLM Monétaire		18112,24	18112,24
Indicia	◆	1215,07	1185,21
Intensys D		112,34	112,12
Interoblig		6264,33	6202,31
Intersélection Fce		566,40	555,29
Japacic		182,42	177,11
Jeunepargne		381,83	378,05
Latitude C/D		143,61	143,47
Lion 20000		16610,80	16610,80
Lion Association		11016,23	11016,23
Lion Institution		42381,25	42279,56
Lionplus		1372,35	1345,44
Lion Trésor		2410,33	2386,47
Livret Bourse Inv.		632,32	613,90
Livret Portefeuil.		868,40	843,11
Méditerranée		263,62	255,94
Mensuel CIC		10336,50	10285,07
Moneden		88719,34	88219,34
Moné-Dis	◇	10208,92	10208,92
Moné.JC	◇	11508,37	11508,37
Moné.JD	◇	11508,37	11508,37
Monévalor		53398,31	53398,31
Mutualité dépôts		18035,72	17999,72
Natio Court Terme		13685	13685
Natio Court Terme2		370366	370366
Natio Epargne		22623,13	22599,16
Natio Ep. Capital C/D		15247,69	15086,72
Natio Ep. Croissance		2283,74	2238,86
Natio Ep. Obligations		223,11	218,74
Natio Epargne Retraite		137,13	134,44
Natio Epargne Trésor		10460,10	10459,22
Natio Epargne Valeur		556,03	545,13
Natio France Index		1078,26	1057,12
Natio Immobilier		1210,46	1186,29
Natio Inter		1834,84	1798,86
Natio Monétaire C/D		5308,53	5308,53
Natio Opportunités		160,01	156,87
Natio Patrimoine		1502,63	1473,17
Natio Perspectives		1210,73	1186,99
Natio Placements C/D		75984,02	75984,02
Natio Revenus		1079,31	1068,62
Natio Sécurité		11507,29	11507,29
Natio Valeurs		1021,18	1001,16
Nord Sud Dévelop.	◆	2112,70	2108,48
Oblicic-Mondial		3323,34	3274,23
Oblicic-Régions		1154,73	1146,13
Oblifutur		3870,16	3798
Oblig. ttes caté.		230,39	226,99
Oblilion		1785,25	1767,57
Oblisécurité Sicav		5598,67	5598,67
Oblitys D		579,12	570,56
Oraction		1766,60	1723,51
Patrimoine Retraite		295,57	289,77
Pervalor		626,65	614,36
Plénitude D		155,56	151,77
Poste Gestion C		42857,28	42857,28
Première Oblig. C		12861,71	12861,71
Première Oblig. D		11188,99	11183,40
Proficius		1001,42	982,75
Rentacic		164,55	163,33
Revenus Trimestr.		5308,25	5255,69
Revenu-Vert		1194,28	1172,04
Saint-Honoré Capital	◆	17457,03	16848,57
St-Honoré March. Emer.	◆	603,99	577,98
St-Honoré Pacifique		760,32	727,58
Sécuricic		2207,21	2207,21
Sécuritaux		1777,25	1777,25
Sensivalor		34950,39	34950,39
Sévéa	◆	105	102,44
S.G. France opport. C		1632,62	1600,61
S.G. France opport. D		1574,39	1543,52
S.G. Monde opport. C		1173,28	1150,27
S.G. Monde opport. D		1173,28	1150,27
Sicav Associations		2348,50	2348,50
Sicav 5.000		553,62	542,76
S.I. Est		1254,98	1218,43
Silvafrance		896,18	878,61
Slivam		474,60	465,29
Slivarente		233,60	229,02
Slivinter		584,36	572,90
Sogenfrance C		1421,33	1393,46
Sogenfrance D		1311,72	1286
Sogépargne		309,69	306,62
Sogevar		1250,82	1226,29
Sogimer		1751,80	1717,45
Solstice D		2327,78	2321,98
Stratégie Actions		935,78	899,79
Stratégie Rendement		1759,17	1703,80
Synthésis		15620,76	15314,47
Thésora C		902,46	893,52
Thésora D		857,77	849,28
Trésor Plus		1750,49	1733,16
Trésor Trimestriel		1026,41	1016,25
Trésoricic		170331,12	170331,12
Trésorys		255844	255844
Trilion		5194,57	5127,91
Uni-Associations	◇	120,52	120,52
Uni-Foncier		1283,51	1252,20
Unifrance		646,63	630,86
Uni-Garantie C		1668,36	1637,25
Uni-Garantie D		1356,48	1331,19
Uni-Régions		1571,65	1533,32
Univar C	◇	298,35	298,35
Univar D	◇	298,35	298,35
Univers Actions		182,74	178,28
Univers-Obligations		2162,22	2121,90
Valorg		2384,32	2349,08
Valreal		34273,87	34256,74
Winterthur St-Honoré		261,36	249,51

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

DISPARITIONS

■ **MARVIN ALBERT**, écrivain américain, auteur de romans noirs, est mort dimanche 24 mars des suites d'une crise cardiaque dans les Alpes-Maritimes, où il résidait. Il était âgé de soixante-douze ans. *Né en 1924 à Philadelphie (Pennsylvanie)*, Marvin Albert est l'auteur de près de soixante-dix romans, dont beaucoup furent traduits dans la Série noire, chez Gallimard. Il se définissait comme un « *fouille-merde* » (*muckraker*), à l'image de cette école de journalistes et d'écrivains dénonçant des scandales de la société. Il a écrit sous divers pseudonymes : Nick Quarry, Anthony Rome, Ian Mac Alister, Mike Barone, ou encore Al (bert) Conroy, un cycle sur la Mafia. Dans trois romans – *Indésirable*, *Fais des bulles* et *Je reprends mes boules* (Série noire) –, il met en scène un « privé » de Miami, Tony Rome. Scénariste pendant huit ans à Hollywood, il est également l'auteur de westerns noirs, notamment *The Law and Jack Wade* (*Le Marshall et le Hors-la-loi*), porté à l'écran par John Sturges, avec Richard Widmark et Robert Taylor. Marvin Albert a également écrit de nombreuses novelisations, dont *La Panthère rose*, d'après le film de Blake Edwards.

■ **LOLA BELTRAN**, la reine de la *concion ranchera*, la chanson populaire mexicaine, est morte le 24 mars, à l'hôpital Angeles de Mexico, des suites d'une embolie pulmonaire. Elle était âgée de soixante-sept ans. Sa disparition cause une vive émotion au Mexique. Celle que Carlos Fuentes avait surnommée « la dame de la grande voix » était née en 1929 à El Rosario, dans l'Etat de Sinaloa, au nord du pays. Elle remporta ses premiers succès en 1954, en participant au programme « Asi es mi tierra » (« Ainsi est ma terre »). Elle enregistra alors les premiers disques d'une longue série qui fera d'elle l'idole du public mexicain. Lola Beltran avait chanté dans le monde entier, et notamment à Paris, à l'Olympia.

■ **DAVID PACKARD**, qui a été, à la fin des années 30, avec Bill Hewlett, le cofondateur du groupe informatique américain Hewlett-Packard, est décédé mardi 26 mars à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il avait quitté en 1993 la présidence du conseil d'administration du groupe qu'il a dirigé presque sans interruption *pendant plus de cinquante ans*, excepté de 1969 à 1971, où il a été secrétaire adjoint à la défense du président Nixon.

■ **BRUNO MELOSCI**, qui fut rédacteur en chef de nuit au *Parisien* avant de prendre récemment sa retraite, est décédé lundi 25 mars. Il était âgé de soixante et un ans. Diplômé du Centre de formation des journalistes (CFJ) la même année que Bernard Pivot (1957), il a d'abord été journaliste localier à *La Montagne* (Clermont-Ferrand) jusqu'en 1962, *année où il rejoint Le Parisien libéré*. Secrétaire de rédaction, Bernard Melosci avait gravi tous les échelons de la hiérarchie de ce quotidien jusqu'à diriger les éditions de la nuit. Ce perfectionniste de la langue française, qui parlait couramment l'anglais et l'italien, était aussi un militant syndical : il représentait la CFDT à la commission paritaire arbitrale des journalistes. Il faisait aussi partie du conseil d'administration du Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA).

■ **EDMUND MUSKIE**, ancien sénateur américain et candidat démocrate à la présidence en 1972, est mort, mardi 26 mars, au centre médical de l'université de Georgetown, à Washington, où il avait été admis le 18 mars. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Edmund Muskie, qui souffrait d'une maladie vasculaire chronique, avait été victime d'une crise cardiaque le 21 mars alors qu'il subissait une intervention chirurgicale. Sénateur démocrate de l'Etat du Maine de 1959 à 1980, candidat à la vice-présidence en 1968, puis à la présidence en 1972, Edmund Muskie avait remplacé Cyrus Vance au poste de secrétaire d'Etat en 1980, exerçant ces fonctions durant les huit derniers mois de la présidence de Jimmy Carter, en pleine crise des otages américains en Iran.

NOMINATIONS

COLLÈGE D'EUROPE

Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, a été nommé mardi 26 mars président du conseil d'administration du Collège d'Europe, *à Bruges. Créé en 1948, à la suite* du congrès de La Haye, cette plus vieille institution d'études européennes, d'où sortent beaucoup des cadres de l'Union européenne, dispense chaque année un enseignement post-universitaire à deux cents jeunes diplômés, originaires de près de trente pays. Jacques Delors succède à Manuel Marin, vice-président de la Commission.

MOUVEMENT EUROPÉEN

La branche française du Mouvement européen, présidée par Jean-*Louis Bourlanges, député (UDF)* au Parlement européen, a un nouveau secrétaire général. Il s'agit de **Jean Nestor**, ancien directeur de cabinet d'Henri Nallet (PS) au ministère de l'agriculture, puis de la justice, ancien directeur général de l'Office national interprofessionnel des céréales. Il succède à Dominique Bocquet.

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi 27 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Marine.** Sont promus : vice-amiral, les contre-amiraux **François de Longueau Saint-Michel** et **Yves Naquet-Radiguet** ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau **Alain de La Taille Trétinville**.

Est promu commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe **Arnaud Réglat-Boireau**, nommé chef du service des marchés généraux du commissariat de la marine.

● **Armement.** Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe **Bertrand Thouvenin** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Michel Wernert**, **Paul Betbeder**, **Pierre Montelescaut** et **Claude Hervieu**.

Sont nommés : directeur régional du *Sud-Ouest* de la direction de la qualité (Toulouse), l'ingénieur général de première classe **Jean-Michel Forget** ; sous-directeur « technique, technologie, établissements et ressources humaines » à la direction des *constructions aéronautiques*, l'ingénieur général de deuxième classe **Jacques Garnier**.

● **Service des essences.** Est promu ingénieur général de deuxième classe des essences, l'ingénieur en chef de première classe des essences **Alexandre de Benoist de Gentissart**, nommé directeur du service national des oléoducs interalliés et chef du service spécial des dépôts d'hydrocarbures.

DIPLOMATIE

Jacques Le Blanc, ambassadeur en Nouvelle-Zélande, a été nommé ambassadeur auprès des Samoa occidentales en résidence à Wellington, en remplacement de Gabriel de Régnauld de Bellescize, par décret paru au *Journal officiel* du 16 mars.

[Né le 28 février 1934, Jacques Le Blanc a été ambassadeur au Burkina-Faso (1983-1987), aux Philippines (1987-1991), puis représentant auprès de la commission du Pacifique sud (1991-1994), avant d'être nommé, en septembre 1994, ambassadeur en Nouvelle-Zélande.]

Michel Lunven, ambassadeur au Gabon, a été nommé ambassadeur auprès de Sao Tomé-et-Principe en résidence à Libreville, en remplacement de Jean-Pierre Courtois, par décret paru au *Journal officiel* du 16 mars.

[Né le 26 février 1933, Michel Lunven a occupé diverses fonctions dans la coopération avant d'être chargé de mission au cabinet de Jacques Chirac à Matignon (1986-1988). Il a ensuite été ambassadeur au Niger (1988-1993), puis haut représentant spécial en République centrafricaine (1993-1995). Michel Lunven est ambassadeur au Gabon depuis novembre 1995.]

Marcel Surbiguet a été nommé ambassadeur aux Seychelles, en remplacement de Pierre Viaux, par décret paru au *Journal officiel* daté 18-19 mars.

[Né le 31 janvier 1937, Marcel Surbiguet est diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques. Enseignant de 1954 à 1970, il est entré ensuite au ministère des affaires étrangères où il a occupé diverses fonctions à la direction des affaires juridiques de 1970 à 1987. Depuis novembre 1987, il était chef de la mission de liaison auprès des organisations non gouvernementales, à la direction générale des affaires politiques et de sécurité.]

Elisabeth Dahan a été nommée ambassadeur au Sri Lanka, en remplacement de Jean-François Bouffandeau, par décret paru au *Journal officiel* daté 18-19 mars.

[Née le 11 août 1948 à Bourbourg (Nord), Elisabeth Dahan est diplômée de l'Ecole nationale des langues orientales et de l'Institut d'études politiques de Paris. Elle a été notamment en poste à Pékin (1974-1976), à Kinshasa (1981-1985), avant d'occuper les fonctions de chef de la mission de coopération et d'action culturelle à Tananarive (1990-1993), puis de conseiller culturel, scientifique et de coopération à Madrid, depuis août 1993.]

André Lewin a été nommé ambassadeur au Sénégal, en remplacement de René Ala, par décret paru au *Journal officiel* du 22 mars.

[Né le 26 janvier 1934 à Francfort-sur-le-Main (Allemagne), André Lewin est docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1959-1961). Il a été membre des cabinets d'André Bettencourt – successivement secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1967-1968), ministre de l'industrie (1968-1969), ministre délégué chargé du plan et de l'aménagement du territoire (1969-1972) –, avant d'être ambassadeur en Guinée (1972-1975), en Inde (1987-1991), puis en Autriche depuis juin 1991.]

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Bernard d'Espagnat, physicien, a été élu, lundi 25 mars, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, au fauteuil du philosophe Henri Gouhier.

[Né le 22 août 1921 à Fourmagnac (Lot), docteur ès sciences et ancien élève de l'Ecole polytechnique, Bernard d'Espagnat a consacré la première partie de sa carrière aux sciences physiques. Il a été physicien théoricien au Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) de 1954 à 1959 et, à partir de 1965, professeur, puis directeur de laboratoire de physique théorique et particules élémentaires (de 1970 à 1987) de l'université Paris IX-Orsay. Sa pratique scientifique l'a amené ensuite à se tourner vers la philosophie et à s'interroger notamment sur le statut du réel et la possibilité que nous avons de le connaître. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Le Réel voilé : analyse des concepts quantiques*, publié en 1994.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Jean Brihault, professeur de littérature et de civilisation irlandaises, a été élu, vendredi 15 mars, président de l'université de Rennes-II. Il succède à André Lespagnol, élu en 1991, dont le mandat s'achève le 12 avril.

[Né le 4 juin 1947 à Mayenne (Mayenne), Jean Brihault, agrégé, docteur ès lettres, a été enseignant au lycée Anne-de-Bretagne de Rennes avant d'intégrer l'université en 1974. Nommé maître-assistant en 1981 puis professeur en 1989, il a dirigé le centre d'études irlandaises de l'université jusqu'en 1995. Directeur du service de formation continue de 1985 à 1988, il a assuré successivement depuis 1991 les fonctions de vice-président du conseil d'administration chargé de la pédagogie, du conseil des études et de la vie universitaire puis de premier vice-président.]

TOURISME

Jean de Préaumont, membre honoraire du Parlement, a été élu président de l'Office du tourisme de *Paris, lors de* la réunion du conseil d'administration, mardi 19 mars. Il succède à Jacques Pelissier, ancien président de la SNCF, qui occupait ce poste depuis douze ans et qui est nommé président d'honneur. Jean de Préaumont a été rapporteur spécial du budget du tourisme à la commission des finances de l'Assemblée nationale entre 1981 et 1986 et adjoint au maire de Paris, chargé du tourisme.

[Né le 8 juin 1922, à Murat (Cantal), diplômé en droit, *Jean de Préaumont a été* avocat avant d'entrer dans la carrière politique. Membre du cabinet de Maurice Couve de Murville au ministère des affaires étrangères, il devient, en 1960, député de la Seine, en remplacement de François Missoffe, entré au gouvernement. Maire adjoint du 17e arrondissement de Paris en 1959, Jean de Préaumont a été élu à l'Assemblée nationale, sous l'étiquette gaulliste, dans les départements de la Seine, puis de l'Essonne, jusqu'en 1988. Conseiller de Paris depuis 1971, il a été adjoint au maire de Paris, chargé du tourisme, entre 1977 et 1989. Depuis 1980, il préside l'Office municipal des fêtes de la capitale.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Orléans. Biarritz. Limoges. Paris.

Marie-José et Christophe SUR
ont la joie d'annoncer la naissance de la petite sœur de

Ariane,

Elisabeth,

le 22 mars 1996.

Danièle, Bernard,
Marie-France, Patrick,
Clément, Patrice,
sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils et neveu,

Maxime,

le 27 mars 1996, et remercie

Benoît et Valérie

de ce beau cadeau.

Décès

– *Toute la famille.*
Et Marie Brière,
Ainsi que tous ses amis et proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Yves BESSE,

survenu le 21 mars 1996.

Pensez à lui.

– La direction,
Et le personnel de Commercial Union France,
Et de L'Epargne de France,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Pierre-Yves BESSE,

qui était directeur des Valeurs mobilières de L'Epargne de France.

– Jean-Jacques Aillagon,
président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou,
Germain Viatte,
directeur du Musée national d'art moderne/Centre de création industrielle,
ont le très grand regret de faire part du décès de

Achim D'AVIS,
donateur du Musée national d'art moderne/ Centre de création industrielle,

survenu le 21 mars 1996.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Saint-Clément (89).

Mme Bozica Grdic (†),
son épouse,
Mme Katarina Grdic,
sa *fille*.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mile GRDIC,

survenu le 26 mars 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 mars, à 14 h 30, en l'église de Saint-Clément, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Clément.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur registres.

– Le sculpteur

Etienne HAJDU,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et des Lettres,

nous a quittés, le 24 mars 1996.

Luce Hajdu,
son épouse,
Jacques Hajdu,
son fils.

– Franz et Claudine Neuberth,
ses enfants,
Eric et Florence,
ses petits-enfants,
Nadine Lefébure, Régine Lacroix,
Leurs familles et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean NEUBERTH,
artiste peintre,

disparu, le samedi 16 mars 1996, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Jean Neuberth a été l'un des pionniers les plus représentatifs de l'art lyrique abstrait. En 1948, il organisa, avec H.-J. Closon, la première exposition de peinture abstraite au Musée de Nîmes. Dans les années 50, il participa en tant que créateur de costumes et de décors aux manifestations de décentralisation dramatique à *Montpellier et dans le Languedoc-Roussillon*, puis exposa à Paris au Salon des réalités nouvelles. Il figure alors dans le *Dictionnaire de la peinture abstraite*, de Michel Seuphor.

Sa dernière exposition parisienne a eu lieu au printemps 1994.

N. Lefébure,
94, rue du Bac,
75007 Paris.
F. Neuberth,
47, avenue de la République,
92340 Bourg-la-Reine.

– Mme Henri Jullien,
Geneviève et Nicolas Seguin,
Mme Claude Jullien,
M. et Mme Pierre-Yves Jullien,
Stéphanie et Marion Jullien,
M. et Mme André Jullien,
Ainsi que ses cousines,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Henri JULLIEN,

le 27 mars 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 mars 1996, à 15 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris-1er.

L'inhumation aura lieu à Ménerbes (Vaucluse), le samedi 30 mars, après une messe dite à 10 heures, en l'église de Ménerbes.

– Mme Monique Letessier,
son épouse,
Isabelle Letessier,
Et Hervé Papin,
Corinne Letessier,
Et Frédéric Pinot,
ses enfants,
Pierre, Elisa, Sylvain, Louis,
ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LETESSIER,

survenu, le 24 mars 1996, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 mars, à 14 h 15, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.

7, rue de Vilpré,
77540 Rozay-en-Brie.

– Auch-Pessan (Gers).

Mme Eliette Levannier
ses enfants,
Blandine et Olivier,
Xavier et Arnaud,
Parents et alliés,
font part du décès de

M. Philippe LEVANNIER.

Ses obsèques religieuses seront célébrées, le vendredi 29 mars, à 11 heures, en l'église Sainte-Bernadette d'Auch, où l'on se réunira, suivies, selon la volonté de Philippe, de l'incinération *au crématorium de Cornebarieu (Haute-*Garonne), dans l'intimité familiale.

A l'issue de la cérémonie, la famille ne pourra recevoir individuellement, elle remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Ni fleurs ni couronnes. Des recueils à dons seront tenus ouverts au profit du tiers-monde pour le Comité catholique contre la faim et pour le développement.

En Barraqué,
32550 Pessan.

– La direction,
Et le personnel de la Maison Hermès,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Francis PUECH,
née Yvonne HERMÈS,
ancienne vice-présidente de la société Hermès,

rappelée à Dieu, le mardi 19 mars 1996, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière protestant de Nîmes.

La cérémonie religieuse aura lieu, le lundi 1er avril 1996, à 11 heures, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

Hermès,
24, rue du Faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris.

– Mme Jean Rollet, née Marie-Antoinette Marechallat,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Rollet,
Le docteur Anne Besson-Rollet,
M. et Mme Yves Rollet,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Philippe Rollet,
M. François Rollet,
Christian et Virginie Rollet,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ROLLET,
ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures,

survenu, le 22 mars 1996, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mercredi 27 mars, à Paris-16e, dans l'intimité familiale.

26, rue du Ranelagh,
75016 Paris.
41, rue Jean-Dussourd,
92600 Asnières.
5, rue Vercingétorix,
75014 Paris.
67, rue de Gergovie,
75014 Paris.

– L'Amicale des médecins de Saint-Ouen a le regret de faire part du décès de son cofondateur, le docteur

Paul MARUANI,
radiologue.

Que sa femme et ses enfants trouvent ici l'expression de nos condoléances et de notre plus vive sympathie.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le 27 mars 1996,

Mme André PIETTRE,
née Monique DUQUESNE,
Grand Prix des écrivains catholiques 1991,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de ses enfants,
Le général et Mme François Bresson,
Le colonel et Mme Bruno Piettre,
M. et Mme François Piettre,
M. et Mme Dominique Piettre,
M. et Mme Benoît Piettre,
M. Xavier Piettre,
M. et Mme Bernard Piettre,
Mme Anne Piettre,
Ses vingt et un petits-enfants,
Ses six arrière-petits-enfants,
Et de toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 30 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Châtenay-Malabry, suivie de l'inhumation au cimetière ancien de Châtenay-Malabry.

82, avenue Edouard-Depreux,
92290 Châtenay-Malabry.

Remerciements

– Mme Marie-Josée Métayer,
Monique et Jean-Loïc Métayer,
M. René Métayer
et son épouse,
L'ensemble du personnel de la société Métayer,
vous remercient des marques de sympathie que vous leur avez prodiguées lors du décès de

M. Maurice MÉTAYER.

Condoléances

– Christian de Portzamparc,
président,
François Wehrlin,
directeur,
Les professeurs,
Les étudiants,
Les anciens élèves,
Et le personnel administratif de l'Ecole spéciale d'architecture,
s'associent à la douleur de la famille de

Robert BORDAZ,
président de 1983 à 1989,

décédé le 22 mars 1996.

Anniversaires de décès

– Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de

Eugène IONESCO,

un office religieux a été célébré ce 28 mars 1996, au cimetière du Montparnasse.

Priez pour lui.

Colloques

– **L'Association des amis de la revue *Passages*** (ADAPes) organise le mardi 2 avril 1996, à 20 h 30, sous la présidence de Mustapha Safouan, une conférence sur le thème : ***Moïse hébreu, Moïse égyptien***, avec l'intervention de Christiane Desroches-Noblecourt, conservateur en chef du département égyptien au Musée du Louvre, et les discutants : Gérard Pommier, Jean-Jacques Moscovitz, Xavier Audouard, le rabbin Daniel Farhi (MJLF), Jacques Hassoun, Maya Malet.

Ce débat aura lieu au 17, rue Simone-Weil, *Paris-13e*, à hauteur du 79-83, avenue d'Ivry, métro Porte-d'Ivry ou Maison-Blanche.

Réservation au : 45-86-30-02.

Communications diverses

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
Président : Christian de Portzamparc
254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Tél. : 40-47-40-47

L'ESA informe que ses portes ouvertes auront lieu les vendredi 29 mars, de 14 heures à *20 heures*, samedi 30 et dimanche 31 mars 1996, de 10 heures à 17 heures.

– **Maison de l'hébreu, XV/XX : 47-97-30-22.** Stages-express individuels de conversation, lecture, grammaire. Lisez le biblique en une leçon, maîtrisez *ses structures en dix !... Spécialiste* bar-mitsva.

HORTICULTURE La couleur des fleurs est, avant tout, affaire de pigments. Les plus riches de nuances sont des anthocyanes, donnant aux pétales la plupart de leurs teintes rouges, violettes ou bleues. ● LES RÉCENTS PROGRÈS de la biologie ont permis de comprendre comment agissaient ces composés chimiques, et d'identifier un grand nombre de gènes impliqués dans leur synthèse. En transférant ceux-ci d'une espèce à une autre, il devient possible de moduler la palette florale. ● LES ORGANES FLORAUX commencent à livrer les secrets de leur fabrication, laissant espérer la création de variétés aux structures nouvelles. Maisons et jardins pourraient alors héberger des fleurs génétiquement manipulées. ● RESTE UNE QUESTION, toujours sans réponse : la diffusion de ces plantes transgéniques présente-t-elle un risque pour l'environnement ?

Les généticiens deviennent les nouveaux maîtres des fleurs

Les progrès accomplis dans l'amélioration des plantes permettent d'envisager la création de variétés nouvelles. Celles-ci, obtenues avec l'aide des biotechnologies, arboreront des formes et des couleurs restées jusqu'à présent inaccessibles

COMMENT la couleur vient-elle aux plantes ? Dès la fin du siècle dernier, Gregor Mendel donna un début de réponse, en remarquant que la coloration de ses pois de senteur se transmettait de manière héréditaire. Un demi-siècle plus tard, la généticienne américaine Barbara McClintock se plongeait dans l'observation des modifications de couleur de grains de maïs ; ainsi découvrit-elle l'existence des « gènes sauteurs », ce qui lui valut, en 1983, le prix Nobel de médecine. Dans le même temps, plusieurs généticiens énonçaient ce qui devait devenir l'un des dogmes de la biologie moléculaire : *« un gène = une protéine »*. Leur conviction s'appuyait sur l'étude de certains végétaux, chez lesquels la mutation d'un seul gène suffisait à provoquer un changement de coloration.



On l'aura compris, la couleur des plantes est donc affaire de gènes. De gènes, et surtout des pigments dont ils commandent la synthèse. Les plus universels de ces pigments sont les chlorophylles, qui donnent leur couleur verte aux feuilles et aux tiges. D'autres intéressent de plus près les horticulteurs, car c'est aux fleurs qu'ils donnent leurs couleurs. Ce sont les caroténoïdes et les flavonoïdes, deux familles de substances chimiques dont les infinies combinaisons suffisent à créer les plus beaux chatoiements de la nature.

Les caroténoïdes, hydrocarbures insolubles dans l'eau, sont responsables d'une bonne partie des coloris jaunes et orangés du règne végétal ; celui de la carotte, bien sûr, mais aussi celui du potiron, du paprika, de la tomate mûre ou de la fleur du bouton d'or. Directement extraits des végétaux qui les fabriquent, également produits (depuis peu) par culture de micro-algues, ils fournissent à l'industrie agroalimentaire d'excellents colorants naturels – un marché actuellement évalué à près de 200 millions de francs par an.

Le rôle des caroténoïdes dans la coloration des fleurs semble cependant moins important que celui des flavonoïdes, groupe de pigments vers lequel s'orientent aujourd'hui l'essentiel des recherches menées dans ce domaine. Comme les caroténoïdes, les flavonoïdes (du latin *flavus* : jaune) donnent aux organismes végétaux une partie de leurs teintes jaunes, mais surtout la plupart de leurs teintes rouges, violettes ou bleues. Ces derniers coloris sont placés sous le contrôle des anthocyanes (du grec *anthos* : fleur, et *cyanos* : bleu), une sous-famille de flavonoïdes dont les modalités de fabrication sont aujourd'hui remarquablement élucidées, et dont l'avenir semble assuré dans le domaine de la création florale. Les travaux menés depuis une dizaine d'années ont en effet permis de beaucoup mieux comprendre comment ces pigments donnaient leurs mille teintes aux pétales, et d'identifier la plupart des gènes impliqués dans cette chimie multicolore.

VARIABILITÉ RESTREINTE

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'existe pas autant de « chromophores » (les molécules responsables des couleurs) que les fleurs n'arborent de nuances. Certes, plus de 250 anthocyanes ont été à ce jour identifiées dans la nature. Mais elles dérivent elles-mêmes d'autres molécules (les anthocyanidines) dont la variabilité est nettement plus restreinte, puisque ses représentants les plus répandus sont en tout et pour tout... au nombre de six.

En matière de teintes florales, tout est, en fait, art de la combinaison. Combinaison de radicaux autour d'un même squelette biochimique, de plusieurs pigments entre eux, ou, enfin, des conditions d'environnement. Car la couleur induite par une anthocyane dépendra tout à la fois de l'acidité de son milieu cellulaire (elle virera au bleu en milieu basique, au rouge en milieu acide), de sa température, de sa composition, ainsi que de la présence d'autres molécules (copigments et ions métalliques). Et la liste n'est peut-être pas close.

Dès lors, comment s'y retrouver dans ce dédale de réactions chimiques ? En suivant la piste des origines. Les anthocyanes, en effet, empruntent toutes la même voie de biosynthèse. Celle-ci implique une dizaine d'enzymes, elles-mêmes gouvernées par une dizaine de gènes. Or, ces gènes, dits « de structure », ont tous été identifiés et isolés au cours de ces dernières années. D'autres, dits « de régulation », sont en cours d'identification. Pour la première fois dans l'histoire de l'horticulture, l'ensemble de ces connaissances offre ainsi la possibilité, en manipulant les gènes de synthèse des pigments végétaux, de créer de nouvelles couleurs de fleurs à un rythme infiniment supérieur à celui qu'imposait jusqu'alors la pratique des croisements ou la sélection de mutants spontanés.

PÉTUNIAS PANACHÉS

Les résultats ? Ils sont encore timides, mais déjà prometteurs. Le premier date de 1987, et revient à une équipe allemande de l'Institut Max-Planck de Cologne. En transférant un des gènes de synthèse des anthocyanes du maïs au pétunia (l'une des espèces florales dont les pigments ont été les plus étudiés), les chercheurs obtinrent chez celui-ci une nouvelle gamme de couleur, d'un somptueux rouge brique. Un an plus tard, une équipe hollandaise de l'université libre d'Amsterdam s'essayait, toujours sur le pétunia, à une autre technique de la biologie moléculaire, dite « stratégie antisens », pour tenter de bloquer intégralement la biosynthèse des anthocyanes. L'expérience manqua son but – créer une lignée de pétunias blancs –, mais en atteint un autre : le gène ouvrant la voie à la synthèse des pigments fut inhibée dans certaines régions des pétales et resta actif dans d'autres, donnant naissance à des fleurs panachées du plus bel effet...

Verrons-nous demain éclore dans les laboratoires des muguets orangés, des jonquilles violettes et des pervenches rouges ? Tout dépendra de l'inventivité des créateurs et, plus prosaïquement, du marché horticole. Mais rien n'interdit plus d'y croire. Plusieurs équipes peaufinent déjà la « greffe » génétique qui permettra de doter la rose d'une enzyme qui, à l'instar de la mythique tulipe noire, permettrait enfin à cette reine des fleurs de virer au bleu. Au *« vrai »* bleu, précisent les spécialistes, et non à ce pourpre mâtiné de mauve que les botanistes ont déjà réussi, sous le nom de *« roses bleues »*, à conférer à quelques variétés.

Catherine Vincent

Teintures préhistoriques

Les propriétés colorantes des anthocyanes sont connues depuis longtemps. Ces pigments *« ont vraisemblablement été utilisés par les premiers teinturiers de la préhistoire »*, précisaient récemment les biologistes végétaux Pascal Gantet et Michel Dron, dans le mensuel français *La Recherche*. *« Ainsi, sur les cinq couleurs d'un tissu de lin retrouvé en Suisse dans les fouilles d'une cité lacustre du néolithique (site d'Irgenhausen), l'analyse a révélé que deux sont de nature anthocyanique : un mauve lilas provenant sans doute de jus de myrtille, et un bleu qui pourrait avoir été obtenu avec des baies de sureau. »*

Hébreux, Phéniciens, Gaulois ou Romains, la plupart des peuples anciens y eurent également recours pour teindre leurs tissus. L'industrie moderne leur préférant des composés plus stables et moins sensibles à la lumière, cet usage multimillénaire s'est aujourd'hui perdu, et les anthocyanes ne sont plus guère prisées que pour la couleur rouge qu'elles confèrent aux charcuteries et aux confiseries.

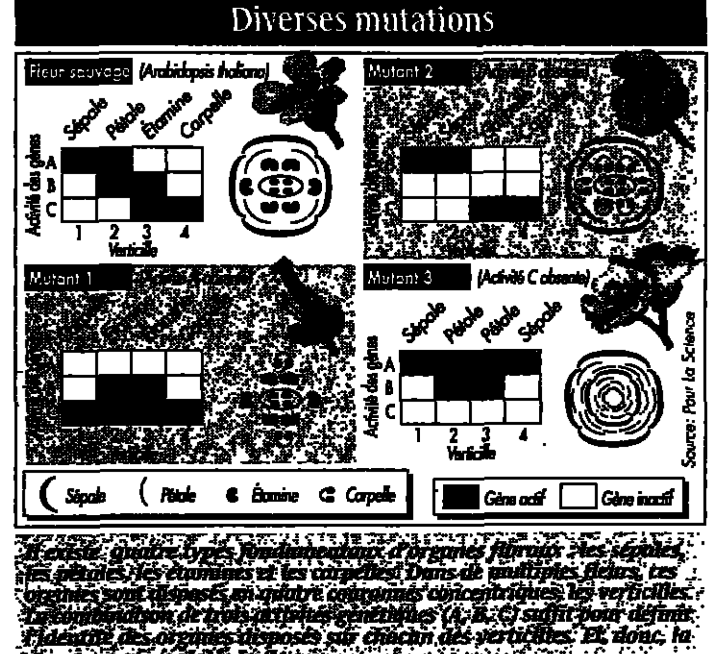
Le voile se lève sur les secrets de l'architecture florale

L'HOMME est depuis toujours fasciné par les fleurs, l'extraordinaire variété de leurs formes et de leurs couleurs. Mais sous cette diversité se cache un même modèle. Chaque fleur est formée d'une succession de régions concentriques (les verticilles), chacune d'entre elles portant des organes floraux spécifiques. Dans le cas le plus simple, ce sont d'abord les sépales verts du verticille extérieur, suivis de pétales colorés, puis des étamines (organes producteurs du pollen), et, enfin, des carpelles (les ovaires) situés au centre de la fleur.

Ces dernières années, les scientifiques se sont livrés à une étude systématique du développement des fleurs à partir de leurs aberrations. Certaines plantes mutantes, en effet, ne parviennent pas à former des fleurs, d'autres modifient l'époque de floraison, d'autres encore portent des fleurs anormales. L'étude de ces mutations, qui désorganisent le fonctionnement des gènes, peut donc aider à mieux comprendre les processus normaux. Parmi les types de mutation les plus étudiés, il en est un qui change l'agencement de la fleur, de telle sorte que l'identité des organes s'en trouve modifié dans chaque verticille. L'observation minutieuse de ces mutations a conduit à établir un modèle génétique d'une rare simplicité, dit modèle ABC.

TROIS ACTIVITÉS COMBINÉES

Selon ce dernier, chaque verticille contient une combinaison unique de trois activités génétiques (celles des gènes A, B et C), correspondant à l'identité de l'organe. L'activité A désigne les sépales, les activités A et B donnent ensemble les pétales, les activités B et C les étamines, tandis que l'activité C définit seule les carpelles. Une fleur mutante dont les gènes A et B sont déficients, et où seul le gène C s'exprime, mènera ainsi au développement des carpelles dans les quatre verticilles.



Il existe quatre types fondamentaux d'organes floraux : les sépales, les pétales, les étamines et les carpelles. Dans de multiples fleurs, ces organes sont disposés en quatre couronnes concentriques, les verticilles. La combinaison de trois activités génétiques (A, B, C) suffit pour définir l'identité des organes disposés sur chacun des verticilles. Et, donc, la structure générale de la fleur.

Que se passe-t-il en l'absence des trois fonctions A, B et C ? Ou, si l'on préfère, quel est l'état fondamental de l'organe d'une fleur ? Chez les mutants triples ABC, la fleur entière est formée d'organes qui ressemblent à des feuilles. Ce qui laisse penser que les éléments essentiels des fleurs sont des feuilles modifiées, comme le poète allemand Goethe, botaniste amateur, l'avait soupçonné.

Connaissant les gènes qui gouvernent la différenciation des organes floraux, ayant par ailleurs le pouvoir de transférer n'importe quel gène à n'importe quel type de plante, les scientifiques possèdent aujourd'hui un outil puissant, avec lequel il leur est possible de transformer n'importe quelle partie d'une fleur en n'importe quelle autre. Autre interrogation : comment se détermine la position des fleurs sur une plante ? Certaines, comme les tournesols et les tulipes, ont une tige simple avec une fleur au bout. D'autres, comme le muflier et la digitale, ont une tige qui continue indéfiniment de pousser ; des fleurs s'y forment, mais jamais à son extrémité. Or, les premières plantes florales – apparues il y a environ 120 millions d'années – avaient une fleur au bout de leur tige. On sait désormais que l'évolution vers des « fleurs sans fin » est liée à la présence de gènes empêchant la formation d'une fleur terminale. L'un d'entre eux a été récemment identifié chez le muflier.

UN GÈNE NOMMÉ « LEAFY »

Comment, enfin, les plantes décident-elles du moment de leur floraison ? Pour la plupart, en répondant aux indications données par l'environnement : température et longueur du jour. Mais les plantes doivent atteindre un certain âge avant de fleurir. Du moins jusqu'à ces derniers temps ! Car, en octobre dernier, des chercheurs du Salk Institute, en Californie, annonçaient dans *Nature* avoir réussi à accélérer de façon spectaculaire la floraison de plusieurs variétés.

Ils y sont parvenus en fabriquant des plantes transgéniques dans lesquelles un gène nommé *« leafy »* (« feuillu ») est actif à tout moment de leur développement. Ce gène a été isolé chez *Arabidopsis thaliana*, une petite plante sauvage où il n'est normalement actif qu'en début de floraison. De façon étonnante, l'activité permanente de *« leafy »* suffit à transformer, beaucoup plus tôt que la normale, toutes les pousses en fleurs.

Mieux encore : *« leafy »* peut reprogrammer les plants non seulement d'*Arabidopsis*, mais aussi du tabac, et même du tremble. Un plant de cette espèce, dans lequel a été introduit ce gène, fleurit ainsi au bout de deux mois, alors qu'il ne fait encore que quelques centimètres de haut. Une performance d'autant plus remarquable que le tremble ne porte normalement pas de fleurs avant plusieurs années. La possibilité d'accélérer ainsi sa maturation promet peut-être une avancée importante en sylviculture.

Barbara Cohen

Faut-il avoir peur des plantes transgéniques ?

PLUS GRANDES, plus fournies, plus subtiles ou plus éclatantes, les fleurs nées du « génie génétique » se multiplient désormais dans les laboratoires. Elles seront demain en serres, après-demain, sans doute, dans nos jardins. Après les tomates, les pommes de terre et autres végétaux comestibles, ces espèces à caractère ornemental entreront ainsi dans la famille désormais familière des « OGM », celle des organismes génétiquement manipulés.

Faut-il s'en réjouir ? S'en alarmer ? De tous ces OGM, les plantes transgéniques (dans lesquelles a été introduit, de manière définitive, un gène étranger) sont ceux qui, de loin, ont suscité la plus grande inquiétude des écologistes. Les raisons en sont simples : contrairement aux micro-organismes (employés à des fins industrielles ou médicales, donc théoriquement placés sous étroit contrôle), et aux animaux domestiques (en principe séparés de leurs cousins sauvages par la barrière d'espèce), les plantes transgéniques poussent dans la nature, avec une grande souplesse de reproduction. Une fois « disséminées » dans les champs, elles sont destinées à y vivre leur vie, et peut-être à modifier, au-delà de la volonté humaine, les écosystèmes qui les hébergent.

AUCUNE CERTITUDE

Cette liberté peut-elle être dangereuse pour l'environnement ? A l'heure actuelle, rien ne permet de le certifier. Mais rien ne permet non plus d'affirmer le contraire. Manque de recul, faiblesse des connaissances écologiques : face à une perspective d'une telle complexité, les réponses ne sont encore que ponctuelles, voire contradictoires. Les hommes de science et les responsables politiques n'ont pourtant pas totalement éludé la question.

En 1990, une directive européenne était ainsi adoptée à Bruxelles, qui prévoit qu'aucun produit contenant des OGM ne pourra être mis sur le marché sans avoir été au préalable soumis à *« des essais sur le terrain satisfaisants, dans les écosystèmes susceptibles d'être affectés par son utilisation »*. Le ministère français de l'agriculture, quant à lui, s'est doté, dès 1986, d'une commission du génie biomoléculaire. Son rôle : étudier les dossiers présentés par les industriels et accorder ou non son feu vert à la dissémination des OGM *« dans le strict respect de la sécurité des consommateurs et de la population »*. De multiples inconnues subsistent toutefois quant aux conséquences à terme qu'auront ces plantes transgéniques, une fois prise la clé des champs.

Supposons une plante rendue génétiquement résistante à une maladie, ou encore à un insecte ravageur. Le gène étranger qui lui a été « greffé » n'est-il pas susceptible de s'introduire dans une autre variété, voire dans une autre espèce ? L'hypothèse est d'autant plus plausible que les bactéries, les champignons, et plus encore le pollen, sont d'excellents vecteurs de gènes (la dispersion pollinique du colza peut atteindre un kilomètre). Dans quelle mesure cette dissémination pollinique peut-elle franchir la barrière des espèces, et donner naissance à ce que les experts appellent des « hybrides interspécifiques » ?

TRANSFERT DE RÉSISTANCE

Là encore, les réponses restent minces. Mais les chercheurs savent que, même si la probabilité est faible, de tels hybrides peuvent se créer spontanément en laboratoire, et donc aussi dans la nature. Une équipe danoise du Laboratoire national Risø (Roskilde) vient d'en apporter une nouvelle preuve en publiant dans *Nature* (daté du 7 mars) une étude menée sur un colza génétiquement manipulé pour résister à un herbicide. Ses travaux montrent que ces plants de colza, laissés en champ libre durant seulement deux cycles de reproduction, sont capables de transférer leur résistance à une variété sauvage apparentée.

Sans être véritablement alarmants, les risques que présentent les plantes transgéniques pour l'environnement ne peuvent donc être considérés comme négligeables. De plus, en l'état actuel des connaissances, leur prévision à long terme se révèle très difficile, voire impossible. Une raison suffisante pour redoubler de vigilance. Et pour envisager l'application systématique de quelques mesures élémentaires de sécurité (respect d'une distance minimale entre parcelles cultivées et sauvages, contrôle et suivi sur le terrain, etc.), avant que ne se manifestent, quelque part dans le monde, les ravages d'une quelconque « plante folle ».

Ca. V.

★ A signaler : le très bon dossier que viennent de publier les étudiants de la filière information et communication dans le domaine des sciences et des techniques (ICST) de l'université Denis-Diderot (Paris-VII), *Les Enjeux du génie génétique* (96 p., 50 F), Diderot-P7 Publications, université Paris-VII, tour 34, 75005 Paris.

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.

L'équipe d'Aimé Jacquet signe à Bruxelles un record de vingt matches sans défaite

Après la victoire contre la Belgique (2-0), le sélectionneur national va devoir établir la liste des joueurs pour l'Euro 96

En battant la Belgique (2-0) à Bruxelles, l'équipe de France de football a signé son vingtième match d'affilée sans défaite et battu ainsi le record établi par la sélection de Michel Platini en 1992. Malgré l'absence de plusieurs titulaires blessés, le onze tricolore a facilement disposé d'un adversaire nettement plus faible. A quelques semaines du championnat d'Europe des Nations, qui se déroulera en Angleterre au mois de juin, le sélectionneur Aimé Jacquet se retrouve face *à un trop-plein de candidatures.*

BRUXELLES
De notre envoyé spécial

Vingt matches sans défaite, c'est toujours ça de gagné. L'équipe de France a réussi une passe inédite dans le football national. La sélection d'Aimé Jacquet a dépassé le record d'invincibilité détenu depuis 1992 par les joueurs de Michel Platini. C'est arrivé près de chez nous, à Bruxelles exactement, où les *Tricolores* ont battu, mercredi 27 mars, en match amical, la Belgique (2-0).



FOOTBALL

Ce bilan ronflant, bien sûr, ne vaut pas un trophée. Il n'embellit en rien un palmarès. Il donne au moins le droit de rêver. Nul doute que la belle série en cours a fait grimper la cote des « Frenchies » chez les bookmakers londoniens, à deux mois et demi du début de l'Euro 96, en Angleterre. Avant de débarquer sur l'île, l'invaincue armada d'Aimé Jacquet peut être gonflé d'espoir, si ce n'est encore d'importance.

Ce match entre la Belgique et la France, soixante-septième du nom, ne fut certainement pas le plus palpitant des annales. Dans le plat pays, le football est actuellement en crise. Les Diables rouges, éliminés sans gloire des poules éliminatoires du championnat d'Europe, battus lourdement à domicile par l'Espagne et le Danemark, ne font plus peur qu'à eux-mêmes. Gagner sur la pelouse du stade du Roi-Baudoin, ex-Heysel de triste mémoire, aurait en d'autres temps fait figure d'exploit. Pas aujourd'hui.

Face à des adversaires en proie au spleen, les Tricolores ont passé une longue mi-temps à ne rien faire. Tintin pour le moindre joli mouvement pendant quarante-cinq interminables minutes. L'équipe de France maîtrisait parfaitement la récupération de balle, mais échouait pathétiquement dans ses moindres offensives. Revenaient alors les images crispantes de 1994 quand les hommes d'Aimé Jacquet accumulaient les médiocres 0-0.

« PERCUTANTS ET CONQUÉRANTS »

Cette formation étique, ahanante, s'est muée depuis le match remporté en Roumanie en bête à concours. Son potentiel est insondé : l'Euro 96 devrait définir plus clairement où s'arrête sa marge de progression. Mais, avant ce grand rendez-vous, l'équipe de France doit combattre quelques coupables langueurs si elle entend bien figurer. Il lui manque encore de se hisser à son meilleur niveau plus d'une mi-temps. Dans ce Belgique-France, ce fut la deuxième.

« Nous jouions trop latéralement en première mi-temps, explique Didier Deschamps. *Dès que nous avons su donner un peu plus de profondeur à notre jeu, c'est allé tout de suite mieux.* » Plus prosaïquement, les Français se décidèrent à aller enfin de l'avant, à se montrer *« percutants et conquérants »*, comme les aime leur maître à jouer. S'en suivit une exhibition autrement plaisante, conclue par deux buts (Philippe Albert, contre son camp, à la 65e min, Sabri Lamouchi, à la 72e min) et un plein panier d'occasions. Pourtant Youri Djorkaeff, Zinédine Zidane, Marcel Desailly et Vincent Guérin étaient absents, tous blessés. Ces forfaits de dernière minute avaient contraint Aimé Jacquet à réviser ses plans. *« En huit jours, j'ai perdu 30 % de mon effectif »*, se lamentait le sélectionneur national. En 90 minutes, mercredi, il vient de récolter 30 % de candidats supplémentaires à l'Euro 96. Les intérimaires ont en effet fait mieux que leur office.

Derrière, la charnière centrale associant Alain Roche et Laurent Blanc, duo reconstitué dans l'urgence après huit mois d'interruption (les deux hommes ont été longuement arrêtés pour blessures), s'est avantageusement comportée. Au milieu de terrain, Reynald Pedros, Corentin Martins et Sabri Lamouchi, également appelés de dernière heure, ont fait valoir des arguments techniques. *« Malgré les changements et les blessures, l'équipe de France poursuit avec le même esprit*, explique Aimé Jacquet. *Elle parle toujours le même langage.* » Pendant les travaux, *« la dynamique continue »*.

« Un sélectionneur est fait pour sélectionner », assène l'intéressé, comme s'il s'agissait de mieux se convaincre soi-même qu'approchait l'heure du choix. Pauvre Aimé qui n'a plus à craindre le vide, mais le trop-plein ! A peine ose-t-on évoquer ici les ombres tutélaires d'Eric Cantona, de David Ginola ou même de Jean-Pierre Papin. Il n'y aura que vingt et une ou vingt-deux places pour l'Angleterre, le chiffre n'est pas encore définitivement fixé. *« Il y aura des malheureux »*, prédit Alain Roche. On ne change pas une équipe qui gagne, c'est bien connu. Mais au bout de vingt matches sans défaite, la liste des prétendants devient désespérément longue.

Benoît Hopquin

Les primes de l'Euro

Les représentants des joueurs de l'équipe de France se sont mis d'accord avec Claude Simonet, président de la Fédération française de football, et Noël Le Graët, président de la Ligue nationale, sur le montant des primes attribuées lors de la phase finale du championnat d'Europe des nations. *« Nous ne pouvons pas encore donner de chiffres, car il reste à finaliser quelques points de détail et à parapher l'accord*, ont précisé les représentants des joueurs et de la fédération. *Nous pouvons néanmoins dire qu'à la demande des joueurs, qui ne se sont pas montrés exigeants, nous avons privilégié les primes de rendement en fonction des résultats qu'obtiendront les Bleus en Angleterre. S'ils parviennent en demi-finale, et surtout en finale, ce sera alors très intéressant pour eux.* » Pour les dix matches de qualification, les joueurs ont reçu en moyenne 500 000 francs chacun.

Pour gagner les banlieues, la lutte française veut gagner aux Jeux d'Atlanta

Aux championnats d'Europe de Budapest, Ghani Yalouz et Yvon Riemer briguent leur qualification olympique

C'EST un sport ancestral, l'un des plus vieux et des plus pratiqués dans le monde. Il fut représenté dès les premiers Jeux olympiques modernes à Athènes, en 1896, et sa fédération internationale fut créée en 1912. Elle rassemble aujourd'hui plus de 150 nations, et des styles qui varient entre traditions locales et olympisme.

A Budapest, aux championnats d'Europe de lutte gréco-romaine qui se disputent jusqu'au 30 mars, une semaine après la compétition de style libre, les lutteurs tentent de décrocher leur billet pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Parmi eux, les Français Ghani Yalouz, champion d'Europe en titre dans la catégorie des 68 kilos, qui ne peut plus espérer que la médaille de bronze cette année, après son élimination en quarts de finale, mercredi 27 mars, et Yvon Riemer, champion du monde en titre (74 kilos).

Les deux hommes font de la France l'un des pays des plus en vue dans le concert international. Mais malgré ces deux « héros », la lutte est considérée en France comme un « petit » sport. Avec 12 000 licenciés, 300 000 enfants initiés chaque année dans les écoles – en cycles de un à deux mois par an –, la lutte reste loin derrière le judo et ses 400 000 licenciés, et peine devant les nouveaux sports à la mode, comme le karaté, la boxe thaï ou le kickboxing. Sport où le combat ne provoque pas de violence, la lutte apparaît trop souvent comme ringarde.

Il y a les images et les *a priori*, difficiles à balayer dans l'esprit des Français : ces maillots moulants à bretelles, ce sempiternel mouchoir calé sur le ventre, cette simplicité trop ascétique et surtout sans vrai rituel. Parce que la lutte est un sport simple qui consiste à faire tomber et à maintenir son adversaire à terre sur les épaules. Il y a aussi le terme « lutte », souvent péjoratif.

« Nous n'avons pas su évoluer au bon moment et nous sommes restés à quai, admet Didier Favori, chargé de la communication de la Fédération française de lutte. *Nous avons payé un lourd tribut au catch. Les gens confondent encore les deux disciplines, qui ont d'ailleurs partagé la même fédération. Le schisme s'est produit au moment où le catch a préféré verser dans le show-business, très fructueux aux Etats-Unis.* » Les lutteurs français envient les Etats-Unis et surtout l'Iran, où même une compétition junior attire des milliers de spectateurs. Aux championnats du monde de 1997, à Téhéran, les organisateurs attendent plus de 40 000 personnes pour les finales.

En France, les lutteurs sont en admiration devant la réussite du judo – avec qui il partagèrent également la même fédération – qui a drainé des milliers d'enfants dans les clubs. La lutte, elle, reste confinée entre les murs de l'école où elle cohabite avec le handball. *« C'est un sport très peu cher, qui marche bien avec les gamins parce que c'est le sport de combat naturel par excellence*, explique Michel Mercader, entraîneur à l'Athlétic club de Boulogne-Billancourt (ACBB). *Mais une fois sortis de l'école, ils font autre chose. Du coup, nous ne réussissons pas à nous forger une image forte pour concurrencer les arts martiaux plus ou moins sérieux. Nous avons loupé le coche.* »

Le retard à combler est de taille. Il faut presque tout recommencer. Avec un budget d'environ 9 millions de francs, la fédération a consenti un gros effort pour la formation d'entraîneurs et d'animateurs. Parce qu'elle tient à ce que la modernisation passe par la banlieue, des opérations y ont vu le jour. Les clubs en pointe sont d'ailleurs implantés dans les cités : Aulnay-sous-Bois, Montereau ou Ivry-sur-Seine. Pourtant, les forces font encore défaut : *« Ce qui nous manque dans les banlieues, ce sont des tapis et des salles appropriées*, dit Daniel Hemelin, directeur technique national de la lutte. *Nous avons aussi du mal à faire bouger les clubs.* »

TROUVER DES SALLES

A l'ACBB, la salle accordée à la lutte se trouve à proximité du stade de Roland-Garros, à la porte d'Auteuil, alors que les quartiers populaires s'étendent après la porte de Sèvres. *« Comme nous sommes un petit sport, nous passons parmi les derniers dans la distribution annuelle. Alors nous n'avons plus de choix, même si la logique en pâtit.* » *« Parfois, j'encourage des jeunes à me suivre*, raconte un amateur. *Ils acceptent souvent, mais quand ils apprennent où se trouve la salle, ils capitulent.* ».

Au-delà de l'implantation de la lutte en France, l'avenir du haut niveau est en jeu. *« Yvon et Ghani sont deux athlètes surdoués. Leur réussite n'est pas due à un travail de masse »*, estime Michel Mercader. *« Jusqu'en 1981, les structures du haut niveau fédéral n'ont pas existé en France. Tout était basé dans les clubs*, ajoute Didier Hemelin. *Aujourd'hui, nos athlètes s'entraînent deux fois par jour et cinq jours par semaine, comme les meilleurs. Les juniors sont à Dijon et nous avons une section sport-études à Font-Romeu. Les choses avancent.* »

Depuis quelques années, enfin, la lutte s'est offert de nouveaux atours. Petit à petit, les maillots laissent la place à des tenues plus élégantes qui descendent en cuissardes. *« Parce que trop de gens nous trouvent ridicules »*, s'exclame un tout jeune lutteur. Il a fallu négocier avec le Comité international olympique qui jugeait la discipline trop encombrante dans le programme olympique, et promettre de réduire le nombre des catégories pour Sydney, en l'an 2000.

A Budapest, la lutte française attend la qualification de Ghani Yalouz et Yvon Riemer pour les Jeux olympiques d'Atlanta. Les deux hommes doivent terminer parmi les sept ou huit meilleurs Européens. Avec une formation de huit athlètes, la Fédération française de lutte espère obtenir six places pour Atlanta.

Après : l'espoir d'une médaille olympique, plus précieuse, pour l'image, qu'un titre européen ou mondial. Avec ses deux champions, la lutte française rêve surtout de l'or olympique qui lui permettrait vraiment de sortir de l'ombre. Il lui offrirait les médias, la vague de sympathie et de curiosité nécessaire partout dans les clubs et dans les banlieues. Et enfin la référence qui manque encore à ce sport en France. La fédération promet que l'intendance suivra.

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE ESPOIRS

Quarts de finale

Rép. tchèque-Espagne	1-2
Italie-Portugal	3-1

Qualifiés pour les Jeux olympiques : France, Hongrie, Portugal, Espagne, Italie.
Qualifiés pour les demi-finales du championnat d'Europe : France, Ecosse, Espagne, Italie.

MATCHES AMICAUX

Belgique-France	0-2
Angleterre-Bulgarie	1-0
Ecosse-Australie	1-0
Slovaquie-Belarus	4-0
Portugal-Grèce	1-0
Yougoslavie-Roumanie	1-0
Allemagne-Danemark	2-0
Eire-Suisse	0-2
Irlande du Nord-Norvège	0-2
Autriche-Suisse	1-0

VOLLEY-BALL

NATIONALE 1A
Phase finale, deuxième journée
Poule A

PSG-Racing-Cannes	3-0
Avignon-Montpellier	3-0

Classement : 1. Avignon, 4 pts ; 2. Cannes, Montpellier, 3 ; 4. PSG-Racing, 2.

Poule B

Tourcoing-Paris UC	0-3
Sète-Poitiers	3-2

Classement : 1. Sète, 4 pts ; 2. Poitiers, PUC, 3 ; 4. Tourcoing, 2.

Le premier amour de John Irving

LA LUTTE, ou comment John Irving a survécu à l'université d'Exeter, en Nouvelle-Angleterre, où il fut, à la fin des années 50, de son aveu, un élève moyen, dyslexique et mal dans sa peau. Dans un article publié dans l'hebdomadaire américain *The New Yorker* du 11 décembre 1995, qui a précédé l'autobiographie du romancier parue en mars, celui-ci raconte, avec son ironie coutumière, son amour pour cette discipline qui est le premier sport individuel aux Etats-Unis. *« Il y avait un endroit, à Exeter, où je n'étais jamais en colère, où je n'ai jamais perdu les pédales. C'était la salle de lutte, sans doute parce que je n'étais jamais embarrassé d'être là. »*

Pourquoi la lutte ? *« J'avais un goût inexplicable pour le contact physique, pour cette poussée d'adrénaline qu'entraîne le geste d'emboutir quelqu'un. Mais j'étais trop petit pour jouer au football américain.* » Irving parle de noblesse, de civilité, et de beauté, de combat, de force sans agression. *« Quelle que soit la violence avec laquelle on affronte l'adversaire, l'endroit où l'on atterrit est toujours raisonnablement mou (...). Mais s'il n'y avait qu'une raison pour laquelle j'aime la lutte, c'est parce que cela a été le premier domaine où j'ai été brillant. »*

Il raconte ses combats, ses adversaires les plus coriaces ou les plus étonnants, ceux qui parvenaient à se tirer de toutes les prises ; les tournées en autocar et, parfois, les régimes sévères d'avant compétition, quand l'aiguille de la balance penchait du mauvais côté de la catégorie. Avec ses 66 kilos, Irving oscillait, alors, *entre la quatrième et la cinquième catégorie (sur dix).*

LA MOITEUR DE « LA CAGE »

Ses plus beaux souvenirs sont ces heures d'entraînement passées dans la moiteur exagérée de la salle baptisée *« la cage »* : *« Nous avions coutume de dire que, quand le tapis était très chaud, on pouvait laisser tomber un œuf à hauteur du genou sans le casser. A chaque fois que quelqu'un essayait et le cassait, nous lui disions que le tapis n'était pas assez chaud. »*

De cette philosophie, John Irving a truffé ses romans, dans *Hôtel New Hampshire* et surtout dans *Un mariage poids moyen*. En racontant un lutteur polonais amoureux fou, il rend un hommage à son premier entraîneur, Ted Seabrooke, dont les équipes surclassèrent celles les autres universités pendant des années. *« Le coach Seabrooke avait coutume de dire – il avait le sens de l'humour – " Là où la tête va, le corps doit suivre, en général ". »*

B. M.

Arnaud Boetsch en demi-finales du tournoi de tennis de Key Biscane

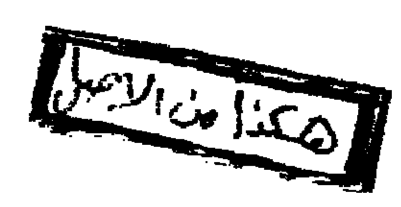
LE FRANÇAIS Arnaud Boetsch s'est qualifié pour les demi-finales du tournoi de tennis de Key Biscayne (Floride), mercredi 27 mars, en battant l'Américain Jim Courier (tête de série n° 7), après plus de deux heures de match acharné, 7-6 (7-3), 2-6, 7-5. Il est le premier Français depuis Yannick Noah en 1989 à parvenir à ce stade de la compétition, dans ce tournoi doté de 2,56 millions de dollars (près de 13 millions de francs). Obstiné, courageux et très concentré pendant toute la rencontre, le Français, qui avait battu Stefan Edberg en huitième de finale, a su résister à la pression de Jim Courier. L'Américain n'a pas su saisir sa chance au filet et n'a converti que quatre des vingt balles de break qu'il s'est procurées. Le numéro un français, dix-septième mondial, affrontera en demi-finale l'Américain Andre Agassi, vainqueur de son compatriote Michael Joyce en deux sets, 6-4, 6-1. – *(AFP.)*

■ **BOXE : Frans Botha (Afrique du Sud) est déchu de son titre mondial des lourds IBF pour dopage.** La justice fédérale du district de Newark (New Jersey) a rejeté, mercredi 27 mars, la décision de la Fédération internationale de boxe (IBF) qui autorisait le boxeur sud-africain à conserver son titre mondial. Selon le tribunal, l'IBF, qui avait été informée que Botha avait fait l'objet d'un contrôle positif aux anabolisants avant son combat victorieux contre l'Allemand Axel Schulz, le 10 décembre à Stuttgart, n'aurait pas dû l'autoriser à conserver sa ceinture de champion du monde. Les avocats du boxeur sud-africain ont déclaré qu'ils allaient faire appel de la décision. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : le CSC Thouars (nationale 1) s'est vu infliger une lourde sanction par la FFF.** Lors de son huitième de finale contre Nîmes, perdu le 24 février à domicile (0-2), le club local des Deux-Sèvres avait vendu 4 700 billets au lieu des 3 500 autorisés, ce qu'il n'avait pas cherché à dissimuler, expliquant qu'il ne pouvait exclure une partie de ses supporteurs pour un tel événement. Face cette infraction, la commission nationale de la Coupe de France a infligé, mercredi 27 mars, au club de nationale 1 une interdiction de Coupe de France pour deux saisons, assortie d'une amende de 150 000 francs. Le CSC Thouars a décidé de faire appel de cette sanction.

■ **L'AS Saint-Etienne (division 1) va changer de statut juridique.** Le club stéphanois, en proie à des difficultés financières, se transformera au début du mois de mai en société d'économie mixte du nom de SEM-ASSE-Loire, dans le but de renflouer les caisses. L'ASSE était régie depuis une dizaine d'années en association du type *« loi 1901 renforcée »*. Ce changement de statut juridique a été décidé, vendredi 22 mars, au cours d'une réunion en présence du président de la Ligue nationale de football, Noël Le Graët. Le capital de la SEM sera détenu pour moitié par la municipalité et le conseil général de la Loire (25 % chacun), l'AS Saint-Etienne en détiendra 10 % et les parraineurs 40 %. Le conseil d'administration de l'ASSE se réunira le 3 avril pour adopter le projet de création de la SEM. Le club forézien a enregistré au 31 décembre 1995 un déficit de 14,5 millions de francs.

■ **AUTOMOBILISME : un mandat d'arrêt a été lancé par la justice australienne contre une pilote de rallye française, Sylviane Goutaland, qui avait provoqué un accident mortel lors d'une compétition en Australie en 1994.** La jeune femme est accusée d'avoir provoqué la mort d'une fillette de onze ans pendant un parcours de liaison du Safari australien . Un porte-parole du tribunal de Mudgee, localité de Nouvelle-Galles du Sud où s'était produit l'accident, a précisé que Sylviane Goutaland, âgée de trente-six ans, aurait dû se présenter au tribunal le 20 mars. – *(AFP.)*



Le saut en parachute à la portée de tous

Découvrir les sensations de la chute libre en un après-midi est devenu « un exploit » presque simple à réaliser



DESSINS NATALI FORTIER

ALTITUDE 3 800 mètres : vous n'avez plus le choix ! La carlingue béante du Pilatus impose le moment fatidique au tandem – le candidat au frisson et son moniteur diplômé. Il faut se jeter dans le vide... Cinquante secondes d'émotions à près de 200 km/h, le moment fort de la chute libre, les joues déformées par la vitesse mais sans la moindre douleur physique.

Le sol se rapproche très vite, mais on garde confiance envers son frère siamois qui commente, qui explique, qui rassure. *« Attention à l'ouverture. »* Un freinage plutôt brusque lorsque le parachute s'ouvre instantanément. Le duo est ramené à une vitesse de chute de 20 km/h. Quelques douces circonvolutions « sous voile », comme disent les spécialistes (durée : six minutes), illustrent la grande maniabilité du parachute rectangulaire aujourd'hui généralisé aux dépens de la forme hémisphérique. Puis c'est l'atterrissage, en toute simplicité, sur le sol de l'aérodrome. A terre, on a un peu le tournis, comme après un fabuleux tour de manège, mais l'aventure vécue laisse surtout un souvenir impérissable et peut-être l'envie de recommencer...

L'opportunité du saut en tandem est accessible à tous ceux (à partir de 15 ans) qui se présentent seulement avec un brin d'audace et un certificat médical (on a déjà vu sauter un « amateur » au cœur solide de 83 ans). Sont-ils pour autant des kamikaze ? Sûrement pas.

Le profil du candidat est d'ailleurs très éclectique, de l'avis des moniteurs professionnels. A condition d'être vraiment motivé, attentif aux instructions, mis en confiance par le sérieux de l'encadrement et prêt à débourser 1 300 francs environ (pour un saut en tandem, assurance comprise), l'épreuve initiatique reste en tout cas un classique du genre. Car, même si le parachutisme est toujours considéré comme un sport à risque (exigeant une rigueur absolue dans la préparation et l'action), les statistiques sont très rassurantes.

On recense une petite cinquantaine d'aérodromes en France qui hébergent chacun un club (5 800 licenciés civils et assidus), un centre-école agréé par la Fédération française de parachutisme (FFP, 35, rue Saint-Georges 75009 Paris, tél. : 44-53-75-00, Minitel : 36 15 FFP) et, souvent, un ou plusieurs prestataires indépendants (dûment diplômés). La logistique (avion, hangar de pliage des voiles...) profite ainsi à tout le monde.

VOLTIGE ET FREE-STYLE

Un centre-école – ou un prestataire privé – peut proposer des sauts en baptême (6 000 par an) et parfois des stages débutants (7 000 par an) s'il présente bien sûr des instructeurs spécifiquement qualifiés. Mais il faut tenir compte des dates d'ouverture ; l'hiver n'est pas propice aux sauts et les centres sont souvent fermés en décembre et janvier.

Dans le lot des parachutistes en herbe, 5 % se convertissent définitivement. L'étape suivante de leur progression est le brevet A, suivi du B, gage d'autonomie (il faut savoir plier la voile soi-même...) et une façon d'accéder aux diverses disciplines du parachutisme (vol relatif, voltige et free-style, voile-contact, précision).

En région parisienne, les personnes qui souhaitent découvrir ce sport doivent prendre la direction de La Ferté-Gaucher, commune de Seine-et-Marne située à une heure de la capitale par l'autoroute A4. C'est l'unique centre-école francilien (tél. : 64-04-01-73). Il doit cependant disputer son espace aérien, selon la météo, aux avions de lignes en approche sur Roissy ou Orly ! Il est également possible de se rendre sur des sites plus éloignés comme Laon, à 135 km (tél. : 23-79-10-07).

On trouve à Paris plusieurs sociétés spécialisées, notamment Espace Rêve (tél. : 43-48-79-13) et A. Pic (tél. : 44-95-37-42), qui élaborent aussi des formules mixtes à la carte (un circuit aéronautique, « cocktail » d'ULM, de voltige aérienne, de ballon, de parachutisme...).

En province, il existe souvent des centres à proximité des grandes villes. Ainsi, à Lyon, on peut contacter le centre-école Espace Ciel (tél. : 88-84-48-48). Loin des métropoles, le centre de Gap-Tallard (Hautes-Alpes), situé à 1 h 30 de Marseille ou de Grenoble, réputé mondialement pour son aérologie et classé premier centre européen, est ouvert sans interruption du 15 février au 15 décembre (tél. : 92-54-02-39).

Philippe Bardiau

Quatre formules de base

● Le saut en tandem (75 % des baptêmes), où l'apprenti et le moniteur sont engoncés dans le même harnais et embarqués dans l'avion après un briefing d'un quart d'heure (le parachute biplace est actionné en vol par le moniteur). Prix 1 200 francs environ.

● Le saut en « solo », avec ouverture automatique du parachute à la sortie de l'avion, à 1 200 mètres d'altitude seulement (pas de chute libre, une matinée d'instruction préalable). Prix 1 300 francs environ.

● Le saut d'initiation accompagné en chute libre, à 3 800 mètres (le néophyte est entouré de deux instructeurs et ouvre lui-même son parachute, après une journée complète de formation théorique), pour 1 900 francs environ.

● Plus engagé, le stage dit « méthode PAC » (progression accompagnée en chute) ou mixte (une semaine soit 8 à 10 sauts), de 6 900 à 8 500 francs.

● Pour fixer en photo ou vidéo le souvenir du saut (on ne dit jamais « vol »), il en coûte à peu près 500 francs supplémentaires. Des prestataires proposent aussi des formules tout compris avec hébergement.

Un peu de fumée

Vous voilà au café de la Mairie, place Saint-Sulpice. Vous faites face à la place, derrière la vitre, dans le coin qui fait l'angle avec la rue des Canettes. C'est peut-être là, précisément, que s'est posé Georges Perec le 18 octobre 1974, vers 13 heures. Il a noté scrupuleusement ce qu'il voyait : les passants, les bus, une deux-chevaux vert pomme, un livreur en blouse blanche, deux hommes à pipe et sacoche noire, un homme à sacoche noire sans pipe. Vers 16 heures et d'un autre café de la place, il a vu passer un homme, secoué de tics, qui tenait sa cigarette comme lui : entre le majeur et l'annulaire. *« C'est la première fois que je retrouve chez un autre cette habitude »*, a-t-il noté, peu avant de commander un vieux marc.

De votre côté, vous avez commandé un Perrier nature. Il est 15 h 30, il passe toujours des bus, toujours les mêmes, vingt ans après : 63, 70, 86, 87 et 96. Juste à votre gauche, la rue des Canettes réveille en vous un mot de Roland Barthes à son séminaire : cette rue, avait-il dit, était une modulation entre Saint-Sulpice et Saint-Germain. Comme en musique, quand on passe d'une tonalité à une autre. Vous vous demandez si la chose est encore vraie, s'il y a toujours un écart, autrement dit, entre ces deux quartiers voisins.

Et puis vous revient le faciès de Barthes avec sa cigarette collée au coin des lèvres. Et cette façon de la laisser se consumer sans la reprendre entre les doigts. Et ce rictus qui fronçait l'œil et la pommette du côté où montait la fumée.

Et bientôt vous n'avez plus d'yeux que pour les passants qui fument. Vous ne risquez guère d'en voir un tenant sa cigarette à la Perec, mais ce vieux monsieur plutôt chic, avec sa canne d'une main et son autre main dans la poche, fume manifestement son petit cigare sans y mettre les doigts. Comme Perec, vous voyez un homme à sacoche noire sans pipe, mais il tire sur une cigarette, la tenant de façon classique, entre l'index et le majeur. Dix minutes plus tard, vous admirez la dextérité avec laquelle, sans s'arrêter et malgré le vent, un homme allume sa blonde... Trois quarts d'heure ont passé, et vous avez le sentiment que fumer dans la rue est plutôt rare. Vous frappe surtout ceci : ça n'a été qu'une affaire d'hommes. Vous finissez par guetter avec impatience la première créature féminine qui passera en faisant de la fumée. Une étudiante, peut-être... Certainement pas cette religieuse... Et soudain apparaît une George Sand en manteau afghan, une baba-cool à cheveux courts qui tire d'un air pénétré sur une pipe au tuyau délicat !

L'AIR DE PARIS

Daniel Percheron

ESCAPADES

FAMILIALES

■ UN LAMA POUR LE CAROUX. Au sud des Cévennes, dominant la plaine méditerranéenne, existe un petit massif sauvage et préservé, refuge des mouflons et des aigles, le Caroux. Pour en découvrir les sentes secrètes et les drailles oubliées, le lama, doux, docile et endurant (il ne crache que pour se défendre), se révèle un animal adapté en raison de sa sobriété et de sa sûreté de pied. Surtout lorsqu'il est conduit par un guide colombien prénommé Chucho. Sud Escapades propose, du 21 avril au 27 octobre, des randonnées de 6 jours, accessibles à tous, avec un lama pour deux marcheurs et des étapes en gîte, refuge ou ferme. Prix : 3 050 francs par personne en pension complète.
★ Sud Escapades, chemin de la Garrigue, 34600 Bédarieux, tél. : 67-95-43-40.

■ CULTURE CATHARE. Après deux années d'aménagement et de réhabilitation, la Maison des mémoires de Carcassonne a ouvert ses portes aux visiteurs. A l'initiative du conseil général de l'Aude se trouvent ainsi réunis, dans la demeure où vécut Joë Bousquet, poète de la première moitié du siècle, ami d'André Gide, de Paul Eluard et de Max Ernst, le Groupe audois de recherche et d'animation ethnographiques (Garae) et le Centre d'études cathares. Le bâtiment, situé au cœur de la bastide Saint-Louis, avec ses plafonds à caissons peints des XVIe et XVIIe siècles, ses tapisseries et l'exposition permanente consacrée au poète, est désormais ouvert au public.
★ Renseignements au 68-47-24-66.

■ TINTIN A ÉVIAN. Pendant les vacances de Pâques, une exposition sur « Le monde de Tintin » sera organisée, du 5 avril au 5 mai, au Club enfants du domaine du Royal Club Evian, sur les rives du lac Léman. Quatre salles pour découvrir la famille de Tintin (le capitaine Haddock, le professeur Tournesol, les Dupond), les lieux visités par le « petit reporter », ainsi qu'une exploration du « savoir-faire d'Hergé », le père de Tintin. Une exposition complétée par des animations. Les hôtels du lieu proposent des forfaits à partir de 780 francs par personne et par jour, en chambre double et demi-pension.
★ Domaine du Royal Club Evian, tél. : 50-26-85-00.

SPORTIVES

■ STAGES DE VÉLO AVEC BERNARD THÉVENET. Dans la Creuse, au domaine du Fôt, à 4 km de La Souterraine, sont organisés, pour les 15-17 ans, des stages de vélo adaptés aux capacités des participants, sur la base de trois groupes : débutants (sorties de 30 à 70 km), cyclotouristes et sportifs (sorties de 50 à 70 km) et cyclo-sportifs et coureurs (sorties de 60 à 150 km). Au terme de chaque journée sont proposées des conférences sur l'entraînement, le matériel, les tactiques de course. Les stages durent 8 jours et bénéficient de la collaboration de Bernard Thévenet, qui passe une journée avec les participants. Stages du 6 au 13 avril, du 20 au 27 avril et au mois d'août. Prix : 2 480 francs avec l'hébergement en pension complète.
★ Service loisirs-accueil Creuse (tél. : 55-52-87-50) ou Maison du Limousin, à Paris, au 40-07-04-67.

■ PISTES CYCLABLES DU LITTORAL AQUITAIN. Quelque 550 km de pistes cyclables permettent désormais de pédaler pour le plaisir, en toute sécurité, à l'ombre des pins de la plus grande forêt de France et le long des plages, de l'embouchure de la Garonne à la frontière espagnole, avec des échappées vers Bordeaux et le cœur de la forêt des Landes. Le comité régional de tourisme d'Aquitaine vient d'éditer une brochure présentant ces pistes et indiquant les 77 loueurs de vélos et VTT, en Gironde, dans les Landes et au Pays basque.
★ CRT d'Aquitaine, Cité mondiale, 23, parvis des Chartrons, 33074 Bordeaux cedex, tél. : 56-01-70-00.

ANTIQUITÉS

● **Paris**, Salon de mars, espace Eiffel-Branly, 100 exposants, entrée 50 francs, jusqu'au lundi 1er avril, jeudi 28 mars jusqu'à 24 heures, vendredi 29 de 12 à 20 heures, samedi et dimanche de 11 à 20 heures.

● **Lens** (Pas-de-Calais), salle Jean-Nohain, entrée 25 francs, 25 exposants, vendredi 29 mars de 18 à 21 heures, samedi 30 et dimanche 31 mars de 10 à 20 heures.

● **Vervins** (Aisne), salle polyvalente, 32 exposants, entrée 15 francs, samedi 30 mars de 10 à 19 heures, dimanche 31 mars de 10 à 18 heures.

● **Etampes** (Essonne), salle des fêtes, 30 exposants, entrée 25 francs, vendredi 29 mars de 18 à 22 heures, samedi 30 et dimanche 31 mars de 10 à 19 heures.

BROCANTES

● **Paris**, boulevard Murat-rue Molitor, samedi 30 et dimanche 31 mars.

● **Bordeaux** (Gironde), Parc expo, 120 exposants, du vendredi 29 au dimanche 31 mars.

● **Guémené-Penfao**, 100 exposants, du vendredi 29 au dimanche 31 mars.

● **Conflans-en-Jarnisy** (Meurthe-et-Moselle), 2, rue Grandjean, 50 exposants, vendredi 29 et dimanche 31 mars.

● **Fleury-sur-Andelle** (Eure), 100 exposants, samedi 30 et dimanche 31 mars.

● **Concarneau** (Finistère), salle de l'Hermine, 35 exposants, samedi 30 et dimanche 31 mars.

● **Angers** (Maine-et-Loire), Parc expo, 200 exposants, samedi 30 et dimanche 31 mars.

● **Feucherolles** (Yvelines), gymnase, 70 exposants, samedi 30 et dimanche 31 mars.

● **Sorgues** (Vaucluse), salle des fêtes, 40 exposants, samedi 30 et dimanche 31 mars.

● ***La Queue-en-Brie** (Val-de-Marne), rue Aragon, 100 exposants*, samedi 30 et dimanche 31 mars.

VENTES

La marqueterie de Boulle

POUR ses plus belles ventes, l'étude Tajan a élu domicile à l'hôtel George V où à lieu, mercredi 3 avril, la dispersion de meubles et d'objets d'art classiques. En vedette figure une réunion de meubles en marqueterie de Boulle dont une paire d'armoires Louis XIV, estampillée Nicolas Sajeot (1666-1731) (estimée 1,6 à 1,8 million de francs).

A la manière de Charles-André Boulle, inventeur du style qui porte son nom, Nicolas Sajeot, devenu maître en 1706, réalise des meubles qu'il estampille parfois (on lui connaît plusieurs signatures), comme les armoires proposées. Devenue obligatoire en 1743, parce qu'elle correspondait à un impôt, l'estampille apparaît rarement sur les meubles fabriqués antérieurement.

Hormis la signature de Nicolas Sajeot, l'autre intérêt de cette paire d'armoires est de se présenter en « première partie » et « contrepartie ». Pour reproduire les dessins ornementaux qui lui servaient de modèle, cet ébéniste signait en même temps une feuille de cuivre et d'écaille collées l'une contre l'autre ; la partie à fond d'écaille, dite « en première partie », recevait dans les vides les arabesques en cuivre alors que le fond de cuivre obtenu « en contrepartie » est garni des ornements d'écaille.

Esseulés de leur jumeau, mais ornés de ce décor, d'autres meubles en marqueterie de Boulle sont proposés. Une commode à façade galbée marquetée « en première partie » est attribuée (non estampillée) à Nicolas Sajeot d'après un modèle fabriqué presque similaire. Dotée d'une ornementation de bronze ciselé et doré, elle est estimée 800 000 à 1,2 million de francs.

D'esprit Louis XIV, avec ses pieds en volutes réunis par des entretoises, une petite table en placage d'écaille rouge, cuivre et étain, fin XVIIe ou début XVIIIe siècle, est annoncé 300 000 à 400 000 francs. Egalement posé sur des pieds en volutes, un bureau Mazarin à façade galbée en placage d'écaille rouge orné de bronze ciselé et doré, d'époque Louis XIV, est estimé 300 000 à 350 000 francs. Un autre modèle, aux pieds plus lourds, présentant des accidents de placage et des manques, voit sa valeur baisser jusqu'à 180 000 à 200 000 francs.

Trois objets d'ameublement complètent cet ensemble : un coffret à jeu marqueté d'un jeu d'échec en « contrepartie » et fabriqué en Allemagne au XVIIIe siècle (150 000 à 200 000 francs), un cartel et sa console en « première partie » ornée de bronze ciselé et doré (200 000 à 250 000 francs) et un socle rectangulaire en « contrepartie » sur fond d'écaille brune, haut de 24 cm et muni de pieds en bronze ciselé et doré à décor de griffes de lion et mascarons (ornement décoratif de visage humain, animal ou grotesque), estimé à 60 000 à 80 000 francs.

Catherine Bedel

★ Exposition mardi 2 avril de 12 à 21 heures. Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris. Tél. : 53-30-30-30. Experts : Jean-Pierre Dillée et Jacques Saint-Bris.

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS

DEMAIN LA VILLE

La Fédération nationale des promoteurs-constructeurs tiendra son prochain Congrès national le 6 juin 1996 à Lille (Grand Palais), sur le thème : "Demain la Ville".

Cette journée, présidée par André ANTOLINI, sera consacrée à établir un diagnostic des dysfonctionnement majeurs de nos villes et à proposer des solutions de nature à y remédier. Des personnalités de tous secteurs, universitaires, architectes, hommes politiques et, bien sûr, promoteurs, participeront à ces débats.

Une exposition technique accueillera les sociétés désireuses de présenter leurs derniers produits et services dans le domaine de l'immobilier.

Cette manifestation bénéficiera notamment du concours du Groupe Crédit Foncier de France et de Gaz de France.

Renseignements : FNPC,
106 rue de l'Université - 75007 PARIS
Tél. 47 05 44 36 - Fax 47 53 92 73

PARIS RIVE DROITE

[illegible]

Vivienne Opéra
49/51, rue Vivienne.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
Prix : nous consulter.

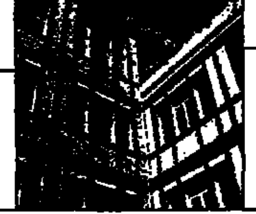
Au cœur du quartier de la Bourse et de l'Opéra, à quelques pas de Drouot, là où le prestige des arts s'associe au dynamisme des affaires, se dresse l'élégante façade de Vivienne Opéra. 31 appartements, confortables et lumineux, du studio pied-à-terre à l'appartement familial de 5 pièces. Ils sont accessibles par un hall particulièrement raffiné.
Tél. : 45.49.52.52

FONCIÈRE SATIS

[illegible]

100 mètres Place Saint-Georges
21, rue Henri Monnier.

Commercialisation :
A.B.K.
Tél.: 40.23.93.33.



4 appartements de 3 pièces dont 3 duplex, à partir de 17.650 F le m².

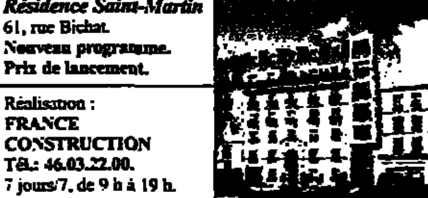
Au cœur du 9e historique, dans une manufacture du début du siècle entièrement rénovée. Volumes intéressants, belles hauteurs sous plafond. Cadre de vie moderne et original. Ascenseur. Interphone.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. **Tél. 40.23.93.33.**



[illegible]

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat.
Nouveau programme.
Prix de lancement.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Téléphonez tout de suite au 46.03.22.00 pour faire partie des privilégiés !
Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.

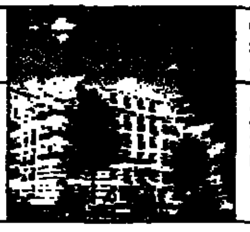
Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces. Proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée pour une belle façade au cachet parisien avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées.
Bureau de vente, angle rue Bichat et *Quai de Jemmapes* ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

[illegible]

Nouveau programme
Rue des Nanettes / Rue Condillac.

Réalisation :
STIM BATIR Ile de France
150, Route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél.: 47.12.54.55.



96 logements, du studio au 2 pièces.
Studio à partir de 370.000 F jusqu'à 510.000 F.
2 pièces à partir de 690.000 F.

Au cœur du 11e arrondissement, cette résidence pour étudiants, située à proximité de nombreuses écoles supérieures. Revenus locatifs garantis par contrat. Rentabilité élevée.
Renseignements et ventes : 47.12.54.44.

STIM BATIR

[illegible]

Villa Gambetta
Appartement témoin

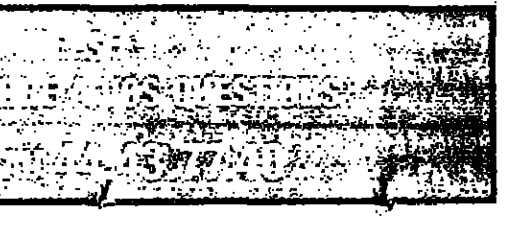
Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 4 pièces duplex.
20.000 F le m² moyen.

Située à 200 m de la place Gambetta et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS



PARIS RIVE GAUCHE

14e arrondissement

Proche Alésia
Avenue du *Général Leclerc*

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du 2 pièces au 4 pièces duplex.
24.200 F le m² moyen.

Dans le quartier animé et agréable d'Alésia, 4 appartements en étages élevés bénéficiant d'une vue dégagée.
Livraison : immédiate.
Renseignements et vente : **tél. 45.49.52.52.**

FONCIÈRE SATIS

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.

Du studio au 4 pièces, quelques duplex.
27.800 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : **tél. 45.49.52.52.**

FONCIÈRE SATIS

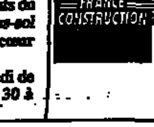
15e arrondissement

Villa Marmontel
107/109, rue de l'Abbé Groult.
Un programme superbe à découvrir absolument.

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél.: 46.03.22.00.
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Profitez des nouvelles mesures gouvernementales.
Prix à partir de 23.000 F le m² hors parking et dans la limite du stock disponible.
Choisissez le meilleur du 15e arrondissement ! A deux pas du métro Convention et des commerces, un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements du ***studio au 5 pièces duplex avec caves et parkings en sous-sol*** **et 6 maisons de ville de 5 et 6 pièces. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.**
Bureau de vente ouvert sur place : lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris
N° Vert: 05.33.59.00.

33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29.500 F le m² moyen.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au cœur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Tout le raffinement s'accorde avec le confort le plus actuel pour faire de ces appartements des espaces de vie privilégiés. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche. 40, avenue Raymond-Poincaré - 75116 Paris - N° Vert : 05.33.59.00.

SEFIMA

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffite

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



Du studio au 5 pièces.
19.100 F le m² moyen.

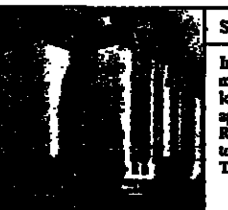
Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-*allées bordées d'arbres ou sur jardin.*
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain. Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél. : 45.49.52.52.

FONCIÈRE SATIS

92 Levallois

Les Estudines Paris-Levallois
30, rue Victor-Hugo.

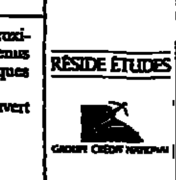
Réalisation :
RESIDE ÉTUDES
42, avenue George V,
75008 PARIS
Tél.: 47.37.91.25



Studio à partir de 371.000 F.

Investissement locatif. Emplacement exceptionnel, à proximité de Paris XVIIe, proche gare et commerces. Revenus locatifs garantis. Récupération de TVA. Reste quelques appartements en loi Méhaignerie.
Renseignements : RÉSIDE ÉTUDES, bureau de vente ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf le dimanche.
Tél. : 47.37.91.25.

RÉSIDE ÉTUDES



95 Enghien-les-Bains

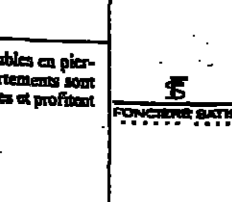
Villa Nymphéa
Parc sur le Lac d'Enghien.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél.: 45.49.52.52.



2 et 3 pièces - Vue lac.
Prix : nous consulter.

Résidence exceptionnelle. Deux petits immeubles en pierre sur un parc privé en bord de lac. Les appartements sont prolongés de grands balcons, jardins ou terrasses et profitent d'une vue calme et dégagée.
Livraison immédiate.
Visite sur rendez-vous. **Tél. : 45.49.52.52.**



LE RENDEZ-VOUS DU NEUF C'EST CHAQUE MERCREDI DATE JEUDI



Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrondt

BEAUBOURG 5 P.
terrasse 6e ét. PARKING
2 500 000 F. – 43-20-32-71

4e arrondt

RUE DES TOURNELLES
Imm. 18e S. Studio à aménager. Beau volume 320 000 F.
AGT 42-78-10-20

MARAIS
2 pièces, vue très dégagée
E.F.P. – 45-03-48-00

5e arrondt

PANTHÉON – GD STUDIO
de caractère – 850 000 F
ETUDE MEL. – 43-25-32-58

6e arrondt

CŒUR SAINT-GERMAIN
charme séjour + chambre
TERRASSE plein soleil
1 500 000 F – 45-71-01-40

7e arrondt

Très beau 2 P. à aménager dans imm. rénové avec asc.
E.F.P. – 45-03-48-00

Entre Champ-de-Mars et Invalides
2 pièces, entrée, cuisine, wc, douche (fenêtres) 40 m2 plus cave, 2e étage sur rue. Digicode et interphone, bon standing, calme, proche transports et commerces, habitable immédiatement. Sans travaux. Prix justifié. Tél. : 80-38-02-76 (après 20 h)

10e arrondt

Mº COLONEL-FABIEN
4/5 P 82 m2, 5e étage, asc. Dble expo. Pkg. 1 050 000 F.
Tél. : 42-38-06-39

Mº LOUIS-BLANC
Studio 25 m² équipe 6e étg. Chbre. Cuisine. Wc. Prix : 380 000 F.
Tél. : 40-37-19-34

11e arrondt

BASTILLE (proche) grand 2 P/ terrasse, asc. exc. état, confort poss. park. 770 000 F. Gérant. 40-47-67-82

13e arrondt

Proche Parc Montsouris réc. stdg magnif. 2 p., 51 m2, cuis. équipée, park. 43-35-18-36

14e arrondt

FACE PARC MONTSOURIS
Bel imm. 1971, 34 étg. Part. à part. rds appt. 120 m2, 3 P., 2 s. d. b., balcon, 12 m2, box, cave, asc. Gardien.
3 000 000 F. Tél. : 45-89-86-89

Mº DENFERT
Immeuble ancien duplex 230 m2, 5 chbres 5 800 000 F. Pkg possible.
Tél. : 45-46-26-25

RUE P. LAROUSSE
maison de charme avec jardin, 4/5 cbres, bon état, soleil, calme. FEAU LA BOURDONNAIS. 47-05-50-36

PROCHE DENFERT. Beau 2 P dans imm. mod. avec cave et park. Gd balcon, 7e ét., vue 1 180 000 F – 42-79-88-76

Pr. Denfert stdg ét. él., rue et jard. liv. 3 ch., 120 m2, 2 bns, balc., sol., park. 43-35-18-36

Parc Montsouris pdt, vue, spl. s/le parc, 3/4 p., 84 m2, bal. pl. soleil, box. 43-35-18-36

15e arrondt

Métro Montparnasse
Studio 22 m², 5e, cuis. équi. indépendante, Sdd., wc.
400 000 F – 47-45-55-53

CONVENTION, gd studio, 40 m², 3e ét. dans imm. récent. Charme fou. Gde sdb, 720 000 F. Gérant. 40-47-67-82

CHAMP-DE-MARS – SUFFREN
Imm. stand. Appt. refait neuf. Antichambre. Cuisine. Bains, wc séparé. Prof libérale poss.
1 200 000 F – 45-67-77-43

CONVENTION
5 pièces, 130 m², 2e ét., asc. 3 chbres sur jardin. Calme Parking. Gardien, cave.
3 200 000 F – 45-32-93-67

Pl. Falguière réc. 3/4 p. 79 m2 terr. 40 m2, dern. ét., park. Mº Duplelx stdg 2 P. tt cft 39 m², ter. 25 m², dernier étage, vue panor. s/tt Paris. Montparnasse stdg stud. tt cft. 29 m², park., urg. 43-35-18-36

16e arrondt

TROCADÉRO 73 m²
Gd stand., 3e étage, calme
1 550 000 F – 34-83-44-06

PROX. MAISON RADIO
superbe studio 35 m2 vue s/jardin, calme, imm. récent 7e ét., asc. – 745 000 F.
Espace Arago – 45-87-11-42

18e arrondt

CUSTINE - 2 APPT.
occupés. 50 m² env. chacun.
Tél. : 07-56-20-44.

Expert mandaté vends pour cause dép. étranger
RUE LAMARCK 50 M² ENV.
2 P., r.-d.-c., imm pdt, cuisine entier. aménagée et équipée. Possibilité vente meublée. Pkg en location poss. à prix inter. 820 000 F. Crédit imm.
Tél. : 07-56-20-44

20e arrondt

PARIS-20e. Quartier « CAMPAGNE A PARIS » Très belle maison 180 m² hab. + balcon. Buanderie. Chaufferie, gard. 2 voit. Très beau jardin.
4 000 000 F – 42-67-02-32

78 Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
exceptionnel duplex 7 P. gd standing – 4 200 000 F
FONCIA – 34-51-62-59

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE, Mº JEAN-JAURÈS
2 et 3 sur cour calme, claire, duplex 60 m2, cuis. amér., ch. + mezz., sdb, wc
720 000 F – 47-45-55-53

NEUILLY- ILE DE LA JATTE
2 pces 50 m², 5 ét., asc. Séjour, cuis. sdb, wc, ch. Cave, parking, 1 150 000 F
47-45-55-53

COLOMBES. PROCHE TRANSPORT
2 pces 45 m², 2 ét., cuis., séjour, ch. sdb, wc
430 000 F – 47-45-55-53

Expert mandaté, vend
ASNIÈRES 2/3 P.
50 m² env., étg. élevé, clair. – Crédit poss. 375 000 F.
Tél. : 07-56-20-44

COURBEVOIE DÉFENSE 2
Duplex 150 m², vue sur Arche 3 ch, 2 sdb, cave, 2 100 000 F *frais de notaire inclus.*
Part. Tél. : 47-76-47-54

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel. F 3, séj., 2 chbres, sdb, gds rangements. Cuis. équipée avec séchoir. Cave, parking.
370 000 F – 39-88-88-15

A vendre Villiers-le-Bel F 4 S. à mang.-sal., 2 chbres, sdb, wc
Chauffage individuel au gaz
Cave, parking
550 000 F
Tél. : 39-94-52-71
En cas d'abs, lais. mes. sur répond.

Province

CASSIS-CÔTE D'AZUR
Expert mandaté vd superbe 2/3 P. Gd standing. Terrasse 72 m² env. vue mer sans vis-à-vis. Tt équipé et meublé. Piscine. Parking. Proche commerces, casino.
Prix : 1 150 000F.
Tél. : 07-56-20-44

SPÉCIAL LOCATIONS

locations offres

Paris

PROCHE LEPIC GD 2 P.
52 m², excellent état
cuisine équipée
prix 5 500 F CC
IPB : 40-16-05-04-04
ou 07-77-84-74

VILLIERS, 2 P., 53 m²
3 900 F, 47-04-88-18

R. DES PYRÉNÉES, 2 P., 40 m² vue soleil, bains, chf central
3 200 F + charges, 43-61-88-38

9e ANVERS, 3 P. de charme gd séjour avec cheminée 6e ét., sans asc., libre 1/5
prix : 6 800 F CC

IP : 48-85-13-33

6e, 3 RUE BONAPARTE
2 P., de immeuble 18e s. donnant sur jard. Meublé
39-58-41-66

SOLFERINO, R. Las-Cases. gd studio, kitch., bains, 4 800 F + ch. DVI. 44-18-07-07

RUE DES PYRÉNÉES
proche pl. Gambetta
ts commerces, petit 2 pces idéal Jne couple ou étudt charme déco. contemp. 3 200 F cc
Tél. : 40-33-11-07 (rép.)

MÉTRO SÉGUR
chambre ensoleillée, équipée et meublée
7e ét., ascenseur
kitchenette, douche, wc
branchement téléph., câble
2 800 F TCC. Part. à part.
45-67-92-61

15e arrdt, 2 PIÈCES, 60 m²
RUE DES ENTREPRENEURS
au 5e étage, soleil
Prix : 5 000 F CC
Tél. : 40-59-49-25

XVe proche Montparnasse
100 m², au dixième et dernier étage 2 grands balcons, grande luminosité, pas de vis-à-vis, un double living, deux chambres au calme sur jardin privatif, une salle de bains, une salle d'eau, toilettes séparées, nombreux placards, une cave, un box fermé
11 000 F, charges comprises
45-88-56-65 part. à part.

9e. Beau vrai 4 P. ancien, 114 m², 2 bains, 9 950 F c.c.
IP : 48-85-13-33

19e. Près Buttes Chaumont, vaste triplex, original env., 170 m². Prix : 13 800 F c.c.
IP : 48-85-13-33

15e arrdt. 2 pièces, 50 m²
RUE DES ENTREPRENEURS
Au 5e étage, soleil.
Prix : 5 000 F c.c.
Tél. : 40-59-49-25

INTER-PROJETS recherche sur PARIS et EST PARISIEN volumes originaux à louer
42-83-46-46

PLACE CLICHY – MONTMARTRE
2 P. 32 m² meublé, tout équipé, refait à neuf, très agréable.
Prix : 3 800 F c.c.
Tél. : (16) 47-20-03-99.

16e, MUETTE, STUDIO
parfait état, soleil
3 880 F net. 45-25-73-10

18e, CLIGNANCOURT, studette dche, kitchen., placards
2 350 F net. 45-25-73-10

3 pces, 67 m², Wagram 75017
rdch, très bon état ch. gaz indép. peintures neuves parquet cheminées miroirs
6 000 F + ch. tél. : 47-63-28-32

Région Parisienne

VERSAILLES ND, 81 m²
4e ét., asc., séj., 28 m², 2 ch., cuis. éq., bains, dche, chauf. collectif, box 7.658 cc
DANO. Immo. : 39-51-34-45

VERSAILLES ND, 100 m²
4e ét., asc., beau séj., 33 m3, 3 chbres, bains, dche chauf. ind. park 8.950 F mois CC
DANO Immo. 39-51-34-45

VERSAILLES, 95 m²
1er ét., asc., séj., 3 chambres ch. collect., box 7.983 F CC
DANO immo. 39-51-34-45

Banlieue

94, près Pont de Nogent, luxueuse maison de 250 m² en bord de Marne, 18 000 F c.c.
IP : 48-85-13-33

35 km Paris-est, demeure seigneuriale du XIIe, restaurée, 600 m² hab. sur 4,5 ha, douves, exceptionnel.
IP : 48-85-13-33

viagers

15e Village Suisse Boutique mur libre 18 m², fme 83 ans 85 000 F + 3 900 F/mois
Mº Bir-Hakeim, 4 p. 2e, asc., balc., p. de taille occ., hme 78 ans. 420 000 F + 5 000 F/mois. 42-30-57-57
VIAGER THOMASSIAN

BANLIEUE OUEST LIBRE
pav. F5, garage annexe
480 000 + 4 900 2T 77 A.
(16) 86-68-21-33 (8 h-20 h)

locaux commerciaux

L'Association DOJO ZEN de Paris recherche un nouveau local de 450 à 700 m² à Paris à acheter ou à louer. Faire offre à :
DOJO ZEN DE PARIS
(Denis Boureau)
17, rue Keller, 75011 Paris.
Tél. : 43-79-80-89

immobilier d'entreprise

LA GARENNE-COLOMBES
dans imm. récent, pierre de taille, sur même niveau 565 M², BUREAUX (divisibles)
LIBRES + PARK. 4 200 000 F
DURAND (1) 43-33-58-41

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

3615 RENOV (2,23 F la min.)
RENOVER, AGRANDIR
● Estimez vos travaux
● 150 architectes et 900 entreprises sélectionnées.

appartements achats

Expert mandaté achète BON 18e, 2 P. ou 3 P. faire offre réalisation immédiate, notaire Paris
Tél. : 07-56-20-44

Maisons

VAISON-LA-ROMAINE
Mais., prox. Théâtre antique, séj. 5 chbres, biblio, boiseries chêne, cave, garage.
1 900 000 F. – (16) 90-36-21-66

78 ST-GERMAIN-EN-LAYE
Maison de ville 80 m², orient. sud. R.-d.-c. : salon, séj., cuis. équip.. 1er étage : 2 chbres, sdbs, placards rangement, wc. S/sol aménagé. Px : 1 150 000 F. Tél. : après 20 h : 39-73-69-98

78 CARRIÈRE S/POISSY
Gde maison, bord de Seine 3 ch., séj. 58 m². Chbre froide 500 m² terrain + dépendance
950 000 F – 45-43-67-43

Expert mandaté vends
BERNEVILLE S/MER A 2 MIN DEAUVILLE. Maison en 2 étg. 3/4 P. vue sur mer. Cuisine entièrement équipée (Vogica) jardin 300 m² environ
A saisir. 670 000 F
Tél. : 07-56-20-44

(77) BUSSY
MAISON SUR GOLF
Séjour 40 m², 4 chbres entre 10 et 18 m². Gde cuis. Salle d'eau, S. de bain, garage 2 voitures. Gd terrain 800 m²
Prix : 1 700 000 F
Tél. : 64-66-90-90.

EXPERT MANDATAIRE
DEAUVILLE
maison 100 m² 4/5 P. vue mer. Gd jardin cuis. équipée aménagée
A SAISIR 670 000 F
Tél. : 07-56-20-44.

fonds de commerce

LE HAVRE bar restaurant affaire intéressante à developper, très bien aménagé avec mezzanine refait entierm. juillet 94, matériel cuis. neuf et perf.
Tél. : 35-43-01-00. M. Barbe
14 rue du Galion 76600 LE HAVRE

St-Denis 93
bon emplacement pr. centre, 300 m métro Basilique, 1. station tram. vends local commercial (fonds tous commerces, actuel. garage) surface au sol 630 m² avec 2 ent. sur 2 rues différ.
Pour cont. Tél. : (1) 48-22-29-24 h. bur.

CHARTRES Eure-et-Loir
restaurant gastronomique bistrot à vins, licence IV
140 places sur 60 en terrasse appartement tout confort, 50 m², vue sur la cathédrale et l'Eure
M. et Mme Gaultier Robert
Tél. : (16) 37-34-27-17

GPE NETTOYAGE INDUSTRIEL
vds de sud de la France différentes succursalles
tél. : (16) 94-53-61-23
Fax : (16) 94-53-64-16

MAIRIE 18e
SUITE SUCCESSION
expert mandaté vends
RESTAURANT EN ACTIVITÉ
rue Ordoner, situation géo. idéal gros CA certifié aucun travaux à prévoir
PRIX INTÉRESSANT
financement possible
rensgt : 07-56-20-44
ou 46-27-20-93

pavillons

CHAMPS S/MARNE
à vendre pavillon de 1991
5 pces, 3 chambres,
2 salles de bains, 2 wc, cuisine aménagée, cheminée.
Prix 1 150 000 F,
frais de notaire réduits
Tél. : 64-68-08-31 soir

LE MONDE DES CARRIÈRES

Société de traduction technique recherche
TRADUCTEURS TECHNIQUES CONFIRMÉS
traduisant de l'anglais vers le FRANÇAIS, l'ITALIEN, l'ALLEMAND et l'ESPAGNOL (de langue maternelle).
Envoyer CV et candidatures à Isabelle PAIN DAT, 1, allée Garays, 91120 Palaiseau

Important groupe de Presse recherche
CORRECTEUR CONFIRMÉ
– Références exigées.
– Poste à pourvoir à Clermont-Ferrand.
– CDI temps complet.
Env. CV + lettre et prét. à :
Editions FREEWAY
BP 271
63008 Clermont-Fd Cedex 1

Etablissement pour adultes handicapés par suite d'autisme ou de psychoses infantiles recherche un
MÉDECIN PSYCHIATRE A MI-TEMPS
Poste à pourvoir immédiat. Faire offre uniquement par courrier à :
M. le Directeur
Foyers CAT-SAS
« La Montagne » FFAPI
95240 Cormeilles-en-Parisis

Lycée International Franco-Américain cherche profs certifiés français et maths coll./lyc. dynamique, pédagogie active,
Fed Ex ou fax
CV complet à FAIS,
220 Buchanan,
San Francisco,
Ca. 94102
Fax : 19-1-415-626-8551.
Tél. : 19-1-415-626-8584

TECHNICIEN MÉTREUR/TCE
Société américaine d'édition, leader mondial des produits informatiques et livres pour l'estimation TCE, *recherche un collaborateur* pour renforcer et prendre en charge ses opérations sur l'Allemagne et la France.
Technicien/ingénieur, vous avez plusieurs années d'expérience en chiffrage TCE. Allemand courant (écrit et parlé) est indispensable. Connaissance de la micro-informatique PC requise (Exel, Word, dbase). Poste basé sur Paris ou l'est de la France.
Adresser votre réponse :
Me Belenfant,
431, av. Grange-Vallet-Passy,
74190 Le Fayet

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE
FNAIM

LE MARCHÉ LOCATIF PARISIEN

L'étude que la FNAIM a rendue publique aujourd'hui le prouve, le marché locatif parisien demeure actif avec un nombre de mises en location sensiblement équivalent chaque année depuis trois ans.

Comme en 1994, l'année 1995 a été marquée par une très légère érosion des prix, suivant en cela la légère décrue enregistrée sur le marché de la transaction. En 1994, le prix moyen des loyers à Paris était de l'ordre de 95 F le m², il était en 1995 d'environ 92 F le m². La légère baisse n'est donc nullement significative et milite davantage pour une stabilité du marché.

Il faut surtout noter que les locataires sont aujourd'hui très sélectifs sur l'état de leur appartement et sur la qualité de leur environnement. C'est pourquoi, la fourchette des prix des loyers observés à Paris par arrondissement a tendance à se creuser : 114 F le m² en moyenne dans le 7e arrondissement, 80 F le m² en moyenne dans le 19e arrondissement (soit 34 points d'écart en 1995, au lieu de 30 en 1994.

Dans ce contexte, remarquons la bonne tenue des studios, qui représentent un peu plus de 34 % du marché et dont les prix ont été particulièrement stables sur la capitale (106 F le m² en 1995, 107 F le m² en 1994).

Mais l'appartement le plus loué à Paris demeure le 2 pièces (près de 41 % du marché), ce qui bien sûr doit interpeller tous les futurs investisseurs.

Le marché locatif privé reste actif dans la capitale car il est le seul à pouvoir répondre efficacement aux besoins de mobilité de nombreux Franciliens. Le marché de l'accession à la propriété privée souffre toujours d'une surtaxation des frais de mutation. Quant au logement social, tout le monde sait qu'il ne peut à lui seul régler le problème des mal logés compte tenu de l'état de nos finances publiques.

C'est pourquoi les nouvelles mesures gouvernementales en faveur de l'investissement locatif et la baisse sensible de la rentabilité des placements mobiliers nous laissent penser que les investisseurs pourraient trouver refuge dans le placement pierre, principalement à Paris.

Jacques LAPORTE
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements ventes

3e arrondt

GRAVILLIERS F2. 50 m² de luxe ds imm. ancien classé. 1 100 000 F. FRANCE VIAGER 43-66-65-65

6e arrondt

MABILLON Gd studio 42 m². Tt cft, 5e étg., asc. Bel imm. soleil. Poutres. 950 000 F. AWI 42-67-37-37

7e arrondt

SOLFERINO-R. LAS CASES 41 m² env., studio, cuis. sép., s. d'eau - 840 000 F. D.U.I. - 44-18-07-07

8e arrondt

ST-AUGUSTIN - 380 m² env. usage professionnel, occupé. Loyer 560 000 F/an. Prix 7 500 000 F. D.V.I. 44-18-07-07

14e arrondt

DENFERT. Grand 2 p. dans magnifique immeuble p. de taille. 3e ét. asc. Calme 950 000 F. Rare. 40-47-67-82.

Mo ALÉSIA neuf, 4/5 P., 120 m², 3e étg., 3 ch., gde cuis. pk., cave, frais minorés. beau produit. P.P.I. 40-43-08-17

15e arrondt

Studio de charme métro Dupleix vue sur tour Eiffel. Rare. 430 000 F. Syndic 40-47-87-82.

LEGENDRE-DAUTANCOURT. 2 p. confort. Calme, soleil. 3e étage. 480 000 F. Syndic. 40-47-67-82.

16e arrondt

ÉGLISE D'AUTEUIL. Séjour. 3 ch. 7e étage, terrasse. Neuf. Park. P.P.I. 40-43-08-17.

19e arrondt

QUAI DE SEINE. F2. 49 m². NEUF. avec parking. Vue sur canal de La Villette. Prix : 990 000 F. FRANCE VIAGER 43-66-65-65.

Viager

PARIS-RENNEQUIN (17e). Studio (22 m²) Viager LIBRE 2 têtes. 260 000 F + 2 600 F/mois. FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

PARIS. SAUFFROY. F3 (53 m²). Viager occ. 75 ans, 1er. 120 000 F + 2 700 F/mois. FRANCE VIAGER. 43-66-65-65.

Appartement achats

Rech. URGENT 100 à 120 m². PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07.

Immobilier d'entreprise

Paris 16e, porte d'Auteuil, 142 m² de bureaux en triplex, standing, moderne et original. 15 000 F c.c. I.P. 48-85-13-33.

Locations offre Paris

9e. Beau vrai 4 p. ancien 114 m², 2 bains, 9 960 FCC I.P. 48-85-13-33.

19e. Près Buttes Chaumont Vaste triplex original env. 170 m². Prix : 138 000 F CC. I.P. 48-85-13-33.

INTER-PROJETS recherche sur PARIS et EST PARISIEN volumes originaux à louer. 42-83-46-46.

94, près pont de Nogent, luxueuse maison de 250 m² bord de Marne. 18 000 F C.C. 48-85-13-33.

35 km Paris-est, demeure seigneuriale du XIIe, restaurée, 600 m² hab. sur 4,5 ha, douves, exceptionnel. I.P. 48-85-13-33.

DEMANDES D'EMPLOI

SÉSAME POUR LA CHINE
J.F. langues'O/Sciences-Po + maîtr. chin./angl., mandarin + allem. courants, chargée marché chinois ds gde banque suisse, cherche poste resp. rel. avec Chine, ts domaines.
Tél. : 19-41-22-700-57-54 rép.

Projecteur compo., arch., 23 a. exp. ts prog. gde opération, APD à DCE, exé. : dét. coord. TCE suivi chantier CAO-DAO Autocard, 3 D. Studio Paris, R. Paris.
Tél. : 46-83-99-65

Homme 52 ans, recherche emploi assembleur, micro-informatique.
Tél. : 43-62-60-87

H. 40 a., docteur en Sc. Po., exp. animation, ch. poste de chargé de form., enseig. droit du travail, gestion administr. du person.
Tél. : 42-28-85-71

Consultant franç. 44 a., bac + 6, 20 a. exp. market. et comm. rech. poste mission en SCANDINAVIE OU EUROPE DE L'EST
Ecr. à LBF Konsulnavag 16 252-84 Helsingbourg (Suède)

Dame garderait enfants de quatre à dix ans, vacances scolaires, dans propriété bord de mer (35). Atelier modelage et divers, près école de voile.
Tél. : 99-56-94-72

L'AGENDA

Automobile

HONDA Concerto
7CV - mod. 93
30 000 km.
Etat neuf, bleu métallisé roues alu. direc. assitée vérouil. central T.O. Auto radio code.
Prix : 58 000 F
Tél. : 49-30-97-01
entre 12 h et 14 h.

HONDA ACCORD 2,2 L EXI 4 WS (mod. 92) 11 CV. 78 000 km. Série TROPHÉE : Sièges cuirs, climat., ABS...
PRIX : 79 000 F.
Tél. : (16) 82-15-12-75

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens, 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Étoile, 37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

Traduction

Confiez vos travaux de **TRADUCTION** d'anglais et d'espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts).
de **RÉDACTION** (courrier, articles, discours), d'interprétariat de liaison, de révision/relecture et de frappe de documents à une professionnelle diplômée.
Tél. : 30-40-15-66

Cours

ACCENTS OF AMÉRICA
L'Américain avec des professeurs américains.
Cours trimestriels, TOFFL.
Intensifs en juillet.
9, rue Casimir Delavigne,
75006 PARIS,
Mo ODÉON
44-07-05-05

Vacances Tourismes Loisirs

Paris Club Hôtel (Eden Parc) à St-Tropez face piscine (4 pers.) du 15 août au 31 août
Part Club Hôtel (face port) à Bandol (6 pers.) du 1er sept. au 30 sept.
S'adresser, après 20 h., tél. : (16) 40-70-36-21

14 km de CAHORS
A louer chbres d'hôtes à Crayssac (46) ds maison de maître XVIIIe siècle surplombant la vallée du Lot. (ctre équestre, piscine, tennis à 200 m + base nautique et lac vert Catus à 5 km.) « Région circuit des vins de Cahors ».
Prix de 210 à 280 F la nuit pour deux personnes avec petit déjeuner (chbre tt conf.).
Pour contact : M. Puddu
le Mas de Bastide
46150 Crayssac
et/ou tél. : 65-30-76-57

Averses et nuages

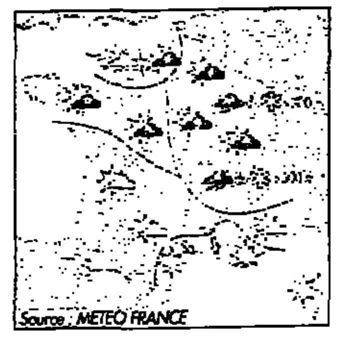
VENDREDI matin, du Nord - Pas-de-Calais à la Picardie, quelques éclaircies reviendront progressivement par le nord. En Normandie, le ciel sera couvert, *mais en Ile-de-France*, il pleuvra faiblement. De la région Champagne-Ardenne et de l'Alsace à la Lorraine, il neigera faiblement. De la Bretagne au Centre jusqu'à la Franche-Comté, au nord du Massif central et aux Alpes, les nuages seront nombreux. En Aquitaine et dans les Pyrénées, le ciel sera peu nuageux. Sur le pourtour méditerranéen, il fera beau avec mistral et tramontane soufflant à 80 km/h en rafales.

L'après-midi, de la région Champagne-Ardenne au Nord-Est, jusqu'à la Bourgogne, au Massif central, au Jura et aux Alpes du Nord, il neigera faiblement au-dessus de 300 mètres. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'au Centre, les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques averses. De la Bretagne au Poitou, aux Charentes jusqu'au Limousin, le ciel deviendra très nuageux. En Aquitaine, les nuages et les belles éclaircies alterneront. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse, le soleil sera encore au rendez-vous avec du vent de nord-ouest fort.

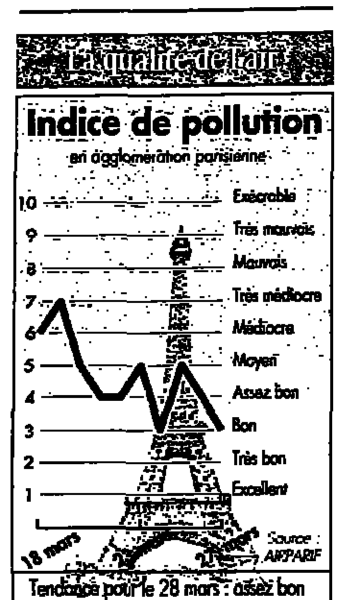
Les températures minimales iront de 0 à - 2 degrés au Nord, 1 à 4 degrés ailleurs, jusqu'à 8 degrés près des côtes méditerranéennes. L'après-midi, le thermomètre marquera 8 à 11 degrés au Nord et 12 à 18 degrés au sud.

Samedi, sur l'extrême Nord-Est et les Alpes du Nord, les nuages resteront nombreux avec des averses de neige à basse altitude. Du Nord à l'Ile-de-France jusqu'au Massif central, les nuages du matin laisseront place à de plus belles éclaircies l'après-midi. Ailleurs, le soleil sera prédominant avec un temps clair près de la Méditerranée. Le mistral et la tramontane souffleront à 70 km/h en rafales. Les températures maximales iront de 4 à 6 degrés au Nord-Est, 8 à 11 degrés au Nord, et 12 à 16 degrés au Sud.

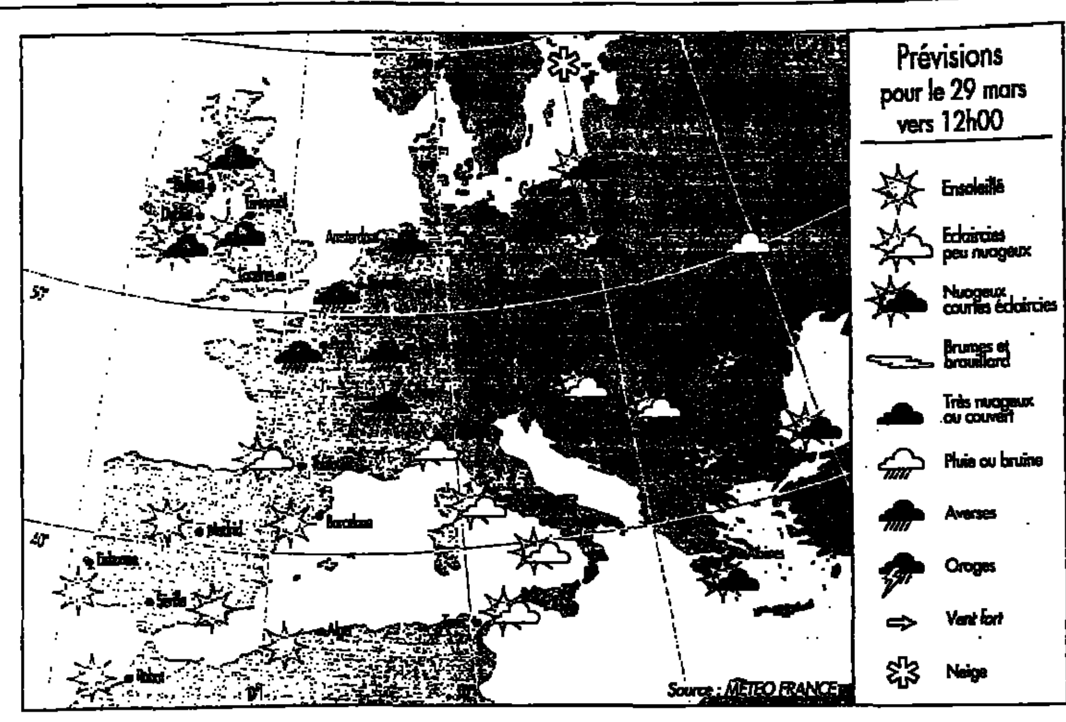
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 29 mars vers 12h00



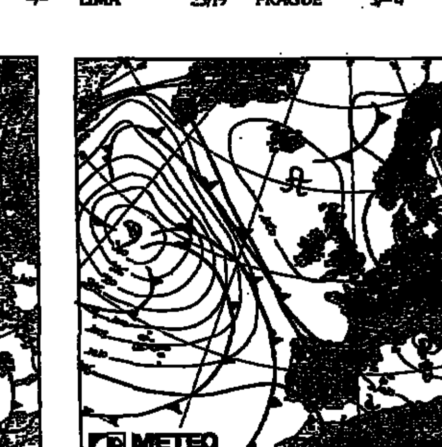
Tendance pour le 28 mars : assez bon



TEMPÉRATURES du 27 mars maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	17/12
BIARRITZ	14/10
BORDEAUX	16/3
BOURGES	9/-3
BREST	8/-1
CAEN	7/-3
CHERBOURG	5/-4
CLERMONT-F.	7/1
DIJON	5/-3
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	11/5
LILLE	7/-2
LIMOGES	9/0
LYON	9/3
MARSEILLE	18/6
NANCY	5/-5
NANTES	9/-2
NICE	17/12
PARIS	8/1
PAU	13/8
PERPIGNAN	17/11
POINTE-À-PIT.	31/21
RENNES	10/-3
ST-DENIS-RÉUNION	30/23
ST-ÉTIENNE	7/1
STRASBOURG	5/-4
TOULOUSE	15/5
TOURS	9/-3
ÉTRANGER	
ALGER	21/13
AMSTERDAM	7/-2
ATHÈNES	15/12
BANGKOK	37/27
BARCELONE	19/5
BELGRADE	9/1
BERLIN	8/-2
BOMBAY	33/25
BRASILIA	30/21
BRUXELLES	7/-2
BUCAREST	11/-1
BUDAPEST	7/2
BUENOS AIRES	28/16
CARACAS	-/-
CHICAGO	0/-11
COPENHAGUE	5/1
DAKAR	27/20
DJAKARTA	30/24
DUBAI	25/21
DUBLIN	6/0
FRANCFORT	7/-5
GENÈVE	10/3
HANOÏ	21/16
HELSINKI	2/-14
HONGKONG	24/19
ISTANBUL	11/9
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	3/1
KINSHASA	26/21
LE CAIRE	25/19
LIMA	25/19
LISBONNE	17/11
LONDRES	8/-2
LOS ANGELES	21/9
LUXEMBOURG	6/-2
MADRID	19/7
MARRAKECH	23/11
MEXICO	24/11
MILAN	15/7
MONTRÉAL	3/-12
MOSCOU	0/-5
MUNICH	2/-5
NAIROBI	24/13
NEW DELHI	34/20
NEW YORK	4/-1
PALMA DE M.	21/13
PÉKIN	12/4
PRAGUE	3/-4
PRETORIA	27/15
RABAT	20/8
RIO DE JAN.	30/24
ROME	16/7
SAN FRANC.	15/11
SANTIAGO	29/10
SÉVILLE	23/11
ST-PÉTERS.	0/-6
STOCKHOLM	5/-1
SYDNEY	25/18
TENERIFE	22/17
TOKYO	15/9
TUNIS	21/13
VARSOVIE	4/-6
VENISE	17/4
VIENNE	5/-1





Situation le 28 mars, à 0 heure, temps universel — Prévisions pour le 30 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'affaire des « cadres »

NOUS n'approuverons certes pas la manifestation *« d'avertissement »* que les « cadres », les agents de maîtrise, les techniciens, ont faite lundi 25 mars. Ce n'est pas que nous leur contestions le droit de grève, inscrit comme la liberté d'association et la liberté syndicale dans le préambule à la Constitution que l'Assemblée vient précisément de voter. Mais c'est à eux, nous semble-t-il, à donner l'exemple de la discipline dans la production qui est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Ils se doivent à eux-mêmes de ne pas ajouter par des arrêts du travail une cause de désordre supplémentaire dans l'effort national. Il y a des droits dont il ne convient d'user qu'à la dernière extrémité, quand aucun autre recours n'est possible.

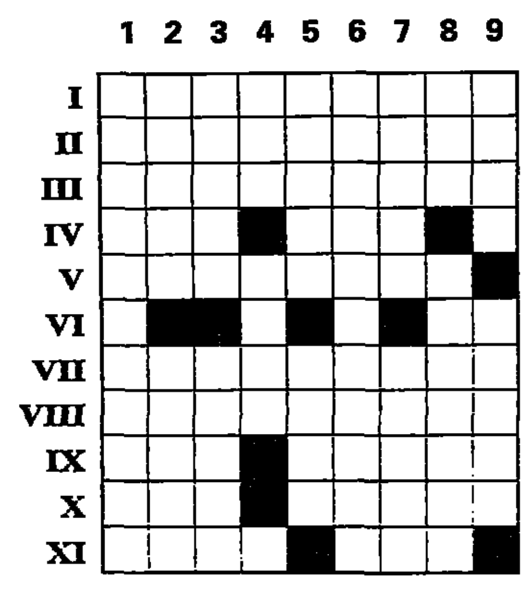
Cela dit, il est impossible de ne pas reconnaître justifié le mécontentement de cette « classe moyenne » de notre économie. Les cadres se sont groupés dans une confédération particulière qui n'adhère pas à la Confédération générale du travail. Nul ne peut leur contester ce droit élémentaire. Le ministre a refusé cependant de reconnaître leur organisation, de la recevoir, de lui permettre d'être représentée au même titre que la CGT ou que la CFTC.

Ce qui est grave, c'est qu'en refusant d'admettre une organisation particulière des cadres, en prétendant fondre dans le même moule toutes les catégories de la production, on risque fort de soulever des réactions très vives, de pousser vers des méthodes d'action directe des hommes à l'esprit libéral, de créer artificiellement cet état d'esprit fasciste que l'on voudrait précisément abattre. Il est encore temps de s'arrêter sur cette pente, mais il n'est que temps.

Rémy Roure
(29 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6788



HORIZONTALEMENT

I. Coups redoublés. – II. Versé dans la réserve. – III. Protestant d'Irlande du Nord. – IV. Attendu par une jeune mère inquiète. N'est trouvé bon que s'il est chaud. – V. Culotte qui n'est pas celle d'un zouave. – VI. Dieu pour Moïse. – VII. Les gens du milieu. – VIII. Autrefois, elles se mettaient en boîte ; aujourd'hui, elles sont dans des pochettes. – IX. Une figure sur l'écu. Sorti de l'enveloppe. – X. Pris pour diminuer une surface. Leurs gousses contiennent un principe purgatif. – XI. Ville d'Italie. Frétille dans l'eau.

VERTICALEMENT

1. Repris comme un morceau. – 2. Papillon avec des oreilles. Faisais un assortiment de couleurs. – 3. Mammifère qui peut prendre la mouche. La grande société. – 4. Naît dans les Grisons. Mérite un arrêt. – 5. Bonnets vénitiens. Ruminants. – 6. Femmes qu'on pourrait prendre pour ce qu'elles ne sont pas. – 7. Essayer d'atteindre. Une posture de yoga. – 8. D'un auxiliaire. Mettre de l'animation. – 9. En France. Pas avantagées.

SOLUTION DU N° 6787

HORIZONTALEMENT

I. San-benito. – II. Abiotique. – III. Moere. Uri. – IV. Amen ! Rial. – V. Ri. Emit. – VI. Intrados. – VII. Ta. Ases. – VIII. Abrité. Pô. – IX. Il. Sisals. – X. Net. Nie. – XI. Semeuses.

VERTICALEMENT

1. Samaritain. – 2. Abominables. – 3. Niée. Té. – 4. Bornerais. – 5. Eté. Mastite. – 6. Ni. Ridées. – 7. Iquitos. Ans. – 8. Tura. Plie. – 9. Œils. Doses.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** En raison des craintes suscitées par l'épizootie de la vache folle, British Airways a cessé, il y a près d'une semaine, de servir du bœuf anglais à bord de ses appareils. Le bœuf en provenance d'Ecosse et d'Argentine a été maintenu aux menus. – *(Reuter.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** La compagnie sud-africaine South African Airways a entrepris des discussions avec la compagnie scandinave SAS qui devraient aboutir à un accord de partage des codes et à une multiplication des vols entre Johannesburg et les villes de Scandinavie. – *(Bloomberg.)*

■ **FRANCE.** Regional Airlines, compagnie régionale, desservira Angoulême, Lille, Limoges et Rennes dès le 1er avril, au départ de l'aéroport de Dijon-Bourgogne. Ces quatre liaisons, destinées à une clientèle d'hommes d'affaires, seront assurées du lundi au vendredi. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** Cathay Pacific Airways et China Airlines ont prolongé jusqu'au 29 avril l'accord qui autorise Cathay à effectuer, au départ de Hongkong, douze vols quotidiens à destination de Taipeh et trois à destination de Kaoshiung. – *(Bloomberg.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Selon les dernières estimations de l'administration fédérale de l'aviation civile américaine (FAA), le trafic aérien aux Etats-Unis devrait continuer d'augmenter de 5,2 % cette année, et de 5,3 % tous les ans jusqu'en 2007. – *(AFP.)*

■ ***INDONÉSIE.*** *Après d'importants travaux de rénovation,* l'Hôtel Majapahit de Surabaya a rouvert ses portes. Situé en plein cœur de la ville indonésienne, l'établissement possède 150 chambres et suites de grand standing, dont une suite présidentielle de 800 mètres carrés, plusieurs restaurants, des salles de conférences, une piscine, un court de tennis. L'architecture originale de l'édifice construit en 1910, les vitraux, les sols de mosaïque, les balcons et vérandas de style colonial ont été conservés.

PARIS EN VISITE

Samedi 30 mars

■ **LE MARAIS**, quartier de l'aristocratie au XVIIe siècle (50 F), 10 h 45, sortie du métro Saint-Paul (Découvrir Paris).

■ **LA COUR DES COMPTES** et son fonctionnement (50 F), 11 heures, 13, rue Cambon (Elisabeth Romann).

■ **LE QUARTIER DE LA FOLIE-MÉRICOURT** (60 F), 11 heures, sortie du métro Couronnes (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; la Renaissance italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **DE L'ANCIEN BOULEVARD DU CRIME** au Faubourg Saint-Martin (50 F), 14 h 30, sortie du métro Filles-du Calvaire (Paris pittoresque et insolite).

■ **MARAIS** : de l'église Saint-Paul-Saint-Louis à l'Hôtel de Soubise (37 F), 14 h 30, 99, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 14 h 30, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition Idoles du Népal et du Tibet (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CONCIERGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

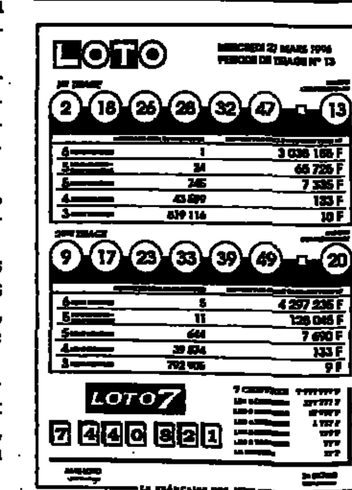
■ **DU QUARTIER CARDINET-JOUFFROY** à celui des musiciens (60 F), 15 heures, sortie du métro Wagram (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** : la châsse de Nivelles, un trésor gothique (55 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée du musée (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Cité (Claude Marti).

JEUX



ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire ....

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
- Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels. 33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
- Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



ART Jean-Jacques Aillagon, directeur des affaires culturelles de la Ville de Paris, a été nommé, mercredi *27 mars en conseil* des ministres, président du Centre Georges-Pompidou, en remplacement de François Barré, nommé directeur de l'architecture au ministère de la culture. ● LE NOUVEAU PATRON du plus populaire des centres culturels, expose, pour *Le Monde*, les problèmes qui se posent à cette institution - manque de place, nouveau projet à définir - au-delà des travaux qui entraîneront sa fermeture partielle, de 1997 à 2001. ● CE FIDÈLE DE JACQUES CHIRAC, âgé de cinquante ans, bon *gestionnaire, ancien directeur de* l'École des beaux-arts, puis de la Vidéothèque de Paris, a montré, en vingt ans, un goût certain pour la culture. ● SEPT PRÉSIDENTS se sont *succédé à la tête du Centre Pompi*dou depuis son ouverture, en 1977, sous la direction de Robert Bordaz.

Jean-Jacques Aillagon devra remodeler le Centre Pompidou

L'ancien directeur des affaires culturelles de Paris a été nommé le 27 mars, en conseil des ministres. Il expose les divers problèmes qu'il aura à résoudre président de l'institution culturelle,

LE CENTRE Georges-Pompidou vient de toucher un nouveau capitaine. Jean-Jacques Aillagon, directeur des affaires culturelles de la ville de Paris, succède à François Barré, nommé à la toute nouvelle direction de l'architecture au sein du ministère de la culture. Ancêtre des grands projets *présidentiels*, le paquebot dessiné par les architectes Renzo Piano et Richard Rogers est sur cale jusqu'au début du prochain siècle. Victime de son succès, sa carcasse est prématurément usée. Des réparations s'imposent tandis que l'on s'interroge sur sa fonction dans le nouveau paysage culturel.

« L'avant-garde d'hier finit par s'imposer après coup. (...) Pour hâter cette reconnaissance des artistes contemporains, un nouveau mode d'information destiné plus spécialement aux masses doit être recherché et réalisé », écrivait Robert Bordaz en 1977, l'année de l'inauguration du Centre Pompidou dont il avait assuré la naissance. Le Centre répondait-il à ce *« nouveau mode d'information »* ? Le nouvel établissement faisait coexister des activités aux finalités très diverses : l'IRCAM tourné vers la création musicale, le Musée national d'art moderne (MNAM) et la bibliothèque publique d'information (BPI), consacrés à l'information du public, ou le Centre de création industrielle (CCI), au point de rencontre de la création et du public.

A la veille de son vingtième anniversaire, l'institution traverse un moment délicat. Le bâtiment est fatigué par une fréquentation inespérée ; la croissance de ses départements est problématique ; l'équipe du centre donnerait même des signes de lassitude. La morosité de façade, volontiers exhibée par le personnel, est surtout la traduction de la vieille méfiance à l'égard d'une institution mal aimée. La droite conservatrice n'a jamais « avalé » son architecture et y voit le bastion d'une modernité détestée. Consciemment ou non, pour une certaine gauche, l'établissement reste marqué d'un péché originel : avoir été voulu par Georges Pompidou.

A quels problèmes sera confronté Jean-Jacques Aillagon, nouveau *président du Centre ?* Il devra d'abord achever le programme des travaux. Ceux qui concernent l'extérieur du bâtiment (piazza et façades) seront achevés en 1997. *« Il est certain que le Centre Pompidou n'a pas reçu en permanence tous les soins nécessaires à son entretien*, estime Jean-Jacques Aillagon. *Nous en payons aujourd'hui l'addition. »* Ces travaux ne se bornent pas à un simple ravalement. Le programme prévoit le réaménagement complet des espaces. Près de 5 000 m² supplémentaires doivent être trouvés pour le musée. Il faut restructurer la BPI dont les lecteurs disposeront d'une entrée autonome, remanier le grand hall et installer au sous-sol des salles de cinéma et de théâtre.

La querelle lancée par ceux qui voulaient voir le musée dévorer *tout le centre et bouter hors les* murs la bibliothèque semble éteinte. Reste que le musée, même agrandi, demeure exigu. *« A part quelques beaux ensembles – Picasso, Léger, Matisse, Giacometti –, la collection historique est montrée de façon incomplète*, remarque Jean-Jacques Aillagon. *En dehors de toute question de nationalisme, les œuvres créées dans notre pays ne sont pas assez valorisées. Trop de pièces importantes restent confinées dans les réserves. »*

Une solution est toujours agitée : évacuer une partie des collections du musée hors du Centre où ne seraient présentées que les œuvres *les plus contemporaines. Cette proposition* coïncide avec le désir de la Direction des musées de France de remettre la main sur un musée dont elle est dépossédée depuis 1977.

> « Le président de Beaubourg est responsable de la programmation, mais ce n'est pas à lui de rentrer dans le détail de celle-ci »

« Ce serait priver le Centre de ses racines historiques, rétorque Jean-Jacques Aillagon. *Elles lui sont indispensables pour jouer le rôle de passerelle entre la modernité et le grand public. Sans doute faut-il réfléchir à une extension du Centre hors les murs, mais une délocalisation du musée me semble prématurée. Quitte à regarder vers l'extérieur, je préfère nouer des liens avec le Musée du jeu de paume, par exemple, dont la programmation pourrait se faire en liaison avec les galeries contemporaines de Beaubourg. »* Des liens pourraient également se nouer en dehors du domaine des arts plastiques, avec le monde du spectacle vivant *« trop en sommeil au centre »*.

Ces travaux, dont le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a *bien précisé qu'ils* ne pouvaient être remis en cause, nécessitent la fermeture du bâtiment. D'octobre 97 à mars 99, les niveaux inférieurs seront clos. De mars 1999 à janvier 2001, les étages supérieurs, du deuxième au cinquième, seront impraticables. Même pour l'an 2000, qui donnera lieu, un peu partout, à nombre de rétrospectives et bilans. Ainsi le Centre Pompidou, emblème de la modernité du XXe siècle, ne pourra être ouvert à cette occasion.

L'avenir de Beaubourg ne peut se réduire à des questions de calendrier. Le passage du siècle appelle un nouveau projet. Au fil du temps, *le Centre s'est montré incapable* d'être fidèle à l'un de ses objectifs initiaux : définir un objet culturel commun. Sa programmation est le résultat d'un collage d'initiatives souvent réussies, rarement indifférentes. Mais il y a un déficit de réflexion globale sur le sens, le contenu et la structure du Centre. La *pluridisciplinarité*, souvent invoquée, se borne à une sage addition des disciplines. Les espaces sont trop souvent liés à des responsables arc-boutés dans leurs citadelles. Dans ses mauvais moments, Beaubourg ressemble à une chaîne de télévision qui n'aurait pas de directeur des programmes.

Cette situation est sans doute la conséquence de la brièveté des mandats présidentiels – trois ans – dont un seul a été renouvelé (celui de Jean Maheu) et dont beaucoup ne sont pas allés jusqu'à leur terme.

Les réformes initiées par Dominique Bozo ont été interrompues par sa mort et François Barré n'a pu qu'assumer la programmation de son prédécesseur avant d'engager les travaux. Ce dernier réclamait d'ailleurs un allongement du mandat de la présidence à cinq ans, comme c'est désormais le cas dans les théâtres nationaux.

144 millions de visiteurs

Le Centre Georges-Pompidou a coûté 900 millions de francs en 1977. Les travaux en cours de réalisation sont chiffrés à 600 millions. Outre le réaménagement des abords, ils permettront de faire passer le MNAM à 15 900 m² *(documentation* comprise). Les salles réservées aux expositions temporaires conserveront la même superficie (plus de 7 000 m²). La BPI, qui reçoit 12 000 lecteurs par jour, totalisera 13 500 m². Avec 25 000 visiteurs par jour, le Centre a reçu 144 millions de visiteurs, depuis son ouverture : quatre fois plus que les projections les plus optimistes. Avec les vacataires, les collaborateurs de l'Ircam, de la BPI et les prestataires de services, environ 1 500 personnes y travaillent (832 permanents). Son budget de fonctionnement passe de 485 à *600 millions de francs*, en comptant la BPI et les divers investissements.

Des disciplines entières du XXe siècle sont également marginalisées. Comme la photographie, qui a connu des jours meilleurs à Beaubourg (*Le Monde* du 26 mars) ou la vidéo. Et l'association du CCI avec le musée, voulue par Dominique Bozo, est-elle une bonne chose ? Ce département du CCI, une des originalités de l'établissement, n'a-t-il pas été banalisé ? Ne manque-t-il pas un département voué aux spectacles vivants que François Barré *envisageait d'ailleurs de créer ? La* BPI ne gagnerait-elle pas à devenir un département à part entière ?

Derrière ces questions, on trouve des hommes et des femmes souvent isolés dans leur secteur. *« Autant la cohérence du Centre doit être renforcée par une concertation générale*, souligne Jean-Jacques Aillagon, *autant la compétence de chacun doit être définie avec plus de précision. Le président de Beaubourg est responsable de la programmation, mais ce n'est pas à lui de rentrer dans le détail de celle-ci. Il doit susciter les initiatives, pas les imposer. Le statut administratif du Centre est un chantier à aborder rapidement car il conditionne les réflexions sur ses structures culturelles. »*

Le président du Centre Pompidou doit également être conscient de la tiédeur des hommes politiques envers ce temple de la modernité, dont l'image est encore largement sulfureuse près de vingt ans après sa naissance.

Emmanuel de Roux

Les sept précédents présidents de Beaubourg

● **Robert Bordaz (1970-1977).** Ce fut l'accoucheur du projet de Georges Pompidou. Il eut à se battre contre la méfiance du successeur de celui-ci, Valéry Giscard d'Estaing, mais réussit à conduire le projet jusqu'au bout, avec une équipe dynamique. Il imposa un Suédois, Pontus Hulten à la tête du Musée. Ayant atteint la limite d'âge, Bordaz passa la main dès l'ouverture du Centre, le 31 janvier 1977.

● **Jean Millier (1977-1980).** Ingénieur des Ponts et Chaussées, il eut à essuyer les plâtres de sa mise en route. Sous sa présidence, furent inaugurées les premières des grandes rétrospectives qui firent la réputation du Centre.

● **Jean-Claude Grohens (1980-1983).** Universitaire, directeur du cabinet de Michel Guy, directeur du livre au ministère de la culture, il fut marginalisé dès l'arrivée de la gauche au pouvoir.

● **Jean Maheu (1983-1989).** Enarque, conseiller à la Cour des comptes, nommé par Michel Guy à la direction de la musique au ministère de la culture, Jean Maheu est le seul président du Centre à avoir vu son mandat renouvelé. Des réaménagements nombreux sont alors opérés. Gae Aulenti revoit la distribution du MNAM. C'est l'âge « classique » de Beaubourg.

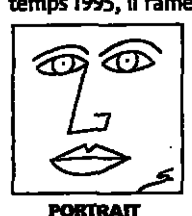
● **Hélène Ahrweiler (1989-1991).** Nommée sur la recommandation de François Mitterrand, cet ancien recteur de l'académie de Paris fut saluée dès son arrivée par une grève retentissante des services de propreté. Elle ne laissa pas un souvenir impérissable dans l'institution et atteignit la limite d'âge avant la fin de son mandat.

● **Dominique Bozo (1991-1993).** Le plus professionnel. Ce conservateur des Musées de France avait dirigé le MNAM de 1981 à 1986 qu'il reprit, avec le CCI, en 1990 pour le rapprocher du MNAM. Erudit, bon stratège, une des grandes figures de l'art contemporain en France, il marque son retour au Centre par une grande expositon multidisciplinaire : « Manifeste ». La maladie qui l'emportera ne lui laissera pas le temps de mener à bien la réforme de l'établissement.

● **François Barré (1993-1996).** Enarque discret, il a fait toute sa carrière dans l'administration culturelle. Il fonde en 1968, avec François Mathey, le CCI, puis rejoint l'équipe Bordaz au Centre Pompidou. Homme de gauche nommé à Beaubourg par un ministre de droite (Jacques Toubon), il quitte le Centre à regret, déçu de n'avoir pu aller jusqu'au bout de ses projets.

Le parcours d'un chiraquien cultivé

C'EST incontestablement un fervent partisan de Jacques Chirac qui a été nommé le 27 mars, en conseil des ministres, président du Centre Pompidou. Pendant la campagne présidentielle du printemps 1995, il rameuta patiemment artistes et intellectuels – tâche difficile – autour de la candidature du maire de Paris. *Ce fut lui, dit-on,* qui amena Frédéric Mitterrand, le propre neveu du président en place, à se prononcer publiquement pour le député de la Corrèze. Un département que ce Lorrain (né à Metz en 1946) connaît bien pour y avoir enseigné pendant trois ans l'histoire et la géographie, notamment à Egletons et à Tulle.



PORTRAIT

L'éducation nationale ne l'inspire sans doute pas trop. En 1976, il est à Paris, au ministère de la culture, où il croise Michel Guy qui quitte la Rue de Valois. L'année suivante, il est chef du service des archives de l'architecture à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts (ENSBA). En 1981, il est sous-directeur de cette école, chargé de l'action culturelle et scientifique. Pas pour longtemps. La gauche s'installe au pouvoir. Le gaulliste Jean Musy, directeur de l'ENSBA, est logiquement, mais brutalement, débarqué. Aillagon suit le mouvement. On le retrouve administrateur au Centre Pompidou où Jean-Claude Grohens, autre gaulliste marginalisé, attend patiemment la fin de son mandat.

En 1985, il rejoint Jean Musy à la direction des affaire culturelles de la Ville de Paris. Il a trouvé sa voie et va rester dans l'orbite du maire de la capitale. C'est l'époque où Chirac fait de la culture une de ses priorités puisque, en face, les socialistes, menés par Jack Lang, occupent ce terrain.

Jean-Jacques Aillagon est directeur de l'office d'information culturelle, puis délégué général aux manifestations culturelles, coordinateur de la célébration du centenaire de la naissance du général de Gaulle. On le voit à toutes les premières du Châtelet ou du Théâtre de la Ville, à tous les vernissages du Musée d'art moderne de la Ville. Toujours tiré à quatre épingles, toujours discret.

Il ne cultive pas seulement l'entourage du maire de Paris mais noue des relations dans toute la sphère artistique où son érudition, son sang-froid, *font merveille. D'autant que son goût pour la chose* culturelle n'est pas feint. Il n'oublie cependant pas que l'Hôtel de Ville est une bonne école politique. Il y déploie ses qualités de gestionnaire. On le charge de lancer la création d'une école municipale des beaux-arts. Ce projet ambitieux ne verra pas le jour. En 1992, il aura néanmoins la direction de la Vidéothèque de Paris, l'une des locomotives de l'action culturelle de la mairie.

SUR LES RANGS POUR LE MINISTÈRE

Il n'y fera qu'un passage éclair. Les élections de 1993 ramène une majorité de droite au Parlement. Edouard Balladur installe la deuxième cohabitation et prépare sa marche vers l'Elysée. Jean-Jacques Aillagon, plus chiraquien que jamais, est nommé directeur des affaires culturelles de la ville de Paris. On lui doit quelques expositions marquantes (« Carthage ») au Petit-Palais. Il participe à la gestion des dossiers de l'Orchestre de Paris et de l'Ensemble orchestral de Paris, mais surtout s'apprête à soutenir la candidature de Jacques Chirac qui a remarqué ses qualités et son entregent.

Après la victoire du candidat RPR, *lorsqu'il s'agit* de trouver un successeur à Jacques Toubon, ministre de la culture passé à la justice, Jean-Jacques Aillagon est sur les rangs. Mais c'est un élu – centriste –, Philippe Douste-Blazy, qui emporte le maroquin de la Rue de Valois. Le directeur des affaires culturelles de la Ville obtient, un an plus tard, la présidence du Centre Pompidou. Un poste symbolique qui peut être une étape ou un aboutissement.

E. de R.

L'auteur et metteur en scène Michel Deutsch désarme le spectateur à coups d'« Imprécations »

A la Bastille, Lear est poursuivi par Cordelia, jeune journaliste sexy en quête de scoop !

Imprécation IV réunit trois comédiens – André Wilms, Judith Henry et Marie Payen –, un groupe de rock – Sentimental Trois 8 –, une armée de nains de jardin et beaucoup d'insolence. Ce spectacle tient à la fois du théâtre, du concert et de la pochade. C'est un moment jouissif et réfléchi, où les vieux mythes en prennent pour leur grade : une virée salutaire entre Thomas Bernhard et Heiner Müller.

IMPRÉCATION IV, de Michel Deutsch. Mise en scène de l'auteur. Avec André Wilms, Judith Henry, Marie Payen et le groupe Sentimental Trois 8.
THÉÂTRE DE LA BASTILLE, 76, rue de la Roquette, Paris 11ᵉ. Mº Bastille ou Voltaire. Tél. : 43-57-42-14. Du mardi au samedi à 21 heures ; dimanche à 17 heures. 100 F. Jusqu'au 14 avril.

Désireux de témoigner de l'état du monde en « cognant », l'auteur et metteur en scène Michel Deutsch a initié en 1991 un cycle d'*Imprécations*, dont la quatrième partie se donne à la Bastille, un endroit bienvenu pour un spectacle inconvenant. Cette *Imprécation IV* ne ressemble à rien. Est-ce un spectacle, un manifeste, un concert, ou une plaisanterie ? Tout à la fois. Ainsi, Michel Deutsch gagne le pari qui lui tient à cœur : il désarme le spectateur, obligé de laisser au vestiaire ses références.

D'abord, on ne voit rien, sinon la silhouette d'un homme qui essaie de se repérer dans l'obscurité du plateau. Il bougonne, l'air un peu fou, bonnet fiché sur le crâne et manteau taillé pour marcher sur la lande. C'est Lear. John Norman Lear. Un vieil acteur à la retraite, qu'une jeune journaliste sexy poursuit avec son micro. Elle s'appelle Cordélia, porte un ciré noir et ne manque pas de piquant. Lear non plus.

Il revient dans cette Europe qu'il avait fuie alors qu'il était au sommet de sa carrière. Il ne supportait plus son histoire putride. Lear mêle le français et l'anglais, avoue son penchant pour l'alcool et les dollars, déverse des flots de paroles et téléphone à ses filles installées à Stratford-upon-Avon : *« Comment vous sentez-vous ?... Mes filles, ces Harpies, autrefois avaient pour nom Critique, Progrès, Histoire. Des filles comme il faut. Les dignes filles de leur père. Elles ont mal tourné, c'est de notoriété publique. Elles ont mal tourné ! L'une est devenue reine du reniement et de l'oubli ; l'autre, reine du conformisme et du scepticisme libéral. »* Michel Deutsch ne se refuse rien.

Il empoigne le mythe, le théâtre, la philosophie et le combiné téléphonique pour pester et réfléchir. Non sans talent. Par son ressassement, son Lear ressemble à un personnage de Thomas Bernhard. Par ses diatribes, il rappelle le désespoir actif de Heiner Müller écrivant sur les ruines de l'Europe.

WILMS AU MEILLEUR DE SA FORME

Et, par paradoxe, il atteint son but : si Lear le vieil acteur ne succombe pas à un trop plein de citations, c'est parce qu'il est joué par un acteur encore jeune qui sait « en faire trop » : André Wilms, cabot dans le meilleur sens du terme, irradiant le savoir-faire et le bonheur du savoir-faire, avec cette irrésistible coquetterie des très bons comédiens au meilleur de leur forme.

Un bonheur ne venant jamais seul, André Wilms partage le plateau avec Judith Henry, qu'on dirait née pour être un jour au cinéma une Anaïs Nin de rêve : l'enfance et l'érotisme, l'intelligence et le talent. Après avoir joué le rôle de Cordélia, elle se transforme en une jeune femme qui passe une audition, puis en élève ès baisers, et enfin en chanteuse de rock. Cela fait beaucoup, direz-vous. Eh bien, non. L'insolence et le plaisir de l'*Imprécation IV* tiennent au mélange des genres qui les composent. Seuls au début, André Wilms et Judith Henry sont bientôt rejoints par une troisième comparse finaude, Marie Payen, qui partage leurs jeux de langue (s), et par les six musiciens du groupe du fils d'André Wilms, Sentimental Trois 8.

Cassant l'usage, ils n'illustrent pas le propos du spectacle, mais jouent, longuement (un peu trop ?) une musique de rock cuivrée et poivrée : les rythmes donnent le change aux comédiens qui chantent *« Hors de Maastricht, point de salut »* ou *« Je suis le roi Lear, le vieux roi abandonné à la cervelle fêlée »*. C'est joyeux, jouissif, plein d'énergie et d'humour, à l'image de cette dernière scène où l'on voit Marie Payen en Gretchen yodlant sous le regard impavide d'une tribu de nains de jardin, qui ne quittent pas le plateau, même aux saluts.

Brigitte Salino

Le texte de la pièce est édité sous le titre « John Lear » aux éditions de l'Arche. 91 p. 65 F.

Trois cent cinquante soirées à l'Opéra de Paris pour la saison 1996-1997

Hugues R. Gall utilise pleinement le Palais Garnier et la Bastille

DIX-HUIT OUVRAGES totalisant 200 soirées réparties entre Bastille (150) et Garnier (50) se succéderont à partir du 9 septembre 1996 jusqu'au 12 juillet 1997 : *La Bohème* de Puccini, *Hippolyte et Aricie* de Rameau (nouvelle production), *Rigoletto* de Verdi (nouvelle production), *Katya Kabanova* de Janacek, *I Capuleti e i Montecchi* de Bellini, *Lohengrin* de Wagner (nouvelle production), *Faust* de Lavelli, *Porgy and Bess* de Gershwin (par la troupe de l'Opéra de Houston), *La Damnation de Faust* de Berlioz, *Pelléas et Mélisande* de Debussy (nouvelle production), *Carmen* de Bizet (nouvelle production), *Parsifal* de Wagner (nouvelle production), *Giulio Cesare* de Haendel, *Simon Boccanegra* de Verdi, *Nabucco* de Verdi, *La Clémence de Titus* de Mozart (nouvelle production), *Mme Butterfly* de Puccini et *Manon* de Massenet (nouvelle production).

A quoi il faut ajouter cent cinquante soirées de ballets, elles aussi partagées dans les deux salles dont dispose l'Opéra national de Paris (50 à la Bastille et 100 à Garnier). Brigitte Lefèvre, directrice de la danse, a décidé Roland Petit à remonter *Notre-Dame de Paris* pour le Ballet de l'Opéra, spectacle qui sera présenté à Bastille juste avant *La Belle au bois dormant*. Dans ce même lieu, Carolyn Carlson donnera une création dans des décors d'Olivier Debré.

L'affiche ignore les grandes stars de la direction d'orchestre et du chant

La plus grande partie de la saison danse est à Garnier : une soirée Taylor / Robbins / Preljocai / Petit est réservée aux étoiles et solistes. Deux soirées intitulées *Chorégraphes du XXe siècle* sont consacrées, d'une part, à Aveline, Lifar, Mille, et Ashton ; d'autre part à Balanchine, Tudor, et Bausch. Neuf représentations mettront à l'honneur Balanchine et Stravinsky. C'est *La Sylphide*, parmi les ballets du répertoire, qui a été choisie pour Garnier. John Neumeier créera *Sylvia* pour le Ballet de l'Opéra. Par ailleurs, Roland Petit et Jiri Kylian sont invités avec leur compagnie. Notons que les chorégraphes américains, de la jeune génération, entrent au répertoire : Kudelka, Grand-Maître, Tanner. Il aura fallu une saison à Hugues R. Gall pour réussir à utiliser pleinement l'outil Bastille quand ses prédécesseurs parlaient chaque année d'une montée en puissance qui ne venait jamais. Gall n'a rien dit, mais, après une bonne révision, il a mis les gaz. Cette professionnalisation du fonctionnement de l'Opéra de Paris induit un défi singulier : il va falloir attirer 800 000 spectateurs. Ce que Gall n'oublie pas en proposant une programmation attractive qui repousse à plus tard les ouvrages difficiles du répertoire (notamment du XXᵉ siècle) et les créations.

Plus sérieuse, dans la meilleure acception du terme, qu'exaltante, son affiche ignore en revanche les grandes stars du chant et de la direction d'orchestre, certes susceptibles d'attirer le public, mais coûteuses et devant être retenues longtemps à l'avance ; dans ce domaine la réputation passée de Bastille pèse sans doute encore sur son présent. Si l'on excepte, bien sûr, William Christie et Les Arts florissants, à qui sont confiés Rameau. Cinq concerts symphoniques sont également proposés. Dirigés par James Conlon, Gary Bertini et Georges Prêtre, ils proposent des programmes qui sortent de l'ordinaire pour la plupart : que ce soit par les œuvres choisies (Liszt, Janacek, Martinu, Takemitsu, Zemlinsky et Berg) ou les solistes (la sublime Julia Varady dans les *Quatre Derniers Lieder* de Strauss ou la voix stratosphérique de Nathalie Dessay dans la *Suite de Lulu* de Berg).

★ Renseignements : pour recevoir la plaquette de la saison, écrire à Opéra national de Paris, relations avec le public, 120, rue de Lyon, 75576 Paris cedex 12, ou téléphoner au 44-73-13-99, de 11 heures à 19 heures, sauf dimanche et jours fériés. Les abonnements peuvent être souscrits par correspondance à partir du 22 avril et jusqu'au 22 juin. Adresse Internet : http : // www. opera-de-paris. fr. Les Parisiens peuvent également souscrire leur abonnement sur place au bureau d'accueil du Palais Garnier et de l'Opéra-Bastille.

DANS LES SALLES DE CONCERT

LUIS RIZZO QUINTETTO

Espace Kiron, 10, rue La Vacquerie, Paris-11ᵉ. Mº Philippe-Auguste. Prochain concert 17 heures, dimanche 31 mars

■ La guitare, on l'oublie trop souvent, fut longtemps l'instrument pivot du tango. Avant d'être détrônée par le bandonéon au début du siècle, puis éclipsée par les grandes formations dans les années 40, elle occupait, entre la flûte et le violon, la place centrale des premiers trios. Guitariste et compositeur argentin, Luis Rizzo, installé en France depuis 1982, a le goût des chemins buissonniers. Sans en trahir l'esprit originel, il donne au tango des accents singuliers et un éclairage tout à fait personnel.

Au pianiste Osvaldo Manzi, dont il avait rejoint le trio à la fin des années 60, Luis Rizzo dédie sa dernière création, *Imagenes*, donnée dans le cadre intimiste et confortable de l'Espace Kiron. Cette pièce en trois mouvements forme avec la *Suite El Barrio* (CD 5 titres disponibles chez Média 7) l'essentiel du programme de ce concert qui associe provocante mélancolie et âpre sensualité. Parfait d'homogénéité, mené par un leader au toucher d'une musicalité irréprochable, ce quintette (d'où émergent Alain Petit et Adrian Politi, au violon et à la guitare) devrait cependant se laisser un peu plus aller à l'émotion, d'autant que les compositions de Luis Rizzo ne manquent, elles, ni de chaleur ni de frissons.

Patrick Labesse

TRIO KENNY BARRON ET INVITÉS

Bourse du travail de Saint-Denis, vendredi 22 mars.

■ Le saxophoniste Yusef Lateef se souvient vaguement de son précédent passage en France : à la fin des années 60 il jouait à Paris... Il est peut-être venu il y a une dizaine d'années... Sa présence à la Bourse du travail de Saint-Denis, dans le cadre de Banlieues bleues, avait donc attiré du monde. Yusef Lateef était invité par le trio du pianiste Kenny Barron. Le public ne s'y est pas trompé ; l'important, c'est d'abord ce trio, comme en ouverture l'était la simplicité gracieuse de Harry Beckett, Didier Levallet et Tony Marsh. Dans le trio de Kenny Barron, Ben Riley est à la batterie et Ray Drummond à la contrebasse. Ils ont l'aisance de quelques siècles passés dans le jazz. Avec eux, la musique vient naturellement. Quand Yusef Lateef, puis le saxophoniste Arthur Blythe s'installent à leur tour dans la musique, ils ont la même évidence de jeu, celle qui donne au jazz son aspect le plus vivant et le plus entraînant, celle qui naît au plus fort du geste artistique.

Sylvain Siclier

ITALIAN INSTABILE ORCHESTRA

Conservatoire de Montreuil, samedi 23 mars. Concert de Pino Minafra au Centre culturel Jean-Houdremont, La Courneuve, 20 h 30, vendredi 29 mars (tél. : 43-85-66-00), et au Sceaux-What, Sceaux, 21 h 30, le 30 (tél. : 46-61-36-67).

■ Salle plus que pleine pour le premier concert en région parisienne de l'Italian Instabile Orchestra. Dix-huit instrumentistes-compositeurs sont sur la scène. Trompettes et saxophones bien serrés, les deux batteries et l'installation de timbales, gongs et grosse caisse des orchestres symphoniques en équilibre sur des estrades. Les quarante dernières années de l'Italie du jazz sont là. Presque trois générations qui s'adorent, se retrouvent moins souvent qu'ils ne le voudraient pour faire vivre l'un des grands orchestres majeurs de la scène européenne. Chaque musicien prend la responsabilité de l'orchestre, amène des airs de sa région, de son village, des préoccupations d'écriture plus ou moins denses, des volontés d'improvisation, des attachements. La musique va des emportements les plus libres (Pino Minafra) à de délicats ouvrages savants (Giorgio Gaslini). Et tout cela donne une unité, une exactitude magnifique qui emballent le public.

S. Si.

ALANIS MORISSETTE

Bataclan, le 26 mars.

■ Aux Etats-Unis, Alanis Morissette remplit les stades. En quelques mois, cette Canadienne d'à peine vingt ans a imposé sa tonique sensualité en haut des hit-parades. Son album *Jagged Little Pill*, édité sur Maverick (le label de Madonna), s'est écoulé à plus de six millions d'exemplaires. A Paris, Alanis a un peu de mal à remplir le Bataclan. Une petite colonie nord-américaine agite sous son nez un drapeau à feuille d'érable. Pantalon de cuir et chemisier noir, cette jolie brune aux longs cheveux bouclés décide de convaincre à l'énergie ce public naissant. Elle compte sur son indéniable présence scénique et l'effet dynamique de ses chansons. L'acoustique chaleureuse d'une guitare sèche, une façon folk de se raconter, une touche d'ironie et un harmonica empruntés à Dylan semblent promettre des moments d'intimité, mais le feu d'artifice d'un rock vitaminé efface toute velléité de clair-obscur.

Le batteur et un des guitaristes, celui qui est torse nu, pètent de santé. La chanteuse fait de la dualité une marque de fabrique. Sa voix balance sans arrêt entre la vulnérabilité et l'explosion, entre le falsetto et un registre grave volontiers décoré d'onomatopées qui s'échappent de sa gorge en un scat sexy. Et cette pétulance, cette émotion surjouée manquent cruellement de finesse et de légèreté.

Stéphane Davet

■ Serge Dassault, maire (RPR) de Corbeil-Essonnes, a fait évacuer par la force publique la salle de la mairie où, lundi 25 mars, se tenait une réunion du conseil municipal perturbée par le comité de soutien du Théâtre du Campagnol. A l'ordre du jour de cette réunion devait être discutée la nouvelle convention entre la ville et la troupe dirigée par Jean-Claude Penchenat, selon laquelle le maire de Corbeil-Essonnes se réserve le droit d'intervenir dans la programmation et réduit de moitié la subvention attribuée à la troupe *(lire la chronique de Bertrand Poirot-Delpech dans* Le Monde *du 27 mars)*.

■ CINÉMA : Le Prix Cyril-Collard est décerné à « Etat des lieux ». Créée en 1993 par Arte pour rendre hommage à la mémoire de l'écrivain-cinéaste des *Nuits fauves*, la récompense, d'un montant de 200 000 francs, a été attribuée le 26 mars au cinéaste Jean-François Richet. A cette occasion a été annoncée la naissance d'une Fondation Cyril-Collard, destinée à aider de jeunes séropositifs à réaliser des projets dans le domaine culturel ou sportif. Les parents du réalisateur mort du sida en 1993 ont fait une donation de ses droits d'auteur à la Fondation pour constituer une dotation de 3,5 millions de francs. Cette fondation fonctionnera sous le contrôle de la Fondation de France. Fondation Cyril-Collard. BP 244. 78002 Versailles Cedex.

Les audaces de Fiona Shaw

Dirigée par Deborah Warner, l'actrice s'empare du plus beau poème de T. S. Eliot, *The Waste Land*



EN JANVIER, Fiona Shaw jouait à Bobigny *Richard II*, de Shakespeare, dans la mise en scène de Deborah Warner. Une performance extraordinaire : Fiona Shaw tenait le rôle titre de la pièce. Mais cette femme d'exception n'est pas à un pari près. Sa beauté lui autorise toutes les audaces, son talent garantit son impudence. On l'a découverte en France en 1993, alors qu'elle jouait *Electre*, dans une mise en scène de sa compatriote Deborah Warner, figure de pointe de la relève britannique. Liées par le même désir d'irradier le théâtre, fût-ce par la violence d'un jeu sanglant, Fiona Shaw et Deborah Warner se retrouvent pour explorer *The Waste Land*, de T. S. Eliot – un poème tissé « *d'images brisées* », où la description d'un paysage suggère une des plus belles métaphores qui soient sur la vie, entre aridité et fécondité.

★ Ecole nationale supérieure des beaux-arts, amphithéâtre de morphologie, 14, rue Bonaparte, Paris 6e. 20 h 30, les 28 mars et 1er, 2 et 4 avril ; 20 h 30 et 22 heures, les 29, 30 mars et les 5 et 6 avril. Tél. : 41-60-72-72. 50 F et 70 F. Spectacle en langue anglaise non surtitré, 35 minutes.

UNE SOIRÉE À PARIS

Aziza Mustapha Zadeh
Pianiste originaire d'Azerbaïdjan, Aziza Mustapha Zadeh pratique un jazz oriental avec une grâce toute particulière. Pianiste, chanteuse, compositrice, elle a su s'attirer la *sympathie musicale* de Pat Metheny, de Stanley Clarke, de Bill Evans et d'Al Di Meola, qui ont enregistré à ses côtés l'album *Dance of Fire* (chez Sony).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 28. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Buddy Miles
Batteur forcément légendaire de Jimi Hendrix, Buddy Miles s'est entouré de musiciens au CV presque aussi prestigieux. A la guitare, Kevon Smith a accompagné, entre autres, John Mayall et les Neville Brothers. Le bassiste Joe Thomas s'est taillé une belle réputation aux côtés de Muddy Waters et Bo Diddley.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 28. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 120 F.

DNC
Révélés lors du dernier Printemps de Bourges, ces rappers lyonnais avaient étonné par leur aisance scénique, leurs rythmes et leurs mélodies. Un premier album, produit d'ailleurs par le Réseau Printemps, tente aujourd'hui d'imposer DNC (« Défendant Notre Cause ») sur la carte du hip hop national.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 28. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 90 F.

Marie-Catherine Girod
La pianiste Marie-Catherine Girod s'est fait une spécialité des répertoires oubliés : le programme qu'elle joue donne l'impression plaisante qu'elle a fureté dans les rayonnages de la Bibliothèque nationale pour en extraire quelques trésors cachés.
Œuvres de Séverac, Magnard, Roger-Ducasse, Falla, Tchaïkovski et Dupont.
Auditorium Colbert (Bibliothèque nationale), 2, rue Vivienne, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal. 18 h 30, le 29. Tél. : 47-03-81-26. 70 F.

ART

VERNISSAGES

David Boeno
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 28 mars au 9 juin.

Louis Chavignier
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mº Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Du 30 mars au 26 mai.

Philippe Favier
Galerie La Hune-Brenner, 14, rue de l'Abbaye, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-25-54-06. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 28 mars au 27 avril.

Joël Kermarrec
Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 45-49-26-95. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 2 avril au 27 avril.

Alice Maher, Stephen Schofield
CREDAC, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 28 mars au 9 juin.

Les Russes à Paris, 1814-1896
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Du 2 avril au 30 juin.

EXPOSITIONS À PARIS

Anatomie de la couleur. L'invention de l'estampe en couleurs
Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Pyramides. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 5 mai. 22 F.

Antagonismes
Centre national de la photographie, hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 avril.

Art brut et compagnie
Halle Saint-Pierre, Musée en herbe, 2, rue Ronsard, Paris 18e. Mº Anvers. Tél. : 42-58-72-89. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 juin. 40 F.

Miquel Barcelo
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril. 35 F.
Galerie Lucie Weill-Seligmann, 6, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-71-95. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 6 avril.

Miquel Barcelo, Philippe Favier
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril. 35 F.

Catherine Beaugrand
*Galerie J. Rabouan-Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris *. Tél. : 48-87-75-91. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 5 avril.*

Victor Brauner dans les collections du Musée national d'art moderne
Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai. 35 F.

Les carnets de dessin de Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai. 36 F.

Les cases conjuguées. Hommage à Teeny Duchamp
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril.

Corot, 1796-1875
Grand Palais, Galeries nationales, entrée avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai. 45 F.

Corot, le génie du trait
Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30 ; nocturne mardi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai. 22 F.

Coups de crayons, taches d'encres : Christian Dotremont
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, Châtelet, Les Halles. Tél. : 42-71-26-16. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin.

Tony Cragg
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 27 F.

De Pisanello à Tiepolo
Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mº Assemblée-Nationale. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 mai.

Christian de Portzamparc
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai. 27 F.

Les Dubuffet de Dubuffet
Musée des arts décoratifs, niveaux 5 et 6 du pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Mº Tuileries ou Palais-Royal. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 juin. 20 F.

Christian Eckart
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 avril.

Edouard Baldus photographe
Musée des monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 32 F.

Barry Flanagan
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 mai. Entrée libre.

Fortunato Depero, futuriste
Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Mº Châtelet, Les Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin. 30 F.

Gary Hill
Galerie des archives, 4, impasse Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-78-05-77. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 avril.

Idoles du Népal et du Tibet
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mº Monceau, Villiers. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai. 27 F.

Alain Jacquet
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 24 avril.

Joseph Lacasse, Jean Peyrissac
Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 46-33-04-18. De 13 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 mai.

Monique Frydman
Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 40-20-98-07. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 6 avril.
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 6 avril.

Emil Nolde, 1867-1956
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures a 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 mai. 25 F.

Julio Le Parc
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril. Entrée libre.

Passage à l'acte
Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-40-02. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 avril.

La Photographie américaine, de 1890 à 1965
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedis, dimanches et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai. 35 F.

Valentine Prax
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril.

Albert Ràfols-Casamada
Galerie Clivages, 5, rue Saint-Anastase, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-72-40-02. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mai.

Rodin et la Hollande
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 31 mars. 28 F.

Tomas Ruff
Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-71-74-56. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 mars.

Salon de mars
Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Mº Alma-Marceau, RER Champ-de-Mars. Tél. : 48-59-19-30. De 12 heures à 20 heures ; samedi et dimanche de 11 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 1er avril. 50 F.

Toti Scialoja
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-10-98. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 avril 1996.
Studio Simonis, 5, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Mº Mabillon. Tél. : 46-34-18-64. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 avril 1996.

Un trésor gothique, la châsse de Nivelles
Musée national du Moyen Age, Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mº Cluny-Sorbonne, Saint-Michel. Tél. : 46-34-51-17. De 9 h 15 à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin 1996. 36 F.

Claude Viallat, Whanki
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 mai 1996. 20 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LE CŒUR FANTÔME
Film français de Philippe Garrel, avec Louis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10).

LA DERNIÈRE MARCHE
Film américain de Tim Robbins, avec Susan Sarandon, Sean Penn, Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e *(36-68-69-23) ; Le Champo-Espace* Jacques-Tati, dolby, 5e (43-54-51-60) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; UGC *Lyon Bastille, 12e* (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
Film français de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'ECHAPPÉE BELLE
Film français d'Etienne Dhaene, avec Jean-Marc Barr, Anémone, Olivia Bonamy, Antoine Duléry, Laurence Masliah, Zinedine Soualem (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, *8e (43-59-19-08 ;* 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FEMME DU PORT (**)
Film mexicain d'Arturo Ripstein, avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez (1 h 50).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

GET SHORTY
Film américain de Barry Sonnenfeld, avec John Travolta, Gene Hackman, Rene Russo, Danny DeVito (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; *Gaumont Opéra Français, dolby, 9e* (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33)* ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

GUILTRIP
Film irlandais de Gerard Stembridge, avec Andrew Connolly, Jasmine Russel, Peter Hanly, Michelle Houlden, Frankie McCafferty, Pauline McLynn (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, *dolby, 3e* (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

MARCHAND DE RÊVES
Film franco-italien de Giuseppe Tornatore, *avec Sergio Castellitto, Tiziana* Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa (1 h 54).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e* (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

PÉDALE DOUCE
Film français de Gabriel Aghion, avec Patrick Timsit, Fanny Ardant, Richard Berry, Michèle Laroque, Jacques Gamblin (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : *40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e* (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SALE GOSSE
Film français de Claude Mouriéras, avec Anouk Grinberg, Axel Lingée, Alberto Gimignani, Philippe Madala, Sotigui Kouyaté, Ahmed Douache (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont *Alésia, dolby, 14e* (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

TOY STORY
Dessin animé américain de John Lasseter (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; *réservation : 40-30-20-10)*.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e *(36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e* (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
d'Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, Michel Piccoli, Claire Nebout.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, *8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e *(36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

BROKEN ARROW
de John Woo,
avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, *Gary Farmer, Lance* Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français, (1 h 35).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; *36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-*10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; *14-Juillet Bastille, dolby, 11e* (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

NICO ICON
de Susanne Ofteringer,
avec Tina Aumont, Ari Boulogne, Edith Boulogne, Jackson Browne, John Cale, Bob Dylan.
Allemand (1 h 12).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

NIXON
d'Oliver Stone,
avec Anthony Hopkins, Joan Allen, Powers *Boothe, Ed Harris, Bob Hoskins, E.* G. Marshall.
Américain (3 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

OCTOBRE
de Pierre Falardeau,
avec Hugo Dubé, Luc Picard, Pierre Rivard, *Denis Trudel, Serge Houde.*
Québécois (1 h 30).
Action Christine, dolby, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

VALSE AU BORD DE LA PETCHORA
de Lana Gogoberidze,
avec Ninon Surguladze, Guram Pirtskhalava, Marika Chichinadze, Tamara Skhirtiadze, Ninely Chankuftadze.
Géorgien (1 h 48).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

REPRISES

J'ENTENDS PLUS LA GUITARE
de Philippe Garrel,
avec Benoît Régent, Johanna Ter Steege, Yann Collette, Mireille Perrier, Brigitte Sy, Anouk Grinberg.
Français, 1991 (1 h 38).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LE SPORT FAVORI DE L'HOMME
de Howard Hawks,
avec Rock Hudson, *Paula Prentiss*, Maria Perschy, Charlene Holt, John McGiver, Roscoe Karns.
Américain, 1964 (2 h 07).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

AB choisit le décodeur de France Télécom

LE GROUPE AB Productions, qui a entrepris de profiter du numérique pour devenir diffuseur, a signé, *via* sa filiale AB Sat, un accord de partenariat avec France Télécom pour utiliser Viaccess, le système de contrôle d'accès de France Télécom ainsi que les *« services associés »* qui l'accompagnent, notamment la plate-forme informatique de gestion des abonnés. Les huit chaînes thématiques qui sont d'ores et déjà diffusées par AB Sat à partir d'Eutelsat seront reprises à partir du 2 avril, sur une partie du réseau câblé de Suisse romande (500 000 foyers). Ces chaînes thématiques sont spécialisées dans le dessin animé, l'histoire, la musique classique, le film policier, etc.

En outre, France Télécom câble reprendra en France une chaîne d'AB Sat dans son offre de programmes de base et inclura un certain nombre d'offres thématiques en option. AB Productions indique que son offre de programmes numériques va s'élargir et que l'offre de base ne devrait pas dépasser 49 francs (200 francs toutes options comprises).

■ **FRANCE 3 :** le mouvement de grève, engagé lundi 25 mars par les journalistes de France 3 Paris-Ile-de-France pour soutenir des revendications – la création de deux postes de journalistes pour le nouveau « Six minutes Paris » et l'intégration de cinq contrats à durée déterminée (CDD) –, a cessé mercredi 27. Selon un protocole d'accord, deux postes sont requalifiés et la collaboration des CDD est prolongée.

Le câble augmente son audience

Dans les zones où les abonnements au service de base sont possibles, les chaînes spécialisées attirent 20 % des téléspectateurs

LA TÉLÉVISION par câble progresse lentement, mais partout où elle existe, son audience entame de manière significative celle des chaînes hertziennes en clair. L'étude Audicâble que Médiamétrie a menée du 20 novembre au 10 décembre 1995 sur un échantillon de 1 714 individus âgés de plus de 15 ans et sur 576 enfants âgés de 4 à 14 ans, révèle que les chaînes du câble et de Canalsatellite obtiennent 20,1 % de part d'audience (4 ans et plus) alors que les chaînes hertziennes en recueillent 79,9 %. La part d'audience est le rapport entre le nombre de personnes qui regardent une émission donnée et l'ensemble des téléspectateurs présents devant leur poste.

L'étude révèle aussi que l'audience du câble est plus forte chez les jeunes téléspectateurs (25 % chez les 4-14 ans) que chez les plus âgés (19,4 % chez les 15 ans et plus). L'Association française des câblo-opérateurs (AFCO) estime qu'avec une progression des abonnements de 16 % en 1995 (3,4 millions de téléspectateurs en tout), le câble est aujourd'hui le second support de télévision en France.

Les thématiques (Canal J, Canal Jimmy, Canal Assemblée nationale, Eurosport, LCI, Ciné-Cinémas, chaîne météo, Paris Première, etc.), qui font la richesse de ce support audiovisuel, obtiennent la meilleure audience (12,3 %) auprès de la cible générale des 4 ans et plus. Sans doute à cause des chaînes jeunesse (Canal J), musicales (MTV, MCM) ou de fiction (Canal Jimmy, Série Club), les téléspectateurs âgés de 4 à 14 ans consacrent une part plus importante de leur temps à ces chaînes thématiques (18,6 % de part d'audience).

Les chaînes généralistes dites « francophones » (France supervision, Télé Monte-Carlo, RTL 9, TV 5, Télévision suisse romande, etc.), pourtant près de deux fois moins nombreuses que les chaînes thématiques, obtiennent une part d'audience qui oscille de 5,5 % chez les 4-14 ans à 6,1 % chez les 4 ans et plus. Les chaînes étrangères non francophones (l'ARD allemande, la BBC britannique, la RAI italienne) ne font en revanche que des scores négligeables. Elles sont plus de trente – leur nombre variant selon les réseaux câblés – à se partager de 0,6 % de part d'audience (4-14 ans) à 1,3 % chez les 4 ans et plus.

DÉCEPTION POUR LES MUSICALES

Les éditeurs de chaînes s'intéresseront davantage aux résultats chaîne par chaîne du panel Audicâble. RTL 9, dont la programmation est orientée sur la fiction, obtient des résultats satisfaisants : reçue par 96,4 % de la population câblée, RTL 9 a été regardée au moins une fois par 39,8 % des 15 ans et plus lors de la première semaine de l'étude. Ce taux est monté à plus de 53 % pour la deuxième semaine. Selon des résultats qu'elle est seule à posséder, RTL 9 indique qu'elle représente 5,6 % d'audience aux heures de forte écoute, dans les zones ou elle est reçue.

La Chaîne info (LCI, télévision d'information en continu de TF 1) obtient elle aussi des scores encourageants : reçue par 1,88 million de personnes, elle a été regardée au moins une fois par semaine par 34,1 % des personnes câblées et par 44,4 % d'entre eux au cours de la deuxième semaine de l'étude. Par comparaison, la chaîne européenne d'information en continu Euronews n'obtient que 15,3 % et 21,5 % pour une population supérieure (2,5 millions de personnes). Parmi les bons résultats, il faut signaler aussi ceux des deux chaînes cinéma, vendues en option : 38,6 % et 50,5 % pour Ciné-cinéma et 25,9 % et 32,5 % pour Ciné-cinéfil. Canal J, la chaîne pour enfants, plaît également aux 4-10 ans, avec des taux d'écoute allant de 57,2 % à 69,5 %. Quant à la chaîne sportive Eurosport, elle a réussi à séduire un public.

Une des surprises vient des chaînes musicales. Alors que les adolescents donnent toujours le sentiment d'être fascinés par les clips musicaux, MTV – 2 millions de personnes – n'a été regardée au moins une fois que par 14,3 % des personnes sondées et par 18,7 % d'entre elles au cours de la seconde semaine. MCM Euromusiques fait à peine mieux, avec 15,8 % et 22,5 %. A la veille de la diffusion par satellite des premiers bouquets de télévisions numériques, ces résultats témoignent d'un début de fragmentation de l'audience.

Yves Mamou

La Cour européenne reconnaît le droit des journalistes à protéger leurs sources

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

Après six ans de bataille judiciaire, la Cour européenne des droits de l'homme a finalement condamné, mercredi 27 mars, l'Etat britannique pour non-respect du droit des journalistes à protéger leurs sources.

En novembre 1989, William Goodwin, alors stagiaire à l'Engineer, se procura un document selon lequel la société Tetra Ltd, confrontée à des difficultés financières, cherchait à emprunter discrètement 5 millions de livres sterling (environ 38 millions francs). Voulant vérifier les faits, il téléphona à la direction de l'entreprise qui, considérant que les renseignements détenus par M. Goodwin relevaient d'un projet *« confidentiel »*, obtint de la High Court une *« injonction provisoire non contradictoire »* interdisant la parution de l'article.

La société Tetra obtint aussi gain de cause sur l'accès à l'identité de l'informateur. Estimant qu'il était *« de l'intérêt de la justice »* que l'origine de la fuite soit identifiée, l'ordonnance sommait M. Goodwin de remettre ses notes. L'entreprise cherchait à récupérer le document « égaré » et envisageait de réclamer des dommages et intérêts. Refusant d'obtempérer, le journaliste britannique se fit condamner, en avril 1990, à une amende de 5 000 livres après avoir épuisé toutes les possibilités de recours existant dans son pays.

Dès septembre 1990, M. Goodwin se tourna vers la juridiction de Strasbourg. Après avoir recherché en vain un règlement à l'amiable, la Cour européenne décida enfin, en mars 1994, de porter l'affaire en jugement. Après deux années d'attente, le requérant fut finalement récompensé de sa pugnacité. Une somme de 37 595 livres (290 000 francs) lui a été attribuée pour le dédommager de ses frais et dépens, mais les dommages et intérêts lui ont été refusés. Les juges ont en effet considéré que *« le constat de violation constitue une satisfaction équitable suffisante pour réparer le préjudice moral subi par le requérant »*.

« UNE PIERRE ANGULAIRE »

Pour rendre son verdict, Strasbourg s'est appuyé sur l'article 10 de la convention des droits de l'homme, qui concerne la liberté d'expression. La Cour a ainsi confirmé que la protection des sources des journalistes est « l'une des pierres angulaires de la presse, comme cela ressort des lois et codes déontologiques en vigueur dans nombre d'Etats [membres du Conseil de l'Europe] *et comme l'affirment plusieurs instruments internationaux sur les libertés journalistiques* ». Par conséquent, l'ordonnance de la High Court a été jugé *« disproportionné »* par rapport à la protection des intérêts de Tetra et, en tout état de cause, *« pas nécessaire dans une société démocratique »*.

Marcel Scotto

JEUDI 28 MARS

TF 1

11.40 La Roue de la fortune.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Hawaï, police d'Etat. Face au dragon. Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.30 Rick Hunter inspecteur choc. Une ville en état de siège. [3/3] Série.
18.20 L'Un contre l'autre. Série.
18.50 Vidéo gag.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

JULIE LESCAUT
Série. Crédit revolver, de Josée Dayan, avec Véronique Genest, Mouss Diouf (100 min). 501454
Julie doit enquêter sur des agressions commises par de faux policiers et sur la mort mystérieuse d'une amie proche. Surendettée, la jeune femme était poursuivie par des créanciers...

22.30

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini.
Invité : Yves Renier. Que sont devenus les sex-symbols des années 80 ; Hommage à Serge Gainsbourg ; Le jeu de la vérité de Gloria Lasso ; rencontre du troisième type ; La petite speakerine devenue superstar. (85 min). 6985138
23.55 Paire d'as. Le crime du 13 bis. Série.
0.45 Journal, Météo.
1.00 et 2.40, 5.10 Histoires naturelles. 1.55 et 2.30, 3.30, 4.35 TF 1 nuit. 2.05 Intrigues. 3.40 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.45 Musique.

France 2

12.20 et 4.20 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.35 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.40 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct d'Evry.
15.55 et 5.20 La Chance aux chansons.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Les bruits d'Oscar.
19.20 et 2.15 Studio Gabriel. Invité : Richard Bohringer.
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Secte sur ordonnance, de Marcel Trillat, Sylvia Freda, Eric Delagneau et Matthias Second ; New York, la diagonale du crime, d'Eric Lemasson et Roger Motte ; La vie avant la vie, de Minou Azoulai et Patrice Dutertre (130 min). 8725799
23.05 Expression directe. PS.

[illegible]

JEUX INTERDITS ■■■
Film français de René Clément (1951, N., 90 min). 5454751
Un drame extrêmement bouleversant de l'enfance blessée, traumatisée, dans le monde des adultes ravagé par la guerre ou rendu absurde par les querelles de famille. Lion d'Or au Festival de Venise 1952.
0.35 Journal, Bourse, Météo.
1.00 Le Cercle de minuit. Avec Courrier international (75 min). 5418041
2.45 Bas les masques (rediff.). 4.05 24 heures d'infos. 4.45 Délirenlair. 5.00 Accélération verticale. 5.50 Dessin animé.

France 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Beau Fixe. Avec Marthe Mercadier.
14.30 Cité océane.
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Honni soit qui Malibu*, de Philippe Garnier.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

IMPITOYABLE ■■■
Film américain de Clint Eastwood (1992, 130 min). 75497732
Un grand, un admirable film contestataire. Et quels acteurs !
23.00 Journal, Météo.

23.35

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson.
L'abbé Pierre : exclus et nouvelles inégalités. Avec l'abbé Pierre (*Le Bal des exclus*) ; Daniel Facérias, auteur compositeur, Xavier Emmanuelli, à propos de la préface (*Des hommes en trop*), de Julien Damon ; Pierre Rosanvallon (*Le Nouvel Age des inégalités*) (60 min). 1898138
0.35 Espace francophone. 40 ans de cinéma africain. 1.05 Dynastie. Les destructeurs. 1.50 Musique Graffiti. *Carmen Fantaisie*, de Sarasate, par Maria Scheuble, violon, Dana Ciocarlie, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 Les Lumières du music-hall. Lucienne Boyer. 13.30 ▶ La Grammaire impertinente 13.35 Attention santé. Sida : partir en vacances. 13.40 Défi. 14.10 Déclics magazine. 15.00 Qui vive. 16.00 La Justice [4/5]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Documentaire : La Comète de Hyakutaké. 18.30 ▶ Le Monde des animaux.

Arte

19.00 The Comic Strip. Série [8/12]. Crying Game, foot ou chanson ? de Keith Allen et Peter Richardson (30 min). 3867
19.30 7 1/2. Présenté par Dominique Bromberger. La conférence intergouvernementale (30 min). 2138
20.00 Palettes. Documentaire. Claude Gellée, dit le Lorrain, les théâtres du soleil : Port de mer au soleil couchant, d'Alain Jaubert (30 min). 2751
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : L'EURO, DU NEUF DANS NOTRE BOURSE
proposée par Bruno Funk et animée par Sabine Christiansen et Hervé Claude.
● Lire ci-dessus.
20.46 Lever de rideau pour l'Euro.
20.55 Entreprises : vivement l'Euro ! D'E. Pierrot et P. Thibaut (40 min). 1225751
Que pensent les exportateurs et les chauffeurs routiers ?
21.15 et 22.05, 23.00, 23.30 Débat. Invités : 20.50 et 22.15 : Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt ; 21.25 : Jacques Delors et Wim Duisenberg ; 22.55 : Jean-Claude Trichet et Hans Tietmeyer ; 23.20 : Michel Rocard, Lothar Späth, Gerhard Schröder et le docteur Hermann Lübbe.
21.30 Non à l'Europe à plusieurs vitesses. (40 min). 76799
Les arguments des euro-sceptiques.
22.25 Banques centrales, un pouvoir menacé ? De G. Valance et G. Ederer (45 min). 5881799
Au cœur de la Banque de France et de la Bundesbank.
23.20 La Fin d'un espoir ? (30 min). 187041
0.00 Bibliographie.
0.05 Le Roi ébahi ■
Film franco-hispano-portugais d'Imanol Uribe (1991, v.o., 110 min). 8980848
1.50 Maestro. Barbara Hendricks chante Duke Ellington. Accompagnée par le Monty Alexander Trio (rediff., 65 min).

M 6

13.25 Libérez ma fille ! Téléfilm de Richard Colla (91 min). 9468312
Une femme tente de récupérer sa fille que son père a ramenée en Jordanie avec lui.
15.05 Deux flics à Miami. L'avion. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. La chasse à l'homme.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. [1/2] Série.
20.35 Passé simple. Magazine. 1926 : les années folles.

20.45

PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER !
Film français de Richard Balducci avec Jean Lefebvre, Micheline Luccioni (1981, 96 min). 386684
Un Français moyen hérite par hasard, d'une somptueuse Rolls...

22.40

MALÉFICES
Téléfilm de Carl Schenkel, avec Tim Matheson, Pamela Sue Martin (93 min). 558645
Un couple s'installe dans une petite île. Si l'intégration avec les insulaires se fait rapidement pour le mari, il n'en va pas de même pour sa femme qui demande à son meilleur ami de venir la rejoindre.
0.10 Fréquenstar (rediff.). Magazine présenté par Laurent Boyer. 1.10 Best of Trash. Musique. 2.40 Rock express. Magazine. 3.10 Mode 6. Magazine. 3.35 Jazz Dance. Documentaire. 4.30 Culture pub. Magazine.

Canal +

10.30 Nous nous sommes tant aimés ■■■ Film d'Ettore Scola (1974, 115 min). 5626916
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Un joueur à la hauteur. Film de Paul M. Glaser (1994, 104 min). 8238225
15.30 Le Cricket, une passion indienne. Documentaire (49 min). 33916
16.15 The Young Americans. Film de Danny Cannon (1994, 99 min). 4674041
17.55 Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LE CLUB DE LA CHANCE ■■
Film américain de Wayne Wang (1993, 134 min). 1247490
Une très belle chronique sur l'identité féminine. Réalisation tout en nuances, remarquable interprétation.
22.50 Flash d'information.

22.55

LE FILS PRÉFÉRÉ ■
Film français de Nicole Garcia (1994, 97 min). 103436
Un gérant d'hôtel fauché qui a besoin d'une grosse somme d'argent s'adresse en vain à ses frères, puis spécule sur la mort de son père, vieil immigré italien.
0.30 Phantasm III. Film de Don Coscarelli (1993, 98 min). 5838751
2.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire. Altiplano (58 min). 9890954

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. La famille Cymbalum (4).
20.30 Lieux de mémoire. La conversation.
21.32 Fiction. Brien le fainéant, de Gregory Motton.
22.40 Nuits magnétiques. Le don. 3. Je donne pour que tu donnes.
0.05 Du jour au lendemain. Allen Ginsberg (Cosmopolitan greetings). 0.50 Musique : Coda. Au gré des instruments dans le monde. 4. Violons. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Croisades : une mémoire au présent ; 3.54, De la nuit ; 5.36, Etranger mon ami ; 5.57, Berlin, une ville sans qualités (4).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Donné en 1994 au Festival de Nancy et le 23 novembre 1995, à Radio-France, par Dave Liebman, saxophone, et son groupe Miles Away, avec Vic Juris, guitare, Phil Markowitz, claviers, piano, Tony Marino, basse, Jamey Haddad, batterie, percussions : All Blues, de Miles Davis ; Pan Pipper, de Gil Evans ; Code MD, de Robert Irving ; Fall, de Wayne Shorter ; Meditation, de John Coltrane ; Victim, de Vic Juris.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kagel.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Szymanowski.
0.00 Tapage nocturne. Jean-Luc Fafchamps, compositeur et interprète : Six encores pour piano, de Berio ; Attrition (extrait), de Fafchamps. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le pianiste Arthur Rubinstein. Concerto pour piano nº 1, de Chopin, par le Nouvel Orchestre symphonique de Londres, dir. Stanislaw Skowaczewski ; Quatuor avec piano K 478, de Mozart, John Dalley, violon, Michael Tree, alto, David Soyer, violoncelle ; Romance nº 1 op. 40, de Beethoven, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Bernard Haitink, Henryk Szeryng, violon ; Prélude Choral et Fugue, de Franck ; La Fiancée vendue, ouverture, de Smetana, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Fritz Reiner ; Concerto nº 1, de Liszt, par l'Orchestre symphonique de Dallas, dir. Antal Dorati.
22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de R. Schumann. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Espion lève-toi ■ Film d'Yves Boisset (1981, 95 min) 46447461
21.35 Cérémonie.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances.
22.35 Ça se discute.
0.05 Tell quel.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.50 Le Roi des baleines.
20.35 ▶ Mémoires d'ex. [1/3] Debout les damnés : 1920 - 1939.
21.30 La Peau dure.
22.25 Taxi Cab Confessions.
23.30 Himalaya. Mystères, rites et légendes.
0.00 Histoire de l'aviation. [47] Les routes du ciel 1927 - 1939 (55 min).

Paris Première

19.35 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première. Invité : Bernard Giraudeau.

21.00 Les Sentiers de la gloire ■■ Film de Stanley Kubrick (1958, N., v.o., 90 min) 4273799
22.30 Totalement cinéma.
23.00 Concert : Celibidache dirige le RSO de Stuttgart. Enregistré à Stuttgart en 1981 (50 min). 9407119
23.50 Musiques en scènes. Invité : Marcel Landowski.
0.20 Concert : Tito Puente. Enregistré au Festival Jazz à Vienne (Isère), en juillet 1994. (25 min). 1289436

France Supervision

19.00 Concert classique. Enregistré Salle Pleyel, à Paris, le 13 janvier 1996 (90 min). 9 5602577
20.30 Entracte.
20.40 La Communion solennelle ■■■ Film de René Féret (1976, 105 min) 20937208
22.25 CinéActu.
22.35 Les Précieuses ridicules.
0.10 Ecran large. (30 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Fille du diable ■■ Film de Henri Decoin (1945, N., v.o., 95 min) 5323684
22.05 La Cité de la peur. Film de Sidney Lanfield (1948, N., 95 min) 27313409
23.40 Le Club. Invitée : Fanny Ardant.
0.55 Carnival Rock ■ Film de Roger Corman (1957, N., v.o., 80 min) 78515707

Ciné Cinémas

20.30 Les Implacables ■■ Film de Raoul Walsh (1955, 115 min) 3246312
22.25 Le Cinéma de Papa ■■ Film de Claude Berri (1970, 95 min) 43590022
0.00 Ho ! Film de Robert Enrico (1968, 105 min) 49239639

Série Club

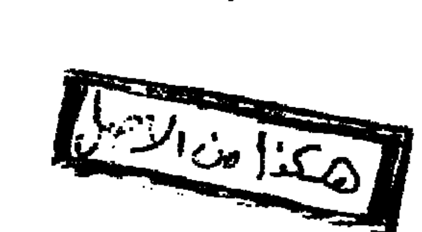
20.20 Ne mangez pas les marguerites. La parole est d'or.
20.45 (et 23.45) Héritage oblige. Le bonheur mesdames.
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac. L'oubli du pardon.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Pour l'amour de l'art.
23.00 Mission impossible. Esprit de famille.
0.30 Janique aimée.
1.00 Le Club (10 min).

Canal Jimmy

20.00 L'Amour en fuite ■■ Film de François Truffaut (1978, 95 min) 28888799
21.35 Liquid Television.
22.00 Road Test.
22.20 Chronique du front.
22.25 Honey Sucklerose (Showbus) ■ De Jerry Schatzberg (1980, v.o., 120 min).
0.25 Dents de lait, dents de loup. Emission diffusée le 11 janvier 1967.

Eurosport

20.30 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (Etats-Unis) : quarts de finale. En direct. Commentaires : Hervé Duthu et Virginie Ruzici. (120 min). 864888
22.30 « Grand Prix » Magazine.
23.00 Motocyclisme.
0.00 Voitures de tourisme.
0.30 Catch (60 min).



« C'est cool ! » tente un retour au réel

Ni ados ni adultes, les personnages de la nouvelle sitcom de France 2 sont censés connaître des aventures qui ressemblent à la vraie vie. Encore un effort...

ILS SONT jeunes, ils sont beaux, mais ils ne sentent pas du tout, mais pas du tout, le sable chaud. Au contraire. Ils « galèrent à mort », ils « rament comme des oufs », ils « hallucinent » toute la journée. A l'inverse de leurs congénères d'autres séries, les héros de « C'est cool ! », la nouvelle sitcom de fin d'après-midi de France 2, ont des problèmes. De « vrais problèmes », comme on en a dans les feuilletons – doit-on lire le journal intime de sa petite amie ? une fille peut-elle « craquer » le premier soir ? –, mais aussi des « petites difficultés » – le manque d'argent ou la nécessité de trouver un job lorsqu'on est au chômage.

La blonde Alice ne s'entend pas toujours très bien avec sa maman et répond au téléphone dans une agence de voyages. Basile est obligé de travailler la nuit... *« Nous avons choisi de nous rapprocher le plus possible de la réalité, afin que le maximum de téléspectateurs puissent s'identifier à nos héros »*, explique Françoise Bertheau-Guillet, productrice de la série. *« Raconter les tribulations de fantômes complètement déconnectés du réel ne présente plus aucun intérêt. Comme pour « Seconde B », qui était aussi une production Plach Film, nous avons voulu donner une véritable épaisseur à nos personnages. »*



Pierre Siracusa, conseiller de programme pour la fiction à France 2, avec Claude Chauvat, ne cache pas que cette volonté de retour à plus de réalisme est aussi une question de cible : *« Même si la série est destinée aux 15-25 ans, nous avons essayé d'élargir notre auditoire pour toucher leurs petits frères, mais aussi leurs parents et même leurs grands-parents, comme c'était le cas pour « Seconde B », qui plaisait beaucoup aux plus de 50 ans. Nous voulions donc faire des 26 minutes qui aient du sens mais ne soient ni prise de tête ni trop invraisemblables. » Exeunt* donc les couleurs pastel et les « cafètes » idylliques, les répliques improbables et les étudiants attardés. Les personnages de « C'est cool ! » sont censés être de plain pied dans la vie et parlent le langage de la rue, à grand renfort de *« Merde alors, si tu fais ça, j't'éclate la tête »* et autres *« Comment t'es grave toi ! Pour l'embrouille, il est plus fort que toi »*.

ARTIFICIEL

Leur point commun, le cadre de leurs aventures ? Un ancien atelier d'ébénisterie – situé dans une vague banlieue, façon gentille périphérie et très loin des cités dégradées –, que ce *« Club des cinq de jeunes d'une vingtaine d'années, unis depuis l'adolescence par une solide amitié »*, a transformé en dépôt-vente en vue de réunir l'argent nécessaire à la création d'un studio d'enregistrement. Plus de collège ni de campus de fac, ni même une maison commune comme dans « Le Miracle de l'amour » (la sitcom de TF 1 qui prolongeait les aventures d'« Hélène et les garçons »)... Dans « C'est cool ! », la seule structure repérable est cette vaste brocante dans lequel Djamel, Nina, Basile, Axel et Alice se retrouvent régulièrement. *« C'était la meilleure solution pour réunir de jeunes adultes très différents les uns des autres. Il est vrai que c'est assez ambitieux car le cadre est moins solide que pour d'autres séries, mais au fil des épisodes ça fonctionne »*, poursuit Françoise Bertheau-Guillet.

On est pourtant dérouté par ce lieu non identifiable, tout autant que par des dialogues qui sonnent faux et auxquels les jeunes comédiens eux-mêmes semblent avoir du mal à croire. Leurs aventures sont beaucoup moins nunuches que celles de leurs homologues des « Années fac » (série concurrente diffusée à 17 heures sur TF 1), mais elles ne parviennent pas toujours à convaincre. La bande-son, qui échappe (fort heureusement) aux rires préenregistrés mais utilise des bruits de klaxon incongrus et un fond musical agaçant, renforce encore le côté artificiel de la série. Paraissant à l'étroit dans cette bulle à l'écart du temps, les héros de « C'est cool » miment la vie plus qu'ils ne la jouent.

Dorothée Tromparent

★ « C'est cool ! », France 2, du lundi au vendredi vers 17 h 30.

La dague derrière le sourire

par Agathe Logeart

PLUS QUE DEUX JOURS avant le grand tournoi. Deux jours pour séduire, deux jours pour convaincre, deux jours pour tuer l'autre – symboliquement s'entend – le plus définitivement possible. Couic. Ce duel-là entraîne nécessairement la mort de l'un ou de l'autre des deux adversaires. Ainsi va la vie politique, qui fait des amis d'hier, des frères unis de naguère, ces irréductibles ennemis acharnés à provoquer la perte de celui qui prétend se dresser sur sa route et réclamer pour lui seul l'héritage du père. La dague est affûtée sous le pourpoint de velours. Le poison mijote dans l'alambic. Les épingles sont plantées dans la poupée de cire. Couic, donc. On n'en sortira pas autrement.

C'est un art, celui de tuer avec des mots. Il faut prendre l'air de rien, accrocher son plus beau sourire au-dessus de sa cravate, choisir dans la panoplie des tons le plus posé qui soit, et tac, comme par inadvertance, décocher son trait, en visant juste, là où l'on espère que cela fera le plus mal. Le tout doit s'enrober dans du miel, pour cacher l'acidité, l'amertume, la vilénie. Cet art-là s'exerce à merveille à la télévision, où l'on assista, édifiante expérience, à la double prestation des deux candidats à la succession de Valéry Giscard d'Estaing, à la tête de l'UDF, faisant chaîne séparée. Sur le plateau de TF 1, d'abord, Alain Madelin, casaque bleu nuit, chemise bleu azur, cravate bleue à motifs blancs assortie à la casaque. *« Forte attente pour faire de la politique autrement... Véritable élan à la base... Langage simple fait de réponses simples à des vérités simples... Pour gagner, mieux vaut être populaire... Fier de mes racines populaires... Remettre l'homme au cœur de la société, au cœur de l'Europe... »*

On était cerné : sur France 2, avec à peine un léger décalage dans le temps, François Léotard était au siège de son Parti républicain. Casaque de flanelle grise, chemise blanche – tiens, aurait-il mis la même cravate qu'Alain Madelin ? –, il avait soigneusement tourné vers la caméra une photo de famille agrémentée d'un enfant blond. Bien joué, le coup de la photo, toujours valorisante l'image tout juste entrevue, pas trop appuyée, du bonheur privé. Et puis les mots, à fleuret à peine moucheté, ponctués à chaque fin de phrase d'un sourire soutenu, un sourire d'affiche : *« Campagne d'équipe* [suivez mon regard], *position au cœur de l'UDF... On ne peut pas rassembler en étant à sa périphérie, message fraternel et non brutal, autoritaire, dur... »*

Dans la coulisse, on le devine, les conseillers devaient s'affairer à prendre des notes, compter les points, tirer les leçons. Magnétoscoper l'autre pour déceler ses failles, pointer ses insuffisances, relever ses tics de langage. On se repasserait la bande, pour disséquer l'adversaire et ses manières. Un sondage secret, peut-être, serait même réalisé pour savoir qui, des deux, aurait le mieux tiré son épingle de ce drôle de jeu. Enivrante vacuité, que l'on nous inflige ainsi ! De l'information, de la politique, disent-ils...

VENDREDI 29 MARS

TF 1

11.40 La Roue de la fortune.
12.15 Le Juste Prix. Jeu.
12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton.
15.25 Hawaï, police d'Etat. Les otages. Série.
16.20 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
16.55 Une famille en or. Jeu.
17.30 Rick Hunter inspecteur choc. Code 3. Série.
18.20 L'Un contre l'autre. Série.
18.50 Vidéo gag.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

UNE FAMILLE FORMIDABLE
Feuilleton [8/9]. L'amour en vacances, de Joël Santoni (105 min). 871982
Après une année difficile, les Beaumont vont se reposer au Portugal. Mais bientôt des problèmes sentimentaux vont perturber leurs vacances...

22.35

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. La retraite ; Le stress ; Le courrier des téléspectateurs (105 min). 5105542
0.20 Paire d'as. La feuille d'argent. Série.
1.15 Journal, Météo.
1.25 et 3.10, 5.10 Histoires naturelles. 2.25 et 3.00, 3.40, 4.45 TF 1 nuit. 3.50 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.55 Musique.

France 2

12.20 et 4.10 Pyramide. Jeu.
12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série.
14.50 Le Renard. Série.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons. Avec Gérard Lenorman.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Une journée bien morne.
17.30 C'est cool. Série. Affaires de cœurs.
● Lire ci-dessus.
18.05 et 3.20 Les Bons Génies.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Oscar aime les confitures.
19.20 et 0.50 Studio Gabriel. Invitée : Valérie Lemercier.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
Série. Un mort sur le pavé, de Jean-Marc Seban, avec Pierre Santini (100 min). 2542894
Un jeune cycliste meurt empoisonné pendant la course Paris-Roubaix. Scénario et dialogues de Patrick Chêne.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Magazine présenté par Bernard Pivot. Vive la liberté. Avec Bernard Giraudeau (*Les Caprices d'un fleuve*) ; Jacques Julliard (*L'Année des dupes*) ; Michel Onfray (*Le Désir d'être un volcan*) ; Anne Wiazemsky (*Hymnes à l'amour*) (70 min). 8882788
23.45 Géopolis. Magazine présenté par Claude Sérillon. Lille : une ville d'Europe (45 min). 3431558
0.30 Journal, Bourse, Météo.
1.20 Envoyé spécial (rediff.). 3.55 24 heures d'infos. 4.35 Les Inconnus du Mont-Blanc. 6.00 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Beau Fixe. Avec Jacques Séguéla.
14.30 La croisière s'amuse. Passion. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele. Série.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Croquis de Paris et d'ailleurs et Croquis parisiens*, de Joris-Karl Huysmans.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud. Ce très cher phoque (60 min). 8833078
Le phoque moine, autrefois largement répandu dans le bassin méditerranéen, est aujourd'hui une espèce en voie de disparition.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Paolo Cuelho. Mauritanie : maître et esclave ; France : Roger B., alchimiste ; Chili : passion pompier (60 min). 7180455
22.50 Journal, Météo.
23.20 Science 3. Chasseurs d'éclairs (55 min). 3614078
Enquête sur un phénomène qui fait, chaque année, plus de morts que les ouragans et les tornades réunis.
0.15 Dynastie. 1.00 Musique Graffiti. Musique populaire. *Six poèmes de Lorca*, musique de Theodorakis, par Maria Farandouri, chant (20 min).

La Cinquième

13.35 Attention santé. 13.40 Défi. 14.10 Déclics magazine. 15.00 Le Sens de l'Histoire. La Hollande occupée. 16.00 La Justice [5/5]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. 18.15 Les Clefs de la nature. 18.30 ▶ Le Monde des animaux. Histoires de fauves : pour une peau de félin.

Arte

19.00 Le Mystère des pyramides. Documentaire [2/2]. Le temps des pyramides (45 min). 96788
19.45 Le Nil. Documentaire.
20.00 ▶ Brut (30 min). 8610
Sommaire : La femme du Moudjahid ; La mort d'un homme ; Séquence JRI : détournement d'un airbus en décembre 1994 ; L'entraîneur de boxe ; Un journal israélien à la veille du sommet de Charm El Cheikh.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LEPORELLA
Téléfilm de Dagmar Damek, avec Jessica Kosmalla, Max Tidof (75 min). 537320
Au début des années trente, un jeune baron qui s'est marié par intérêt, se lasse de son épouse qui se transforme en mégère. Une servante qui est devenue la maîtresse de cet homme, porte une haine farouche à sa femme. D'après une nouvelle de Stefan Sweig.

22.00

GRAND FORMAT : RÉCOLTE SANGLANTE
Documentaire de Bob Connolly et Robin Anderson (90 min). 10788
Le choc des cultures suite à la colonisation par l'homme blanc des papous de Nouvelle-Guinée. Un chef-d'œuvre.
23.30 Cinéma, de notre temps. Documentaire [1/2]. Eric Rohmer, preuves à l'appui, d'André S. Labarthe (60 min). 73146 *Portrait de l'« homme sans biographie ».*
0.30 Music Planet. Toots, un portrait de Toots Thielemans (rediff., 60 min). 7115146
1.30 Tu ne tueras point. Téléfilm polonais de Krzysztof Kieslowski (1988, v.o., rediff., 57 min). 7119982
2.30 Court-circuit. Mardi. Court métrage français de Marion Carrance (1993, rediff., 30 min).

M 6

13.25 L'Amour piégé. Téléfilm d'Elliot Silverstein, avec Barry Bostwick, Paul Sorvino (90 min). 9361455
Parti fêter avec un ami une bonne nouvelle, un homme se laisse piéger par une rencontre d'un soir...
15.00 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Meurtre à Chinatown.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. [2/2] Série.
20.35 et 0.00 Capital 6. Magazine.

20.45

GRAINES DE STARS
Divertissement présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq (145 min). 725523
Les téléspectateurs vont pouvoir choisir, parmi les "graines de stars", les vainqueurs des cinq catégories proposées.

23.10

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Sans pitié, avec Robert Patrick, Nicole DeBoer (50 min). 1598392
Alors qu'une guerre galactique fait rage, l'un des meilleurs pilotes de la planète Terre est fait prisonnier. Dans la cellule qu'il occupe, il fait la connaissance d'une jeune femme...
0.15 Sexy Zap. Magazine.
0.45 Best of Groove.
2.55 La Saga de la chanson française. Edith Piaf. Documentaire. 3.05 E = M 6. Magazine. 3.35 Sous le signe de l'eau. Documentaire. 4.05 Fréquenstar. Magazine.

Canal +

11.20 La Mémoire meurtrie. Documentaire (68 min). 3731610
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Y a-t-il un flic pour sauver Hollywood ? Film de Peter Segal (1994, 79 min). 9827504
15.05 Babylon V. L'espion.
15.50 Le cave se rebiffe. Film de Gilles Grangier (1961, version colorisée, 94 min). 2785417
17.20 Le Journal du cinéma.
17.55 Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invitées : Irène Jacob, Fanny Bouaguy.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

PÊCHEUR D'ISLANDE
Téléfilm de Daniel Vigne, avec Anthony Delon (93 min) 997702
Une adaptation soignée.
22.10 Les Gnous ou la Migration du siècle. (45 min). 8553523
22.55 Flash d'information.

23.00

LES VESTIGES DU JOUR ■ ■
Film de James Ivory avec Anthony Hopkins (1993, 134 min). 4184146
1.20 La Nuit du loup-garou ■ ■ Film de Terence Fischer (1961, v. o., 91 min). 4527982
2.50 Deux cow-boys à New York. Film de Gregg Champion (1994, v. o., 103 min). 68987542
4.35 Ainsi soient-elles de L. et P. Alessandrin (1995, 102 min). 7022900
6.15 Le Bêtisier des animaux. (45 min). 9106504

Radio

France-Culture

20.30 Le Banquet : Conversations philosophiques. Le Sacrifice.
21.32 Black and Blue. Eric Dolphy. Invité : Jean-Louis Chautemps.
22.40 Nuits magnétiques. Le don (4).
0.05 Du jour au lendemain. Michel Leiris (Miroir de l'Afrique). 0.50 Coda. (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Accès direct ; 2.19, La Petite Fabrique du bonheur ; 3.08, Remy Lestienne ; 3.57, Volailles de Bresse ; 5.21, L'Œuf de Colomb ; 5.31, L'Heure du crime ; 5.57, Berlin une ville sans qualités (5).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct du Schauspielhaus, à Berlin, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Rafaël Frühbeck de Burgos : Missa da Requiem, de Verdi.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Extrait du concert donné le 14 février : Autour pour flûte alto, d'Agobet (création mondiale) ; Natures's Breath, de Machover, par The Prism Orchestra, dir. Robert Black.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chostakovitch, Beethoven.
0.00 Jazz club. Les pianistes Hank Jones, Roger Kettaway, Alan Broadbent. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Contes, comédies, proverbes et légendes de Rohmer. Sonate pour violon nº 9 A Kreutzer, de Beethoven ; Das Kätchen von Heilbronn ouverture, de Pfitzner, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Wolfgang Sawallisch ; Parsifal, extrait (la fin), de Wagner, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Hans Knappertsbusch ; Quatuor nº 9 nº 3, andante con moto quasi allegretto, de Beethoven, par le Quatuor Guarneri ; Don Quichotte suite, de Telemann, par The Academy of St-Martin-in-the-Fields, dir. Neville Marriner ; Les Quatres Saisons : Concerto l'Hiver, de Vivaldi, par l'Orchestre de Chambre d'Europe, dir. et violon Marieke Blankesuijn.
22.30 Les Soirées... (Suite). Rohmer et Mozart. Œuvres de Mozart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satelllite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invitée : Julie Andrews.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invités : Bon Jovi (France 2 le 24/3/96)
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Dossier secret du triple meurtre au Mississippi.
21.25 Histoires d'opéras. [3/4] Othello.
22.30 De Gaulle au fil des mots.
23.30 Les Nouveaux Explorateurs. [11/12] Les nouveaux langages.
0.00 Le Roi des baleines.
0.45 ▶ Mémoires d'ex. [1/3] Debout les damnés : 1920 - 1939 (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Les Premiers Pas. D'André Halimi. [3/3] Spécial chanteurs.
21.55 Musiques en scènes. Invités : Richard Bonynge et Joan Sutherland.
22.25 Eugène Onéguine. Opéra en trois actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski Enregistré au théâtre du Bolchoï, en 1994. 32513707
1.05 Aux arts et caetera.
1.30 Totalement cinéma (30 min).

France Supervision

19.00 Les Cinq Dernières Minutes : Saisie noire.
20.30 Entracte.
20.40 Taratata. Invités : les Innocents.
22.00 CinéActu.
22.10 Equitation.
23.00 Concert : Richie Havens. Enregistré à Genève (100 min). 33386487

Ciné Cinéfil

20.30 La Maison d'en face ■ Film de Christian-Jaque (1936, N., 85 min) 91178097
21.55 Teen-age Millionnaire. Film de Lawrence Doheny (1961, v.o., 85 min) 48475702
23.20 L'Amour à l'américaine ■ Film de Claude Heymann (1931, N., 85 min) 97835287
0.45 La Vida en un hilo ■ Film d'Edgar Neville (1945, N., v.o., 80 min) 44359834

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 Police fédérale Los Angeles. Film de William Friedkin (1985, 115 min) 95597610
22.55 La Force de vaincre ■ Film de Richard Fleischer (1983, v.o., 105 min) 6455900
0.40 Dernière limite ■ Film de Bill Duke (1992, 105 min) 18882672

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Le magnifique.
20.45 (et 23.45) Le Masque. La mort vous invite.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. L'appât.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Cadavres au placard.
23.00 Mission impossible. Trafic de speed.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. Le procès.
21.20 M.A.S.H. La chèvre.
21.45 Le Meilleur du pire. Invité : Jean-Pierre Chevènement.
22.15 Chronique moscovite.
22.20 Dream On. Cherche locataire désespérément.
22.50 Seinfeld. Le club diplomate.
23.15 Top bab.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. Episode nº 41.
0.55 Angela, quinze ans. La lettre (50 min).

Eurosport

16.55 Formule 1. En direct. Grand Prix du Brésil : Essais libres (65 min). 3868388
18.00 International Motorsports.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Key Biscayne (Etats-Unis) : 1re demi-finale (120 min). 675338
21.00 Equitation. En direct du POPB. Coupe du monde de saut d'obstacles : 13e manche (120 min). 731558
23.00 Formule 1.
0.00 Olympic Magazine.
0.30 Catch (60 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Corvée d'optimisme

par Pierre Georges

CONVENONS-EN. Cela ne va pas très bien. Et l'époque n'est pas d'un comique achevé. De quelque côté que l'on se tourne, la tête nous en tourne. Prion ici. Vache folle là. Tchernobyl encore. Enlèvements ailleurs. Clandestins sans asile. Chômage en hausse, croissance en baisse, la presse n'apporte plus de nouvelles que mauvaises. C'est souvent une habitude chez elle. Presque une seconde nature du type « voyons voir ce qui ne va pas ». Cela devient une manie. Et du genre maniaco-dépressif.

La peste soit de la presse, cette pelée, cette galeuse, qui ne s'épanouit vraiment que sur un champ de ruines ou sur l'apocalypse version tournedos. La *peste soit de ce métier qui* consiste à compter les déjà-morts et les à peine-vivants, dans le sinistre procès-verbal du décompte des jours.

C'est dit. C'est fait. C'est un ordre. Ou à tout le moins une résolution : corvée de bonnes nouvelles. Informons, soit, mais positivement. Soyons gais, drôles, optimistes, bienveillants. Tenons pour *déraisonnable, définitivement*, cette permanente tentation d'aller au plus sinistre. Taisons les petites nouvelles du jour qui l'obscurcissent davantage encore, dans la routine du morbide.

*Il ne sera pas écrit ici qu'un gé*rant de magasin de cosmétiques de Dijon a été interpellé pour avoir fait signer des lettres de démission non datées à trois vendeuses qu'il embauchait. Il ne sera pas rappelé qu'une épidémie de méningite, sans vaches, fait des milliers de morts en Afrique. Et pas plus souligné qu'à Marseille la grève des transports a des hoquets douloureux pour les usagers. Il sera fait silence sur le cas pendable de ce cannibale qui banqueta du côté de Sébastopol.

Optimiste. C'est un ordre. D'accord, mais quoi et sur quoi ? C'est qu'on n'a pas grand-chose en magasin. Le printemps ? Il est là, c'est une affaire entendue depuis qu'Alain Juppé l'a annoncé. Il est là, mais comme à reculons, ce gueux, avec des repentirs et lui aussi des hoquets. La mode ? Formidable, la mode ! Même qu'on pourrait placer ces mots de Verlaine qui, pour d'obscures raisons – la faute à Juppé peut-être ? – trottinent dans la tête. *« Presque nue et non nue à travers une nue de dentelles. »* Mais le salon du prêt-à-porter est fini, il faudra les replacer l'an prochain.

Alors quoi ? Un autre salon peut-être, celui du tourisme. Formidable ! L'art de voyager sans bouger, les Maldives gueule d'endive, le Tour du monde en une demi-journée pour un ticket de métro. Porte de Versailles, terminus rêve !

Quoi encore ? Le football, ce bon vieux football, calmant pour notre *actualité cariée, opiacé* de la plus souveraine efficacité. Grande nouvelle, nouvelle des nouvelles : les footballeurs français gagnent. Ils gagnent tout et tous leurs matches. Ce n'était point leur habitude et dans nos *habitudes. C'est devenu une ma*nie. Gagner ! Une semaine que cela dure et, comme dirait Thierry Roland, il n'y a pas de raison que cela cesse. Le football, notre football de France, estampillé VF, notre football de nos écoles de football à nous. Vingt matches de l'équipe nationale sans défaite, un record. N'est-ce pas une bonne nouvelle ? Mangeons tous désormais du ballon rond. C'est sans danger.

De multiples imprudences expliqueraient l'accident du Drac

Sept personnes avaient péri emportées par les flots

UN RAPPORT D'EXPERTISE, commandé par le juge d'instruction Nathalie Carnevale (Grenoble), sur les circonstances de l'accident du Drac, en Isère, qui avait fait sept morts en décembre 1995, met en cause, en des termes particulièrement sévères, la responsabilité de l'ensemble des acteurs, de l'accompagnatrice du groupe à EDF, en passant par la mairie de Grenoble et le rectorat.

Le 4 décembre, une classe de vingt-deux élèves de CE 1 de l'établissement privé Notre-Dame, à Grenoble, partaient en excursion observer les castors aux abords du site de La Rivoire, un plan d'eau formé dans le lit du Drac, près de Saint-Georges-de-Commiers. Une brusque montée des eaux, provoquée par des délestages d'un barrage situé quelques kilomètres en amont, à Notre-Dame-de-Commiers, piégeait le groupe d'enfants, leur institutrice et une accompagnatrice. Celle-ci, Geneviève Jager, cinquante-sept ans, ainsi que six enfants âgés de sept à huit ans allaient périr noyés.

Les quatres experts saisis par le juge d'instruction concluent à *« l'absence de prise en compte par l'ensemble des acteurs des risques encourus »*. Parmi les *« causes directes »*, ils estiment qu'il y a eu un *« non-respect de la réglementation et de la signalisation concernant le site »* et une *« présence aventureuse »* sur les bords de la rivière lors de la montée des eaux. Les responsabilités de l'institutrice et de l'accompagnatrice sont largement étendues à EDF, à l'école Notre-Dame, au rectorat et à la mairie de Grenoble dans un second chapitre concernant les *« causes indirectes »*.

Pour les experts, il y a eu *« inadaptation des consignes d'évacuation »* par EDF, *« absence de contrôle du danger des activités pratiquées par les classes allant sur le site »* par le rectorat, la mairie et l'école, et *« absence de réglementation en ce qui concerne les consignes d'encadrement des activités de la classe »*. Malgré le danger, ce site, sur lequel des panneaux prévenaient des risques de brusques montées des eaux, était très fréquenté par les enfants. La mairie de Grenoble proposait aux écoles une accompagnatrice.

Depuis cet accident, le préfet de l'Isère a pris deux arrêtés limitant les lâchers d'eau par le barrage d'EDF à 3 mètres cubes par seconde, alors que le jour du drame, il était de 50 mètres cubes par seconde. Les parents des seize enfants rescapés, qui se sont constitués parties civiles aux côtés des familles des victimes, devraient manifester, samedi, dans les rues de Grenoble pour dénoncer la lenteur de la justice.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 28 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21330	+1,50	+7,18
Honk Kong index	11066,60	+0,75	+10,68

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

21330 – 20051,18 – 20032,35 – 20033,58 – 19796,70 – 3 janv. – 14 fév. – 28 mars

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 27/3	Var. en % 26/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2030,51	+1,12	+8,47
Londres FT 100	3669,20	+0,23	–0,54
Zurich	1756,28	—	+14,80
Milan MIB 30	1001	+2,45	+7,51
Francfort Dax 30	2521,31	+0,88	+11,86
Bruxelles	1655,99	+0,28	+6,17
Suisse SBS	1434,35	—	–1,59
Madrid Ibex 35	339,85	+0,36	+6,17
Amsterdam CBS	353,60	–0,82	+9,98

Tirage du *Monde* daté jeudi 28 mars 1996 : 460 647 exemplaires

3

La Commission européenne a confirmé l'embargo sur les exportations britanniques de viandes bovines

Les Néerlandais ont décidé unilatéralement l'abattage des veaux importés du Royaume-Uni

ALORS QUE LES AUTORITÉS néerlandaises ont décidé unilatéralement d'abattre tous les veaux importés de Grande-Bretagne ces derniers mois et ont conseillé à leurs concitoyens de s'abstenir de consommer de la viande bovine importée de Royaume-Uni, la Commission de Bruxelles a adopté à l'unanimité, mercredi 27 mars, les mesures préconisées la veille par le Comité vétérinaire (*Le Monde* du 28 mars) pour se protéger contre la maladie de la « vache folle ». Le Royaume-Uni ne pourra plus exporter de bovins vivants, de sperme et embryons, de viande d'animaux abattus sur son territoire, de farines de viande et d'os, de produits dérivés à usage médical, cosmétique ou pharmaceutique. Le gouvernement britannique devra adresser toutes les deux semaines à la Commission un rapport sur l'application des mesures d'interdiction d'exportations. Il est *« invité à présenter des propositions complémentaires »* pour lutter contre l'encéphalopathie spongiforme bovine au Royaume-Uni.

Après avoir pris divers avis de scientifiques, Franz Fischler, commissaire autrichien à l'agriculture, fera tous les mois un rapport à la Commission pour que celle-ci puisse décider de supprimer *ou de modifier l'embargo*. Tout en promettant que celui-ci sera temporaire, il a souligné qu'aucune date n'était fixée quant à sa levée.

La confirmation de l'embargo s'accompagne de déclarations de solidarité communautaire à l'égard des producteurs britanniques. M. Fischler a assuré que les mécanismes de soutien du marché prévus par la PAC (politique agricole commune) seront mis en œuvre à leur profit. Cette solidarité jouera aussi si Londres décide d'abattre tout ou partie du cheptel.

« COFINANCEMENT »

« La Commission est disposée à envisager tous les moyens d'aider le Royaume-Uni sur le plan technique et financier, sur la base d'une proposition britannique et en consultation avec elle », a dit M. Fischler. *« Toutefois*, a ajouté le commissaire, *il ne s'agit pas de donner un chèque en blanc. Il faut d'abord arrêter des mesures et, ensuite, on verra comment les financer. »* C'est pourquoi, la Commission se refuse à avancer le moindre chiffre sur les sommes qu'elle pourrait fournir à Londres pour l'abattage. Il s'agirait, en tout état de cause, d'un *« cofinancement »*, une partie étant à la charge des Britanniques, sans doute à hauteur de 50 %.

Le premier ministre britannique, John Major, a affirmé, mercredi soir, que Londres décidera des mesures nécessaires pour rétablir la confiance dans le boeuf britannique et lever l'embargo de l'Union européenne après des consultations avec Bruxelles. Dans un entretien à la chaîne de télévision régionale HTV, M. Major a promis d'agir *« le plus rapidement possible »*, mais a laissé entendre que son gouvernement n'annoncerait pas de mesures immédiatement après la réunion du cabinet, jeudi matin. *« Il est assez possible que la série de mesures qui sera décidée ira au-delà de ce qui est considéré comme nécessaire par les scientifiques, simplement pour des raisons liées au marché »*, a déclaré M. Major.

Sans attendre les décisions britanniques le ministre néerlandais de l'agriculture, Jozias van Aartsen, a déclaré mercredi à La Haye que les 64 000 veaux importés de Grande-Bretagne au cours des derniers mois seront tous abattus. Les éleveurs néerlandais concernés recevront un dédommagement, d'un montant global de 55 millions de florins (environ 165 millions de francs). Les autorités néerlandaises ont, en outre, indiqué que toute la viande de boeuf britannique actuellement stockée aux Pays-Bas devra être détruite.

Pour sa part le secrétaire d'Etat à la Santé et à la Consommation, Erica Terpstra, a déconseillé aux Néerlandais de consommer de la viande de boeuf ou des produits à base de viande de boeuf en provenance de Grande-Bretagne. A Paris on est inquiet des conséquences des décisions prises unilatéralement par La Haye sur le fonctionnement de l'Union européenne et le ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, va, demander une réunion d'urgence du Conseil des ministres de l'agriculture européens.

D'autre part, une personne, qui pourrait être atteinte de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), a été hospitalisée à Truro, dans le sud-ouest de l'Angleterre. Le porte-parole de l'hôpital n'a donné aucune autre précision, ni sur la date d'hospitalisation du patient, ni sur son âge.

Des gélatines aux rouges à lèvres

A la demande d'Emma Bonino, commissaire européenne chargée de la protection des consommateurs, un comité scientifique devait se réunir, vendredi 29 mars à Bruxelles, pour examiner les mesures à prendre concernant les produits dérivés à usage médical et pharmaceutique soumis à l'embargo. En matière alimentaire, sont évoquées des gélatines, faites à partir d'os broyés, utilisées en charcuterie. Des biscuits britanniques, et aussi des yaourts, contiennent des graisses animales suspectes. En matière cosmétique, ces graisses sont utilisées dans des rouges à lèvres et dans des crèmes dermiques.

Dans le domaine du médicament, la France a réagi dès 1991 en interdisant ou supprimant tous les produits et les préparations à base de tissus bovins. A l'époque, un groupe de sécurité virale avait été créé. Il était animé notamment par le professeur Alain Goudeau.

Les industriels français affirment avoir pris leurs précautions

LES PREMIERS SIGNES d'un fléchissement de la consommation de viande bovine apparaissent en France. Après la suspension des importations de bœuf britannique, la demande est restée dans un premier temps assez soutenue, car la viande britannique (7 % du marché) a été remplacée par de la viande française.

Le vent a tourné, mardi 26 mars, après l'annonce de l'abattage d'un troupeau de bovins dans les Côtes-d'Armor. *« Le consommateur français commence à faire l'amalgame »* entre les situations française et britannique, estime un responsable à Rungis, qui précise qu'il y a eu *« beaucoup moins d'achats de viande bovine, surtout d'abats »*. *« Le fléchissement des ventes de viande est important »*, déclare Pierre Bouloc, PDG de Vital-Sogéviandes (production et distribution de viande), qui évoque une *« baisse de 30 % de la consommation »*.

Les professionnels se sont rapidement organisés. *« Dès le vendredi 22 mars, nous avons fait signer à nos quarante fournisseurs de viande un engagement de ne plus nous livrer de viande anglaise »*, explique Francis Markus, PDG de la Générale de restauration, qui sert chaque jour un million de repas, dont 400 000 repas pour enfants, tout en précisant que les abats sont depuis longtemps proscrits des cantines scolaires. Sodexho, autre spécialiste de la restauration collective, a pris des mesures analogues, mais s'irrite de la psychose ambiante. *« Une rumeur boursière faisait croire hier que Sodexho possédait des troupeaux de bovins en Grande-Bretagne, ce qui est complètement faux »*, s'indigne Raphaël Dubrule, secrétaire général de la firme.

S'il semble possible d'éliminer rapidement du circuit commercial la viande fraîche britannique, il en va tout autrement de la viande congelée, comme des steaks hachés, dont l'origine n'est pas connue, ou du bœuf transformé. Celui-ci peut être présent dans n'importe quel aliment : les plats cuisinés, les raviolis, les sauces à la viande, les petits gâteaux salés, qui contiennent de la graisse animale, voire certaines crèmes desserts composées avec de la gélatine.

Certains professionnels affirment avoir réagi dès le début des années 90 lorsque l'épidémie a été connue. *« Depuis 1992, nous n'utilisons plus d'amourettes ou aucun tissu liquide corporel d'origine bovine ou ovine »*, déclare Yves Michelon, directeur général de la chambre syndicale de la conserve. *« A partir de 1990, nous n'avons plus employé de viande britannique ni d'abats, quelle que soit leur origine »*, affirme Jean-Loup Allain, directeur général adjoint d'Alliance 7, qui regroupe notamment les professionnels de l'alimentation pour bébés, les marques Nestlé, Blédina et Gallia se partageant la quasi-totalité du marché français.

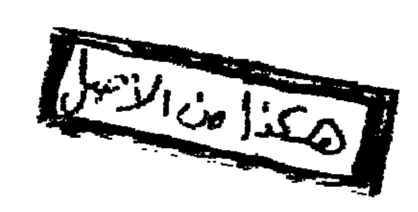
« 11 % DU LAIT EUROPÉEN »

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact économique en France de la désaffection des consommateurs pour le bœuf : baisse de la consommation de conserves ? Envolée de la demande de poulets ou de porc ? En Grande-Bretagne, la chaîne de restauration rapide Burger King reconnaît qu'il existe une baisse significative de la consommation de hamburgers, tandis que l'action d'Unigate, transformateur laitier britannique, a baissé en quelques jours de 460 pences à moins de 400 pences et que Dalgety, producteur d'aliments pour bétail, a aussi fortement baissé en Bourse. Rien de comparable ne s'est produit en France.

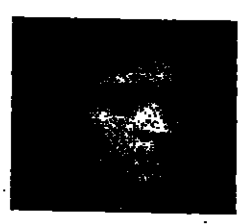
Au contraire, certains professionnels de l'industrie laitière rêvent de l'aubaine que constituerait l'abattage du cheptel britannique, la Grande-Bretagne devenant l'eldorado des producteurs continentaux de lait, de fromages ou de yaourts. Un enthousiasme tempéré par l'association de la transformation laitière en France : *« Les Britanniques produisent 19 millions de tonnes de lait par an, soit 11 % du lait européen. S'il détruisent 10 à 15 % de leur cheptel, cela ne fera baisser la production européenne que de 1 à 1,5 %. Ce chiffre, qui équivaut au dépassement des quotas de production de lait enregistrés en 1995 dans l'Union européenne permettrait juste d'éviter une déprime totale du marché. »*

La question est de savoir si le débouché supplémentaire que constituera la Grande-Bretagne ne sera pas largement effacé par une méfiance des consommateurs européens à l'égard des produits laitiers, même si le lait n'est pas, a priori, vecteur de l'infection.

Arnaud Leparmentier



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
Malraux, la fiction contre le roman
page II

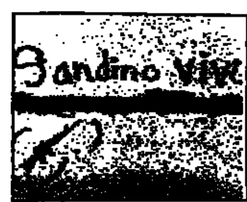


DESCARTES
Quatre cents ans aujourd'hui
pages VI et VII

Le Monde des LIVRES
VENDREDI 29 MARS 1996

LA CHRONIQUE
de Nicole Zand
L'arbre du dieu pendu d'Alejandro Jodorowsky
page V

AMÉRIQUE LATINE
L'utopie désarmée de Jorge G. Casteneda
page XI



La vie par infraction

« Gangster philosophe » Claude Lucas vit son emprisonnement comme un destin. Dans un étonnant récit autobiographique, entre Simonin et Levinas, il interroge inlassablement le mystère de l'être

SUERTE, L'EXCLUSION VOLONTAIRE
de Claude Lucas.
Plon, Coll. « Terre humaine »,
488 p., 158 F.

Ce roman, œuvre d'un braqueur émérite, semble avoir été lui-même pris en otage par la prestigieuse collection « Terre humaine ». Une adresse d'Emmanuel Levinas ; une préface d'un jésuite naguère *« missionnaire dans la brousse africaine »*, aujourd'hui aumônier de la prison où séjourne l'auteur, et qui, au terme d'un réquisitoire contre l'iniquité judiciaire et l'inhumanité de nos prisons, en impute curieusement la responsabilité à la laïcisation de la société française ; une postface de Jean Malaurie justifiant la publication de l'ouvrage ; quelques annexes diverses : un cahier photo ; un index des personnes citées mêlant gaiement Ninette, épouse de Totor, et Emmanuel Kant, P'tit Michel, proxénète, et Henri Michaux, Gaston Bachelard et Boum-Boum, armurerie ambulante et preste défourailleur abattu au côté de l'auteur dans un moment d'inattention.

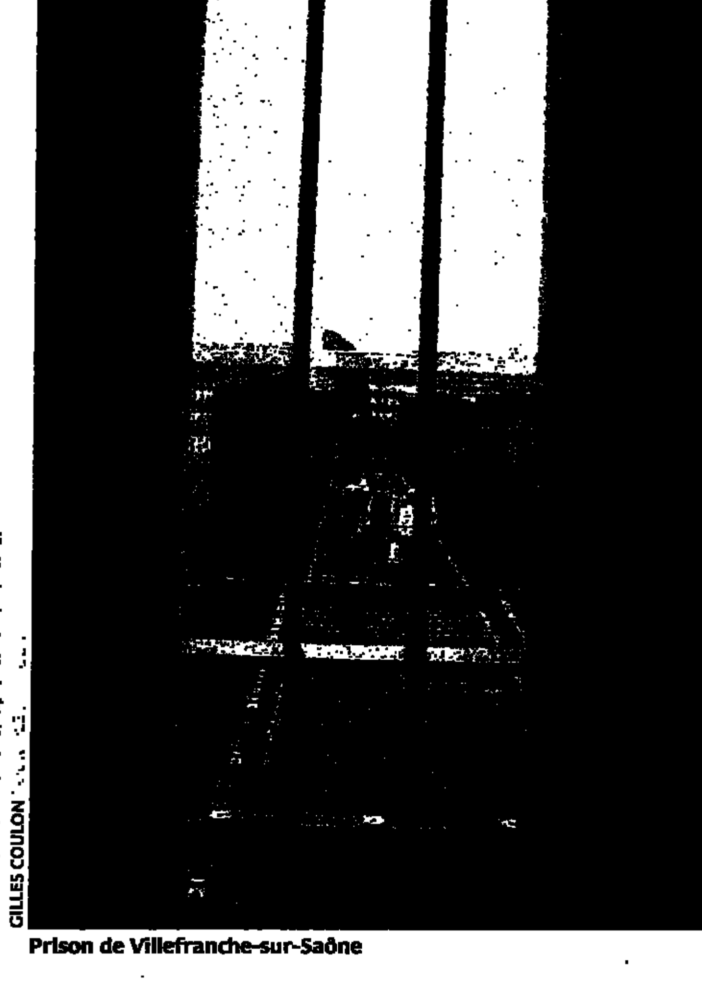
Même s'il a fourré ce pur diamant noir dans un écrin un peu lourdingue, grâces soient rendues à Jean Malaurie, directeur de la collection : sans lui, qui accueillit un manuscrit refusé par l'ensemble de l'édition française, nous aurions été privés d'un grand livre.

Rien de commun avec la littérature carcéro-voyoucrate ordinaire. Le roman clairement autobiographique de Claude Lucas est aux antipodes des longues invectives d'un Roger Knobelspiess contre la société. Lucas n'est ni pour ni contre la société, n'étant pas même dedans.

Son problème se situe ailleurs : il doute de l'intérêt d'exister. Sa délinquance toujours recommencée ne résulte pas d'une insurrection. Elle n'est pas seulement divertissement pascalien suscitant les secousses propres à détourner des fins dernières. Elle représente pour lui le biais le plus rapide et le moins compromettant pour se procurer les moyens d'existence nécessaires à la poursuite de son questionnement de ladite existence. On n'aura garde d'oublier la possibilité de rencontrer la balle qui mettrait heureusement fin à une quête épuisante. En une occasion, à l'instant d'être arrêté après un braquage suicidaire, l'auteur tire lui-même cette balle, canon du revolver sur sa tempe, mais la cartouche fait long feu – incident rarissime que même un artisan soigneux de ses outils ne saurait prévoir. Aussi bien les opérations réussies ne se terminent-elles pas, selon l'imagerie classique, dans une boîte de nuit ruisselante de champagne. Son portefeuille garni, Claude Lucas file à Algésiras et passe des heures assis sur un banc du lugubre parc de la Linea, à la frontière de Gibraltar, devant un bassin à sec où s'entassent détritus et boîtes de conserve : *« Là, cependant, pour moi, tout prenait sens absurdement. En ce lieu, plus que nulle part ailleurs, j'étais ce silence accablant qui vous déshydratait le cœur. »* L'essentiel de l'activité de cet homme singulier consiste à se perdre dans la contemplation du plafond d'une chambre d'hôtel ou d'une cellule de prison, avec, près de l'oreiller, *Totalité et Infini*, d'Emmanuel Levinas, son maître à penser. De sa cellule actuelle, il a naturellement éliminé radio et télévision qui dégraderaient l'enfermement en *« doux naufrage »*.

Une cellule de moine ne feraitelle pas aussi bien l'affaire, tout en soulageant banquiers et policiers ? L'un des rares moments de bonheur rapportés dans le livre se situe précisément dans un couvent où le héros, traqué par la police, cherche un refuge qui lui est accordé en connaissance de sa mauvaise cause (allons, on n'y accueille donc pas que les Touvier...). *« Etre homme, et rien de plus – rien de trop –, tel est ici l'enjeu unique et suffisant. »* Mais comment, à la longue, ne pas désespérer *« au spectacle de la déchirante paix des autres, de la torturante foi des autres »* ?...

La vie de Claude Lucas avait commencé dans les chuchotements funèbres et les chants d'église. Une jeune maman bretonne qui aime un collègue de travail marié et père de famille ; ils se suicideront au gaz quand leur enfant aura dix-huit mois. Cela peut créer un vide. La jeunesse vécue avec une grand-mère tenant la barre du Café du bassin, à Saint-Malo. Un collège religieux où l'on réussit très bien. Une crise d'adolescence particulièrement vigoureuse. Quelques dérapages aboutiront, à l'âge de dix-neuf ans, au meurtre d'un souteneur. Cette foucade juvénile, qui aujourd'hui vaudrait aisément dix ans ferme, fut sanctionnée à l'époque (1963) de manière intelligente : cinq ans avec sursis. C'était faire la part des choses tout en marquant le coup. Un garçon avisé se fût tenu coi. Lucas était déjà pris en main par son destin. Sursis révoqué après une deuxième condamnation pour vols et port d'arme. Cinq ans à la terrible centrale d'Ensisheim. Et ainsi de suite. Dix-huit ans d'enfermement à ce jour. Ce qui fait le charme de l'ouvrage, c'est son étonnante diversité. Il ne dit pas seulement la geste d'un truand point par l'angoisse existentielle, *« allant je ne sais où, en quête de je ne sais quoi »*. Boum-Boum tient sa partie comme « Manu Levinas ». La presse espagnole appela Lucas *« el gangster filósofo »*, mais le milieu le surnomme *« l'Abbé »* simplement en raison de son éducation chez les bons pères. Monté sur un coup, il n'assomme pas ses compagnons de travail en leur citant Kierkegaard à tout bout de champ. Il se donne à l'ouvrage et joue le jeu sans réticence. Cela nous vaut, alternant avec des paragraphes où s'exprime dans une langue très tenue l'inlassable interrogation d'un être, des pages verveuses qui évoqueraient presque les regrettés Simonin et Audiard. On a rarement lu un livre mêlant à ce point le désespoir le plus noir et la plus franche gaieté. C'est aussi un instructif reportage sur le monde des voyous, à l'écart de toute mythologie, car rédigé par un acteur distancié – *« Etre membre d'un gang me divertissait surtout de braquer solitairement le regard sur moi. »* C'est enfin un thriller passionnant qui nous révèle à quel point le progrès technologique complique l'exercice de la profession de gangster, dont on comprend mieux la reconversion largement entamée dans la délinquance en col blanc.



GILLES COULON

Prison de Villefranche-sur-Saône

Claude Lucas n'est exemplaire à aucun point de vue. Il échappe à la statistique. Vouloir en faire le porte-parole du peuple carcéral serait un contresens. Grave et poignant son livre nous attache moins par les réponses qu'il apporte que par la question posée : celle du mystère d'un homme martyrisant sa vie pour lui trouver un sens. Réinsertion ? Que peut signifier le mot pour qui ne fut jamais inséré et n'en éprouve à aucun moment le désir ?

Faut-il donc le déclarer *« irrécupérable »* ? Ce serait tendre une main trop fraternelle à l'avocat général qui s'apprête à requérir contre lui devant la cour d'assises du Rhône pour un hold-up vieux de neuf ans. Longtemps, Lucas s'est demandé si *« la prison était la forme sous laquelle* [son] existence se donnait à vivre en destin, ou si elle n'était que l'expression de son ratage ». La cinquantaine venue, et ses fatigues, le sentiment de ratage n'épargne pas plus les gangsters que les banquiers.

Il semble aussi avoir découvert que l'amour pouvait être autre chose qu'une tragédie, comme l'en avait convaincu le drame de ses parents : il a rencontré une femme et l'a épousée en prison. Cet homme s'est enfin longtemps désintéressé de la vie, tel le héros de Lampedusa, ne voyant d'intérêt à exister que *« pour quelques rares élus de la création artistique, de la recherche scientifique et du gouvernement des hommes »*. Avec *Suerte* (« chance » en espagnol), il est sauvé.

Gilles Perrault

L'enfance du bonheur

Les nouvelles de Coleman Dowell confirment le talent exceptionnel de l'écrivain américain

LES MAISONS DES ENFANTS
(The Houses of Children)
de Coleman Dowell.
Nouvelles traduites de l'anglais (Etats-Unis)
par Bernard Hœpffner,
éd. Joëlle Losfeld, 248 p., 130 F.

Il ne se passe rien dans les nouvelles de Coleman Dowell (1925-1985). Tout advient pourtant grâce à la magie de l'écriture. Il raconte le désir et les voluptés des autres, blessé de leurs blessures, vainqueur de leurs victoires qui se résument aux instants intenses de sensualité muette. Coleman Dowell est seul au bord d'un abîme de compassion. Il coule l'or du passé, ressuscite des mondes clos où chaque parcelle vivante frémit et espère. Il se souvient de l'enfance de la terre, des humains, des bêtes et des maisons qui vibrent encore des jouissances et de la solitude de ceux dont le corps s'est éteint.

On ne peut lire Coleman Dowell sans accepter un narrateur dangereux comme un fantôme, qui n'a cure de la chronologie et s'échappe sans cesse du présent, ange pervers au regard incrusté dans la doublure du temps, l'oreille aux aguets des obsessions qui gémissent dans les geôles de la mémoire. Le narrateur est poreux, imbibé de la conscience de tous les personnages. L'acuité de sa perception, l'abondance de ses émotions, le chant qu'il fait déborder du silence – comme Fatty, l'enfant monstre à la voix séraphique qui trouble le rythme du village – lui donnent sa singularité poignante. Les récits de Coleman Dowell sont incomparables (au sens premier du mot). Nous n'avons cure de la mélancolie indélébile qu'ils tracent en nous. Il n'y a pas d'autre façon d'écrire, pensons-nous, euphoriques et pourtant désespérés. Coleman Dowell récupère le mystère des êtres et des actes. Ses images saturées de réalité chavirent dans l'onirisme de la fable. La grand-mère et le petit-fils boivent l'eau du puits ; les mains de la mère palpent la pâte avec volupté ; des garçons s'endorment dans une meule de foin ; arrogant, le frère aîné se pavane, fier de sa neuve sexualité : l'intimité devient légende.

Quatorze nouvelles d'une exceptionnelle beauté sont regroupées en deux parties : « Les Maisons des enfants » (qui donne son titre au recueil) et « Les Conséquences du souffle ». « Le Cygne d'argent » est la plus élaborée d'entre elles. Chant du cygne d'un écrivain, elle concentre tous les éléments de son art. Trois époques, trois histoires, une unique conscience protéiforme. Un homme seul, quelques jours de novembre, en 1770, en 1840 et en 1980. Réfugié dans une forteresse isolée au-dessus de la mer, en compagnie d'un chien, l'écrivain de 1840 retrace l'aventure de Robert Vilet, amoureux d'une daine (en 1770), conte gothique proche de la Dame à la licorne. L'écrivain de 1980 met en scène celui de 1840 en train d'écrire l'histoire de Vilet et de sa chienne Marguerite, livrés aux sortilèges d'un lieu qui épouse la structure des romans de Coleman Dowell : la pièce où se tient le héros est entourée d'une succession de salles, de terrasses, de souterrains dans lesquels se morcelle le récit.

Deux siècles plus tard, le romancier commence à écrire sa nouvelle. Sur sa terrasse se pose un cygne, le *« cygne d'argent »*. Hallucination sans doute. Et comme toujours chez Dowell, un mot révèle l'énigme si mince sur laquelle se déploie la fiction (comme se divise à l'infini le manoir) : *« Il dit : cygne... Que mangent les cygnes ? Lui donne-t-il un nom ? Pourquoi pas Margharita ? Le nom de sa mère. »* Margharita ou Marguerite... comme la terrière de Vilet qui porte dans son regard la nostalgie de l'amour.

Coleman Dowell est un romancier inépuisable, qui casse avec éclat, et en éclats, les servitudes de la linéarité. Il multiplie les vies fictives au risque de ne plus exister. Il sait que chaque bonheur est dévoré par le deuil et que seuls les mots nous permettent de révéler la vie. Après avoir écrit pour la télévision et le théâtre, il a publié cinq romans (1) et ces quatorze nouvelles. Admiré sans réserve par les écrivains, il n'a pas connu de succès populaire. Comme il en avait longtemps prévenu ses amis, il a sauté du quinzième étage, peu après minuit, le 3 août 1985. Il a voulu rejoindre le cygne d'argent qui s'envolait de son balcon.

Hugo Marsan

(1) *Trop de chair pour Jabez* (Climats) est le seul roman publié en France (*voir « Le Monde des livres » du 30 juin 1995*).

le feuilleton

de Pierre Lepape

ŒUVRES COMPLÈTES, II
d'André Malraux.
Introduction par Michel Autrand,
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
1930 p., 395 F jusqu'au 30 avril puis 445 F.

La fiction contre le roman



La mode aujourd'hui est au chacun chez soi : on ne mélange pas impunément la littérature et la politique. Question de buts autant que de moyens, dit-on : les écrivains servent le langage et les politiques s'en servent. Ce mur de barbelés dressé entre les deux domaines permet d'en finir avec un très vieux problème ; Platon déjà préconisait qu'on chassât les poètes de la cité où ils ne pouvaient apporter qu'embarras et discordes. Le discours n'a guère changé même si la méthode s'est civilisée : on n'exile plus les écrivains, on se contente de les disqualifier ; ils sont politiquement irresponsables. C'est le prix qu'on leur fait payer pour cette liberté d'expression qui leur est accordée du même coup sans restriction aucune : chantez tout votre soûl ! Nous n'écoutons pas les paroles mais seulement la musique.

Ce mépris social de la littérature trouve des défenseurs chez les écrivains eux-mêmes. Par soulagement d'abord. L'Histoire depuis quelque temps n'est plus très exaltante ; elle sent la sueur et l'incertitude ; la prophétie y est malaisée et grand le risque du ridicule. Rien qui vaille d'y dilapider l'or de ses phrases. Et puis, la tribune est par trop encombrée, et pas par le meilleur monde. Par une foule de pseudos : écrivains sans œuvre, philosophes sans pensée, idéologues *multicartes, spécialistes de l'universel*. Bien difficile à un véritable artiste de faire entendre sa voix singulière dans ce tohu-bohu des professionnels du lieu commun. Alors il fait de nécessité vertu et de renoncement théorie, non sans quelque ressentiment, non sans quelque cynisme.

Les aventures des écrivains en politique seraient donc à traiter sur le mode du sourire, de la condescendance et de l'indulgence navrée. L'artiste s'est aventuré sur une terre étrangère où il ne pouvait récolter que des déboires. Sartre haranguant les prolétaires juché sur des bidons à Billancourt : sourires de commisération. Céline se vautrant avec fureur dans le délire antisémite : quel dommage, mais quel style ! Malraux passant de l'activisme révolutionnaire à la gestion ministérielle du ravalement des monuments parisiens : parcours classique d'un rêveur idéaliste enfin rejoint par le poids des réalités et la juste mesure des choses. Pardonnez-leur, ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient, ni disaient, ni écrivaient. L'anti-intellectualisme peut aussi prendre le visage d'une absolution des écrivains. Même Brasillach attendant la mort dans sa prison de Fresnes l'avait compris.

Malraux aussi qui a, certes, changé son fusil d'épaule, mais en continuant à dénoncer *« la médiocrité qu'il y a à opposer sans cesse les livres et les actes »*. La lecture du second volume de ses œuvres complètes qui comprend ses livres rédigés dans la période cruciale de 1936 à 1948 – *L'Espoir, Les Noyers de l'Altenburg* et *Le Démon de l'absolu*, inédit jusqu'à ce jour – offre une illustration presque parfaite de cette volonté de tirer à la fois la littérature et la politique, l'écriture et l'action, de la médiocrité à laquelle les condamnerait leur isolement forcé. Que Malraux échoue finalement dans cette tentative, que *Les Noyers de l'Altenburg* ne puisse être jamais terminé, que sa biographie de T. E. Lawrence s'ensevelisse dans un tiroir, que l'écrivain abandonne ce terrain trop brûlant pour s'adonner à la métaphysique de l'art et à la fascination gaullienne ne change rien à l'importance de la démarche. Malraux a vu l'essentiel, même si lui-même n'a pas toujours été à la taille de sa vision. Malraux écrit toujours un peu en dessous de ce qu'il pense. Peut-être parce qu'il a davantage d'idées que de raisonnements ; qu'il lui vient plus volontiers des images que des phrases, des scènes que des chapitres. Si l'on ne risquait pas de retomber ainsi dans le mépris des intellectuels, on dirait qu'il est trop intelligent pour être complètement un écrivain. L'intelligence agit sur lui à la manière d'une drogue. Elle lui fait voir des choses ignorées, établir des relations inédites, inventer des synthèses fulgurantes, mais elle ne lui permet pas de s'attarder à la prose des choses, à la lenteur du temps. Quand on relit *L'Espoir*, c'est ce qui frappe le plus. Plutôt qu'un roman, Malraux a composé une suite de tableaux, certains inoubliables, à la manière d'une chanson de geste à la gloire des combattants de l'Espagne républicaine. Et puis, quand l'écriture exaltante de ce réel transfiguré a été accomplie, il a bien fallu composer quelque chose qui ressemble à un roman : trouver des enchaînements, combler les vides entre les scènes. Le remplissage, la peinture des décors, l'artisanat patient de l'écriture, ce que Malraux lui-même nomme *« les parties grises »* du récit, il les bâcle.

Une volonté de tirer à la fois la littérature et la politique, l'écriture et l'action, de la médiocrité à laquelle les condamnerait leur isolement forcé

Dans *Les Noyers de l'Altenburg* cette difficulté à accepter et à maîtriser les temps morts de l'écriture tourne à l'impuissance. Au point que Malraux doit inventer la fable d'une suite du livre qui aurait été détruite par la Gestapo, pour justifier la publication en fragments et lambeaux de ce faux roman qui annonce d'ailleurs son renoncement définitif au genre romanesque. *Les Noyers* vont devenir une sorte de réservoir dans lequel Malraux puisera des tableaux flamboyants pour les *Antimémoires* ou pour *Hôtes de passage* et *Lazare*.

L'abandon du *Démon de l'absolu* s'explique par cette incapacité à supporter une écriture qui n'ait pas le tranchant de l'acte, la spontanéité émouvante de l'improvisation. La figure du colonel Lawrence hante Malraux depuis longtemps. Il s'est même fabriqué l'épisode d'une rencontre londonienne, furtive il est vrai, avec l'auteur des *Sept piliers de la sagesse*. Lawrence est davantage qu'un modèle pour Malraux : une sorte de miroir dans lequel il interroge son destin, sa solitude et l'élaboration de sa légende. Pour l'essentiel, la rédaction de la biographie de son grand homme occupe Malraux de 1941 à la fin de 1943. C'est le temps de la retraite et de l'hésitation. Malraux, qui a rompu avec l'espérance communiste, n'a pas encore trouvé les bases de sa fusion avec une autre communauté humaine. A ceux qui le pressent de s'engager contre l'occupant – Bourdet, d'Astier, Stéphane, Martin-Chauffier, Sartre – il oppose une fin de non-recevoir. Quand son fils Vincent naît en mars 1943, il demande à Drieu La Rochelle d'en être le parrain. Il ne basculera dans une semi-clandestinité qu'à la fin de l'année. Malraux ne retournera plus guère alors au manuscrit du *Démon de l'absolu*. De Gaulle a sur Lawrence l'avantage d'être un mythe vivant.

Avec T. E. Lawrence, il faut bien, bon gré mal gré, écrire une biographie. Malraux s'y attelle avec constance et abnégation : 2 600 feuillets qui représentent, nous disent les savants éditeurs du texte, jusqu'à quatre versions différentes des mêmes chapitres. Tout va bien tant que Malraux s'observe et se rêve à travers son héros et qu'il y voit *« une de ces vies qui consolent les hommes de la contrainte des dieux »*. Lawrence d'Arabie, c'est Malraux d'Espagne. Avec la même part de mythomanie – l'indispensable éclat de l'imaginaire sur la réalité –, le même besoin de fraternité, la même peur panique de l'ennui : *« En vacances de drame, c'est-à-dire en vacances de lui-même »*, écrit Malraux de son grand homme. Le futur « colonel Berger » trouve même dans le « colonel Lawrence » l'idéologie de remplacement qui lui faisait défaut : la nation, la terre, la religion. *Le Démon de l'absolu* est un portrait de l'artiste en T. E. Lawrence d'une lucidité et d'une intelligence exemplaires. Malraux s'y scrute sans défaillance ni complaisance. Le Malraux d'hier, le vaincu de la guerre d'Espagne et le Malraux de demain, le ministre de la culture de la Vᵉ République : *« L'échec détruit l'aventurier, le tue ou le rend clochard ; le succès l'intègre à la condition sociale dont il entendait s'affranchir ; aussi, comme le joueur, rejoue-t-il s'il le peut, et parfois contre lui-même. (...) Le sentiment qu'il ressent le plus despotiquement – soit parce que le destin lui impose, soit parce qu'il le porte en lui –, c'est l'inassouvissement. »*

Malraux rêve d'une écriture qui serait pure action. Il voudrait *voir* ses mots agir. L'écriture le désespère parce qu'elle opère à distance, qu'elle suppose la solitude de l'écrivain et celle de son lecteur. C'est un écrivain qui n'aime pas écrire ; entendez qu'il n'est intéressé que par les effets que peut produire son écriture. Le reste est sans saveur. *« Lawrence m'ennuie »*, écrit-il à Drieu en 1943. La biographie l'ennuie, l'histoire l'ennuie dès qu'il ne peut pas la jucher sur une majuscule. La vérité l'ennuie tout autant ; aussi quand il a péremptoirement énoncé une sentence s'efforce-t-il de la démantibuler sous prétexte de l'approfondir, et sur le même ton d'oracle. Il importe seulement de saisir le public.

La politique l'ennuie aussi, évidemment. Pour les mêmes raisons profondes que l'écriture. Pour la même impatience, pour la même passion de l'imaginaire et de l'improvisation, pour le même inassouvissement, pour la même révolte contre le réel. Alors il équilibre un ennui par un autre : écrire pour pallier l'insuffisance de l'action, agir pour contrebalancer la solitude de l'écriture. Et il pare cet exercice de résignation d'une grandeur certaine.

Malraux et le colonel Lawrence

En cette année du vingtième anniversaire de la mort de l'écrivain paraît un texte inédit. Plus qu'une biographie, « Le Démon de l'absolu » est une méditation sur les motivations de l'auteur des « Sept Piliers de la sagesse ». Un regard fraternel sur une autre conscience exacerbée et exclusive de la condition humaine

Henri Godard

Voici donc cet inédit de Malraux consacré à Lawrence. On savait qu'il avait été écrit pour l'essentiel de 1941 à 1943, brièvement repris en 1946. On l'avait longtemps cru perdu, à l'exception des pages publiées en revue ou dans des tirages confidentiels. On l'attendait depuis qu'après la mort de Malraux on avait appris que le manuscrit avait été conservé. Pour tous ceux qui sont sensibles à l'accent unique des *Sept Piliers de la sagesse*, de la *Matrice* et des *Lettres* de Lawrence, c'est un événement – et doublement s'ils trouvent dans la pensée et dans l'œuvre de Malraux une référence majeure. La figure de Lawrence a fini par être quelque peu brouillée par tant de portraits contradictoires et tant de controverses. Il se pourrait que ce *Démon de l'absolu* de Malraux lui donne sa vraie stature, et qu'en retour Malraux, qui a beaucoup pâti lui aussi des clichés et des caricatures, retrouve à nos oreilles, en parlant de Lawrence, sa voix la plus profonde et la plus irremplaçable.

Le livre viendrait bien tard, s'il n'était qu'une biographie historique – mais il est pour l'essentiel une méditation sur un destin exceptionnel. Six ans après la mort de Lawrence, Malraux avait déjà à sa disposition, outre quelques essais, trois biographies. D'autres ont suivi. La dernière n'a pas moins de mille pages (1). Lawrence a été successivement mythifié, démythifié, idéalisé, rectifié, accusé, considéré comme un héros, comme un saint, comme un génie militaire, traité d'imposteur, de poseur, de paranoïaque. Aujourd'hui, les faits sont avérés : Lawrence fut bien cet intellectuel et cet homme de culture qui s'installa souverainement dans cet autre monde, l'action. Il fut celui qui joua un rôle décisif dans la cristallisation et dans la coordination de la révolte arabe contre la domination turque, grâce tout à la fois à son pouvoir de conviction, à son efficacité militaire et à sa position d'officier du renseignement. Ce fut lui encore qui lutta pour aboutir à faire de Fayçal le roi, sinon de Syrie, du moins d'Irak. Ce demi-résultat obtenu, Lawrence s'engagea sous un faux nom comme deuxième classe dans la RAF, comme autrefois on entrait au couvent, y subit pendant des mois les conditions de vie physiquement et moralement les plus pénibles, puis y resta, non sans péripéties, treize ans durant, jusqu'à sa démobilisation à quarante-sept ans, et, quatre mois après, sa mort accidentelle.

DANS LES TEXTES

Or tout se passe comme si Malraux avait anticipé ce moment où, après tant de mouvements du pendule, nos connaissances sur la vie et sur l'action de Lawrence sont enfin stabilisées. Les faits sont là, il reste à les comprendre dans ce qu'ils ont d'essentiel. Malraux les interroge avec toute la sympathie d'un esprit fraternel.

Il le fait d'abord à partir des textes mêmes de Lawrence. Une dizaine d'années plus tôt, il avait publié une *Vie de Napoléon par lui-même* (2) qui était un découpage et un montage d'extraits d'ordres du jour, de rapports ou de la correspondance. Il retrouve pour Lawrence le même pouvoir de documentation, de lecture, et, lui qui entre-temps a tout de même écrit *La Condition humaine* et *L'Espoir*, la même capacité de s'effacer par de longues citations devant le discours de quelqu'un qu'il admire. Toute une part de ce *Démon de l'absolu* est un Lawrence par lui-même. Pour se donner la possibilité de commenter ensuite l'action de Lawrence, Malraux consacre d'abord près de la moitié de son texte à un abrégé des *Sept Piliers*, dans lequel il n'est présent que par la clarté d'esprit avec laquelle il rend intelligibles certaines situations et certains enchaînements, et par la sûreté qui lui fait isoler les plus belles images.

La vie de Lawrence est là presque tout entière – cette vie dont le moment le plus spectaculaire, celui de la révolte arabe, a sans nul doute pesé dans la vie de Malraux lui-même. Il suffit pour s'en convaincre de percevoir dans *Le Démon de l'absolu* des échos de l'expérience de la guerre d'Espagne, comme ces mentions d'Apocalypse à propos des débuts du soulèvement arabe.

Malraux connaît les biographies déjà publiées de Lawrence, mais son propos est d'essayer de les dépasser toutes – et toutes celles qui ont suivi – en saisissant ce qui lui paraît être l'ultime et commune motivation de tous les actes de Lawrence : l'enjeu métaphysique qu'il y met chaque fois. D'une de ces biographies, Malraux écrit : *« Graves avait mis en lumière les événements qui eussent été les mêmes si Lawrence n'eût été Lawrence ; et laissé dans l'ombre tout ce qui était lié à lui-même : le caractère tragique des* Sept Piliers, *de son engagement. »* La fascination que Lawrence exerce sur Malraux ne tient pas à ses prestiges de combattant, de stratège ou d'homme qui a été capable de peser sur l'histoire, elle est toute dans la conscience exacerbée et exclusive de la condition humaine qu'il perçoit à tout moment chez lui. Pas un des choix que fait Lawrence qui ne renforce en lui le sens de l'absurde : cette vie entre deux civilisations, cette mise en question de l'une par l'autre et des deux par celles dont il exhume les restes par des fouilles, sa situation fausse au sein de la révolte dont il a fait sa raison de vivre. Pas une de ses expériences qui ne soit une manière de poser dans l'angoisse la question d'un sens de la vie, incarnation en cela d'un certain esprit religieux *« si l'on entend par esprit religieux*, précise Malraux, *celui qui ressent jusqu'au fond de l'âme l'angoisse d'être homme »* (avis à qui se méprendrait sur le sens que Malraux donne au mot).

Thomas Edward Lawrence
Né en 1888, cet officier britannique apprend l'arabe et vit au Moyen-Orient jusqu'à la Grande guerre. Organisant alors la révolte des tribus arabes contre la puissance ottomane, il est le principal artisan de la victoire de Damas (1918). Après la dénonciation du pacte anglo-arabe lors de la signature des traités, « Lawrence d'Arabie » renonce, sans pension, à son grade de colonel. L'auteur mythique des *Sept Piliers de la sagesse* (1926) meurt dans un accident de moto en 1935. Il laisse un récit de son expérience à la RAF (*La Matrice*, 1955).

COSTER/N.P.C.

Mais en Lawrence se trouve aussi porté au paroxysme le sentiment de dépendance qui, non moins que l'interrogation, nourrit cette angoisse. Dépendance qui prend chez lui la forme particulière, obsédante, de *« la présence en lui de désirs que tout le reste de la personne rejette »*, c'est-à-dire de ces désirs homosexuels auxquels, à l'époque et dans la civilisation qui sont les siennes, il ne juge pas possible de céder (*« Qui donc mesurera chez un autre que lui-même la douleur et la honte ? »*). Ces deux années éblouissantes de la révolte arabe sont aux yeux de Malraux un effort désespéré pour opposer à tant d'aspects réunis d'un destin d'individu et du destin de l'homme la fraternité d'une grande action collective : *« transformer ses névroses en conquête »*, ou encore *« s'acharner à laisser sa trouée dans l'Histoire pour y faire passer la liberté d'un peuple »*. Il lui restera ensuite, pendant ses années de recrue, à retrouver le mal sous la forme de la cruauté et de la volonté d'humilier, et l'interrogation sous la forme des questions que posent ses compagnons de chambrée sur *« l'homme fondamental »* (car que vaudraient les grandes entreprises de lutte contre le destin, fraternité des moments privilégiés de l'histoire ou création artistique, s'ils ne valaient que pour des minorités ?).

LE SCEAU DE L'ADOLESCENCE

La fascination n'exclut pas la lucidité. Malraux connaît les faiblesses de Lawrence. Il sait qu'il était malgré tout trop séparé des Arabes pour faire avec eux l'expérience d'une vraie fraternité. Il sait qu'une incapacité à s'oublier soi-même l'empêche de devenir le saint ou le prophète dont il a quelques aspects. Il sait enfin que ni l'intensité de l'accent ni la profondeur des aperçus ne suffisent à faire des *Sept Piliers*, et encore moins de *La Matrice*, des témoignages du pouvoir transfigurateur de l'art. Mais il sait aussi que ce destin, s'il reste incomplètement abouti, a à jamais pour lui de porter le sceau indélébile de l'adolescence. Le récit de Malraux s'interrompt dans l'histoire de Lawrence à quelques mois de sa mort, mais il s'achève sur deux pages d'un saisissant parallèle suggéré entre Lawrence et Rimbaud, celui qui a vécu en Arabie, malgré tout, sa saison en paradis et qui a tenté ensuite de l'écrire sans tout à fait y parvenir, et celui qui, dans les mêmes lieux ou presque, a commencé une autre saison en enfer, mais qui en avait déjà écrit une première qui se suffisait à elle-même.

Malraux est aujourd'hui un écrivain en demi-purgatoire, statufié par les uns, d'autant plus soupçonné ou rejeté par les autres – deux manières de ne pas le lire. *« D'ordinaire*, écrit Lawrence, *c'est la seconde génération qui nous fait revivre, après beaucoup de dérision... »* Le moment est peut-être venu pour Malraux, en cette année du vingtième anniversaire de sa mort. La publication du *Démon de l'absolu* devrait y contribuer. Malraux avait sans doute jugé qu'il faisait trop de place aux citations de Lawrence et au simple récit des événements pour être considéré comme une œuvre à part entière, de même qu'il n'avait pas publié sous son nom sa *Vie de Napoléon par lui-même*.

Mais, à la différence de ce qui s'était passé pour l'essai de 1930, il avait trouvé dans Lawrence matière à réunir comme il l'avait rarement fait aussi complètement les idées, les interrogations, et, en correspondance avec elles, les appels de l'imaginaire qui font aujourd'hui encore la valeur et l'actualité de son œuvre.

(1) Jeremy Wilson, *Lawrence d'Arabie*, Denoël, 1994.
(2) Gallimard, 1930 (réimpression 1991).



Petites notes d'amour et de mort

Un même refrain d'amour absolu cristallise les moments forts de plusieurs destins. Chanson qu'a suivie Anne Wiazemsky pour renouer avec les fils de son enfance. Chronique émouvante de passions endeuillées

HYMNES A L'AMOUR
d'Anne Wiazemsky.
Gallimard, 170 p., 90 F.

Qu'elles soient poésie pure ou tissu de rimes « niaiseuses », les chansons sont tenues pour bien peu de chose, en marge du grand train de l'existence. Mais qui peut nier la place intime, chargée d'émotions légères ou profondes, qu'ont pu prendre quelques minutes en musique à certains moments d'une vie ? Qui n'a pas « sa » chanson, ritournelle pathétique ou allègre, pour ponctuer un souvenir de défaite, d'euphorie ou de drame ? Joli sujet que cet improbable poids, sur tout un destin, du trois fois rien fredonné. Joli sujet qu'Anne Wiazemsky file avec les accents tendres qui lui sont coutumiers dans son cinquième ouvrage, nouveau volet d'une chronique familiale autobiographique, *Hymnes à l'amour*. Titre explicite ; il sagit bien d'Edith Piaf – déjà présente dans le huis clos de *Marimé* (1) – et de l'une de ses chansons les plus propres à épouser l'éternelle panoplie de la passion : éblouissements, manques, égarements, coïncidences et malentendus exacerbés. La vraie vie, en somme. Et le pluriel est là pour marquer – évidence oubliée – qu'une même chanson habite différemment ceux qu'elle touche.

Novembre 1992. Moment noir. Anne et Pierre s'emploient, le cœur au bord des lèvres, à vider l'appartement de leur mère récemment disparue. Bric-à-brac transmis par plusieurs générations. Pauses ; nostalgie des questions non posées et des instants non – ou mal – partagés que fait surgir tel ou tel objet exhumé. Comme ces filtres jetables non jetés des innombrables Chesterfield que Claire consumait l'une après l'autre. Soudain, dans le fatras des papiers, la découverte du testament signé par Jean, leur père, vaincu par un cancer en janvier 1964. Le document se clôt par cette phrase que l'un et l'autre espèrent pouvoir écrire eux-mêmes un jour : *« Je demande pardon à tous ceux que j'ai pu blesser ou offenser, en premier lieu ma femme et mes enfants. Mais je mourrai satisfait, car j'aurai aimé et aurai été aimé. »*


Anne Wiazemsky en compagnie de son frère Pierre.

Même s'ils se souviennent que leurs parents n'avaient la plupart du temps pas grand-chose à se dire, plus grand-chose à s'aimer (les migraines de l'une, les absences de l'autre), le frère et la sœur apprennent médusés l'existence d'une certaine Maud Jacquet, domiciliée à Genève, destinataire, entre autres montre et boutons de manchettes, du disque d'Edith Piaf. Flash-back. Cette chanson-là n'était-elle pas celle de leur mère ? N'était-ce pas « la » chanson dont Anne s'était saoulée à son tour pour noyer son désespoir d'adolescente confrontée à son premier deuil ? De quelle trahison s'agissait-il ? Anne replonge dans la violente opacité de ses quinze ans. L'année où l'insouciance s'est cognée à l'inéluctable de la mort, lorsque sa mère l'a mise dans la confidence des quelques semaines de sursis accordées à Jean, lui-même ignorant de cette fatalité. Effondrement total pour cette toute jeune fille qui rêve à un avenir de comédienne ou d'écrivain et fait sagement ses devoirs sur fond d'Aznavour et des Compagnons de la chanson plutôt que sur les rythmes yéyé de « Salut les copains ». Simuler la bonne humeur et se taire. Tâche impossible s'il n'y avait, en renfort constant et délicat, la parole confiante du grand-père tant aimé, François Mauriac. Celui avec lequel Anne partage ses *« premières grandes discussions »* – la littérature, Dieu, le bien et le mal –, celui qui trouve toujours de quoi l'aider *« à faire face »* et l'incite à s'échapper du roman noir de son présent en exaltant les belles années qui l'attendent.

Le puzzle se reconstitue. Les souvenirs affluent, qui entraînent ceux, plus anciens encore, des moments choyés du temps de l'innocence. Celui où la petite Anne et son frère dévoraient goulûment les signes de passion des adultes : Claire, Jean, si mal accordés entre eux ; Madeleine, la jeune femme si gaie et si sensuelle qui s'occupait des enfants ; Maud, la raisonnable, intraitable avec le mensonge... Un incroyable chassé-croisé de beaux contes d'amour et de mort joués sur un même refrain – *« Tant que l'amour inondera mes matins/Tant que mon corps frémira sous tes mains/Que m'importent les problèmes/Mon amour, puisque tu m'aimes. »* Eternellement efficace.

Valérie Cadet

(1) Gallimard 1991.

Vol salvateur

A partir d'un manuscrit volé, François Nourissier offre un exercice de détestation. Ironique et grinçant

ROMAN VOLÉ
de François Nourissier.
Grasset, 164 p., 89 F.

Cela commence comme le récit d'une mésaventure dont François Nourissier aurait envie de se libérer dans un petit livre ironique. Le 26 juillet 1994, à l'aéroport de Marignane, il est victime d'un voleur à la tire : *« On a volé la mallette entre mes genoux, en plein jour encore, comme on dépouille le papet que tourneboulent les voyages. »* L'incident est, pour le romancier, beaucoup plus grave que ne le soupçonnent les voleurs. La mallette contenait un manuscrit . Aussitôt la presse fait écho à cette perte. Les journalistes l'appellent, le plaignent, tout en pensant qu'il possède sûrement un double, car *« un Occidental de la fin du XX[e] siècle qui se refuse au "traitement de texte", à l'intervention d'un secrétariat, à la photocopie immédiate (avec tout ce qu'il entre de stupidité et de hasard dans ces refus), est une bête curieuse. Une rareté sociologique digne de pitié »*. François Nourissier est l'une de ces *« raretés »*.

Le ton est donné, d'un de ces exercices de détestation que Nourissier affectionne. Mais si l'on peut lui reprocher parfois de se détester d'une manière un peu grise, ici c'est tout le contraire. Non seulement il raconte avec une allégresse paradoxale, noire et violente, l'affaire et ses développements, mais il construit ainsi une histoire qui viendra prendre la place du livre disparu. Il passe de l'abattement à *« la dérive sécuritaire »*. Ce mot, « sécuritaire », *« porte en lui des rimes riches, des connotations pétochardes et réactionnaires qui me donnent envie de l'annexer. On se connaît »*. Il décrit, avec une sorte de jubilation négative, comment *« l'obsession empira »* : *« Je fis en quelques jours l'acquisition d'un pistolet à grenaille, d'un fusil de chasse, d'une matraque enrobée de caoutchouc. Je priai le serrurier de poser à nos volets des barres, et aux barres des cadenas, à nos portes des verrous de sécurité. Sécurité ! Si le mot n'était jamais prononcé, le souci frileux qu'il couvre était omniprésent. (...) Notre déraison dura deux ou trois semaines. Je bourrais mes poches de billets, ma femme s'embijoutait pour promener la chienne. »*

Puis arrive, lentement, une sorte de rejet du roman perdu, qui devait s'appeler, peut-être, *Hirondelle* : *« Les émerveillements d'un peine-à-jouir font-ils le sujet d'un* beau livre ? » Dans cette forme de désamour de soi, Nourissier pose, avec pudeur, les questions complexes du rapport de l'écrivain à son texte, à sa lucidité, à ses illusions. La disparition du résultat de son travail met en cause ce travail même, fait surgir des interrogations qui n'existaient plus pour un homme qui, simplement, « écrivait » parce que c'était devenu sa « fonction ». Alors, quand survient l'événement inespéré, la mallette retrouvée dans la garrigue le jour de l'ouverture de la chasse, non seulement François Nourissier n'en éprouve aucune joie, mais presque un vague dégoût. Il imagine l'hilarité des voleurs s'ils ont cherché à déchiffrer quelques lignes. Que ce texte ait pu être vu alors qu'il ne devait pas l'être lui interdit son avenir de livre. Nourissier le relit, vite, pour y retrouver les sentiments négatifs qu'il avait lorsqu'il tentait de *« faire son deuil »*. Le deuil est fait. *Hirondelle* ne pourra pas paraître, mais sa perte aura suscité *Roman volé*. C'est la manière, délicate et féroce à la fois, dont Nourissier traite le sujet « qu'est-ce qu'un écrivain ? ». Celui qui répond à toutes les situations par un seul geste : écrire.

Josyane Savigneau

★ *Mauvais genre*, **les entretiens de François Nourissier avec Frédéric Badré et Arnaud Guillon, sont repris en « Folio », Gallimard, n° 2800.**

Djian sans mythe

ENTRE NOUS SOIT DIT
Conversations
avec Jean-Louis Ezine
de Philippe Djian.
Plon, 178 p. 100 F.

Philippe Djian, l'écrivain de la génération rock, une canette de bière à la main, un anneau à l'oreille, qui mettrait – selon les tenants de la mesure – trop de frigos déglingués dans ses romans ! Voilà ce qu'on a souvent dit de lui. En posant à l'auteur de *Bleu comme l'enfer* des questions intelligentes, vives, parfois rudes, comme pour l'aider à se délivrer de son propre mythe, Jean-Louis Ezine bouleverse cette image. Car Philippe Djian est, simplement, un écrivain. Qui travaille. Beaucoup. Parce qu'il a fait mille métiers, et qu'il a le goût du concret, il a besoin de sentir *« la matérialité du texte, la plénitude des mots, la surface bien remplie »*. Il dit très bien, avec une humilité rugueuse, qu'on est écrivain par moments, par *« petits bouts »*, qu'il existe une grâce de la maladresse, qu'on entend toujours un certain rythme vital dans *« le rude, le boiteux, le bancal »*. Et ce que l'on ressent peut-être le mieux dans les réponses de Djian, c'est cette énergie rebelle, cette envie d'exister tout de suite, qui a bousculé son écriture.

Il y a un principe de solitude chez Djian. Pas tout à fait volontaire, pourtant. Car il est entièrement sourd de l'oreille droite. Ce déséquilibre, seule l'écriture parvient à le dissiper : elle remet de l'harmonie, est une musique qu'il essaie de recomposer. Djian parle aussi, avec une justesse parfois véhémente, de son père, de l'amour, de l'érotisme, du *Yi-king*, le *« livre des transformations »*, de Bram Van Velde qui pleurait devant ses propres tableaux, de la nécessité de suivre sa route, et de son désir orgueilleux de ne *« pas être l'écrivain qu'on lui propose d'être »*. Il a raison.

J.-N. P.

Les revenants de Martine Robier

A l'image de ses personnages, la romancière oscille entre la fiction et la réalité, entre l'imaginaire et le souvenir, entre comédie et émotion

LE PETIT HOMME
de Martine Robier
Stock, 127 p., 85 F.

LES BÊTES À BON DIEU
de Martine Robier.
Flammarion, 303 p., 125 F.

Dans *Le Souffleur de rêves* (1), Martine Robier évoquait son premier manuscrit, qui racontait la vie rêvée de son père : un texte, trop intime, trop personnel pour être publié tel quel, mais qui contenait en germe tout ce qu'elle écrirait ensuite. Puis suivirent quatre ouvrages, du *Veilleur du marais* à *9, allée des Brouillards* (2), révélant une romancière solide, apparemment bien ancrée dans le quotidien mais hantée par l'imaginaire et le souvenir. Ses deux derniers ouvrages accentuent encore ce contraste.

Les Bêtes à bon Dieu, pourrait être une histoire presque surnaturelle : les personnages tour à tour se demandent s'ils *« croient aux revenants »*. Ils sont plusieurs à recevoir un appel téléphonique d'un mystérieux Peter Sturm. Pour l'ardente romancière Clarissa Angel, il s'agit, ni plus ni moins, de l'irruption dans sa vie d'un personnage – un sculpteur tourmenté – qu'elle a inventé. Pour Wolfgang Stein, brillant généticien, c'est peut-être le retour d'un ami de son enfance, à Cologne, qu'il croyait tragiquement disparu. Pour Gaston Beaupré, préposé aux postes à la retraite, dans un village normand, c'est assurément le fantôme d'un soldat allemand, mort en 1944.

Le lien entre tous ces personnages est assuré par un psychanalyste rond comme un Culbuto, Alain Maître, qui, dans son immeuble parisien de la rue des Grands-Augustins, reçoit successivement, chaque jeudi, Clarissa puis Wolfgang. De troublantes coïncidences rapprochent ces intrigues parallèles, menées sur un mode tantôt *« un peu mélo »*, tantôt drolatique. Entre fiction et réalité, entre imagination et désir, les personnages s'obstinent à *« battre leur coulpe de vivants, pour que ne s'arrête jamais l'extravagante pantomime d'un certain Peter Sturm »*, qui répond à leurs appels les plus secrets.

POLYPHONIE

Sans doute faut-il, pour lire *Les Bêtes à bon Dieu*, se laisser avant tout emporter par cette polyphonie, dont la construction reprend celle de la *Sturm-Sonate* de Beethoven : *« Largo. Allegro. Adagio. Allegretto. Quatre mouvements pour une seule tempête. »* Des lents égrènements de notes du *largo* à la vigueur joyeuse du dernier mouvement, où passe, au rythme du galop, en *« grains pressés de pluie »*, toute l'énergie de la bourrasque, la sonate accompagne, en arrière-plan, cette capricieuse et tragi-comique rêverie.

Avec *Le Petit Homme*, on est aussi loin que possible de tout artifice littéraire. Martine Robier revient à la mort de son père, qui a marqué ses seize ans, dans un bref récit, plein de pudeur laconique. Cet homme qui semblait indécis au seuil de sa propre vie, ce père un peu bougon qui *« se faisait petit »*, dont les gestes hésitaient entre la réserve et l'aveu, il faut beaucoup de patiente et tendre discrétion pour en suggérer la silhouette fragile : *« Une esquisse de père. Un fantôme d'enfant. »* Le petit Jean, ce garçon frêle, poussé au bouillon de graisse et de pain trempé, entre la Fête-Dieu et les hymnes laïques, a des *« yeux de chiot triste »* sur la photo de l'école. Devenu fils unique après la mort – presque après leur naissance – de son jumeau, il a dans son regard gris pâle le reflet des paysages mélancoliques de ses premières années : le marais, ce bas pays submergé, immobile et douceâtre, où passe le cri des courlis et des pluviers.

Tôt orphelin, ce *« dépaysé »* ne va pas plus loin que le certificat d'études. Il garde, dans une ferme, des vaches dolentes et des chevaux rétifs. Puis, rêvant de vivre ailleurs, il devient moussaillon. *« Matelot. Quartier-maître. Le double galon rouge. Il n'ira pas plus loin. »* Plus tard, lorsque, ayant quitté la marine, il est devenu magasinier dans un garage, il va avec ses filles contempler, à Cherbourg, le départ des grands transatlantiques.

SOUVENIR

De cet homme, qui avait peur des mots, mais dont le silence, loin d'être lourd, était *« léger, suspensif, presque vacant »*, sa fille a un peu oublié la voix grave, cassée par l'abus de tabac.

Elle se rappelle pourtant les chansons de marin qu'il adorait chanter – comme celle des trois enfants, embarqués en cachette, que la mer engloutissait. Elle garde un souvenir précis de ses mains *« prodigues »*, habiles, infatigables, qui savaient poncer le bois, débloquer les verrous, remonter la chaîne du vélo.

« Il n'existe pas, entre mon corps et celui de mon père, de matière plus sensible que la terre natale. De plus juste ciment. Nous sommes, quoi que nous voulions, prisonniers du gisement semblable. J'ai, du corps de mon père, une mémoire concrète, toute de formes, de postures travailleuses, une mémoire organique, substantielle, comme on le dit de l'argile franche, du bon repas. Une mémoire de muscles et de tendons. Une mémoire de force sous la peau qui ne s'exprime jamais tout entière, qui n'ose pas se déployer. »

Ce beau récit, humble, sobre, émouvant, lie à jamais, pour la narratrice, le souvenir du père disparu aux paysages du Cotentin dont elle est « native », et auxquels elle revient sans cesse, même si elle les a quittés. Plus loin, entre Coutances et Carentan, les tombes des ancêtres, sous les gazons de tourbe sèche, arrachée au marécage. Dans le cimetière de Cherbourg, seul, le père *« captif, à l'extrême bout de la presqu'île où le condamnait pour toujours son désir »*.

Monique Petillon

(1) Flammarion, 1992.
(2) Flammarion, 1994.

l i t t é r a t u r e s

La guerre d'une étoile

Jean-Marie Catonné a écrit un brillant premier roman sur le soldat Guillaume Apollinaire

LA TÊTE ÉTOILÉE
de Jean-Marie Catonné.
Plon, 206 p., 98 F.

Guillaume Albert Wladimir Alexandre Apollinaire de Kostrowitzky naquit à Rome en 1880. Sa mère était fille d'un noble de la Pologne russe et d'une Italienne. Son père – qui ne le reconnut pas – était italien. Kostrowitzky s'engagea dans l'armée française en 1914, il avait trente-quatre ans : ses compagnons le surnommaient « le Vieux » ! Il mourut des suites d'une blessure de guerre, le 9 novembre 1918, quelques mois après avoir épousé Jacqueline, la *« jolie rousse »*. Il venait d'être promu lieutenant à titre temporaire car il n'avait obtenu la nationalité française qu'en mars 1916. Une succession d'événements que le destin écrase de sa main hasardeuse. Jean-Marie Catonné a raconté l'itinéraire d'un immigré floué, l'histoire d'un écrivain tué au plein soleil de ses espoirs, la solitude d'un homme anéanti par le suicide collectif, au nom d'un hypothétique patriotisme.

La Tête étoilée est le récit intime de l'envers des combats. Catonné décrit la réalité des tranchées, l'absurdité des décisions militaires, les souffrances des jeunes recrues. Sous le nom de Guillaume Apollinaire, le soldat Kostrowitzky est un des plus grands poètes français. Il a laissé une œuvre étonnante, illuminée et généreuse, originale et ludique. Jean-Marie Catonné a écrit le roman des années de guerre d'Apollinaire. Le titre est suggestif : la tempe du fantassin trouée par un éclat d'obus, la tête dans les étoiles du poète et le cœur en étoile d'un amoureux qui a tenté de se sauver par l'imaginaire, grâce aux lettres frénétiques envoyées aux femmes voracement désirées : *« Dans ce climat d'euphorie qui le faisait soldat, poète et amant, G. éprouvait le sentiment d'être né depuis toujours, depuis les racines obscures, incertaines, de sa vie, pour aimer, écrire et guerroyer. Lou, au corps mystique, incarnait cette ardente trinité. »*

Les vingt-six chapitres du roman restituent ce que l'on peut imaginer de l'existence de G. (ou Gui). C'est la vie de caserne oubliée dans de brèves escapades – vécues puis écrites – lorsqu'il rejoint Lou (Louise de Coligny-Châtillon) pour des rendez-vous de boulimie sexuelle. C'est *« l'horreur tragique, horrible, obscure du corps à corps infernal dans les tranchées... »* vainement combattue par les rêves érotiques. Jean-Marie Catonné ressuscite son célèbre personnage et, à travers lui, recrée l'enfer où s'entassent de très jeunes soldats. A l'hécatombe s'ajoutent les remous sensuels des corps suspendus entre la vie et la mort, corps fatigués, corps sales, promiscuité d'hommes confinés dans des désirs inavouables. Jean-Marie Catonné a réussi un remarquable roman à la fois intimiste et documentaire sur les résonances souterraines de la discipline militaire, les faux-semblants de l'héroïsme et sur cette soudaine liberté brutale de la sexualité qui envahit ceux qui sont confrontés au cataclysme, qui supplante la morale. En contre-jour, la jalousie indicible envahit le soldat enfermé dans la machine militaire, à son tour corps passif d'une hiérarchie sadique, hanté par la luxure supposée du civil qui lui vole sa femme.

La Tête étoilée déterre la vérité des fantômes : de tous temps on a endigué le désir sexuel pour le dévier, frustré et exacerbé, en agressivité aveugle. L'intensité érotique des lettres d'Apollinaire transgressent le désespoir (*« la rumeur de tout l'amour comme le chant sacré de la mer »*). Le roman de Jean-Marie Catonné est une peinture lucide de la guerre de 14-18 et un hommage tendre à « Kostro l'exquis », le poète-soldat qui sut vaincre par le jeu aérien des mots la monstruosité de sa déchéance physique.

H. M.

René Crevel, à fleur de peau

Loin du Parisien en vogue, du partisan politique partagé entre communisme et surréalisme, apparaît dans cette « correspondance déchirante » un écrivain de la souffrance et du courage

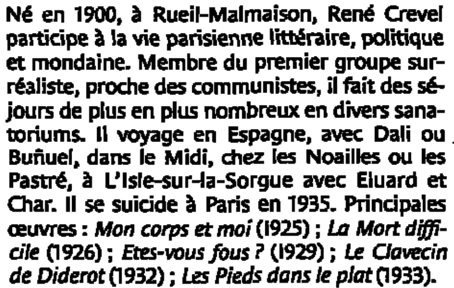
LETTRES DE DÉSIR ET DE SOUFFRANCE
de René Crevel.
Préface de Julien Green,
Fayard, 382 p., 140 F.

Etranges plongées, celles effectuées dans les correspondances d'êtres qui ne vous écrivaient pas, mais s'adressaient à d'autres en confiance, en confidence, armés d'intimité et désarmés par elle. Etranges irruptions, mais plus étranges encore lorsque, comme il arrive avec René Crevel, le désir insolite vous vient de répondre à des lettres si simples, ardentes et douloureuses, d'obéir à leur appel, qui ressemble à celui d'un enfant trop savant, trop avide, et peut-être trop résigné.

Une *« correspondance déchirante »*, écrit Julien Green dans une très belle, très émouvante préface, où Crevel apparaît tel un fantôme de plus en plus précis, celui du jeune écrivain, son contemporain, qu'il a *« à peine connu »*, mais que le Tout-Paris brillant des années 20, cette société mondaine et littéraire dont Crevel était un favori, ne connaissait, aussi, *« qu'à fleur de peau »*. Green et Crevel auraient pu être amis ; ils ne l'ont pas été, se sont croisés parfois, ont parlé une fois de révolution, dans l'un de ces salons très aristocratiques et luxueux ! Crevel ému, Green un peu sur la défensive. Et l'on se dit que le premier aurait pu figurer dans un roman du second.

Ce garçon très beau, aux cheveux blonds couleur de foin, partagé entre les surréalistes et le communisme, les salons et les bordels, la volonté éperdue de créer, de séduire, et la maladie. Ce fervent de littérature, dont les œuvres – certaines aux titres prémonitoires : *Mon corps et moi*, *La Mort difficile* – ne seront appréciées que de quelques amis. Ce *« révolutionnaire qui ne fréquente que les duchesses »*, au dire de l'une de ses amies, et qui admire le fondateur du surréalisme au point que même s'il devait en venir à ne croire *« plus en rien, ni en* (lui-même) *ni en personne,* (il) *croirait encore à André Breton »*. Profession de foi recueillie par Marcel Jouhandeau, dont, avec Cocteau, qu'il détestait – *« plus que jamais garçon d'honneur, vieille fille des postes »* – il avait été le témoin lors de son mariage avec Elise, *« sa Jouhandelle »*.

C'est à lui que sont adressées beaucoup de ces lettres, qui ne représentent pas la correspondance complète (encore inédite) mais sont toutes de vraies lettres de désir et surtout de souffrance, de courage aussi, fort bien choisies et présentées par Eric Le Bouvier. On n'y rencontre pas le Parisien en vogue ni le partisan politique, mais un pauvre, un vaillant écrivain, griffonnant pour ses amis des choses étincelantes et tristes, aux heures de solitude extrême et de détresse, lors de ces *« matins qui bégaient »*, depuis les sanatoriums où sans cesse il échoue, donnant à opérer, à soigner, plus ou moins mal, un corps stigmatisé par la tuberculose et sa kyrielle de douleurs, d'opérations, de plaies, d'hémorragies, d'infections de tous ordres. Supplices qui lui font certains jours d'effondrement avouer, à Jouhandeau encore : *« Marcel, cette maladie pour moi est un tel ratage »*, et le supplier d'écrire *« au gâteux, au tuberculeux, au sans amour »*. Ou encore s'écrier, et là pointe le poète, proche ici d'Antonin Artaud : *« Marcel, ce cerveau de viande me fait mal. »* Ce René Crevel-là, c'est celui qui souffre encore de son enfance auprès d'une mère qui *« était de celles qui gardaient la tradition des housses de fauteuil et de l'ennui »*, et qui avait traîné l'enfant, âgé de quatorze ans, devant le cadavre de son père qui venait de se pendre. C'est celui qui s'abandonne auprès de sa correspondante privilégiée, Choura, la sœur du peintre Tchelitchev, le *« vieil iboune »*, terme qui désigne les homosexuels, membres de l'*« ibounerie »* à laquelle appartient Crevel. Elle souffre, elle aussi, de tuberculose, elle est pauvre, il l'aide, il peut la plaindre, se plaindre un peu, s'écrier : *« Ibounesse, on n'est pas aimés de Dieu. »* Mais c'est aussi le René Crevel toujours enchanteur, qui se *« cramponne »* pour éblouir encore. Celui qui trouve *« très mandoline, ce Lugano trop chaud »*, qui sonne *« le valet de chambre pour voir si l'on peut faire l'amour avec »*, se souvient de *« l'odeur des livres* (qu'il a) *aimés enfant »* et trouve que *« les Russes, c'est trop cheveux blonds mousse, chichi, baise-mains, baise-tout, sans toujours être bien propres. Les Américains, ça sent l'animal, la plante »*. Il rêve d'une *« vie simple comme une tasse de lait »*, même si *« plus jamais un être ne serait avec qui on recommencerait le labeur splendide de l'adolescence »*, même s'il se voit comme *« du boudin fait avec du sang de mauvaise qualité »*.



René Crevel.
Né en 1900, à Rueil-Malmaison, René Crevel participe à la vie parisienne littéraire, politique et mondaine. Membre du premier groupe surréaliste, proche des communistes, il fait des séjours de plus en plus nombreux en divers sanatoriums. Il voyage en Espagne, avec Dali ou Buñuel, dans le Midi, chez les Noailles ou les Pastré, à L'Isle-sur-la-Sorgue avec Eluard et Char. Il se suicide à Paris en 1935. Principales œuvres : *Mon corps et moi* (1925) ; *La Mort difficile* (1926) ; *Etes-vous fous ?* (1929) ; *Le Clavecin de Diderot* (1932) ; *Les Pieds dans le plat* (1933).

MAN RAY TRUST/ADAGP PARIS 1996

Eluard, Dali, Gala, Gide, traversent toujours sa vie, et les toiles de ses amis, Picasso, Arp, Tanguy, Ernst ou Marie Laurencin ornent les murs de ses diverses chambres en ces *« tuberculoseries »*, mais il devra les vendre, des ennuis d'argent venant s'ajouter aux autres. Que lui importe ! Il n'aura surtout *« plus jamais la force de souffrir »*, et il lui semble *« que ça* (lui) *serait égal d'avoir une toute petite vie très médiocre pourvu qu'*(il) *ne soi*(t) *plus* (enfin) *toujours torturé dans* (sa) *chair »*. Mais il rêve toujours d'un *« grand et beau livre »*. À Genève, il sourit : *« C'est une aube protestante. »* Il tente de plaisanter encore et, à Jouhandeau, toujours : *« Je ne te tuerai pas, car si j'avais quelqu'un à tuer, avec mon égoïsme bien connu, c'est par moi que je commencerais. »* Il faut, reconnaît Julien Green *« du courage et encore du courage pour en finir »*. Cet *« au-delà du courage »*, René Crevel y recourra, épuisé de *« solitude affamée »*, écartelé aussi entre le Parti communiste et les surréalistes, qu'il tente en vain de réconcilier. En 1935, il se suicidera au gaz, avec, épinglé sur ses vêtements, ce mot : *« Dégoût »*. *« Ma chérie,* écrivait-il à Choura Tchelitchev, *on est des enfants perdus. »* Et l'on devine sur son visage l'un de ces sourires orgueilleux que la tristesse du regard accentue.

Viviane Forrester

l i v r a i s o n s

HISTOIRE LITTÉRAIRE

● **SOUVENIRS (tome I : 1787-1815)**, de Julie Pellizzone
On a dit que Julie Pellizzone pourrait faire figure de « Mme de Genlis provençale ». C'est sans doute un peu abusif mais cette bourgeoise marseillaise instruite, curieuse et dotée d'un alerte brin de plume fut, de Louis XVI à Louis-Philippe, le meilleur chroniqueur de la vie politique, sociale et littéraire de Marseille. Trois chercheurs provençaux ont transcrit, annoté et présenté les *Souvenirs* de Julie Pellizzone, dont paraît le premier des trois volumes prévus (préface de Michel Vovelle, présentation de Pierre et Hélène Echinard et Georges Reynaud, éd. Côté-Femmes, 4, rue de la Petite-Pierre, 75011 Paris, 540 p., 160 F. Ce livre vient d'obtenir le Grand Prix historique de Provence).

LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **LA LUNE SEULE**, d'Eric Villeneuve
Les dix chapitres de *La Lune seule* sont tous numérotés « Un ». Comme les cercles qui interrompent soudain une narration quasi statique, ils soulignent l'absence de chronologie. Texte sans cesse recommencé, le roman d'Eric Villeneuve pénètre les couches successives d'un voyage mental – plongée onirique dans différents décors habités de vies antérieures. Eloge de l'ubiquité et des exubérances de l'imaginaire, *La Lune seule* est un roman difficile dans le bon sens du terme. Il nous absorbe dans le rituel d'une expérience exceptionnelle, nous livre ce qui est le fondement de la fiction, la multiplication libérée du moi, une percée dans les dimensions inusitées de la perception (POL, 108 p., 80 F).

● **NOCTURNES**, de Daniel Arsand
Neuf nouvelles inspirées par la passion, le crime, la peste, la guerre, l'amitié amoureuse, mais aussi la grandeur héroïque des temps médiévaux. Dans un style limpide et ciselé, Daniel Arsand reconstitue l'univers chevaleresque, gothique et sauvage qui fascina Marguerite Yourcenar et, avant elle, les romantiques. Il décrit les vies imaginaires d'aristocrates pervers, de saints et de martyrs traversant une Europe ravagée et hallucinée. Poètes fous, guerriers carnassiers, moines démoniaques, épouses ardentes, les protagonistes sont surpris par des désirs de meurtre alors qu'ils se croient en quête d'amour (illustrations de Katherine Verdon, HB éditions, 41, rue de Calvisson, 30670 Aigues-Vives, 108 p., 75 F).

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **LE MIROIR AUX AMÉRIQUES**, de Maria Cano Caunedo
Riche et libéral, l'oncle d'Amérique retourne dans les Asturies. L'air figé du patelin se met en mouvement. Croisement de voix, d'époques, de façons de vivre – choc entre le progrès et la tradition –, ce court récit est plein de poésie et de mystère, notamment grâce à son écriture (traduit de l'espagnol par Claude Bleton, Flammarion, 136 p., 80 F).

● **NE LE DIS À PERSONNE**, de Jaime Bayly.
Avec ce roman, paru à Lima en 1965, Jaime Bayly s'est révélé comme l'un des écrivains latino-américains les plus prometteurs de sa génération. En maître du dialogue, il décrit avec humour et minutie l'évolution de Joaquin vers l'homosexualité, son entrée dans le monde de la drogue, ainsi que la réaction de la bourgeoisie bigote et machiste à laquelle il appartient (traduit de l'espagnol – Pérou – par Françoise Marchand-Sauvagnargues, Stock, 530 p., 150 F).

L'Afrique éclopée

INDIENNES
de Jean-Pierre Campagne.
Denoël, 260 p., 110 F.

NÉ LA NUIT
de Jean-Pierre Campagne.
Denoël. 148 p., 95 F.

Deux livres signés du même nom, en même temps, cela peut être un « coup marketing » ou simplement une hésitation d'éditeur ne sachant trop s'il vaut mieux espacer ou rapprocher le roman – *Né la nuit* – et ces cartes postales d'Afrique océanique – *Indiennes*. Les deux livres se ressemblent : un même ton, une même envie de faire partager l'Afrique, quelque chose d'un peu triste, d'un peu éclopé, qui ressort peut-être plus d'*Indiennes* que du roman, à coups de vignettes, de phrases, de mots, que l'on retient du coin de l'œil, qu'on lit un peu sans suite, comme si on partait soi-même à la recherche de ses propres souvenirs, surgis, inattendus, de la provocation d'un sourire, d'une parole, d'une association d'idées. C'est parfois un peu déroutant : l'anecdotique, l'anodin se heurtent à l'étrange, à la surprise du visiteur au long cours, jamais intégré, toujours curieux, parfois mal à l'aise ou angoissé. Des portraits en miettes se recomposent, femmes combattantes ou errantes, politiciens, personnages ambigus comme il y en a toujours.

Le roman est peut-être plus convenu, une jeune femme noire, un homme blanc, et leur dérive, ensemble au hasard des pistes. Elle cherche son père ; il ne sait plus ni qui il est ni ce qu'il veut. Mais la mort est partout : massacres, cruauté, tortures et sida aussi, qui fait *« mourir de l'intérieur »* dans ces pays où on n'hésite pas à tuer même les petits car une fois qu'ils ont grandis, ils tueraient à leur tour. Désemparé, lâche, le narrateur va réagir, pour trouver un *« sens de la vie »*.

Martine Silber

Mémoires d'un César

Par la voix de Germanicus, Jeanne Champion évoque la tragédie de l'ambition impériale

LA MAISON GERMANICUS
de Jeanne Champion.
Grasset, 810 p., 165 F.

La mort de Germanicus est de ces scènes antiques exemplaires dont l'époque moderne fit un thème de méditation politique et d'affirmation morale. La toile peinte pour le cardinal Barberini par Nicolas Poussin rappelle admirablement l'enjeu civique et éthique dont s'est chargée la mémoire de ce César « empêché », protégé d'Auguste, adopté par Tibère, père de Caligula et d'Agrippine la jeune, aïeul de Néron enfin, dont Tacite sut faire le regret de la Rome impériale.

La destinée de ce héros éminemment shakespearien attendait son biographe. Il a trouvé sa romancière. Jeanne Champion croise les approches historiques et littéraires tout en s'autorisant les fulgurances et les intuitions de l'écrivain pour proposer un portrait passionnel et partisan qui se joue et joue de tous les genres pour faire du Romain unanimement pleuré le symbole de la tragédie du pouvoir. A la longue lettre imaginée par Yourcenar pour un *« sage »* précoce, qui deviendra l'empereur-philosophe Marc Aurèle (*Mémoires d'Hadrien*), répond aujourd'hui le journal d'un prince, qui raconte à l'homme du XX[e] siècle finissant la tragédie du politique. Témoin invisible – il poursuit son journal par-delà sa mort prématurée jusqu'à l'extinction de sa lignée – des suspicions et des crimes, des complots et des scandales dont le premier siècle de notre ère garde l'image fâcheusement tenace, plus inspirée par Suétone et Pétrone que par Sénèque.

Jeanne Champion nous livre en fait une fresque formidable qui déjoue les pièges du romanesque sensationnel. Rien ne manque pourtant à la galerie des « monstres officiels » : Caligula et Néron, Messaline et Agrippine, ou, moins célèbres mais tout aussi terribles, Livie, la veuve d'Auguste, ou Séjan, le conseiller de Tibère. Les victimes sont là aussi, oubliés comme Nero et Drusus, les frères de Caligula, ou les enfants de Claude, Octavie et Britannicus, immortalisés par Racine. Mais les suicides imposés, les déportations iniques, les emprisonnements comme les guets-apens ne sont plus ici seulement les ingrédients d'un drame paroxystique chez les grands de ce monde. Jeanne Champion croise astucieusement le point de vue de Germanicus, le récit du fil historique et les scènes dialoguées comme les fragments d'un théâtre de la passion qui ne peut se jouer qu'au présent. Cette relance étonnante donne aux acteurs une dimension d'humanité authentique que la légende leur a dénigrée. Ainsi, loin des stéréotypes attendus, Tibère émeut, Caligula séduit, Néron apitoie. Connu, le dénouement ne peut surprendre. Mais qu'on ait l'impression que tout soit encore à jouer n'est pas le moindre éloge que l'on fera à cette réappropriation inspirée d'un siècle où le sang teinte la pourpre.

CONTAMINATION

A Tigellin, âme damnée de Néron, qui demande à un serviteur : *« Comment va le monde ? »*, l'esclave répond par une sentence que n'eût pas désavouée Cioran : *« Il ne peut aller bien car il est peuplé d'hommes. » La Maison Germanicus* est le roman de l'ambition impériale, de sa tragique pulsion inassouvie, dont la romancière sait donner des équivalences lumineuses. *« A force de s'immiscer dans la vie de Néron, dont on se demande parfois si elle est la mère ou la tumeur, Agrippine a perdu son autonomie. Elle prolifère à l'intérieur d'un autre. »* C'est par cette transmission, qui tient de la contamination, que se caractérise cette « maison », dont la chute, plus exemplaire, est à peine moins vénéneuse que celle qu'Edgar Poe promettait à la maison Usher.

Philippe-Jean Catinchi

Histoire de paradis

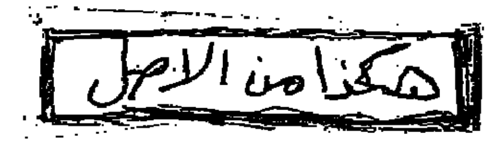
LE ROMAN D'ADAM ET ÈVE
de Bernard Noël.
Stock, 240 p., 120 F.

Dans *Le Roman d'Adam et Eve*, Bernard Noël tente de cerner, à travers toutes les visualisations du paradis terrestre, la faute originelle. Le prétexte de cette enquête sur les diverses images du mythe est fourni au narrateur par trois photographies – l'une, presque blanche, sur un paradis présumé ; une Eve ; et un serpent – que lui envoie de Russie son ami Jean. C'est, pour Bernard Noël, le motif d'une belle méditation sur l'essence de la photographie *« promesse d'un présent à jamais reporté »*.

Au fil de hasards romanesques un peu trop concertés, le narrateur découvre que Jean a été appelé en Russie pour y photographier les vestiges d'un paradis très *« réaliste »* : celui instauré, au printemps 1929, par le Soviet suprême : Fête d'Eden, élection, dans chaque région, d'un Adam et d'une Eve idéaux, brigades chargées de maintenir l'émulation.... Ce syncrétisme mythologique était destiné à dissiper les effets de l'opium religieux. L'histoire de ce paradis artificiel, de ses avatars – en pleine vague de terreur stalinienne – et de sa reprise, de nos jours, par des promoteurs d'utopies régénératrices, est la part la plus passionnante du roman. Comme s'il voulait revenir à l'origine de la *« faute »* communiste, Bernard Noël démonte le mécanisme de ces mythes optimistes qui n'ont été qu'un outil supplémentaire d'asservissement. Mais à trop vouloir approcher le secret des images, le cœur défendu de l'illusion, on risque de se brûler les ailes...

Enquête moins policière que politique, fable métaphysique parfois fulgurante, le roman de Bernard Noël n'a qu'un seul péché : celui de manquer d'un peu de chair.

Jean-Noël Pancrazi



هكذا من الاصل

Richard Ford, au rythme de l'existence

De l'isolement à l'indépendance partagée. Sur ce thème, le romancier américain développe un roman-fleuve, prolixe, immense, saisi sur la route de la conscience

INDÉPENDANCE
(Independence Day)
de Richard Ford.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Suzanne V. Mayoux,
éd. de l'Olivier, 574 p., 149 F.

De Richard Ford, on a beaucoup dit qu'il était « minimaliste », et on se demande pourquoi. Peut-être à cause de cette tentation confortable de renvoyer les écrivains – surtout les plus modernes, donc les plus dérangeants –, à quelque chose de théorisable, une « école ». Peut-être pour l'identifier à Raymond Carver, qui fut son meilleur ami et dont il est proche, par bien des aspects. Mais contrairement à lui, Richard Ford ne lésine pas sur la parole. Dans *Indépendance*, son dernier livre, cela ne fait aucun doute : voilà un roman-fleuve, un roman prolixe, immense, à la fois sobre et proliférant, exhaustif et jamais baroque, avançant au rythme de la conscience et notant au passage, méticuleusement, les moindres détails de ce qui s'offre à elle : quelque chose comme la totalité d'une aventure humaine, ou plutôt comme la totalité du langage prenant en charge cette aventure. Un roman où le héros, Frank Bascombe, englué dans l'univers collectif qui l'entoure, fait, à la manière du Roquentin de *La Nausée*, l'expérience de la liberté.


LUC QUELIN POUR « LE MONDE »

« L'indépendance, c'est être suffisamment libre pour prendre le risque de se lier aux autres, sans s'isoler »

Frank Bascombe a déjà un passé : on l'avait rencontré dans un précédent roman de Ford, *Un week-end dans le Michigan* (1), où il était journaliste sportif et, déjà, divorcé. Dans *Indépendance*, disons qu'il refait sa vie, au sens propre. Il n'est plus journaliste, mais travaille dans l'immobilier – deux métiers qui, chacun à leur manière, sont des postes d'observation privilégiés de la société – et habite toujours Haddam, une banlieue du New Jersey. Pour nous qui l'accompagnons, il s'agit toujours d'un week-end – Ford aime bien que tout soit dit, non pas en peu de mots, mais en peu de jours : ce n'est plus le moment de Pâques, comme dans *Un week-end dans le Michigan*, mais celui du 4 juillet, grande fête américaine de l'Indépendance.

« Tout a commencé par un intérêt pour le mot », explique Richard Ford – qui en impose avec ses yeux tranchants, d'un bleu presque inhumain, et sa dégaine de cow-boy impassible. *« Ce mot d'"indépendance", omniprésent dans le discours de tout Américain, est utilisé couramment comme synonyme d'isolement, de détachement – et c'est de cette manière que Frank existe au début du livre : isolé et détaché. Or je me suis rendu compte que ce mot avait des propriétés que je n'avais pas comprises. Tout en essayant de trouver quel était le sujet de mon livre, j'ai découvert que l'indépendance, cela signifiait être suffisamment libre pour prendre le risque de se lier aux autres, sans s'isoler : non pas détaché, donc, mais libre de créer de nouveaux attachements. »*

L'apprentissage de l'indépendance, pour un héros sans héroïsme comme Frank Bascombe, c'est commencer par être agent immobilier au service d'un couple obsédé par le déménagement, courant indéfiniment après l'espoir de la maison *idéale*, dans cette banlieue imaginaire de Haddam, petit monde coupé du monde dont on a l'impression qu'il n'en a plus pour très longtemps ; c'est prendre en charge son fils et le préparer à la fête du 4 juillet en lui faisant visiter des *halls of fame* consacrés aux vedettes du sport, seuls véritables héros dans une démocratie privée de grands hommes. C'est progresser à sa mesure, par petites victoires contre la tentation de l'isolement, c'est prendre conscience de son existence intime, de ses liens avec ceux qui l'entourent et du politique, dans un monde qui ne connaît de la politique que l'inutile affrontement de Bush et de Dukakis et où l'on s'endort en lisant Tocqueville.

Dans la dernière scène du roman, on voit le personnage se dissoudre dans la marée humaine, fondre dans la foule, vague parmi les vagues, submergé dans une fête de l'Indépendance qui finit, à l'image de l'Amérique, par ressembler à tout sauf à ce qu'elle célèbre. Mais pourtant, entre-temps, Frank Bascombe a avancé, *« pris le risque de se lier aux autres »*, gagné en existence. Ce que Richard Ford lui donne, c'est ce livre long, infini, saisi sur la route de la conscience et au rythme de l'Amérique, attentif à tous les détails et donc d'un nécessaire ennui, fourmillant d'histoires dans l'histoire, de portraits mélancoliques et caustiques : un grand *roman existentiel et politique écrit* à la mesure d'une vie photographiée dans ses moindres failles, avec l'immensité du langage.

Marion Van Renterghem

(1) Payot, 1990. « Points » Seuil, 1995.

Le Meccano Chavarria

Fiction historique, thriller politique, récit d'espionnage : une jungle d'intrigues version cubaine

UN THÉ EN AMAZONIE
(Alla ellos)
de Daniel Chavarria.
Traduit de l'espagnol (Cuba)
par Jacques-François Bonaldi,
Rivages/Thriller, 448 p., 145 F.

C'*est un livre dense, inextricable* et sombre. On y pénètre comme on s'enfonce dans la forêt amazonienne qui lui sert, pour partie, de décor. Au cœur du livre, comme de la forêt, il y a un arbre mystérieux dont les feuilles possèdent d'étranges propriétés analgésiques et hypnotiques. Utilisée par les Indiens, cette drogue tombe, un jour, *entre les mains de la CIA, qui va* bientôt chercher à s'en servir pour déstabiliser le régime cubain. Et c'est alors que tout commence. Un enchevêtrement d'histoires, un gigantesque Meccano romanesque dont Daniel Chavarria, Cubain d'origine uruguayenne pour la première fois traduit en français, va tirer les ficelles avec une réjouissante santé et une maîtrise confondante.

A la manière de son ami le Mexicain Paco Ignacio Taibo II, dont il partage, à l'évidence, le goût pour la mutiplication des points de vue, la prolifération des personnages et des situations, le pilotage à l'estime d'un récit qui rebondit d'un point à l'autre de la planète, du passé au présent, de la réalité à la fiction. A tel point qu'il existe deux versions de ce roman à géométrie variable. Une cubaine qui fait la part belle aux agents du contre-espionnage castriste. Et une mexicaine d'où est tirée la traduction française, supervisée par Chavarria lui-même, très à l'aise dans la langue de Molière et qui a, pour l'occasion, réécrit de *nombreux passages.*

Un thé en Amazonie raconte comment la drogue en question parvient sur le bureau d'un cadre haut placé de la CIA. Et comment celui-ci, pressentant la manière dont cette substance peut révolutionner les techniques du renseignement, va concevoir un plan machiavélique pour déstabiliser Cuba. Entraîné sur une période de vingt ans, le lecteur assiste ainsi à l'expérimentation secrète de la drogue sur des soldats américains, au recrutement et à l'infiltration des agents, à la liquidation systématique de tous ceux qui gênent. Parallèlement, Chavarria s'intéresse au destin de Jaime de Arnaiz, héritier de hobereaux castillans, croisé de toutes les causes perdues. Et voilà le lecteur à nouveau entraîné, suivant les traces de Jaime, engagé au Maroc pendant *la guerre du Rif*, aux côtés des franquistes pendant la guerre civile, en Union soviétique, volontaire de la division Azul, pour finir en Indochine, par le désastre de Dien Bien Phu. Les fils de ces deux intrigues finissent bien entendu *par se rejoindre, mais*, entre-temps, Chavarria aura trouvé l'occasion de raconter, avec la même aisance, la vie des seringueros, les récolteurs de caoutchouc, et celle des garimpeiros, les chercheurs d'or amazoniens, la fortune de Manaus au début du siècle ou encore la cruauté des rites initiatiques des Mains-de-Macaques, tribu indienne oubliée...

*Fiction historique, thriller poli*tique, récit d'espionnage, *Un thé en Amazonie* est avant tout un bon roman d'aventures, vibrionnant et généreux, à l'image de son auteur qui fut docker à Hambourg, vagabond en Italie, s'engagea dans la guérilla castriste et dut se réfugier chez les chercheurs d'or amazoniens avant de finir professeur de lettres classiques. C'est du moins ce *que Chavarria raconte lui-même.* Il raconte si bien les histoires, Chavarria.

Michel Abescat

L'ascension de l'arbre généalogique

L'ARBRE DU DIEU PENDU
(Donde mejor canta el pajaro)
d'Alejandro Jodorowsky.
Traduit de l'espagnol (Chili)
par Mara Hernandez
et René Solis,
éd. Metailié, 384 p., 135 F.

Une épopée familiale héroï-comique, des ghettos russes au Nouveau Monde de la Dépression

Alejandro Jodorowsky est unique. Alejandro Jodorowsky est multiple. Alejandro Jodorowsky est *panique. Vous qui cherchez dans un* roman une logique, une recette ou un message, un recueil de vertus petites ou grandes, un sens à votre vie, passez votre chemin. Cet *Arbre du dieu pendu* n'est pas pour vous. Mais si, commençant votre lecture, vous restez saisi par la vigueur des imprécations de la grand-mère Teresa qui, folle de douleur, maudit le Dieu des juifs et les hommes de continuer à croire en Lui, vous allez entrer dans la famille. Une famille fantasmée qui est le creuset de toutes les histoires et des contes fous de Jodorowsky. Et d'abord, pour Teresa, celle du refus d'un Dieu qu'elle veut pendre pour avoir laissé son fils aîné se noyer dans une crue du Dniepr : *« Tu es sans pitié ! Tu es un monstre ! Tu as créé un peuple élu rien que pour le torturer ! Ça suffit ! C'est une mère qui a perdu l'espoir qui parle et c'est pour ça qu'elle n'a pas peur de Toi. Je Te maudis, je T'efface, je ne T'écoute plus ! »* Devenue dresseuse de puces, elle va subvenir aux besoins des siens ruinés par la charité dispendieuse du grand-père, Alejandro, le cordonnier mystique, pour qui chaque paire de chaussures doit être un acte d'amour selon les préceptes que lui a inculqués son maître invisible, un rabbin caucasien rencontré dans l'Entremonde.

Fuyant les pogromes, la famille Levi, rebaptisée entre-temps du nom polonais plus goy de Jodorowsky, va quitter l'Ukraine pour atterrir, sans l'avoir choisi, par manque d'argent, à Valparaiso et devenir chilienne. L'auteur nous conte ainsi, à travers un tourbillon d'aventures extraordinaires, l'épopée héroï-comique familiale qui conduit les siens des ghettos russes vers le Nouveau Monde de la Dépression. Une quête initiatique matinée de zen, de tarot, de talmud et de science-fiction, dans laquelle on pourrait reconnaître l'histoire tant de fois racontée de l'émigration des juifs de l'Est, si le plus important n'était pas ailleurs, dans l'accumulation délirante d'histoires hassido-talmudiques. Et le « roman » s'arrête en 1929, juste avant sa naissance.

Mélange de Juif, de Russe, de Chilien, de Mexicain, il se dit *« capable de vivre n'importe où si on ne* (le) *tue pas »*. Né en 1930 au Chili, établi en France depuis plus de quarante ans, Jodo a toujours déployé les talents les plus divers : marionnettiste à Santiago, mime avec Marcel Marceau pour qui il écrit des arguments, metteur en scène du retour de Maurice Chevalier à l'Alhambra, directeur de théâtre, maître ès-tarots (il reçoit tous les mercredis dans un café de la rue du Volga), le romancier avec *Le Paradis des perroquets* (Albin Michel, 1984), réalisateur de films (notamment *Fando y Lis, El Topo, La Montagne sacrée, Tusk*), il prépare un film sur un voyage initiatique que fit Federico Fellini pour rencontrer Carlos Castaneda. Il est aussi auteur reconnu de bandes dessinées avec Moebius, Boucq, Gimenez, et a reçu, avec Bess, le prix du meilleur scénario au dernier Festival d'Angoulême pour *Juan Solo. Fils de flingue* (Tome 1, Humanoïdes associés).

Partout, dans ses œuvres, ses personnages aussi divers portent la *marque de ceux qui les ont engendrés*. Hanté par l'importance de la généalogie, le créateur – avec Moebius et Gimenez – de la caste des Méta-Barons, une famille de « méta-guerriers » bien connue des amateurs de BD, a trouvé dans l'histoire de sa famille un lieu d'inspiration infini. *« L'arbre généalogique me paraît de première importance,* expliquait-il au printemps dernier dans *El Pais* lors de la sortie en Espagne de son roman *L'Arbre du dieu pendu. Nous sommes comme le vaudou possédés par tous les personnages de notre arbre généalogique. Je crois que notre famille est comme notre inconscient. On est marqué par elle génétiquement, mais aussi psychologiquement, et Castaneda va encore plus loin en disant que notre famille nous marque énergétiquement. »* Le titre espagnol *Donde mejor canta el pajaro* était tiré d'une phrase de Jean Cocteau : *« C'est dans son arbre généalogique que l'oiseau chante le mieux. »* En français, l'éditeur a préféré choisir une carte du tarot, *L'Arbre du dieu pendu*.

Ayant rompu avec le surréalisme, devenu trop respectable, déçu par un André Breton vieilli, cet athée religieux qui ne cesse d'apostropher Dieu avait fondé, à son arrivée en France, avec Topor et Arrabal, *« un mouvement pour rire »*, le groupe Panique, en l'honneur de Pan, le dieu de la confusion. Il s'agissait de *« créer un vide en faisant croire qu'il était plein. Mais ce mouvement n'existait que par son absence. Nous n'avions qu'un point commun : la provocation »*. Un mouvement pour rire auquel ils sont finalement tous les trois restés fidèles. Confusion gaiement et ironiquement acceptée dans la relation comique de l'histoire des deux lignées paternelles et maternelles, matérialisée par des arbres généalogiques – incompréhensibles à dessein –, où ces juifs d'Ukraine portent déjà les prénoms espagnols du pays où il vont émigrer. Confusion soigneusement aménagée de vie en vie jusqu'au couple de Jaime et de Sarah Felicidad, les parents, de caractères si différents qu'ils n'auraient jamais dû se rencontrer, éléments constitutifs du futur corps de notre Jodo.

« Dans la mémoire, tout peut devenir miraculeux. » Voilà l'acte de foi de Jodorowsky pour qui le passé n'est pas une donnée inaltérable, mais peut se modifier, s'embellir si *on le veut vraiment. Une invention* perpétuelle, qui transforme l'expérience de la transplantation en légende merveilleuse. A des années-lumière de tous les murs des lamentations.

Il y a chez Jodorowsky un talent de conteur riche d'une imagination sans limites et sans interdits, entre le scatologique et le merveilleux, dans une débauche d'hémoglobine et de connaissances historico-philosophiques dont la véracité nous importe peu. Un don trop riche parfois, ou trop confus. Mais d'une invention, d'une tendresse infinie pour ceux qui l'ont précédé. Au point de se nourrir de leur chair. Un voyage dans le temps avec Salvador Arcavi, l'ancêtre marrane, dompteur, qui a appris à lire les tarots dans les yeux de ses lions. Il y a aussi l'arrière-grand-père Abraham – apiculteur incestueux –, Alejandro Prullansky, le Russe goy grand danseur du Ballet impérial qui va devenir le grand-père de l'auteur. Au milieu des tribulations, des horreurs et des gags nourris de toutes les cultures et les contre-cultures, Jodorowsky s'amuse à nous étonner. Comme aurait dit Cocteau. Sa plume court, bifurque, parcourt le monde, fait vivre des milliers de vies, loin des souffrances anciennes, vers un achèvement peut-être lumineux : une naissance. Vers tout ce que le futur nouveau-né ne pourra pas comprendre.

Nicole Zand

René Descartes, quatre cents ans d'actualité

Il est né en Touraine le 31 mars 1596. Au fil des siècles, le penseur solitaire est devenu un héros national. Aventures insolites d'un philosophe inépuisable

Qui a prononcé ces mots : *« Le monde aime la France parce que, dans la France, il reconnaît Descartes et ceux qui l'ont continué »* ? C'était, le 2 mai 1946, à l'occasion du trois cent cinquantième anniversaire du philosophe dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne... le secrétaire général du Parti communiste français : Maurice Thorez. Il est vrai qu'il pouvait se targuer d'un illustre précédent, puisque, en juillet 1937, pour le trois centième anniversaire du *Discours de la méthode*, et en présence cette fois du président de la République et du ministre de l'éducation, Paul Valéry n'avait pas hésité à dire déjà : *« Vous savez à quel point les caractères les plus nets et les plus sensibles de l'esprit français sont marqués par la pensée de ce grand homme. »*

Voilà quelque chose de vraiment singulier, peut-être sans équivalent : un philosophe qui en vient à symboliser une nation à laquelle il est supposé ressembler, une nation qui se définit elle-même en référence à un philosophe dont elle aurait tous les traits. Etre « cartésien », c'est être rationnel, avoir le goût de la clarté et de la méthode, mais aussi, pour certains, être un peu raide, et, pour d'autres, franchement casanier ou « petit-bourgeois » ; en tout cas, pour tout le monde, c'est être français. *« Descartes, c'est la France »*, et cette fois, c'est André Glucksmann qui le dit, dans un livre qui porte ce titre (Flammarion, 1987).

On ne l'a évidemment pas toujours dit. Certainement pas de son vivant, lui qui passa la plus grande partie de son existence en Hollande parce qu'il avait le sentiment qu'il y serait plus tranquille ; pas davantage en 1666, lorsque *« des gens d'étude et de mérite »* font pression sur Colbert pour que les cendres du philosophe soient ramenées de Suède où il avait eu la mauvaise idée d'aller, puis de mourir ; et, en 1765, alors même que l'Académie française met Descartes au concours pour le prix d'éloquence, les candidats rivalisent de formules bien frappées pour dire que Descartes *« n'appartient pas à la France seule »*, que celle-ci l'a *« donné à l'Univers »*, dont il est le citoyen d'honneur. Nul ne songerait, au XVIIIe siècle, à dire que Descartes ressemble à la France : son rapport à la nation où il est né est encore de pure contingence.

Mais il est déjà devenu, pour tous les philosophes du siècle, un « grand homme ». Or, les « grands hommes », la France ne les met-elle pas au Panthéon ? Et, justement, l'église Sainte-Geneviève où, depuis 1667, les restes du philosophe reposent, est à moitié détruite. Aussi, dès 1791, Condorcet demande-t-il indirectement à l'Assemblée que soit accordé à Descartes *« l'honneur d'être placé où doivent être déposées les cendres des grands hommes »*. Et c'est à Chénier que revient le mérite, en 1793, d'emporter la décision : Descartes ira au Panthéon. Mais la Révolution française étant ce qu'elle est, les choses en restent là et, en 1796, l'affaire revient sur le tapis au conseil des Cinq-Cents ; mais cette fois, Louis-Sébastien Mercier entonne un discours fulminant contre *« le père de la plus impertinente doctrine qui ait régné en France »*, *« ce visionnaire qui a retardé pendant longtemps la promulgation des vérités physiques »*. Prudent, le conseil décide qu'il est urgent de ne rien faire : Descartes n'ira pas au Panthéon.

Ce qui se joue dans l'épisode révolutionnaire n'est pas seulement anecdotique. En plaidant pour la panthéonisation de Descartes, Condorcet puis Chénier mettent en place quelques-uns des éléments du futur mythe. Le Descartes qu'ils veulent introniser est celui qui, *« en brisant les fers de l'esprit humain, préparait de loin l'éternelle destruction de la servitude politique »*. Une nation libre se doit d'honorer le philosophe qui a fourni les instruments conceptuels de sa libération. Descartes, qui s'était soigneusement abstenu d'élaborer une véritable philosophie politique, qui n'avait jamais parlé de droits de l'homme, se voit ainsi doté d'une paternité déjà légendaire qui jouera un rôle décisif, au XIXe puis au XXe siècle, dans l'idée qu'il incarne la France. Le pays qui a vu naître le philosophe du doute hyperbolique, celui qui ne se démet devant aucune autorité de son pouvoir de juger, devait être aussi le pays de la révolution des droits de l'homme. Nul ne se souvient que Descartes n'est pas au Panthéon ; mais tous – Michelet, Tocqueville, Alain, Sartre et... Thorez – verront en lui le père des démocraties modernes.

Les contre-révolutionnaires aussi, catholiques ultras ou dissidents. Et ce n'est pas moins important. Car, à travers Bonald, Lamennais, Taine, Barrès, prendra naissance le thème adverse du précédent : celui d'un cartésianisme fauteur de décomposition sociale par excès de rationalité dans le domaine du politique. Ainsi le cartésianisme va-t-il devenir un enjeu ; et il ne hantera – car c'est de hantise qu'il s'agit bien – le catholicisme du XIXe siècle, puis le nationalisme et même, parfois, le fascisme du XXe qu'à la mesure de l'appropriation dont il est l'objet de la part des républicains. Or c'est en devenant objet de culte et motif d'aversion que Descartes va prendre à titre posthume le visage de la France.

C'est d'ailleurs en contexte contre-révolutionnaire que l'on voit apparaître les premières traces d'une telle identification. Selon Lamennais, l'Eglise d'aujourd'hui est tout entière pénétrée de l'esprit cartésien qui *« abandonne chaque raison à elle-même et ne donne à l'homme d'autre règle de vérité que ses propres jugements »*. Aussi le genre humain marche-t-il *« à grands pas vers sa destruction ; il est dans le travail de l'agonie et, comme un malheureux blessé à mort, il se débat et roule dans son propre sang »*. Propos repris par plusieurs prêtres, dont l'abbé Bautain, qui publie en 1833 une brochure intitulée *De l'enseignement de la philosophie en France au dix-neuvième siècle* ; il y porte à l'incandescence la haine du rationalisme dont le cancer a envahi la doctrine de l'Eglise. Pour la première fois sans doute, *« cartésien »* est accolé à *« sécheresse »*, *« stérilité »*, et l'Eglise est accusée de pratiquer un rationalisme cartésien, donc *« mesquin, étroit »*. A la fin du siècle, ce sera l'un des thèmes de la droite révolutionnaire, qui le léguera tel quel à la gauche révolutionnaire.

Nul doute qu'entre-temps le rôle principal dans la constitution du mythe ne revienne à Victor Cousin. C'est en 1828, dans le fameux cours qu'il prononce après avoir été évincé de l'enseignement, qu'il fait de Descartes non seulement le père de la philosophie moderne, mais quelqu'un à qui la France ressemble : *« C'était un gentilhomme breton, militaire, ayant au plus haut degré nos défauts et nos qualités : net, ferme, résolu, assez téméraire... »* Propos que reprennent immédiatement Guizot et les « doctrinaires », qui procèdent à l'équivalence : « France = bon sens = liberté politique = Descartes ». Avec cette nuance toutefois que Descartes symbolise pour ces hommes le bon usage de la liberté politique, celle qui demeure raisonnable : autrement dit, Descartes a fondé les droits de l'homme sans déchaîner les orages de la Terreur. D'où l'immense bénéfice qu'il offre à cette génération dont le souci, lorsqu'elle est aux commandes du pays, est de réconcilier les deux moitiés de la France : la catholique qui déteste la raison, la libérale qui veut, de la Révolution, les droits de l'homme sans la Terreur.

Aussi, à mesure qu'il prend de l'importance politique, Cousin accentue-t-il les traits de Descartes français. En 1845, c'est chose faite, lorsqu'il fait du cartésianisme *« un fruit du sol, une œuvre qui, dans le fond et dans la forme, est profondément et exclusivement française »*. C'est cette image du cartésianisme qu'il diffuse partout, qu'il communique à ses élèves et disciples, qui inspire les éditions qu'il donne ou fait donner des œuvres du philosophe, qui motive certains des sujets qu'il met au concours de l'Académie des sciences morales et politiques. Désormais, le mythe est constitué : il a ses thuriféraires qui y trouvent une caution majeure, et ses adversaires qui participent de la sorte à l'érection de la statue. D'un côté, Alfred Fouillée, Emile Boutroux, bientôt Alain puis Bergson qui, pendant la guerre de 14-18, opposera Descartes, champion de la clarté et de la mesure françaises *« aux monstrueuses dispositions d'intelligence et d'âme que nous manifeste à l'heure actuelle l'Allemagne »*. De l'autre, Paul Bourget, Brunetière, Taine, Barrès – pour qui Descartes est finalement un *« déraciné »* – jusqu'à ce que Léon XIII, dans l'encyclique *Aeterni Patris* (1879), demande solennellement que l'enseignement catholique soit débarrassé de tout reste de cartésianisme.

Dès avant 1914, tout le monde est en somme d'accord sur un point : Descartes, c'est la France ; les uns y voient un motif de fierté, les autres de dégoût. Après 18, les choses ne changent guère : sur les marges révolutionnaires de droite comme de gauche – Nizan aussi bien que Drieu –, Descartes reste le symbole honni de la France des petits arrangements ; en revanche, le reste de l'échiquier accepte fort bien l'identification à Descartes. Jusqu'au Parti communiste, qui, à partir de 1934, entame sur ordre un ralliement à la gauche républicaine et voit dans l'appropriation de l'esprit cartésien un bon moyen pour cela : autour de Georges Lefebvre est ainsi fondé en 1938 un « Cercle Descartes » ; et, en 1947, Maurice Thorez inscrit résolument le philosophe à l'origine des pionniers du socialisme et de Marx. Le mot de la fin mérite de lui rester : *« A travers les tempêtes qui se sont abattues sur les hommes, c'est Descartes qui, de son pas allègre, nous conduit vers les lendemains qui chantent. »*

François Azouvi



TOULOUSE/MUSÉE DES AUGUSTINS/GIRAUDON

Descartois mais pas vraiment cartésien

En ce petit matin de mars, le bourg de Descartes peine à s'éveiller. Blottie contre la Creuse, à la limite de la Touraine du Sud et du Poitou, la cité natale du philosophe est encore toute engourdie dans ses maisons à colombages. Les fenêtres à meneaux de bois alignées dans l'unique rue commerçante restent désespérément closes. Place de la mairie : la statue en fonte de René Descartes, qui trône depuis 1849 sur son piédestal, est la première à ouvrir l'œil. Deux ouvriers s'agitent sous sa robe éphémère de plastique et, joyeux, annoncent : *« On la nettoie, on la sable : il faut qu'elle soit belle pour le jour de son anniversaire ! »* Lorsqu'on s'interroge sur l'âge du célèbre penseur, on entend un homme de quatre-vingts ans murmurer : *« Oh, il a sûrement un peu plus que moi. »* Ce Descartois pure souche avoue passer depuis son enfance devant « le grand bonhomme » sans jamais s'être vraiment posé la question du nombre de ses printemps. Soudain, comme une réponse à ce vieillard, une voix se met à crier, place Milo-Freslon. C'est le malin génie, répétant la pièce de théâtre qui se jouera cet été dans la ville : *Descartes, paladin de la raison*. *« Parbleu, René, tu as quatre cents ans ! Heureux anniversaire, mon grand ! »*

C'est à la suite d'une décision administrative (1) que les 4 237 habitants de la bourgade se sont retrouvés à l'heure cartésienne. Cette année, tenus d'honorer le philosophe, ils découvrent qu'ils ignorent tout ou presque de ses ouvrages. Cartésiens, les Descartois ? *« Pas vraiment »*, selon le maire PS, Serge Petit. *« Vous savez, ici, c'est la France profonde. »* M. Petit n'est pourtant pas défaitiste. Le moins que l'on puisse dire est qu'il se démène ardemment pour faire bouger sa commune ! Le quadricentenaire est pour lui une formidable occasion de relever Descartes, dont le nombre d'habitants ne cesse de baisser et dont les industries – essentiellement de papiers et d'imprimerie – licencient à tour de bras.

Derrière son bureau, il avoue à demi-mot : *« Les écrits de Descartes, ce n'est pas ma tasse de thé »*, mais il annonce immédiatement que chaque mois se réunissent pour parler du philosophe, autour d'un membre de l'Ecole de la cause freudienne, les jeunes – et moins jeunes – Descartois. Il se clame *« socialo »* et à côté du portrait géant de François Mitterrand montre, ravi, une photo dédicacée de la mission Apollo 16 perchée sur le cratère... Descartes. Contradictoire, le maire ? Peut-être, et certainement à l'image de cette ville, ancrée profondément dans le non-mouvement, s'apprêtant pourtant à jouer le jeu des commémorations pour un personnage de l'Histoire qu'elle ignore. Le meilleur exemple en est cette pièce de théâtre populaire : *Descartes, le paladin de la raison*, dont la première représentation a lieu à Descartes le 13 juillet. Les habitants s'y montrent d'ores et déjà des figurants passionnés et seuls deux acteurs professionnels sont associés à l'événement. L'un deux, Vincent Dubois, est Descartes mais il est plus connu sur la place de Paris dans le rôle de la truculente Maria Bodin. Originaire de la région, il avoue son enthousiasme à se retrouver dans la peau d'un *« homme fascinant qui savait concilier l'abstraction et un immense sens pratique »*. Il aime également l'idée de montrer Descartes par l'anecdote : *« Le jour de la nuit des songes, il était bourré et il a fait un delirium »*, et non au moyen de colloques, dirigés par des *« professeurs Tournesol de la philosophie »*. Le plus difficile pour Vincent Dubois est le jeu d'acteur. Tout d'abord, il n'a pas trop le physique de l'emploi : grand, brun, les yeux clairs. Ensuite, il lui semble étrange de pousser sa voix, d'avoir des manières outrées alors qu'il est persuadé que *« Descartes, c'était un mec qui ne faisait pas de bruit »*.

Alors, les Descartois sont-ils des cartésiens ? Peut-être plus qu'on ne le croit à Paris où philosopher, selon les termes d'un jeune Descartois, *« consiste à étaler des connaissances que seuls peuvent s'échanger les gens informés »*.

Estelle Nouel

(1) La ville s'est appelée La Haye jusqu'en 1802 puis La Haye-Descartes jusqu'en 1967 et enfin Descartes.

Célébrations savantes

Après diverses rencontres organisées depuis janvier, notamment à Poitiers, Lille, Nantes, Aix-en-Provence, dont le colloque « Descartes et la Renaissance » (Tours, université François-Rabelais, 21-24 mars), sont prévues, entre autres :

● **29 mars, Paris** : célébration du quatrième centenaire au grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Rens : Centre d'études cartésiennes, université Paris-IV, 1, rue Victor Cousin, Paris Ve, tél : 40-46-26-37.

● **30 et 31 mars, à Descartes (Indre-et-Loire)** : le 30, oblitération premier jour du timbre-poste commémoratif. Le 31, pose d'une plaque commémorative rappelant le baptême de Descartes en l'église Saint-Georges, le 3 avril 1596.

● **12 et 13 avril, à La Flèche (Sarthe)** : colloque dans l'ancien collège de Jésuites où Descartes fut élève de 1607 à 1615, avec la participation de Geneviève Rodis-Lewis. Rens. : Prytanée national militaire, 72208 La Flèche Cedex, tél : (16) 43-94-03-96.

● **23 avril au 1er juin, à Tourcoing** : représentations au Salon de théâtre de Tourcoing du nouveau spectacle de la Compagnie Jean-Marie Chotteau *Le Philosophe et la reine, ou Descartes au pays des ours.* Rens. : Le Salon de théâtre, 82, boulevard Gambetta, 59200 Tourcoing, tél : (16) 20-27-13-63.

● **30 août-3 septembre, à Paris** : « L'esprit cartésien », XXVIe congrès de l'Association des sociétés de philosophie de langue française, organisé à la Sorbonne par la Société française de philosophie. Rens. : ASPL, 96, avenue de Suffren, 75007 Paris, tél : 45-66-66-90.

● **14 et 15 novembre, à Poitiers** : Journée internationale organisée par la faculté de sciences humaines de l'université de Poitiers. Rens. : CRDHM, 8, rue René-Descartes, 86022 Poitiers, tél : (16) 49-41-16-80.

BIBLIOGRAPHIE

● Les œuvres complètes de Descartes, dans l'édition scientifique de référence de Charles Adam et Paul Tannery (neuf tomes, onze volumes), originellement publiée de 1897 à 1920, revue par le CNRS et rééditée par la Librairie philosophique Jules Vrin de 1964 à 1973, seront disponibles vers la mi-avril au format de poche. Les onze volumes, qui reproduisent en réduction la grande édition, seront vendus ensemble, sous coffret, au prix de 800 F par la Librairie Vrin, place de la Sorbonne.

هكذا من الأصل

La chronique de Roger-Pol Droit

Superbe et généreux

L'HOMME DES PASSIONS
Commentaires sur Descartes.
T. I, Analytique. T. II, Canonique
de Denis Kambouchner.
Albin Michel, « Bibliothèque
du Collège international de
philosophie », *chaque volume :*
504 p., 145 F.

Descartes peut-il rendre heureux ? La question n'est pas incongrue. Elle correspond à son dernier projet : comprendre les mécanismes de nos passions, nous permettre ainsi de les gouverner. Si nous savions en effet quels processus intimes engendrent joies ou tristesses, quels engrenages génèrent l'inquiétude ou assurent au contraire la tranquillité de l'esprit, sans doute pourrions-nous faire en sorte de n'être plus durablement troublés, subsistant par là même dans un contentement presque continu. C'est une vieille ambition. Toute la philosophie antique s'est organisée autour de ce projet fondamental : « changer la vie » par l'exercice quotidien de la pensée, en s'appliquant à modifier émotions et désirs. De Descartes, la postérité a retenu, principalement, l'évidence fondatrice du « je pense », la certitude des idées claires et distinctes, l'exigence méthodique, la mise en lumière des vérités logiques, une démarche fondée sur la raison et ses pouvoirs propres plutôt que sur l'autorité de la tradition. Ses lecteurs, peu à peu, ont oublié ou négligé l'ultime intention pratique de son oeuvre.

Le philosophe est pourtant tout à fait explicite, comme toujours. Que propose-t-il, le 21 juillet 1645, à son amie la princesse Elisabeth de Bohême, sujette aux afflictions (nous dirions *dépressive*) et incapable de se remettre ? Il s'engage à l'entretenir *« des moyens que la philosophie nous enseigne pour acquérir cette souveraine félicité, que les âmes vulgaires attendent en vain de la fortune, et que nous ne saurions avoir que de nous-mêmes »*. Et il tient promesse, en rédigeant le *« premier crayon »* d'un petit *Traité des passions* qui paraît avoir, sur sa destinataire, les plus heureux effets. Ce texte n'a pas souvent reçu l'attention qu'il mérite. Bien qu'il appartienne incontestablement à l'œuvre cartésienne, les commentateurs l'ont relativement peu fréquenté. Il n'est pas difficile de voir pourquoi. Le projet d'analyser les passions « en physicien » conduit Descartes à des considérations qui, vues de loin, peuvent sembler baroques. Il explique ainsi *« pourquoi quelques enfants pâlissent, au lieu de pleurer »*, ou bien *« pourquoi ceux que la colère fait rougir sont moins à craindre que ceux qu'elle fait pâlir »*.

Il décrit surtout comment l'âme fait se mouvoir *« la petite glande »* située sous le cerveau, comment l'esprit reçoit aussi par ce truchement les impressions du corps. Ce *« principal siège de l'âme »* n'en reste pas moins mystérieux. Descartes, comme on sait, a considéré l'âme et le corps comme deux « substances » ou deux « choses »

La Haye, 1646. Descartes rédige, pour Elisabeth de Bohême, un mode d'emploi de la vie affective

radicalement distinctes par leur nature même : l'âme est de la pensée, le corps est de l'étendue. Un problème « fort étrange » est soulevé par le fonctionnement de leur union : comment la pensée peut-elle être influencée par des mécanismes physiques ? Comment peut-elle, d'autre part, diriger le corps, *ou modifier ses mouvements* ? Comment, en d'autres termes, âme et corps, supposés totalement distincts par essence, peuvent-ils s'ajointer, voire se fondre, l'un dans l'autre ? Le problème est d'autant plus difficile à concevoir qu'il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition, d'un ajustement imparfait de mondes hétérogènes. *L'énigme tient au mélange (permixtio)*, à l'union substantielle de ces deux natures. Nous ressentons en effet l'amour ou la haine, la joie ou la tristesse comme *« se rapportant seulement à l'âme »*. Nous les percevons comme des états internes de l'âme, non comme des effets du corps en elle. Nos sentiments et émotions ne *nous apparaissent pas spontanément*, comme des répercussions de notre machinerie physiologique au sein de notre esprit.

Pour saisir au plus près ce que Descartes a tenté d'établir, pour juger des obstacles qu'il surmonte, pour mesurer en quoi il a réussi ou échoué, il faut donc mener une lecture attentive de ce *Traité des passions*. Le suivre pas à pas, comme son auteur l'a demandé pour tous ses écrits, sans prévention ni précipitation. Faire constamment l'hypothèse que chaque étape entretient la plus forte cohérence avec ce qui précède et ce qui suit. Se donner le temps de ruminer chaque énoncé, *de le relier à l'ensemble, de ressaisir* le cheminement du texte dans son mouvement propre. Replacer ce trajet dans la perspective générale de l'entreprise cartésienne. Denis Kambouchner s'est consacré, pendant bon nombre d'années, à cette tâche. Son travail – un millier de pages parfaitement maîtrisées – est une grande leçon de lecture. Derrière la devanture, encombrée de représentations physiologiques depuis longtemps caduques et de classifications désuètes, il met en lumière les interrogations cruciales qui nous parlent encore.

L'un de ses résultats les plus intéressants est de montrer comment *cette élaboration d'une* « analytique » des passions et d'une « canonique », c'est-à-dire des règles qui en découlent pour la direction de l'âme, constitue une véritable épreuve pour le système de pensée cartésien. Pour passer de la métaphysique à la morale, il faut en effet que soit réélaborée la conception du sujet. Le sujet moral ne se définit pas à partir de la pensée pure et du cogito seul. Il s'inscrit au contraire dans cette zone « médiane » où agit spécifiquement le composé âme-corps. La prise en compte des passions conduirait donc Descartes à considérer sous un jour nouveau les rôles respectifs du corps et de l'âme. Denis Kambouchner fait voir comment le philosophe, auquel on attribue généralement un dualisme sans nuances, est conduit à suggérer qu'en un sens le corps « pense ». Les passions – et leurs mécanismes – soutiennent et dirigent l'attention. Elles réparent et compensent en quelque sorte les éclipses qui morcéleraient la continuité de la pensée si l'âme était laissée à sa seule nature. Elles participent grandement à la formation et à la cohésion des volontés. Bref, sans elles, la face de l'âme serait tout autre qu'elle nous semble.

C'est pourquoi les passions n'ont pas à être éradiquées – ce serait pure folie. En faire bon usage revient à les aimer en s'aimant – ce que Descartes nomme *« générosité »*. Cette clé d'une vie heureuse n'est pas une vertu parmi d'autres, ni même une disposition générale envers la vie. C'est plutôt un amour effectif de soi-même, un contentement plein et persistant, qui n'a rien à voir avec l'égoïsme et sa clôture. Fondement de la moralité cartésienne, l'affectivité généreuse s'entretient elle-même en agissant vertueusement. *« Car quiconque a vécu de telle sorte que sa conscience ne peut lui reprocher qu'il ait jamais manqué à faire toutes les choses qu'il a jugées être les meilleures (...), il en reçoit une satisfaction si puissante pour le rendre heureux que les plus violents efforts des passions n'ont jamais assez de pouvoir pour troubler la tranquillité de son âme. »* Il ne faut pas confondre cette satisfaction avec le sentiment du devoir accompli. En simplifiant beaucoup, on serait tenté de dire que Descartes ne prescrit pas, malgré les apparences, d'être moral pour être heureux. Il préconiserait plutôt d'être d'abord heureux-généreux pour être assuré de pratiquer la vertu. Qu'est-ce que cela signifie ? Rien ne saurait nous contraindre à être, envers nous-même et envers le monde, dans la tonalité d'un accord majeur. Rien ne peut nous obliger, du dehors, à nous maintenir dans la jouissance que cet agrément suppose. Il faut que ce penchant soit premier, et que les vertus s'ensuivent.

Cette morale est donc très éloignée du respect d'une règle abstraite et de la seule conformité à un devoir rationnel. Elle n'a rien de chagrin ni de coercitif. Elle est à la fois gaie et pudique. Un an après la première rédaction du *Traité des passions*, le philosophe écrit à Chanut : *« Il est vrai que j'ai coutume de refuser d'écrire mes pensées touchant la morale, et cela pour deux raisons : l'une est qu'il n'y a point de matière d'où les malins puissent plus aisément trouver des prétextes pour calomnier ; l'autre, que je crois qu'il n'appartient qu'aux souverains, ou à ceux qui sont autorisés par eux, de se mêler de régler les mœurs des autres. »*

SERGUEÏ

Les contresens de la postérité

L'audace du philosophe a donné lieu à de nombreuses interprétations erronées. On le crut notamment athée, matérialiste, mécaniste, technocrate...

Du jeune René Descartes, on ne peut manquer de retenir l'incomparable audace intellectuelle. Son génie mathématique, qui lui permet d'inventer la géométrie algébrique, s'éveille en 1618 au contact du Hollandais Isaac Beeckmann. Il acquiert rapidement la conviction que les mathématiques, où il excelle, ont une portée métaphysique. Dans la première partie du *Discours de la méthode* (1637), à propos de l'enseignement qu'il a reçu au collège jésuite de La Flèche, il écrira : *« Je me plaisais surtout aux mathématiques, à cause de l'évidence de leurs raisons ; mais je ne remarquais pas encore leur vrai usage, et (...) je m'étonnais de ce que, leurs fondements étant si fermes et si solides, on n'avait rien bâti dessus de plus relevé. »*

De ce « vrai usage », il donne une idée précise dans le texte inachevé des *Règles pour la direction de l'esprit* (1628). Les mathématiques ouvrent l'accès à ce qu'il désigne alors, jouant du singulier contre le pluriel, comme *mathesis universalis*. Il ne s'agit pas d'une mathématique supérieure qui rassemblerait les branches des mathématiques existantes, mais d'une *« science universelle de l'ordre et de la mesure »*. Le programme de Descartes se dessine ainsi : reconstruire systématiquement tout l'édifice des sciences existantes sur une base non aristotélicienne, pourvue d'une certitude absolue : de la physique à la physiologie, jusqu'à la médecine et à la morale. *Les Principes de la philosophie* (1644) prendront acte de l'accomplissement de ce programme et se présenteront comme un manuel destiné à remplacer dans les écoles les Traités scolastiques. La célèbre *Lettre de l'auteur à celui qui a traduit ce livre* (l'abbé Picot, à Paris, chez Henri Legras, en 1647), publiée en guise de préface, dénonce *« la plupart de ceux de ces derniers siècles qui ont voulu être philosophes »* parce qu'ils *« ont suivi aveuglément Aristote »*, avant d'affirmer que *« toute la philosophie est comme un arbre, dont les racines sont la métaphysique, le tronc est la physique, et les branches qui sortent de ce tronc sont toutes les autres sciences... »*. Et Descartes tiendra à inscrire le traité des *Passions de l'âme* (1649) dans la filiation physicienne des *Principes*.

UN TRIBUT

Pour cette audace, il a bien mérité d'être célébré, dès 1765, comme *« le père de la philosophie moderne »*. Formule rapidement devenue rituelle parmi les historiens de la philosophie. Mais il doit cet hommage sans doute plus encore au tour qu'il a donné à la réalisation de son programme. Du mode de philosopher dont il a ainsi fixé les règles, nombreux sont les philosophes contemporains qui restent aujourd'hui, souvent à leur corps défendant, tributaires. La démarche des *Méditations* (1641) aura été décisive. Son objectif premier est de « fonder » métaphysiquement la physique nouvelle. Descartes l'écrit plusieurs fois à Mersenne, en déplorant que Galilée, par exemple, n'en ait point ressenti la nécessité. Il veut rendre compte de ce que les mathématiques donnent accès à un ordre rationnel qui s'avère être l'ordre réel de la nature. De là, le chemin du doute, la certitude du *cogito*, la distinction réelle entre l'âme et le corps de l'homme répondant à la distinction des deux substances, pensante et étendue, le grand appareil des preuves de l'existence de Dieu et pour finir la véracité divine qui vient *garantir* la validité des vérités mathématiques et établir l'existence du monde extérieur correspondant au monde sensible.

Les thèses des *Méditations*, détachées de leur visée, n'ont pas cessé de donner lieu à caricatures. Déjà le baron d'Holbach trouve les preuves de l'existence de Dieu si faibles qu'il soupçonne leur auteur d'athéisme. La Mettrie, auteur de *L'Homme machine* (1748), considère l'adjonction d'une âme à la machine humaine, comme une précaution inutile inspirée par la crainte des théologiens. Le médecin Cabanis, l'un des maîtres de l'Idéologie, dans les *Rapports du physique et du moral*, regarde Descartes comme son précurseur : *« Il croyait que le secret de la pensée était caché dans l'organisation des nerfs et du cerveau ; il osa même, et sans doute il eut tort en cela, déterminer le siège de l'âme : mais il était persuadé que les observations physiologiques peuvent seules faire connaître les lois qui la régissent ; et sur ce dernier point, il avait bien raison. »* Dès le XVIIIe siècle, une tradition contraire se réclame des mêmes textes cartésiens pour défendre le projet d'une philosophie du sens intime, quitte à refuser la thèse essentielle au cartésianisme des idées innées. Maine de Biran verra dans le *Cogito* la conscience immédiate du moi.

Jacques Maritain en 1932, dans *Le Songe de Descartes*, s'en était pris à *« l'ange dans la machine »*, et reprochait au dualisme cartésien de *« briser l'homme en deux substances complètes, jointes on ne peut savoir comment »*. Le philosophe anglais Gilbert Ryle a donné en 1949, dans son livre sur *The Concept of Mind*, la version canonique de la caricature qui a prévalu dans le monde anglo-saxon contemporain. C'est son « dualisme » qui aurait perdu Descartes. Ayant distingué les deux substances, il n'aurait pu résoudre le problème de l'âme et du corps (le *« mind-body problem »*) qu'à un prix très onéreux : concevoir le corps comme une machine et y loger l'âme comme un fantôme (*« a ghost »*) destiné à la piloter. *« Quoique le corps humain soit une machine, il n'est pas une machine ordinaire*, écrit Ryle, croyant commenter Descartes. *Certains de ses fonctionnements sont commandés par une autre machine intérieure à lui et cette machine pilote intérieure est d'un genre très spécial. Invisible, inaudible, elle n'a ni taille ni poids. On ne peut la démonter et les lois qui la gouvernent ne sont pas connues de l'ingénieur ordinaire. Par ailleurs, on ne sait rien de la façon dont elle gouverne la machine corporelle »*. Mais jamais Descartes n'aurait pu voir l'âme comme une machine ! D'autres, comme Anthony Kenny, sont plus scrupuleux ; ils identifient ce fantôme à un *homuncule* : petit homme intérieur gouvernant le grand. Il reconnaît au philosophe français le mérite d'avoir attiré l'attention sur ce sophisme au moment même où il y succombait lui-même.

Dominique Lecourt

Le philosophe américain Wilfrid Sellars prend la relève et donne cette explication qui peut surprendre un lecteur attentif des textes cartésiens : *« Les mêmes considérations qui poussèrent Descartes à nier la réalité des choses perceptibles le poussèrent en direction d'une théorie dualiste de l'homme. Car si le corps humain est un système de particules, le corps ne peut être le sujet qui pense et qui ressent, à moins que penser et sentir puissent être interprétés comme des interactions complexes de particules physiques... »* On comprend que Daniel C. Dennett puisse déplorer *« le stérile mouvement pendulaire »* de l'actuelle *Philosophy of mind* qui *« va du dualisme de Descartes, au matérialisme de Hobbes, à l'idéalisme de Berkeley pour revenir au dualisme, à l'idéalisme et au matérialisme, avec quelques ajustements ingénieux mais peu plausibles et quelques changements de terminologie »* (*Content and Consciousness*, Londres, 1969).

Convient-il pour autant d'imputer à René Descartes, outre ces apories épistémologiques, les modalités les plus dommageables du rapport de l'homme à la nature qu'ont institué les sociétés occidentales ? Un certain écologisme ne manque pas de dénoncer la sentence qui figure au début de la sixième partie du *Discours de la méthode* appelant de ses voeux, contre la scolastique purement spéculative, une *« philosophie pratique »*, laquelle permettrait de *« nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature »*. Pour faire bonne mesure affective, les mêmes vilipendent à leur tour la thèse des « animaux machines » exposée dans la cinquième partie du même *Discours* pour débarrasser la physiologie des âmes végétative et sensitive des Anciens. Ils la déclarent, sans rire, attentatoire à la « dignité animale ».

Mais, avant d'imputer au philosophe la dévastation de la planète par la technique scientifique, on remarquera que seul Dieu peut être dit, au sens strict, « maître et possesseur ». Et Descartes n'a jamais manqué de mettre en garde les savants qui veulent s'égaler à Dieu. La sentence mérite au demeurant d'être resituée dans son contexte : *« Si tôt que j'ai eu acquis quelques notions générales touchant la physique et que [...] j'ai remarqué jusques où elles peuvent conduire [...], j'ai cru que je ne pouvais les tenir cachées sans pécher grandement contre la loi qui nous oblige à procurer autant qu'il est en nous le bien général de tous les hommes. »* Qui dira que Descartes, quatre cents ans après sa naissance, ne nous parle plus ?

★ Dominique Lecourt est professeur à l'université Denis-Diderot-Paris-VII et président de l'Association Diderot.

Les figures de la fatigue

Visitant la philosophie grecque, la Bible et les auteurs modernes, Jean-Louis Chrétien élabore une pensée du corps et du temps

DE LA FATIGUE
de Jean-Louis Chrétien.
Ed. de Minuit, coll.« Philosophie », 172 p., 149 F.

Il n'est guère d'expérience plus humaine, plus commune et toujours actuelle que l'expérience de la fatigue. Son actualité n'est pas lointaine, spectaculaire ou objectivable, mais intime, présente au cœur de chaque existence humaine, affectant le corps autant que l'esprit, marquant le visage. A aucun moment de son histoire, la philosophie n'avait cependant isolé la fatigue, pour tenter de la penser en elle-même. Elle n'était pas pour autant absente. Périphérique en apparence, cette question, depuis Aristote jusqu'à Nietzsche et Lévinas, demeure – avec l'infatigable, son corollaire –, insistante.

Le propos de Jean-Louis Chrétien n'était cependant pas d'occuper une place laissée vacante, d'écrire l'un des traités qui manquaient à l'histoire de la pensée. Dessinant la généalogie de la fatigue, l'auteur a cherché ce qui, en elle, *« met en jeu notre rapport au corps et au temps »*, *« trouble toujours déjà le présent et la présence d'un poids d'obscurité »*. Pour cette tâche, nulle position d'extériorité, aussi savante fût-elle, ne pouvait convenir.

Mais le terme d'« expérience » est-il adéquat ? Jean-Louis Chrétien note qu'il n'y a pas de commencement, pas d'instant inaugural ou originaire de la fatigue. Phénomène *« dimensionnel plus que local »*, la fatigue nous englobe ; *« elle a toujours déjà été là (...) avant que de dire je. »* Insaisissable comme objet autonome, *« elle forme une dimension de la condition humaine comme telle, où sont présents son rapport au temps et à la mort, à l'effort et au travail, au sens et au non-sens »*. C'est à partir de cette présence, à partir donc de la fatigue elle-même, qu'il faut penser, s'efforcer, maintenir une *« vigilance au cœur de l'épuisement qui forme la vigilance même de l'épuisement »*. Tâche éminement philosophique, pour autant que la philosophie ne soit pas une distraction intellectuelle, une distance prise à l'égard de son objet, mais qu'elle se laisse requérir, appeler par lui – pour autant qu'elle nous aide à vivre.

La généalogie que propose l'auteur se distribue selon un certain nombre de figures historiques qui *« sont autant de possibilités essentielles, où se déploie chaque fois l'être de l'homme »*. Jean-Louis Chrétien distingue trois étapes, trois figures fondamentales : la fatigue grecque, la fatigue biblique – juive puis chrétienne –, la fatigue moderne enfin, qui a enfanté le nihilisme.

D'Aristote à Plotin, il n'y a d'infatigabilité que divine. Un divin sans corps, idéal, auquel l'homme corporel, passible et fatigué, n'a aucune part. Pour les Grecs, la fatigue, commente Jean-Louis Chrétien, reste *« le lieu d'être de l'homme en tant que tel, et manifeste son sens le plus profond lorsqu'elle est mise en rapport avec la tâche la plus propre de l'homme, qui est ici de penser »*. C'est ce lieu d'être, ce lieu spécifiquement humain, que les philosophes modernes – de Descartes et Malebranche à Husserl et Sartre –, comme les auteurs spirituels – de Philon d'Alexandrie à saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, de saint Jean Cassien à saint Jean de la Croix et Karl Barth – visiteront.

A chaque fois, c'est le corps, le corps épuisé, impuissant à se tourner vers la source de la force (comme dans l'acédie, cette mélancolie spirituelle qui frappe les contemplatifs), puis ce même corps reconstituant sa puissance, qui se profile derrière les considérations sur la fatigue. A cet égard, le repos du septième jour dans la Genèse et l'épisode du puits de Jacob dans l'Evangile de saint Jean constituent les figures bibliques centrales de la fatigue. Figures solidaires d'une pensée qui, restituant au corps toute sa dignité, se déploie dans l'incarnation chrétienne et trouve sens dans la réalité de l'amour infatigable.

Mais Jean-Louis Chrétien ne s'en tient pas aux seuls philosophes ; les écrivains sont également convoqués – Maurice de Guérin, Hello, Mallarmé, Laforgue, Pessoa, Bernanos, Rilke, Valéry... Tous ont traversé, parfois avec ingénuité, comme sans y penser, cette désolation lasse de tout, et souvent d'elle même : *« C'est là un trait essentiel de la "littérature de l'épuisement" : elle est à la fois le poison et le remède, le mal et sa guérison. »* Au début de notre siècle, le psychologue Pierre Janet élabora même une suspecte théorie « économique » de la fatigue : le remède ici ne valait guère mieux que la maladie supposée.

« Et voici que, dès maintenant, notre époque a perdu ses forces, et la terre, lasse d'engendrer, a peine à créer... », écrivait Lucrèce, préfigurant en quelque sorte, du moins dans l'expression, toutes les lassitudes et les stérilités qui s'étaleront, souvent avec complaisance, à la fin du XIXe siècle. *« La grande fatigue – dont Nietzsche sera le doctrinaire – a sa foule de petits fatigués »*, écrit drôlement Jean-Louis Chrétien. Les pages impitoyables concernant le philosophe de *La Volonté de puissance* feront d'ailleurs grincer bien des dents... Ainsi, le nihilisme ne peut que se tenir dans l'espace de la pensée dont il cherche, désespérément, à s'affranchir : *« Cette grande fatigue est dans le deuil de Dieu : sans doute serait-ce trop dire qu'elle le* porte, *étant toute d'enlisement et d'exténuation, et la foi chrétienne seule pouvant porter ce deuil, puisqu'elle est la seule qui ait fait de la mort de Dieu l'un de ses articles de foi, mais il demeure que la fatigue nihiliste ne peut se décrire elle-même sans évoquer la foi qu'elle a perdue. » « La fatigue nihiliste suppose le christianisme qu'elle récuse »*, conclut l'auteur.

Au terme de ce livre remarquable de probité et de vigueur, le lecteur en vient à se poser une question : comment un penseur de la fatigue, éprouvant manifestement toute son humaine dimension, peut-il donner à ce thème un caractère dynamique, presque joyeux et roboratif ? Cette question n'est pas extérieure au propos de Jean-Louis Chrétien. Parce qu'elle renvoie incessamment à cet *« amour qui ne fatigue ni ne se fatigue »*, dont parle saint Jean de la Croix, parce qu'*« aimer l'homme, c'est aussi aimer la fatigue humaine, laquelle est le sillage que laissent derrière eux toute œuvre et tout don »*, elle en est au contraire le centre, le cœur.

Patrick Kéchichian

Jean-Louis Chrétien
Professeur de philosophie à Paris-IV, Jean-Louis Chrétien est l'auteur de plusieurs essais : *Lueur du secret* (L'Herne, 1985) ; *L'Effroi du beau* (Cerf, 1987) ; *La Voix nue* (Minuit, 1990), *L'Inoubliable et l'Inespéré* (DDB, 1991) ; *L'Appel et la Réponse* (Minuit, 1992). Il a également publié quatre recueils de poèmes : *Traversées de l'imminence* (L'Herne, 1989) ; *Loin des premiers fleuves* (La Différence, 1990) ; *Parmi les eaux violentes* (Mercure de France, 1993) ; *Effractions brèves* (Obsidiane, 1995).

Le sociologue à l'œuvre

Jean-Michel Berthelot décompose les étapes et les styles du travail sociologique

LES VERTUS DE L'INCERTITUDE
Le Travail de l'analyse dans les sciences sociales
de Jean-Michel Berthelot.
PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 271 p., 168 F.

Les enseignants en sciences sociales exigent une problématique et les étudiants de maîtrise ou de thèse, souvent, trouvent cette demande énigmatique. Face à leur mentor qui, du haut de son autorité, croit préciser son attente en leur assénant : *« Posez les bonnes questions »* ou encore : *« Construisez votre objet »*, les voilà saisis de paralysie. On leur a appris des théories et des méthodologies, mais pour le reste, essentiel évidemment, l'exercice du métier, la constitution d'un savoir à l'épreuve de la réalité sociale, ils ne sont guère armés. Quant aux chercheurs patentés, artisans occupés à produire une intelligibilité de la société, ils n'ont pas toujours le temps, ou le goût, d'expliciter les modalités par lesquelles s'échafaude et s'éprouve leur pensée. Pour eux, l'analyse *« se confond avec l'exercice disciplinaire et semble aller de soi »* ; elle vaut par son résultat. Dans le reflux des grands systèmes d'explication globalisants, la diversification croissante des méthodes et objets des sciences sociales invite, cependant, à une réflexion de fond sur leur démarche et leurs présupposés.

Tel est le projet de Jean-Michel Berthelot (1) qui décompose, pas à pas, de l'étonnement initial à l'exposition finale, les étapes jalonnant la connaissance à l'oeuvre : la formulation d'un problème, sa transformation en opérations de recherche et en comptes rendus d'expériences, sa traduction dans les termes et les schèmes de l'argumentation et de l'interprétation. Il s'agit là d'une entreprise rigoureuse et ambitieuse d'épistémologie. Elle fait apparaître la logique sous-jacente à la construction du savoir et, de façon systématique, la transcrit en langage formalisé pour mieux l'exhiber. La formalisation, loin de toute visée scientiste ou réductrice, est ici un outil précis qui permet, au plus près, de savoir ce que l'on fait quand on étudie un fait de société, qu'il s'agisse d'un rituel bizarre, d'une communauté du passé, d'une forme particulière d'échange ou de l'organisation d'une profession.

Histoire, économie et sociologie sont en effet explorées et mises en regard ; il s'en dégage une trame logique commune que chaque discipline spécifie dans ses terminologies et ses paradigmes propres, délimitant des territoires aux frontières aussi solidement érigées qu'incessamment traversées et déplacées. Bien qu'à géométrie variable, ils constituent néanmoins des espaces de reconnaissance et de confrontation. Prenant l'exemple de la sociologie, cette *« folle du logis »* aux multiples figures, courants, chapelles et spécialités, cette discipline segmentée et, en quelque sorte, indisciplinée, Jean-Michel Berthelot montre, par-delà sa diversité, l'unité d'*« un maillage logique souterrain en programmes et en styles d'analyse »*. Rappelant enfin qu'aucun savoir ne saurait s'enfermer dans une tour d'ivoire, bref qu'on ne peut séparer la connaissance de son effectivité dans la société, il défend la vertu d'une sphère d'activité qui échappera toujours, au moins en partie, à l'utilitarisme technocratique ou à l'enrôlement idéologique : sa *« conscience d'incertitude »*.

Nicole Lapierre

(1) Jean-Michel Berthelot dirige le Centre d'étude des rationalités et des savoirs de l'université de Toulouse-Le-Mirail ; il a travaillé d'une part sur l'école et, d'autre part, sur l'épistémologie de la sociologie. Il a publié notamment *Le Piège scolaire* (PUF, 1983), *Ecole, orientation, société* (PUF, 1993) et *L'Intelligence du social* (PUF, 1990).

L'expérience à l'épreuve de la théorie

Par quels moyens administrer la preuve ? Christian Licoppe démontre comment, du XVIIe à la fin du XVIIIe siècle, s'est formé, de part et d'autre de la Manche, le discours expérimental

LA FORMATION DE LA PRATIQUE SCIENTIFIQUE
Le Discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)
de Christian Licoppe.
La Découverte, coll. « Textes à l'appui. Anthropologie des sciences et des techniques », 346 p., 240 F.

Au XVIIe siècle, la connaissance de la nature emprunte une voie nouvelle : celle de l'expérimentation. Le vieux savoir des *« lieux communs »*, qui ne donnait pas plus d'autorité à la chose vue qu'à la chose lue, s'en trouve battu en brèche. Mais, à leur tour, les expérimentateurs se voient dénoncés par tous ceux qui opposent aux hésitations des expériences empiriques les certitudes des démonstrations logiquement articulées à partir d'un corps de postulats et d'hypothèses irréfutables. La controverse entre Boyle Hobbes, étudiée par Steven Shapin et Simon Schaffer (1), donne une formulation exemplaire des polémiques qu'ouvre le recours à l'expérience.

Les observations et les manipulations transforment profondément les conditions d'élaboration, de validation et de transmission du savoir. Elles inscrivent le travail scientifique dans l'espace du laboratoire et requièrent des machines ou des instruments compliqués et coûteux. Et, pour que leurs résultats puissent être connus et tenus pour vrais au-delà du lieu même où ils ont été obtenus, elles ont besoin d'une nouvelle forme de discours de savoir : le récit d'expérience.

C'est à ce genre que Christian Licoppe s'est attaché dans un livre intelligent et sûr. Son titre modifie d'un mot celui d'un grand classique puisqu'il dit *« pratique scientifique »* là où Bachelard, en 1938, disait *« esprit scientifique »*. Il indique ainsi clairement les préférences de la nouvelle histoire des sciences, plus intéressée par les instruments, les gestes, les « faire » que par les théories et les systèmes. Mais, pour l'historien, les pratiques anciennes, objet fondamental de l'enquête, ne sont accessibles qu'à travers les représentations que les textes en donnent. De là, la distinction opérée par Licoppe dans les récits d'expérience qu'il a collectés entre *« ce dont on parle, comment on en parle et à qui on en parle »*. Autrement dit, quelles sont les opérations décrites par les discours ? Quelles sont les techniques rhétoriques et les procédures d'argumentation mobilisés pour administrer une preuve ? Comment le texte désigne-t-il son ou ses destinataires ?

DU RÉCIT AU DISCOURS

Dans les comptes rendus d'expérimentation, les auteurs affrontent nécessairement un difficile problème : comment articuler *« le récit de ce qui fut (une ou plusieurs fois) et le discours sur les choses comme elles sont (toujours) »*. Face aux évidences logiques du raisonnement hypothético-déductif, les tenants de l'expérience se trouvent fort démunis. En effet, les épreuves empiriques, dont la reproduction à l'identique est quasi impossible en l'absence d'instruments strictement semblables, ne donnent pas d'elles-mêmes la connaissance de l'ordre, supposé stable, des phénomènes. Si le raisonnement logique affirme d'emblée l'universalité de ses propositions, l'expérimentation propre aux « sciences baconiennes » (l'optique, la pneumatique, le magnétisme, etc.) ne peut avoir une telle assurance. Il lui faut passer du *« récit »* au *« discours »*, de la singularité de l'expérimentation racontée à la régularité objective des faits naturels. Entre 1630 et 1820, les réponses apportées à ce redoutable défi ne sont pas demeurées les mêmes. Ce sont leurs variations, leur succession ou leur recouvrement, qui constituent l'objet passionnant du livre.

Christian Licoppe distingue trois régimes de la preuve expérimentale. Le premier doit rompre avec l'ancienne distinction, venue de l'aristotélisme, qui affirmait la primauté de l'expérience du sens commun (l'*experientia*), par définition partagée et générale, sur l'épreuve artificielle (l'*experimentum*), toujours particulière, aléatoire, donc moins convaincante. La promotion de l'expérimentation au XVIIe siècle reste marquée par cette infériorité première. Pour s'imposer, la preuve expérimentale doit remplir deux conditions. D'une part, puisqu'il est fort difficile de reproduire les expériences, leurs résultats doivent être accrédités par des témoins dont le rang et l'autorité garantissent la parole. D'autre part, pour convaincre, l'expérimentation doit être spectaculaire, *« curieuse »*. De là, la forme donnée aux récits dont la démonstration se déploie selon l'enchaînement *« X fit et X vit »*.

Avec subtilité, Christian Licoppe note une différence dans la caractérisation de ce *« X »* de part et d'autre de la Manche. En Angleterre, où la publication imprimée des récits d'expérience devient ordinaire au cours du XVIIe siècle, *« X »* est un *« je »* individuel, qui convoque les lecteurs en tant que témoins virtuels de l'épreuve. En France, où les comptes rendus des expérimentations faites à l'Académie des sciences restent manuscrits jusqu'à la fin du siècle, *« X »* est un *« on »* qui renvoie à l'autorité anonyme de l'assemblée savante. Si l'expérimentation s'accorde aisément avec l'autonomie des membres de la Royal Society à l'égard de leur souverain, il n'en va pas de même en France où les exigences publiques de la preuve *« curieuse »* ne sont pas facilement accueillies par l'Académie qui tient sa légitimité collective et exclusive du roi seul. Le monarque absolu trouve, d'ailleurs, plus de contentement dans les disciplines mathématiques (géométrie, astronomie) propres à assurer sa puissance et sa gloire que dans les manipulations expérimentales dont il ne peut être que le plus éminent des spectateurs. La devise du roi, *« Nec pluribus impar »*, tolère mal les pratiques où il n'est que *« primus inter pares »*.

A partir des commencements du XVIIIe siècle, ni le témoignage aristocratique, ni la démonstration spectaculaire ne suffisent plus à faire preuve. Celle-ci réside désormais dans la possible réplication des expérimentations. La répétition des mêmes *« effets »* devient le gage de la régularité et de la stabilité des phénomènes. Elle permet de construire des systèmes de causes, et non plus seulement de simples conjectures. Elle autorise également à transposer les expériences de laboratoire en procédés exploitables dans les ateliers et les manufactures – ce qui conduit Christian Licoppe à la qualifier de preuve *« utile »* (2).

L'*« utilité »* définit une modalité nouvelle des échanges entre les savoirs et les métiers. Depuis longtemps, les livres de secrets artisanaux fournissaient à la philosophie naturelle les descriptions de procédures techniques qui lui étaient nécessaires pour constituer un vaste répertoire de *« lieux communs »* naturels (3). Au XVIIIe siècle, les termes de l'échange s'inversent. Ce sont les expérimentations de laboratoire qui sont proposées aux métiers, soit par la médiation de l'Etat, comme en France, soit par des transactions directes entre les savants et les entrepreneurs comme en Angleterre.

TRIPLE SÉPARATION

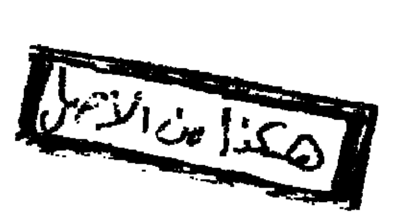
Dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, une triple séparation modifie, une nouvelle fois, le mode de validation des observations. Séparation, d'abord, entre le récit des circonstances de l'expérience et l'administration de la preuve, renvoyée aux rapports constants existant entre des valeurs numérisées. Séparation, ensuite, entre la possible multiplication des réplications et l'énoncé de lois générales dont la formulation ne dépend pas de ces répétitions. Séparation, enfin, entre l'utilité et l'exactitude, entre les instruments de mesure du savant et les machines des métiers.

L'espace expérimental se trouve recomposé par la preuve *« exacte »*. D'une part, le spectacle de la science, s'il garde ses adeptes, n'a plus rien de commun avec la procédure de la preuve, désormais déléguée aux instruments. D'autre part, la continuité et la précision des mesures, qui supposent une extrême discipline de la part de l'observateur, éloignent la pratique expérimentale de l'*ethos* aristocratique et la réservent à des exécutants mieux aptes à en accepter les contraintes. A l'intérieur de ce nouveau régime de preuve, Christian Licoppe repère deux modalités différentes. La modalité française minore les réplications, soumet le récit des mesures au discours de la loi, et ne se préoccupe guère des applications. L'anglaise, à l'inverse, refuse d'extrapoler trop vite à partir des mesures, s'attache à la répétition des expériences et à l'exactitude des instruments, et associe la science et les manufactures. De part et d'autre de la Manche, la mesure exacte fait désormais preuve, mais les manières de la définir ne sont point tout à fait identiques.

Le livre de Christian Licoppe démontre que c'est en analysant les liens noués entre les pratiques scientifiques et les conventions rhétoriques, entre les communautés savantes et les détenteurs des pouvoirs, que peut être véritablement construite une histoire des modalités du « dire vrai » – selon l'expression de Foucault – et des figures discontinues de la rationalité. Belle manière, je pense, de réconcilier ces frères (faussement) ennemis que sont l'épistémologie philosophique et l'histoire sociale des sciences.

Roger Chartier

(1) *Leviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, La Découverte, 1993 (« Le Monde des livres » du 28 janvier 1994).
(2) A propos des expériences sur le vivant à l'Académie, lire l'ouvrage classique de Claire Salomon-Bayet *L'Institution de la science et l'Expérience du vivant : méthode et expérience à l'Académie royale des sciences 1663-1793*, Flammarion, 1978.
(3) Voir le livre, qu'il faudrait traduire, de William Eamon, *Science and the Secrets of Nature : Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton University Press, 1994.



هكذا من الاصل

La France en Algérie : une politique à courte vue

Un fonctionnaire du Quai d'Orsay dénonce la politique algérienne de la France. Toutes les parties semblent résignées à ce que l'alternance politique à Alger ne profite pas à la démocratie

LA SECONDE GUERRE D'ALGÉRIE
Le Quiproquo franco-algérien
de Lucile Provost.
Flammarion, 202 p., 110 F.

D'une rive à l'autre de la Méditerranée, on s'est souvent contenté, pour résumer la complexité des rapports entre l'Algérie et la France, de faire appel à des formules sentimentales. La fameuse relation amour-haine, rituellement invoquée dès que l'actualité met en lumière les liens entre les deux pays, existe bel et bien. Mais la force de ce cliché fait aussi sa faiblesse. Il dédouane chacun des joueurs et brouille dangereusement les cartes. De même, le principe de non-ingérence, si souvent brandi par la France, a montré ses limites. La vague d'attentats qui a endeuillé l'Hexagone en 1995 en a tragiquement témoigné.

Le sous-titre du livre de Lucile Provost définit assez bien ce sentiment de malaise : c'est sur la base d'un « quiproquo » que s'est forgée cette relation. La France, ancienne métropole coloniale, et l'Algérie n'ont *jamais réussi à surmonter* l'*« étape de la séparation »*. Cette crise de couple, dont chacun a tenté d'exploiter la logique perverse au mieux de ses intérêts, a-t-elle atteint son seuil critique ? Côté français, où le fracas des bombes s'est momentanément tu, la question peut sembler ne plus être d'actualité. *La tactique du* « cordon sanitaire », mis en place par Paris pour empêcher une exportation des violences algériennes et stopper l'arrivée de trop nombreux migrants, n'a pas, en apparence, si mal réussi. C'est oublier trop vite, estime Lucile Provost, l'autre volet de la politique française, celui de l'importante aide financière, régulièrement versée par Paris – et bien souvent perçue, à tort ou à raison, comme un soutien au régime algérien (pour l'année 1995, Paris avait mis à la disposition d'Alger 6 milliards de francs de crédit).


TIMOTHY CLARY AFP
Jacques Chirac et Liamine Zeroual à la tribune de l'ONU le 22 octobre 1995. Un rendez-vous manqué

Dans un pays en guerre, ce geste n'est pas sans conséquences : *« Il est peu de nations où le fait de verser une aide économique ait de telles répercussions politiques et implique de tels risques terroristes »*, souligne l'auteur de *La Seconde Guerre d'Algérie*. A ses yeux, le vrai danger est là, dans cette gestion sans *« vision politique »* du dossier algérien, mêlant réflexes protectionnistes et largesses inconsidérées. Une vision à courte vue qui risque d'avoir, demain, des effets de retour désastreux dans chacun des deux pays. Pour Lucile Provost, pseudonyme sous lequel se cache le nom d'un haut fonctionnaire du ministère français des affaires étrangères qui a passé plusieurs années en poste à Alger, la *« répétition obsessionnelle » du principe de non-ingérence* masque d'autres motivations, plus troubles, relevant d'un néocolonialisme mal assumé, et qui se manifeste par le *« refus de reconnaître la société algérienne dans sa réalité »*. De l'Algérie, assure Lucile Provost, la France *« ne semble vouloir connaître que ce qui est français, ou paraît l'être, ou fait semblant de l'être »*. Ce reproche s'adresse à la classe politique, mais aussi aux médias, accusés d'avoir contribué à forger l'image d'une *« Algérie fictive »*, en donnant la parole *« presque exclusivement »* aux Algériens qui soutiennent, *« à quelques nuances près »*, la campagne de répression d'une brutalité inouïe, menée par le pouvoir.

L'argumentation extrêmement critique de l'auteur, dénonçant cet *« aveuglement volontaire »* des dirigeants français, n'épargne pas plus le Quai d'Orsay que les *« technocrates de Bercy »*. Lucile Provost, qui a codirigé, l'an dernier, un numéro spécial de la revue *Esprit* consacré à la crise algérienne, a gardé l'habitude de ne pas mâcher ses mots. Les dirigeants d'Alger, comme les chefs de l'opposition légale et les meneurs du FIS, ne sortent pas grandis de ce réquisitoire. *« Au contraire de ce qui s'était passé dans le cadre de la guerre d'indépendance, chacun doute que les affrontements actuels débouchent sur un régime plus démocratique et plus légitime »*, souligne Lucile Provost.

Retraçant l'histoire récente de la vie politique algérienne, des émeutes de 1988 jusqu'aux lendemains sanglants de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, l'ouvrage pêche parfois par des conclusions trop hâtives. Il laissera sur leur faim les lecteurs avides de « révélations », dans le domaine économique notamment. L'auteur explique avec clarté le mécanisme du système rentier algérien et les profits qu'en tirent les lobbies français, tout en se gardant de citer des cas trop précis.

En dépit de ces réserves, cet ouvrage a le mérite de dire tout haut ce que beaucoup osent à peine penser tout bas. Concernant l'Algérie, une telle audace est assez rare, surtout dans les milieux diplomatiques. Iconoclaste, *La Seconde Guerre d'Algérie* ne peut pourtant pas être qualifié de brûlot. Le plaidoyer de Lucile Provost se veut, avant tout, un exercice de pragmatisme à l'usage (éventuel) des dirigeants français. Si l'auteur prône un *« engagement plus actif »* de la France en faveur de la démocratisation en Algérie, ce n'est pas par philantropie, mais, explique-t-elle, parce que *« cette approche est la seule manière de défendre enfin nos intérêts »*. Une manière, courageuse, de tirer la sonnette d'alarme.

Catherine Simon

Charge héroïque

Jean-Pierre Chevènement pourfend quelques idées reçues sur la relation franco-allemande

FRANCE-ALLEMAGNE PARLONS FRANC
de Jean-Pierre Chevènement.
Plon, 282 p., 120 F.

La France a toujours été fascinée par l'Allemagne. Qu'on la stigmatise comme ennemi héréditaire, ou au contraire qu'on en fasse un modèle de vertu auquel notre pays devrait se conformer pour échapper à ses mauvais penchants, on n'échappe pas à la passion lorsque l'on traite de ce peuple si proche et si lointain que l'on rencontre, obligatoirement, une fois passé le Rhin. Les grands essais sur l'Allemagne ont marqué le débat intellectuel français depuis deux siècles : de Germaine de Staël à Joseph Rovan et Alfred Grosser, les passeurs de Rhin ont été indispensables. Car il faut bien constater, comme Jean-Pierre Chevènement, que *« la proclamation cent fois ressassée de l'amitié franco-allemande a éteint une certaine attention à l'autre »*. Il est un fait que la connaissance de l'ennemi, telle qu'elle était diffusée avant cette fameuse réconciliation scellée par le traité de l'Elysée en 1963, était beaucoup plus approfondie que les discours effusifs, mais pour la plupart d'une superficialité affligeante, qui sont de rigueur dans le *« politisch korrekt »* du franco-allemand moderne.

Hommage, donc, à un homme politique engagé dans l'action pour avoir pris le temps d'une réflexion approfondie argumentée, nourrie de références pour nous inviter à éviter des écueils : *« Entre le Charybde des méfiances ravivées et le Scylla d'une confiance aveugle, il y a la place pour une amitié éveillée. »* La réflexion du député de Belfort se nourrit des bons auteurs : Pierre Bertaux, Louis Dumont entre autres, pour stigmatiser la dérive du *« germanisme français »* toujours prêt à se couler dans les catégories allemandes pour traiter de son sujet, et ainsi obscurcir la compréhension de l'état des lieux politiques et intellectuels chez nos voisins. Parler franc à l'Allemagne, ce n'est pas retomber dans les affrontements du passé, dont le prix a été douloureusement payé par les générations précédentes. C'est, comme l'affirme aussi Jacques Delors, pourtant fort éloigné de Jean-Pierre Chevènement sur la construction européenne : *« Parler avec fermeté aux Allemands. L'amitié n'empêche pas la rudesse des propos. »*

Ne pas négliger les expériences historiques traumatisantes : la catastrophe de 1940 pour la France, le traumatisme de 1945 pour l'Allemagne. Rester vigilant devant les tentatives de réécriture de l'Histoire, notamment de l'histoire du nazisme, ne participe pas d'une supposée renaissance d'un nationalisme étriqué : cela fait partie d'un héritage commun qu'il convient plutôt de gérer dans la clarté que de faire passer aux oubliettes au nom d'une raison supérieure de l'intangibilité de l'amitié franco-allemande.

On peut ne pas être d'accord avec la persistance chevènementiste à stigmatiser l'Europe de Maastricht, et ne pas être totalement convaincu des solutions alternatives qu'il propose pour établir avec l'Allemagne un nouveau dialogue fondé sur la franchise et la défense bien comprise de l'intérêt national. Les intérêts communs aux deux pays, notamment économiques, ont réalisé une fusion irréversible dont on ne peut que tenir compte. Mais lorsqu'il y va de l'essentiel, c'est-à-dire de la conception républicaine de la démocratie, de la citoyenneté, de la place de l'Europe dans la compétition mondiale, comment rester insensible à la charge héroïque du député de Belfort, une charge au sabre de bois, certes, car les temps ont changé, mais rafraîchissante pour tous ceux qui ont envie de comprendre l'Allemagne, pour mieux l'aimer.

Luc Rosenzweig

La biologie du démon

Pour Jean-Didier Vincent, le Malin est niché au cœur du vivant

LA CHAIR ET LE DIABLE
de Jean-Didier Vincent.
Ed. Odile Jacob,
318 p., 145 F.

Au commencement était le diable, celui qui contrarie et qui s'oppose. La vie naît de la rencontre de molécules qui se reconnaissent et s'affrontent. De ce jeu, la mort est le partenaire indispensable. Pas de vie sans destruction, affirmait Claude Bernard. *Destruction organique*, compensée à chaque instant par une création dont le sexe est en partie l'auteur. Ainsi, le diable s'active-t-il en permanence au cœur de l'être. *« La triade diabolique – la vie, le sexe et la mort – a permis*, assure Jean-Didier Vincent, *l'épanouissement des formes animales à la surface de la Terre et leur évolution par l'entremise de la sélection naturelle. »* Une « biologie du diable » est donc justifiée : le diable est la vie, complice de la mort *« dans un partenariat efficace pour l'expansion de la chair »*. Dieu demeure en dehors de cette affaire, et entre la Bible et Darwin, le choix est fait.

Mais le mystère existe, et les questions restent ouvertes. Etudier le diable, pour Jean-Didier Vincent, c'est célébrer sa plus belle créature *« l'Homme, unique et libre »*, et non donner aux hommes des conseils tirés de la vie des oiseaux ou des singes. La part du diable est faite de cellules, de nerfs et de sang. De l'expansion de la chair à l'apothéose du cortex cérébral, l'exploration du monde vivant, vive, talentueuse et parfaitement informée fournit cent occasions de saluer l'habileté du Malin. Facétieux, Jean-Didier Vincent détourne les mythes, glisse un dessin érotique entre deux schémas compliqués, multiplie les citations et les références inattendues. La biologie a revêtu ses habits de lumière. C'est une fête galante. Un Watteau.

SOUFFRANCE ET PLAISIR

Il y a aussi des zones d'ombre, de la tristesse dans ce regard amusé. Des rats entraînés s'injectent eux-mêmes, à l'aide d'un cathéter placé à demeure dans leurs veines et relié par une pédale à une pompe, de l'héroïne à la fréquence et à la dose qu'ils ont choisies. L'univers d'un rat est moins riche que celui d'un poète anglais, mais ils peuvent l'un et l'autre se droguer. Thomas De Quincey, l'admirable mangeur d'opium, garde l'image de l'endroit où s'ouvrit devant lui *« l'abîme de plaisirs divins »*. Comme le rat toxicomane – et conformément à la théorie des processus opposants –, sa dépendance l'enchaîne et l'abstinence lui coûte. Ainsi, disait Bernanos : *« Notre pauvre chair consomme la souffrance comme le plaisir avec la même avidité sans mesure. »* Jean-Didier Vincent généralise : toute source d'excitation euphorisante et délicieuse – chair, chère, argent et pouvoir – creuse un manque qui *« pousse le sujet à chercher à nouveau le stimulus positif afin d'interrompre l'état aversif dans lequel il est plongé »*. Le drogué, le joueur, le gourmand sont logés à la même enseigne. La contrainte par le corps s'exerce aussi sur les damnés ordinaires. Le diable ne s'ennuie pas.

Jean-Paul Thomas

Le souverain déchu

Pour Philippe d'Iribarne, la dignité des pauvres est illusoire dans le monde moderne, qui ne légitime que l'individu autonome

« VOUS SEREZ TOUS DES MAITRES »
La Grande Illusion des temps modernes
de Philippe d'Iribarne.
Seuil, 210 p., 130 F

Les mœurs, c'est bien connu, sont en avance sur le droit. Mais en est-il de même si l'on compare notre façon de vivre dans la société d'aujourd'hui et les idéaux sur lesquels est fondée notre démocratie ? C'est tout le contraire, pense Philippe d'Iribarne, et il nous le démontre dans son dernier ouvrage. Comme à son habitude, l'auteur ne joue pas de sa plume pour enrubanner son sujet. Il a l'écriture dense, précise, bien frappée et une culture raffinée en ce sens qu'il va chercher chez les grands écrivains dont il a besoin des pages oubliées ou rares.

Sa thèse centrale peut se résumer ainsi : *la dignité des pauvres ne* peut qu'être illusoire dans le monde moderne, qui ne légitime que l'individu autonome. Dans les sociétés traditionnelles, on croit que l'assistance de conditions subordonnées est fondée en nature, si bien que l'inférieur est rarement considéré comme un exclu. Les Lumières ont balayé cette idée.

Les textes fondateurs (l'auteur privilégie Locke, Rousseau et Sieyès) insistent sur le fait que *« la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur tous ses membres »* (Rousseau). Chaque homme est souverain et, si la société le fait déchoir, s'il tombe dans la dépendance, ce souverain déchu doit secouer ses chaînes pour retrouver son état premier, sinon il ne peut engendrer que mépris. *« La force a fait les premiers esclaves*, écrit Rousseau dans le *Contrat social*, *leur lâcheté les a perpétués »*. En fait, les citoyens ne devraient pas retomber dans un état de dépendance ; mais, si *« quelqu'un n'a pas le degré de raison suffisant pour pouvoir être supposé capable de connaître la loi... il n'est jamais capable d'être un homme libre »*.

Voilà bien où le bât blesse, car où commence et où s'arrête la raison de *« degré suffisant »* ? Rousseau va très loin en affirmant que la *« raison »* et les *« lumières »* d'un *« peuple libre »* s'élèvent au-dessus de la *« populace »*, laquelle est incapable de distinguer la liberté d'une *« licence effrénée »* (1). On voit la dérive. Sous l'Ancien Régime, c'est le sang qui permet de séparer les grands des petits. Cette distinction s'opère aujourd'hui grâce aux supériorités de l'esprit.

NOUVEAU MYTHE

Les conséquences sont très claires. Les différences de condition sont maintenues. Et même renforcées par les différences de richesses. La traque de la dépendance recommence alors au XIXe siècle. *« Il est revenu à Marx de donner sa forme canonique à cette dénonciation et à la version correspondant à la grande promesse de libération. »* Un nouveau mythe est proposé, fondé sur les lois de l'Histoire qui annonce l'*« émancipation du prolétariat »*.

Sur un autre registre, André Breton exhorte l'individu dans l'art comme dans la vie à combattre toutes les formes d'ordre, porteuses d'autant de formes d'oppression. Mais si on le lit de près, on se rend compte que Breton distingue à son tour ceux qu'il honore et ceux qu'il méprise, comme Rousseau et Sieyès séparaient la *« populace »* du citoyen et Marx le *« lumpenprolétariat »* de la classe ouvrière, active dans la lutte.

Malgré tous les efforts, on le voit, l'association entre dépendance et indignité fait son chemin, et comme l'écrit Philippe d'Iribarne, *« à présenter comme indignes les situations où sont réduits ceux qu'ils appellent à se révolter, les prophètes de l'émancipation jouent avec le feu »*. Car, s'il y a des formes *de subordination que nous avons* su apprivoiser, il est d'autres dépendances, et d'abord celle des pauvres que, malgré tous nos efforts, nous n'arrivons pas à libérer de l'opprobre qui leur est attaché. Ils ont beau avoir accès au suffrage universel, la rigueur du regard posé sur leur condition ne fléchit pas. Un chômeur est toujours plus ou moins suspect de ne pas rechercher du travail avec assez de persévérance. Les prestations du RMI ne sont pas la contrepartie d'une cotisation et relèvent de l'assistance.

Au Moyen Age, être aidé ce n'est pas honteux en soi. Dans les sociétés contemporaines, la dignité morale doit être accompagnée de l'autonomie contemporaines. Or il est vain de l'attendre pour tous. Dans ce cas, s'interroge Philippe d'Iribarne, *« est-il légitime de faire de la figure de celui qui est radicalement autonome le modèle de l'homme accompli ? »*. Ne vaudrait-il pas mieux *« déconditionner notre regard »* et retrouver, outre les sources des Lumières, celles de notre culture chrétienne rappelant l'*« éminente dignité des pauvres »*.

Pierre Drouin

(1) Dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Montesquieu, théoricien du capitalisme mondial

MONTESQUIEU, POLITIQUE ET RICHESSES
de Claude Morilhat.
PUF, 124 p., 45 F.

Montesquieu en plein XVIIIe siècle avait découvert les lois du capitalisme mondial. Le livre modeste, mais dense, de Claude Morilhat permet de vérifier à nouveau cet aspect méconnu de l'oeuvre du baron de La Brède, avec toute la précision désirable, en dépit de quelques redites maladroites. Dans le filigrane des *Lettres persanes* ou de *De l'esprit des lois* apparaît ainsi, à tout lecteur attentif, le motif de la nouvelle richesse dont les règles s'imposent aux plus capricieux parmi les princes.

La nouvelle richesse : ce sont les *« effets mobiliers »*, c'est-à-dire l'argent, les billets, les lettres de change, les actions sur les compagnies, les vaisseaux, toutes les marchandises qui circulent de par le vaste monde et qui *« appartiennent au monde entier »*, lequel, *« dans ce rapport, ne compose qu'un seul Etat »* (*De l'esprit des lois*, XX, 23). En quelques lignes vigoureuses, Montesquieu décrit ce qui va mettre plusieurs décennies, pour ne pas dire plusieurs siècles, à s'imposer, à savoir : la mobilité d'un capital qui constitue son propre « Etat » par-dessus des frontières nationales qu'il ignore. L'Union européenne élargie est même anticipée par une formule qui relève de la divination : *« L'Europe n'est plus qu'une nation composée de plusieurs, la France et l'Angleterre ont besoin de l'opulence de la Pologne et de la Moscovie, comme une de leurs provinces a besoin des autres » (Réflexions sur la monarchie universelle*, tome II). Affranchie des contraintes politiques, la nouvelle richesse peut affirmer sa propre logique qui déjà se voit qualifiée d'apatride par les esprits retardataires de l'époque.

C'est que la puissance d'une nation ne dépend plus désormais de son territoire, de ses *« fonds de terre »*, mais de la capacité à s'approprier et à accumuler le capital marchand sous ses formes bancaires et commerciales. Puissance instable, parce que de telles richesses *« varient toujours »* et que *« le commerce est sujet à de grandes révolutions »* (*De l'esprit des lois*, XXI, 1). Puissance fragile. Les mécanismes du commerce mondial sont si délicats et si complexes qu'ils obligent les gouvernants à respecter leurs règles sauf à se ruiner eux-mêmes. Du reste, c'est en partie pour échapper à l'*« avarice des princes »* que le négoce aime à manier ces capitaux invisibles et ubiquistes qui le mettent à l'abri des *« grands coups d'autorité »* des Etats. Il en est de même pour la monnaie. Là encore, la plume splendide de Montesquieu se révèle prémonitoire. Les dévaluations sont des *« opérations violentes* [qui] *ne sauraient avoir lieu dans ces temps-ci »*. En y recourant, *« un prince se tromperait lui-même, et ne tromperait personne »*. En effet, *« le change a appris au banquier à comparer toutes les monnaies du monde, et à les mettre à leur juste valeur* (...), *le change a ôté les grands coups d'autorité, ou du moins le succès des grands coups d'autorité »* (*De l'esprit des lois*, XXII, 13). Inutile d'insister sur l'actualité de ces formules.

> *Une volonté de « concilier l'essor des relations marchandes, avec le maintien de la domination de la noblesse mais aussi des formes institutionnelles »*

Ainsi la nouvelle richesse a-t-elle contribué à moraliser la politique. *« On a commencé à se guérir du machiavélisme et on s'en guérira tous les jours. »* Non que les hommes se soient améliorés. Mais le nouveau dispositif est tel que, *« pendant que leurs passions leur inspirent d'être méchants, ils ont pourtant intérêt de ne pas l'être »* (*De l'esprit des lois*, XXI, 20). Tout est-il donc pour le mieux dans le meilleur des mondes possible ? En fait, Montesquieu a d'autant plus de mérite intellectuel à reconnaître et à prophétiser le nouveau capitalisme que le châtelain de La Brède est attaché au monde ancien par les intérêts de sa caste. Claude Morilhat justement pointe les tensions qui parcourent toute l'oeuvre. Propriétaire foncier important dont les revenus dépendent du produit de ses terres, président à mortier au Parlement de Bordeaux de 1716 à 1726, Montesquieu fait partie de la noblesse de robe, mais tient aussi à la noblesse d'épée par quelques-uns de ses ascendants ; *« Il ne doute aucunement du bien-fondé des valeurs nobiliaires »*, remarque Claude Morilhat, et il est prompt à faire respecter ses droits seigneuriaux, *« même les plus petits »*. En outre, son admiration de la philosophie stoïcienne, de l'austère vertu des premiers Romains, se prête mal à une adhésion sans réserve aux valeurs bourgeoises. A l'écouter, les lois devraient soutenir la prééminence de la noblesse dans l'Etat par des prérogatives et des privilèges. Non sans contradiction avec son analyse du commerce moderne, il estime que l'économie doit rester soumise au politique. Ses considérations sur le luxe et sur le machinisme sont ambivalentes. Dans une même phrase, l'auteur de *De l'esprit des lois* parvient même à établir une chose et son contraire : *« On peut dire que les lois du commerce perfectionnent les mœurs, par la même raison que ces mêmes lois perdent les mœurs »* (XX, 1).

Comme le dit Claude Morilhat, *« Montesquieu voudrait concilier l'essor des relations marchandes, le développement des richesses, avec le maintien non seulement de la domination de la noblesse mais aussi des formes institutionnelles décriées par la plupart des esprits éclairés »*. Les contradictions de l'Ancien Régime : le développement d'une bourgeoisie privée de pouvoir politique, un pouvoir politique dépourvu de ressources, au fond ce sont celles vécues par Montesquieu lui-même. Et, pourrait-on dire, le seul fait qu'il n'était pas capable de les assumer était le signe avant-coureur que la monarchie française courait à sa perte.

PASSAGE EN REVUES

● « Documents », revue des questions allemandes

L'Allemagne, géant économique, est agitée de débats politiques, philosophiques et culturels intenses. On appréciera d'autant plus la place que la revue *Documents*, dirigée par Joseph Rovan, consacre à ces phénomènes. Outre un bilan tous azimuts de 1995, par Heni Méndier (la croissance n'aura été, outre-Rhin, que de 1,9 %, au lieu des 3 % attendus) il est aussi question de Heiner Müller, de la réponse critique de Daniel Cohn-Bendit aux propos du président israélien Ezer Weizman, lequel s'étonnait de voir des juifs habiter encore l'Allemagne cinquante ans après la Shoah, ou des règlements de comptes entre écrivains ex-est-allemands plus ou moins liés à la Stasi, Wolf Biermann et Monika Maron (laquelle en a fait récemment un sujet de fierté)... Handsgerd Schulte mène une intéressante réflexion sur le mauvais accueil que la critique et la classe politique ont ménagé au dernier livre de Günter Grass, *Ein weites Feld* (« une longue histoire ») (*Le Monde* du 7 septembre 1995). Un ouvrage que les lecteurs semblent avoir, eux, plébiscité puisque, en février 1996, deux cent mille exemplaires de ce gros livre de 781 pages avaient été vendus. Avec *Ein weites Feld* mais surtout avec le tollé qu'il a suscité, se terminerait l'après-guerre d'une littérature allemande, marquée cinquante années à l'Ouest par la confrontation imposée avec les totalitarismes du siècle (*Documents*, 50, rue de Laborde, 75008 Paris, 128 p., 55 F).

INTERNATIONAL

● par Michel Tatu

L'Amérique est-elle isolationniste ?

FOREIGN POLICY
hiver 1995-1996, 185 p., 7,95 $.

FOREIGN AFFAIRS
mars-avril 1996, 182 p. 7,95 $.

La campagne pour l'élection présidentielle de novembre a relancé aux Etats-Unis le vieux débat entre isolationnistes et internationalistes. Sans tomber dans la rhétorique ultra-nationaliste d'un Pat Buchanan, Bob Dole reprend aujourd'hui le fonds de commerce habituel des républicains lorsqu'il dénonce les opérations de maintien de la paix, *« qui ont mis en danger les intérêts américains, épuisé les ressources américaines et coûté des vies »*. Il tient pour acquis, et tout le monde avec lui, que *« le peuple américain n'acceptera pas des pertes américaines consenties au nom d'un internationalisme irresponsable »*. Appuyer l'aide aux pays étrangers, payée *« avec l'argent des contribuables »*, est considéré comme suicidaire.

En s'appuyant sur une série de sondages réalisés en 1995, Steven Kull démontre dans *Foreign Policy* que cette image est très exagérée. L'Américain moyen n'est pas contre l'aide étrangère, il est tout simplement mal informé. En janvier 1995, par exemple, à la question : *« Quelle est la part du budget fédéral affectée à l'aide étrangère ? »*, une majorité d'Américains répond... 15 %, soit *« plus que tous les autres pays industriels »*. Le taux qui paraîtrait à cette même majorité le plus approprié serait de 5 %, en dessous de 3 % ce serait *« trop peu »*. Or le chiffre réel est de moins de 1 %, il place les Etats-Unis en dernière position sur la liste des vingt-cinq pays membres de l'OCDE...

De même à propos du maintien de la paix, l'Américain moyen croit, en avril 1995, que l'Amérique fournit 40 % des troupes engagées dans les opérations de l'ONU, et 30 % de celles présentes dans l'ex-Yougoslavie. Les chiffres réels pour cette époque (c'était avant l'envoi de l'IFOR en Bosnie) sont respectivement de 5 % et 2 %. Là encore, personne n'a pris la peine d'expliquer à l'Américain moyen que son pays vient en vingtième position sur la liste des pays fournisseurs de troupes pour des opérations de l'ONU, loin derrière le Bangladesh, le Ghana et le Népal...

L'isolationnisme américain sévit donc moins dans l'opinion profonde que dans les élites : dans les grands médias d'abord, qui « couvrent » de moins en moins les affaires internationales, et seulement les événements dans lesquels des Américains sont impliqués ; dans les milieux politiques ensuite, où les élus dialoguent plus volontiers avec les lobbies et pétitionnaires organisés qu'avec la majorité silencieuse. Même pour l'opération en Somalie, les sondages menés après la mort de plusieurs « boys » montraient que les partisans d'un retrait n'étaient pas en majorité : la doctrine du « zéro mort » n'est pas aussi populaire qu'on l'a dit. Mais cela n'empêchait pas les *congressmen* de réclamer ce retrait, assurant qu'ils étaient bombardés de coups de téléphone en ce sens de leurs électeurs.

Cela dit, Jeremy Rosner observe dans la même revue que les politiciens *« connaissent leur marché »*. Pour se faire élire, ils doivent d'abord mobiliser les militants de leur propre parti, puis conquérir telle ou telle minorité cruciale – les *« mâles blancs âgés de trente à quarante ans »* –, enfin et surtout contrer les arguments de leur adversaire sur le terrain. Tout cela les oblige à prendre des positions qui ne sont pas forcément les plus répandues, ni les plus réfléchies. Autre dérive relevée par Rosner : les sondages donnent des résultats très variables selon la manière dont les questions sont posées. Entre *« Etes-vous favorables à la position X ? »* et *« Que penseriez-vous d'un candidat qui soutiendrait la position X ? »*, il y a une différence qui n'est pas innocente. Surtout si l'on complète par : *« Pensez-vous qu'un candidat soutenant la position X est plus solide ou moins solide en matière de sécurité nationale ? »*

Reste le paradoxe relevé par plusieurs auteurs de *Foreign Affairs* : tout en maintenant un budget militaire très important (37 % du total mondial), les Etats-Unis consacrent aujourd'hui à l'ensemble de leur politique étrangère (défense, mais aussi renseignement, diplomatie, échanges culturels et information) 3,8 % de leur produit intérieur brut, contre 7 % sous Reagan et 10 % sous Kennedy. La Voix de l'Amérique est devenue la première source d'informations pour les *« Chinois éduqués »*, son audience mondiale dépasse largement celle de CNN, qui n'émet qu'en anglais. Mais cela n'empêche pas le Congrès de lui rogner régulièrement ses crédits.

★ Lire aussi dans *Politique étrangère*, n° 4/95, un important dossier sur la politique étrangère de la France, rédigé par plusieurs auteurs sous la direction de Frédéric Bozo.

POLITIQUE

● par André Laurens

Demain, les socialistes

L'AVENIR DU SOCIALISME
de Robert Fossaert.
Stock, 452 p., 140 F.

Le socialisme a-t-il un avenir ? Oui si, comme Robert Fossaert, on en fait une méthode d'action pour éradiquer les inégalités, dont on peut penser qu'elles ne disparaîtront pas d'elles-mêmes. Une méthode en constante interrogation, plus qu'une doctrine sûre de ses dogmes. Un projet de dépassement permettant de dénaturer le capitalisme, en corrigeant d'abord *« ses errements les plus dangereux »*, par un enchaînement continu et progressif de réformes et d'innovations. L'auteur préfère parler de *« devenir socialiste »* de l'organisation sociale et, s'il espère l'avènement du socialisme, dont la nécessité demeure entière, il estime que ce sera par une démarche à la fois globale et au coup par coup, qui se définira à différents niveaux et aires d'application. Une volonté rationalisée au service d'une action pragmatique.

L'objet de son essai sur *« l'avenir du socialisme »* est de cerner le contenu et les phases de cette démarche en fonction du *« monde tel qu'il est »*. Il s'agit donc de repérer les orientations à prendre en tenant compte des vents, favorables ou non, des courants et des obstacles : ce n'est pas pour rien qu'une boussole figure sur la couverture du livre. Le devenir socialiste relève, selon Robert Fossaert, de la navigation savante et prudente vers une Utopie qui se construit en cours de route, plus qu'elle ne se rêve comme une œuvre achevée.

L'auteur part des socialismes du passé, ceux d'avant 14, de l'entre-deux-guerres et de la guerre froide, dont le dénominateur commun fut le refus de la société capitaliste et la volonté de l'agencer différemment, avec les résultats que l'on sait. Or, dans le même temps, la société a continué d'évoluer à grande vitesse, sans que les socialistes prennent la mesure des mutations intervenues, faute d'utiliser pleinement tout ce qu'on pouvait en savoir. Le socialisme n'a pas bénéficié de l'apport des sciences sociales, soit qu'il en ait stérilisé la potentialité, dans la version communiste, soit qu'il n'ait pas su en tirer parti – par une sorte de *« méfiance réciproque »*. Il est vrai qu'il n'y a pas eu de problématique commune de ces sciences permettant de rendre compte de *« la société dans sa plénitude »*. Aussi, fort de cette conviction, l'auteur travaille-t-il depuis des années à esquisser les principes d'une macrosociologie à des fins socialistes.

Dans ce nouvel essai, il revient sur les résultats de ses recherches, ce qui lui permet de cerner l'évolution historique des grands systèmes sociaux et de s'interroger sur l'état actuel et le devenir prévisible du monde. Un monde dont il recense les différents *« quartiers »* à partir de critères géographiques, économiques, politiques, démographiques, etc. Les quêtes identitaires des peuples, les flux migratoires, les divers populismes et prophétismes, les prédominances déclinantes ou montantes, les dynamiques mondialistes, obligent à renouveler bien des analyses et des concepts qui fondaient la pensée socialiste traditionnelle. L'auteur en tire deux conclusions : moins que jamais, le socialisme ne se fera dans un seul pays, et son avènement ne saurait être rapide. D'où la nécessité de le construire sur le long terme, par inflexions successives là où elles seront possibles et recevables sans compromettre la démarche générale.

La méthode suppose de réfléchir aux relations entre Etats et au rôle de l'Etat lui-même, instrument qui reste opérationnel et modelable. Elle invite au renforcement de la participation citoyenne et à la canalisation de l'économie. Robert Fossaert suggère de *« laisser fonctionner le marché (interne et international) aussi efficacement que possible »* en veillant à ce que *« les divers niveaux du pouvoir politique – eux-mêmes flanqués de multiples contre-pouvoirs – aient la possibilité de stimuler l'économie et d'infléchir le partage de ses fruits, au bénéfice des pays les plus pauvres et des classes les plus défavorisées »*. Pour mener à bien une telle ambition, il faut que se liguent *« les Etats transformateurs du système mondial »*, que les socialistes réaménagent leurs règles d'organisation et qu'ils apprennent, à travers les concepts de *« révolution passive »* et de *« collectivisation douce »*, à gérer le nouveau processus de socialisation qui conduira au *« troisième siècle du socialisme »*.

C'est, on le constate, viser, bien au-delà des prochaines confrontations électorales, le XXIe siècle. Le succès n'est pas garanti, mais le champ d'action existe et s'accroît en se diversifiant. L'Europe peut, selon Robert Fossaert, y retrouver un rôle moteur, pour peu qu'elle accepte de réapprendre le socialisme.

SOCIETE

● par Robert Solé

Haro sur l'école

LE BONHEUR D'APPRENDRE
et comment on l'assassine
de François de Closets.
Seuil, 347 p., 135 F.

Sur l'éducation, Montaigne avait à peu près tout dit en une douzaine de mots, il y a cinq cents ans : *« Un enfant n'est pas un vase qu'on remplit, c'est un feu qu'on allume. »* Bonjour le feu ! Aujourd'hui, pas la moindre lueur à l'horizon, alors que les vases débordent. On a tué le bonheur d'apprendre, affirme François de Closets dans un livre provocant et passionnant. La France est devenue *« une société d'incultes diplômés »*.

De Closets fait partie de ces auteurs bénis des dieux et de leurs éditeurs qui ne peuvent toucher une plume sans produire un best-seller. Cela tient à sa notoriété et à son talent, mais aussi aux sujets dont il s'empare et qui deviennent des scandales d'Etat. Il sait mettre le doigt où ça fait mal et réveiller l'indignation, tout en gardant à ses pamphlets beaucoup de tenue : c'est intelligent, documenté, superbement écrit. Pas de révélations fracassantes, cette fois. L'homme de télévision fait une brillante synthèse de tout ce qui a été dit et écrit sur le sujet, à partir de ses lectures, de ses entretiens et de son expérience *« d'ancien élève, parent d'élèves, journaliste et citoyen »*. Si des spécialistes de l'enseignement hurleront à la caricature, le grand public, lui, trouvera dans ces pages assassines une expression de beaucoup de ses angoisses.

L'inculture ambiante, François de Closets la mesure au manque de goût pour la lecture – l'école finie, on s'empresse de refermer à jamais les grands classiques –, mais aussi à l'ignorance affichée des Français en matière scientifique : il est de bon ton d'affirmer qu'on ne comprend rien à l'informatique ou à l'énergie nucléaire, quitte à disserter longuement sur de pseudo-sciences ou des exploits de rebouteux. De l'école, les élèves et leurs familles n'attendent plus un savoir, mais une peau d'âne. Ce qui *« doit rester quand on tout oublié »*, ce n'est plus la culture mais le diplôme. On ne demande pas aux professeurs de communiquer une passion : ils doivent être seulement de bons entraîneurs pour faire franchir le cap de l'examen.

Dans certains pays, le partage des tâches est clair : l'école dispense le savoir académique, tandis que la formation professionnelle est assurée par les entreprises. En France, tout se mélange. L'éducation nationale est censée préparer au travail, ce qui n'empêche pas les chômeurs en puissance de se ruer sur les formations sans débouchés. C'est un système à deux vitesses, où une infime minorité accède à de grandes écoles très cotées, laissant des millions d'autres prolonger des études-parking. Affirmer que *« le niveau baisse »* n'a donc pas beaucoup de sens : il baisse pour certains et monte pour d'autres.

Les auteurs de manuels scolaires en prennent pour leur grade. François de Closets cite des pages consternantes dont le seul but semble être de détourner définitivement les élèves du savoir. A l'ère de la communication, c'est un peu troublant, même s'il ne faut pas généraliser. Les manuels ne font d'ailleurs qu'appliquer les programmes. Et, là, des erreurs catastrophiques ont été commises au cours des dernières décennies. Dans un souci – *justifié* – de modernisation, des spécialistes se sont ingéniés à adapter l'enseignement aux avancées de leurs disciplines. D'où, par exemple, la nouvelle histoire, fondée sur des thèmes plutôt que des événements. Cette approche transversale, très enrichissante pour des historiens, était parfaitement inadaptée à des élèves qui n'avaient aucune connaissance de la chronologie. La chevauchée à travers les siècles les a désorientés et découragés, alors que l'histoire est l'une des rares disciplines scolaires pour lesquelles les Français adultes gardent du goût. Il a fallu faire machine arrière dans le désordre, comme pour les maths modernes.

François de Closets ne se contente pas de dénoncer *« un enseignement à l'envers »* qui commence par l'analyse et l'abstraction avant de confronter les enfants à la réalité. Il suggère, de manière détaillée, comment on pourrait faire aimer le *Dom Juan* de Molière ou expliquer de manière intelligible les circuits de l'argent. Par un immense paradoxe, l'école française est devenue de plus en plus abstraite, à mesure qu'elle élargissait son recrutement. Dans un souci démocratique, on a fait en sorte que, pour la sélection, les mathématiques – discipline neutre – supplantent les humanités chères à la bourgeoisie. Ce faisant, l'abstraction a conduit à une plus grande ségrégation...

Heureusement, il y a les professeurs ! Grâce à eux, souligne François de Closets, les vices du système se trouvent atténués. Cette mauvaise pièce est sauvée par d'excellents acteurs, quoique mal formés et mal distribués, les classes les plus difficiles étant à la charge des moins expérimentés d'entre eux. Les parents, en revanche, sont directement responsables de la course au diplôme et de l'inégalité du système scolaire par l'usage qu'ils en font. *« Ce ne sont plus les enfants qui vont à l'école, mais les familles. »* A lire François de Closets, on se dit qu'il est bien sévère pour cette pauvre institution scolaire, coincée entre la famille et la télévision. Il l'écrit d'ailleurs lui-même : *« L'école n'est pas la cause de tous nos dysfonctionnements, elle ne peut pas non plus en être le remède. »* L'actuel débat sur la violence l'illustre bien : des enseignants agressés sont sommés de pallier la désagrégation des familles et du tissu social. On ne compense pas les carences de l'éducation par l'instruction. L'école serait-elle malade si la société ne l'était pas ?



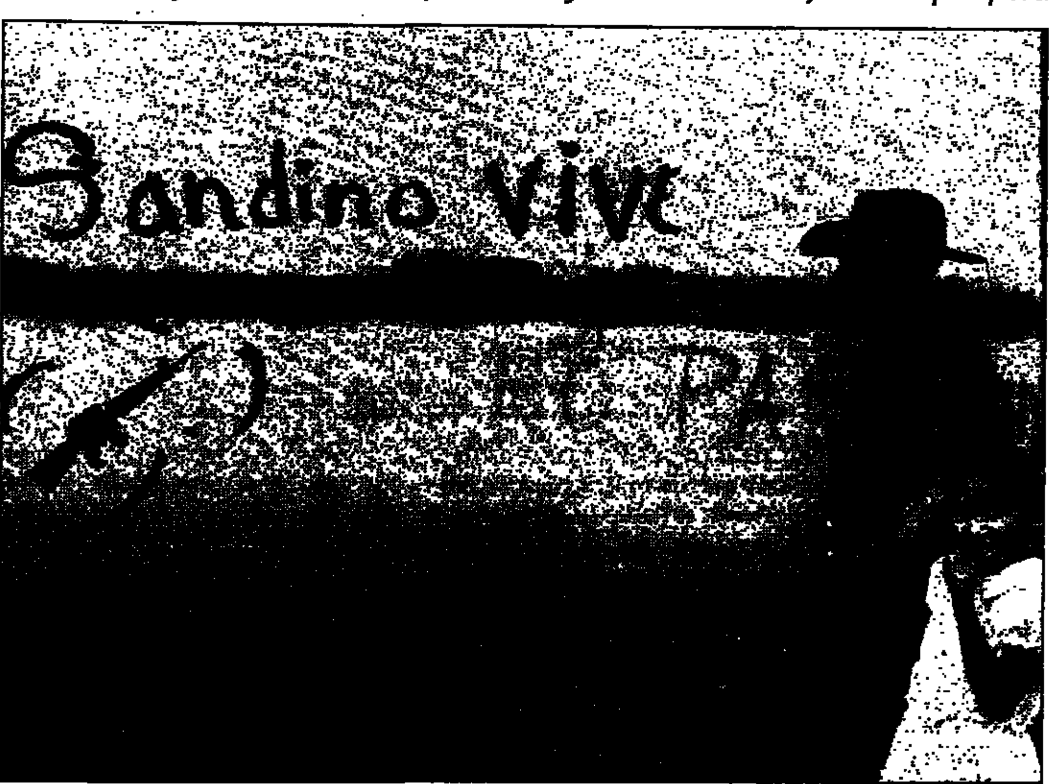
La gauche latino-américaine après la guerre froide

Enthousiasme romantique, victoire du peuple au bout du fusil : la gauche latino-américaine a incontestablement perdu du pouvoir de fascination qui fut le sien jadis. Pour autant, sous une forme renouvelée, elle n'a pas perdu toute raison d'être

L'UTOPIE DÉSARMÉE
L'Amérique latine après la guerre froide
de Jorge G. Castaneda.
Traduit de l'anglais par Jean-Claude Masson.
Grasset, 370 p., 146 F.

Pourquoi se préoccuper de la gauche latino-américaine si celle-ci est *« en pleine déroute »*, *« inexistante et disqualifiée »* au lendemain de la guerre froide, comme l'affirme Jorge G. Castaneda ? Pourquoi ressasser ses échecs, ses erreurs, ses utopies, ses contradictions ? Pourquoi donc lui consacrer tout un livre ? Et quel livre : dense, riche, nourri de témoignages directs, appuyé sur une documentation de grande qualité, un ouvrage qui est à la fois un rappel historique et une analyse des réformes à entreprendre. Un texte dont chaque chapitre suscite la réflexion et parfois la controverse, objectif et sentimental, séduisant et irritant.

Pourquoi en effet ? D'abord par curiosité, se justifie l'auteur. Fils d'un ancien et excellent ministre mexicain des affaires étrangères, lui-même étudiant à Princeton, aujourd'hui professeur à l'université de Mexico et éditorialiste de *Newsweek*, Jorge G. Castaneda est un observateur attentif de la réalité latino-américaine. Il estime que la gauche reste une référence dans un continent toujours marqué par d'énormes disparités sociales. *« Globalement, l'Amérique latine des années 90 ne se porte guère mieux qu'à la fin des années 50. »* Cette affirmation abrupte fera sans doute sursauter les optimistes qui mettent l'accent sur la restauration, ou le renforcement, des institutions démocratiques dans la quasi-totalité des pays de la région, ce que Castaneda ne conteste d'ailleurs pas. Mais ce n'est qu'une façade, une illusion d'optique. L'Amérique latine a rarement innové, elle importe plus souvent les idées, les modes, les modèles qui viennent d'ailleurs, des Etats-Unis ou de l'Europe. *« Nous sommes tous des bolcheviks,* disait plaisamment un général mexicain dans les années 20. *Je ne sais pas ce qu'est le socialisme mais je suis bolchevik comme tous les bons patriotes mexicains. »* Surtout, elle tombe aisément dans les excès.



© SUSAN MEISELAS
San Raphael del Norte, Nicaragua

L'application généralisée, et presque sans frein, du modèle néolibéral dans les années 90 a certes permis de rétablir, sur le plan macro-économique, des situations désastreuses, de ranimer des sociétés déstabilisées par l'hyperinflation. Mais, à moyen terme, le coût social de ces opérations chirurgicales, encouragées par Washington et par le Fonds monétaire international, est souvent exorbitant. Des riches encore plus riches, des pauvres de plus en plus pauvres et de plus en plus nombreux. *« Le choc en retour semble inévitable dans un grand nombre de nations car le néolibéralisme a aggravé les distorsions sociales, la pauvreté, les injustices. »*

Voilà pour l'essentiel, ce qui, selon Castaneda, permet à la gauche de spéculer sur de nouveaux lendemains qui chantent. Le contexte international et idéologique est sans doute défavorable depuis la chute du communisme à l'Est. En revanche, la situation économique et sociale semble, dans la région, propice à un nouveau mouvement du pendule. En outre, Castaneda pense que l'effondrement de l'ex-Union soviétique est tout compte fait une *« chance »* pour la gauche car elle lui permet de *« redéfinir son nationalisme »*. De ne plus être pro-soviétique par antiaméricanisme, et de construire de nouvelles relations, plus sereines et réalistes, avec les Etats-Unis, en échappant à une *« logique infernale »*.

Toute analyse globale de l'Amérique latine se heurte à une difficulté majeure. Chaque pays, chaque thème, politique, économique, social, culturel, présente des exceptions à une règle supposée générale pour la démonstration. Si on néglige les nuances, on risque de tricher avec les faits ; si l'on en tient compte, les parenthèses, les retours en arrière et les contradictions s'accumulent. *L'Utopie désarmée* échappe difficilement à cet écueil malgré une approche très cartésienne. D'autant qu'une traduction, parfois laborieuse et pesante, introduit nombre de contresens et de barbarismes. L'ouvrage a d'abord paru en anglais, à New-York en 1993. L'histoire va vite, là comme ailleurs. Certaines des hypothèses et des prédictions, formulées il y a seulement trois ans, sont démenties par les faits.

Le M 19 colombien, par exemple, n'a pas joué le rôle *« quasi certain »* qu'on pouvait lui attribuer lorsqu'il a décidé d'abandonner les armes et de se « légaliser » au début des années 90. Il a raté son rendez-vous avec l'histoire et son principal leader, Navarro Wolff, à cette époque « favori » de la présidentielle, est aujourd'hui simple maire de Pasto, ville moyenne du sud de la Colombie. En revanche, les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, guérilla communiste) n'ont pas renoncé à la lutte armée et représentent au contraire un péril grandissant.

Autre exemple : Lula, sympathique leader du PT (Parti du travail brésilien), « favori » de la présidentielle de 1994, n'a pas été davantage au rendez-vous fixé. Et Cardenas, chef du PRD mexicain, non plus. Du moins pas encore. Castaneda, universitaire soucieux d'équilibre, a pourtant tendance à exagérer le poids des courants révolutionnaires, qu'ils aient ou non choisi la lutte armée. Il surestime le MAS vénézuélien qui subit lui aussi aujourd'hui les effets du discrédit général des formations politiques de l'establishment. Plus grave, il affirme que le Sentier lumineux péruvien *« est devenu une composante majeure de la gauche latino-américaine »* et *« un trait déterminant du Pérou d'aujourd'hui »*. Ce qui manque dans *L'Utopie désarmée*, c'est une analyse plus poussée des causes multiples ayant provoqué l'échec ou le repli de nombreuses formations de gauche, armées ou légalistes, au cours des trente dernières années.

Ses sympathies résolument procastristes, malgré quelques réserves – mais il est en l'occurrence sur la même longueur d'onde que la majorité des intellectuels de gauche du continent –, perturbent sa recherche réelle d'objectivité. Il nous offre un portrait chaleureux de Manuel Pineiro, alias Barbe-Rousse, chef du G 2, les services secrets cubains, puis responsable du département d'Amérique dont l'« activité » inlassable dans tous les pays de l'hémisphère est par ailleurs assez fidèlement rapportée. Intellectuel brillant, il a un faible pour les baroudeurs que l'on a pu croiser de l'Argentine au Nicaragua et à la Colombie en passant par Cuba. La fascination du fusil. Il a gardé des complaisances à l'égard des « sandinistes » qui ont eu le remarquable fair-play de quitter le pouvoir démocratiquement, ce que nul groupement révolutionnaire, et aucun gouvernement militaire, n'avait jamais fait dans cette région du monde. En revanche, il sous-estime les effets dévastateurs de la corruption, du trafic de drogue et des narcodollars sur les institutions et les sociétés de nombreux pays de la région.

Les armes étant, pas partout et provisoirement, rangées au vestiaire, il reste maintenant une gauche rénovée, pure et dure, sereine, raisonnablement nationaliste, favorable à une économie de marché, à visage humain. Sociale-démocrate, sans faille et sans tache. Ne pas sacrifier l'équité et la justice sociale à la croissance, redéfinir le nationalisme, respecter l'impératif démocratique à tous les niveaux de la société et de l'appareil d'Etat, promouvoir l'intégration régionale, démocratiser la démocratie. Qui pourrait nier le caractère indispensable d'un tel catalogue de bonnes intentions ? Idéaliste ? Sans doute. L'auteur en convient mais il estime qu'il n'y a pas d'autre issue. Son ouvrage en toute hypothèse reste un solide texte de référence.

Marcel Niedergang

Castro à quatre temps

Du printemps castriste à l'hiver du patriarche, suivant le cycle des saisons, Jean-Pierre Clerc retrace la vie du Lider maximo et démonte la mécanique de ses contradictions

LES QUATRE SAISONS DE FIDEL CASTRO
de Jean-Pierre Clerc.
Seuil, 410 p., 139 F.

Version remaniée et complétée du *Fidel de Cuba* publié en 1988 (1), cette biographie vivante et rigoureuse est la plus lucide, la mieux documentée du Lider maximo. Jean-Pierre Clerc l'a organisée en suivant le cycle des « saisons » de celui qui fut le plus jeune chef d'Etat du monde et est en passe de battre le record de longévité.

Le « printemps » de Fidel Castro, Jean-Pierre-Clerc le situe entre la naissance, en 1926, et l'entrée triomphale du chef guérillero à La Havane, fin 1959. Il assurait alors solennellement qu'il n'avait nulle intention de rester au pouvoir. Mais il y est toujours. Il proclamait : *« Je n'ai jamais été, je ne suis pas communiste. »* Mais deux ans plus tard il lançait : *« Je crois au marxisme-léninisme... J'y croyais dès le 26 juillet 1956. »* Premiers exemples d'innombrables retournements : *« Je suis dialectique,* a revendiqué Fidel. *Rien n'est permanent, tout change. »* Et lui avec. C'est la mécanique de ces « rectifications » qui est démontée ici.

Printemps castriste, printemps cubain, dans le même sens où l'on a parlé d'un « printemps des peuples » dans l'Europe de 1848. En 1960, on sortait à peine de la guerre froide et des affrontements entre les deux blocs. Un jeune homme parlait haut et clair, à la face des puissants et au nom des opprimés du monde : *« Cette grande humanité a dit : assez ! »* Pour ceux qui refusaient à la fois la suprématie du gendarme américain et le mode de socialisme imposé par les chars à Budapest, n'y avait-il pas là de quoi soulever espoirs et enthousiasmes ? Un Julio Cortazar écrivait alors : *« J'ai découvert à Cuba tout un peuple qui a recouvré sa dignité. »* Suivit l'« été », que Jean-Pierre Clerc fait durer jusqu'en 1970. La question est toujours aussi complexe – c'est celle de l'antériorité de l'œuf ou de la poule –, de savoir qui fut responsable de la rupture entre les Etats-Unis et Cuba, dont le résultat fut l'embargo mortifère qui n'a cessé de se renforcer jusqu'à ce jour.

Reste cette donnée : faire de l'île un bastion assiégé fut une arme à double tranchant. Dès 1961, Fidel Castro déclarait : *« Une révolution qui n'aurait pas d'ennemi risquerait de s'endormir. »* Le « commandant en chef » sut jouer du patriotisme comme ciment d'une adhésion populaire à sa personne qui s'est toujours manifestée « contre » – contre l'agression « yankee » – autant sinon plus que « pour » le socialisme.

L'ÉTÉ DES PÉRILS

L'été cubain fut celui de tous les périls. Il vit la défaite du débarquement de la baie des Cochons organisé par les Américains, puis frôla la guerre mondiale avec la « crise des fusées » de 1962 – ces missiles nucléaires installés sur l'île par les Soviétiques. Il vit aussi la double tentative de Fidel de doter son pays d'une économie indépendante et de sortir de l'isolement en étendant la révolution à d'autres régions. Double échec : la mort du compagnon d'armes, Che Guevara, en 1967, la faillite du grand bond en avant de la production sucrière, l'année suivante, annoncent, pour Jean-Pierre Clerc, l'arrivée de l'« automne », qu'il situe en 1970 : ce sont les années de la « soviétisation ». Mais elles débutent bien dès 1967, date à laquelle on répertorie quatre-vingt mille prisonniers politiques, puis en 1968, avec la spectaculaire approbation de l'intervention en Tchécoslovaquie. L'automne, note Jean-Pierre Clerc, mit fin à la *« fête cubaine »* et à la *« révolution romantique »*. Disons, de façon plus radicale, qu'il mit fin à la révolution cubaine, remplacée, sur décision de son chef, par un Etat cubain aux structures inspirées de celles du bloc soviétique. Certes, le bilan social tel que le dresse Jean-Pierre Clerc offre alors des aspects positifs qui peuvent être enviés dans bien des pays proches : *« Le minimum vital, c'est là l'honneur de la révolution, est assuré (...) Il n'y a pas de mendiants ni de va-nu-pieds à Cuba, pas d'enfants dénutris ou malades sans soins ni de vieillards laissés sans ressources. (...) Cuba est plus humaine que la plupart des pays sous-développés en ceci que le vrai facteur de honte, qui est non la pauvreté mais l'inégalité criante, y est peu perceptible. »* Reste, et il le souligne aussi, que huit cent mille Cubains se sont exilés, que la surveillance policière est omniprésente, que le sort de chacun est réglé par son « dossier de travail », que la liberté de publier n'existe pas, que les assemblées populaires ne débouchent sur aucune démocratie au sommet : le noyau castriste décide seul, pratiquant en son sein cooptations et purges...

En 1985 débute l'« hiver ». Fidel *« avait fini par se persuader, du haut de son quart de siècle à la tête de Cuba et aux commandes d'événements d'une importance planétaire, que le système auquel il adhérait était inébranlable, notamment parce qu'il y adhérait ! »* La perestroïka le prend au dépourvu, il la refuse. Puis la fin de l'aide soviétique, s'ajoutant au blocus américain, met à mal les structures économiques de l'île. C'est la régression, la recherche de formules qui tournent le dos aux principes proclamés pendant trente ans : ainsi est instaurée la libre circulation du dollar. La période est marquée par la sinistre « affaire Ochoa », qui révèle que la lutte pour la succession est ouverte : des cadres éprouvés sont condamnés à mort, dans le style des procès de Moscou, et l'on découvre que le régime, dont le chef suprême tient le discours de la morale puritaine, est un parrain de la drogue !

« Qui est le vrai Fidel ? » s'interroge Jean-Pierre Clerc. *« Un homme qui ne pense qu'au pouvoir. Férocement. Continûment. Pour le garder, il peut mentir comme un arracheur de dents. Il peut aller jusqu'à faire fusiller son meilleur ami, comme l'était Toni La Guardia. »* Les enthousiastes qui, au début des années 60, entendaient parler à Cuba, enfin, le langage de la vérité, n'ont certes pas attendu cette fin de règne pour découvrir cette vérité différente : celle d'un caudillo latino-américain qui eut le malheur de naître dans une île trop petite pour lui, avec l'étoffe d'un Maximo Gomez (le libérateur de Cuba) et les ambitions d'un Bolivar, mais le cynisme en plus : contrairement à eux – contrairement aussi à l'ami sacrifié, Che Guevara –, son guide fut le *« dur désir de durer »*. De « rectifications » en « rectifications », il n'a pas su préparer sa relève, et son parcours est jalonné des suicides de ses compagnons : telle Haydé Santamaria, qui fut de tous les combats héroïques, tel Osvaldo Dorticos, qui joua le rôle de président de la République dans les années les plus difficiles. Comme l'écrit, dans un livre à paraître prochainement, Régis Debray – qui fut, comme l'auteur de ces lignes, parmi ces enthousiastes de la première heure : *« Fidel était un homme fort sympathique et peu recommandable, le Che un homme antipathique et admirable... »*

Et si les « acquis » du régime restent, même aujourd'hui, aussi indiscutables que l'expose Jean-Pierre Clerc avec une courageuse objectivité, si la révolution cubaine a marqué le siècle, parfois pour le meilleur autant que pour le pire, il ne faut pas oublier que c'est grâce aux sacrifices d'un peuple qui méritait mieux que ce que lui apporte cette interminable fin de l'hiver du patriarche.

François Maspero

(1) Editions Ramsay.

l i v r a i s o n s

PHILOSOPHIE

● **LECTURE DU « BANQUET » DE PLATON**, de Marie-Claire Galpérine
C'est le mérite des œuvres immortelles, des œuvres-sources, de susciter toujours de nouveaux lecteurs et d'apparaître à leurs yeux comme des œuvres vives. Ainsi du *Banquet* de Platon. La séparation entre spécialistes universitaires et simples amateurs ou amoureux des textes est arbitraire. Cette magnifique leçon de lecture du *Banquet*, donnée par une helléniste distinguée, spécialiste du néoplatonicien Damascius – dont elle traduisit, chez le même éditeur, *Des premiers principes* –, l'atteste. Pour parler, avec respect, modestie et compétence de ce grand festin de mots sur l'amour et la beauté, rien n'est d'ailleurs plus nécessaire que de récuser cette séparation pour s'abandonner au *« prodigieux transport qui [...] saisit à l'entour du bel objet..., l'apaisement délicieux qui le fait s'épanouir et engendrer »*. (Verdier, 60 p., 50 F.)

SOCIOLOGIE

● **SIMMEL ET LES NORMES SOCIALES**, sous la direction de Jean-Marie Baldner et Lucien Gillard
Les actes du colloque Simmel, penseur des normes sociales. (tenu à Paris en décembre 1993), viennent d'être publiés et l'on pourra glaner au fil des débats des vues nouvelles sur ce penseur inépuisable, trop méconnu en France, lorsqu'il n'est pas ravalé, comme l'a fait Bourdieu, au rang « d'essayiste amusant ». La réponse donnée par ce colloque montre, bien au contraire, l'actualité des vues de Simmel sur l'argent, la ville, les relations du travail et la perception qu'ont les femmes d'elles-mêmes et de ce monde. Grâce à lui, la sociologie économique était née (L'Harmattan, 262 p., 140 F).

CIVILISATION

● **LE JUIF ET L'AUTRE**, d'Albert Memmi
Descartes et Montaigne, Claude Bernard et Auguste Comte furent, dans les années 30, les maîtres à penser d'Albert Memmi, au lycée Carnot de Tunis. Juif en pays arabe sous domination française, il n'allait découvrir la spiritualité juive et arabe que plus tard, lors de son arrivée en France. Depuis, l'écrivain ne cesse de favoriser leur rapprochement, tout en restant fidèle à la philosophie des Lumières. Partagé entre la tentation universaliste et les cultures où plongent ses racines, l'auteur de *La Statue de sel* et du *Portrait du colonisé* nous donne aujourd'hui un autre portrait, celui du juif laïque *« qui sait donner tort aux siens, même s'ils sont fragiles, et raison aux autres lorsqu'ils le méritent »* (Christian de Bartillat, 222 p., 110 F). En même temps, paraît *Ah, quel bonheur*, recueil de textes brefs parus dans *Le Monde* (Arléa, 192 p., 95 F).

● **DEUX MILLE ANS DE SECRETS D'ALCÔVE**, de Claude Pasteur
Où l'on apprend que, à défaut de caviar, les œufs de cabillaud constituent un excellent aphrodisiaque, que le basilic en infusion calme certaines anxiétés sexuelles et que la nourrice de Louis XIII assista à sa nuit de noces, comme témoin et modératrice de ses ébats conjugaux. Epreuve dont il ne se remit d'ailleurs jamais. Claude Pasteur aime jouer les indiscrètes et, siècle après siècle, elle soulève les rideaux des alcôves pour livrer les secrets des étreintes des grands de ce monde (Zulma, 308 p., 119 F).

L'EDITION FRANÇAISE

● **L'ADELC bénéficiaire du Salon du livre.** Un chèque de 780 000 francs, correspondant aux recettes de la soirée d'ouverture du 16e Salon du livre de Paris, a été remis à l'ADELC (Association pour le développement de la librairie de création). C'est la troisième année consécutive que l'ADELC est bénéficiaire du Salon. Son président, Jérôme Lindon, a rappelé en recevant ce chèque que la librairie *« est un curieux métier où la réussite est inversement proportionnelle à la qualité des services rendus »*.

● **Philippe Douste-Blazy fait le point.** Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a profité du Salon du livre pour dresser un état des lieux sur deux dossiers en cours : la reprographie, dont il a rappelé que *« la balle est dans le camp »* des auteurs et des éditeurs, une loi ayant défini le principe d'une société de gestion collective ; les règles de concurrence entre édition publique et édition privée, enfin, dont il a annoncé avoir confié l'étude à un médiateur, Jean-Claude Groshens, qui fut le premier directeur du livre et de la lecture et président du Centre Pompidou, et qui est notamment, *aujourd'hui, au conseil d'administration de*... la Réunion des musées nationaux, maison d'édition publique.

● **François Nourissier a quitté le comité de lecture des éditions Grasset.** L'écrivain, auteur chez Grasset, a pris cette décision après avoir été nommé président du jury de l'Académie Goncourt, dont il était jusqu'alors le secrétaire général (« Le Monde des livres » du 8 mars). *« Je suis dans la mouvance de Grasset depuis trente-huit années*, explique François Nourissier. *Cela me paraissait un bon moment pour m'en aller. En tant qu'écrivain, je suis libre de mes mouvements »*, précise-t-il.

● **Fête du livre de Bron.** La dixième édition de la fête du livre de Bron (Rhône) se tient du vendredi 29 au dimanche 31 mars et aura pour thème : « Ils écrivent le monde : témoigner, inventer, résister ». « Le Monde des livres » est cette année partenaire de cette manifestation (Bibliothèqie municipale, 69500 Bron, tél. : (16) 72-36-13-84).

Précisions

L'adresse des éditions William Blake and Co., qui publient, sous le titre *L'Invention du lecteur*, une série d'opuscules de poésie vendus sur abonnement (« Le Monde des livres » du 15 mars) est la suivante : BP 4, 33037 Bordeaux. Par ailleurs, un texte de Jean-Paul Michel, animateur de cette maison d'édition, paru en 1977, *La Politique mise à nu par ses célibataires même...*, est réédité chez Ludd (4 *bis*, rue de Palestine, 75019 Paris, 68 p., 45 F).

A propos de la rencontre franco-polono-allemande qui a eu lieu à Nantes (voir « Le Monde des livres » du 22 mars), signalons la publication d'une anthologie trilingue de textes des participants ; en vente au Centre culturel franco-allemand, 32, rue Kervégan, 44000 Nantes, 200 p. 130 F.

Rectificatif

Le coauteur du *Tournant de décembre* est Jean-Pierre Le Goff, et non Le Golf, comme une coquille l'a fait écrire dans la dernière chronique « Economie » (« Le Monde des livres » du 15 mars).

Bonne humeur au Salon du livre de Paris

Pour sa seizième édition, la grande manifestation éditoriale a accueilli à la porte de Versailles plus de 200 000 visiteurs

Le 16e Salon du livre de Paris a fermé ses portes, mercredi 27 mars, après six jours d'ouverture au public dont les éditeurs, à la quasi-unanimité, se sont réjouis. Installée pour la troisième année consécutive porte de Versailles (à côté de *Musicora*, le *Salon de la musique classique*), la plus grande librairie éphémère de France semble vivre de mieux en mieux son exil du Grand Palais. La mauvaise humeur qui avait accompagné ce déménagement a définitivement cédé au confort d'une surface chaque fois plus grande (35 000 m² contre 22 000 l'an dernier, en raison du retrait du SAGA, Salon de l'estampe et de l'édition d'art). Cette année, tous les éditeurs (au nombre de 1 193) étaient au rendez-vous, y compris les anciens réfractaires – Flammarion, Albin Michel et Plon – pour accueillir, sur 510 stands, 350 000 livres et 800 auteurs. Quant au public, il a enfin apprivoisé ce qui avait été perçu, initialement, comme un bout du monde. *« Avec le déménagement, le public avait changé*, remarque une éditrice. *Cette année, c'est de nouveau celui du Grand Palais. »* A L'Ecole des loisirs, spécialisée dans les livres pour enfants, on se réjouissait de la situation périphérique du Salon qui *« draine des gens différents, moins parisiens »*. Pour Ambroise Pujebet, directeur commercial de Gallimard, *« la surface du Grand Palais avait l'inconvénient d'empêcher les ventes d'augmenter »*, et *« il apparaît que le Salon de la porte de Versailles, où on n'a jamais rencontré autant de libraires que cette année, est devenu un vrai rendez-vous »*.

« C'est un véritable succès », s'est félicité Serge Eyrolles, président du Syndicat national de l'édition. Les premières estimations du taux de fréquentation, révélées deux jours avant la fermeture, mardi 26 mars (et confirmées par le succès de la nocturne, le même jour), annonçaient 200 861 visiteurs (contre 181 149 l'an dernier). Voulant donner toute sa mesure à l'événement, le président de la République, Jacques Chirac, a inauguré le Salon, jeudi 21 mars. C'est la deuxième fois – après François Mitterrand, en 1982 – qu'un président de la République inaugurait cette manifestation, et on n'a pas manqué de remarquer que sa visite n'avait duré qu'un peu plus de deux heures contre cinq passées récemment au Salon de l'agriculture.

Les éditeurs semblaient s'être donné le mot : tous, à quelques exceptions près, en particulier du côté des petits, affichaient le même enthousiasme – les secteurs les plus « vendeurs » s'avérant être, comme chaque fois, le poche et la jeunesse. Après avoir boudé la manifestation depuis son déménagement du Grand Palais, Flammarion profitait de sa prochaine entrée en Bourse pour revenir en force sur le Salon avec un stand peu discret, sur deux étages, tout en treillis, en feuillages et en chants d'oiseaux, et déclarait être *« conquis pour l'année prochaine »*. De son côté, le PDG d'Albin Michel, Francis Esménard, reconnaissait volontiers son *« erreur »* de s'être méfié de la porte de Versailles, et aux éditions Plon, qui se sont décidées à venir au dernier moment, on ne regrettait pas l'expérience en se félicitant particulièrement des ventes du roman de Salman Rushdie.

Autant le « Village informatique » consacré aux CD-ROM et à Internet attirait, avec son Cybercafé, un public surtout demandeur de démonstrations, autant les éditeurs étaient nombreux, dès lundi, à afficher des chiffres d'affaires en hausse par rapport à 1994 : plus 10 % chez Gallimard, 20 % chez Fayard, 40 % à L'Ecole des loisirs, 50 % chez POL et plus... 800 % aux Editions de l'Olivier, où on affirme avoir *« fait plus en une journée que pendant tout le Salon l'an dernier »* : spécialisée en littérature américaine, cette petite maison a en effet largement bénéficié des invités d'honneur du Salon, qui étaient les Etats-Unis.

La bonne humeur qui régnait dans ce Salon du livre était d'ailleurs due, pour beaucoup, à ces invités : on aurait dit qu'avec leurs manières chaleureuses et leur générosité au travail, au cours des signatures et des nombreux débats, les écrivains et les éditeurs américains que l'on croisait d'un stand à l'autre décontractaient l'atmosphère. Ils avaient aussi « leur » stand, le plus grand du Salon (450 m²) : une librairie tenue par le Nouveau Quartier Latin, qui avait importé *« 15 tonnes de livres »* des Etats-Unis. *« Le succès est total, le stand littéralement envahi »*, assure la directrice, Anne Warter. En dehors de la librairie, sur le stand des revues américaines, David Appelfield (directeur de *Frank*, la revue de littérature américaine de Paris) n'était pas peu fier de l'attention portée aux cent trente revues qu'il exposait, évoquant *« les autres Etats-Unis, des voix jamais entendues, de Hawaï à New York »*.

A l'image de l'enthousiasme du public, lors des différents débats, les rencontres avec les éditeurs américains se sont avérées fructueuses. S'étant vu souvent reprocher un intérêt trop faible pour la littérature française, ceux-ci ont manifesté leur souhait de donner suite à ces rencontres professionnelles. Quant aux auteurs, ils étaient plusieurs à sembler ébahis de l'intérêt que leur portait le public français et de se voir *« accueillis en France mieux que dans* [leur] *pays »*. Jamais, depuis les années 50, on n'avait vu tant d'écrivains américains à Paris. Plus encore que les invités italiens et espagnols des années précédentes, leur présence a ainsi contribué à donner, selon les termes de Serge Eyrolles, *« un formidable élan au Salon du livre »*.

Ce qui peut expliquer – en partie – *la décision du président de* France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, d'avoir donné au Salon une ampleur médiatique sans précédent, sur les chaînes publiques, avec plus de douze émissions en direct et des journaux télévisés. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a d'ailleurs profité du Salon du livre pour annoncer la création, grâce à un accord passé entre France-Télévision et le Cercle de la librairie, d'un service Minitel renvoyant les téléspectateurs, au terme de certaines émissions, à des données bibliographiques sur Minitel.

La présence des Américains n'a pas occulté les autres manifestations, lectures, débats et tables rondes – la rencontre avec le Prix Nobel irlandais Seamus Heaney ayant particulièrement attiré les foules. Très apprécié, un « café littéraire » installé au cœur du Salon n'en avait pas moins été l'objet de polémiques : le fait que l'on ait confié à la Fnac le soin de le financer et de participer à sa programmation a fait grincer des dents de nombreux éditeurs et libraires, qui voyaient là un privilège accordé à cette chaîne de librairies réputée *« agressive »* dans sa politique commerciale.

On a oublié une grande dame. Pourtant censée être aussi à l'honneur cette année, à l'occasion du tricentenaire de sa mort, elle a pâti de l'attention portée aux Américains. Avec un stand consacré au château de Grignan, seule une salle de réception officielle, tout au fond du Salon, portait son nom : Mme de Sévigné.

M. V. R

CORRESPONDANCE

La Maison des écrivains (suite)

A la suite de l'article de Corine Lesnes sur la Maison des écrivains (« Le Monde des livres » du 15 mars), nous avons reçu la lettre suivante des responsables de cette institution.

L'image de la Maison des écrivains qui ressort de cet article présente un tel décalage par rapport à la réalité qu'il nous paraît indispensable de réagir, encouragés par les nombreux courriers ou appels d'écrivains qu'a consternés la publication d'un tel papier dans vos colonnes. Revenons sur quelques points du reportage et essayons d'en atténuer les pernicieux effets.

La Maison des écrivains est comparée à la Société des gens de lettres [SGDL] et ainsi dépréciée pour sa petitesse relative et son coût public. Faisant beaucoup moins avec beaucoup plus de deniers, elle serait illégitime et inutile. Assimilation meurtrière donc, qui, d'une part, occulte nos excellentes et fortes relations avec la SGDL et, d'autre part, ne met pas en lumière notre complémentarité fonctionnelle.

La Maison des écrivains est rapportée à son origine « socialiste » et ainsi suspectée d'« incorrection politique » aujourd'hui. On rapporte des propos de Denis Tillinac – dont l'un des auteurs et proche collaborateur à La Table ronde, Yves Charnet, prit part à plusieurs de nos manifestations – simplifications qui affaiblissent encore la définition de l'écrivain –, lequel ne serait pas seulement le pauvre signataire d'un seul livre, mais un « copain » et pourquoi pas un copain de *« la sœur de Jospin »*, puisque c'est sous ce prédicat qu'est mentionnée la présence de l'écrivain Noëlle Châtelet.

Oui, la Maison des écrivains a été rendue possible par Jack Lang et Jean Gattegno, qui répondaient ainsi à une demande pressante et ancienne du milieu littéraire, et *sous le parrainage de Pierre Moinot*, François Nourissier, Robert Sabatier, Pierre Dumayet, Alain Robbe-Grillet et de beaucoup d'autres, comme en son temps put exister cette autre Maison, celle de la poésie, grâce à Jacques Chirac, Pierre Seghers et Pierre Emmanuel. Et, puisqu'il faut des preuves bien patentes de la liberté, de la diversité, de la stabilité, de la réputation de la Maison des écrivains, il est constant que ni M. Léotard de 1986 à 1988, ni M. Toubon de 1993 à 1995, ni à notre connaissance M. Douste-Blazy n'ont mis en question son principe, sa pérennité, sa croissance.

Le Monde énumère en désordre quelques activités de la Maison des écrivains, sans en rappeler l'histoire et la logique. L'amateurisme narquois de l'article est transféré à la Maison. Or celle-ci a dix ans et se développe grâce à l'action de ses directeurs successifs. Rappelons qu'elle n'est pas destinée seulement aux auteurs de grande notoriété, encore que plusieurs interviennent volontiers dans les manifestations qu'elle organise : Octavio Paz ou Michel Tournier, Philippe Sollers ou Arrabal, mais qu'elle est ouverte à tous.

Plus de quatre cents écrivains par an, devant un public qui dépasse les cinq mille, y *« font quelque chose »* de plus ou moins grande conséquence, qui ne sont ni de même école, ni de même édition. Et les preuves de son *« utilité »* ne datent pas d'aujourd'hui. La Commission d'aide à l'écriture de scénarios a été créée en 1988 ; les visites d'écrivains dans les écoles (« L'Ami littéraire ») durent depuis quatre ans ; depuis plus longtemps encore, les interventions dans les prisons, les bibliothèques et établissements culturels ; les prestations obtenues pour les auteurs (conférences, préfaces, textes pour les entreprises...) ont dépassé les 2 millions de francs en 1994 ; le service d'information (prix littéraires, résidences, calendrier des manifestations autour du livre, concours littéraires...) fonctionne depuis la création de la Maison ; le *Guide des aides aux écrivains* en est à sa deuxième édition. Il ne s'agit plus de donner des « preuves », elles sont assez nombreuses aux yeux de ceux qui s'intéressent à la vie littéraire : il s'agit de continuer sur une lancée et d'élargir encore, si c'est possible dans le cadre d'une subvention qui ne permet qu'un personnel restreint, le champ d'action de la MdE.

La fête du dixième anniversaire n'a pas été *« discrète »* ; puisqu'elle n'a pas eu lieu : elle est à venir ; une grande fête en juin.

Par ailleurs, cette façon de mentionner un pré-rapport de la Cour des comptes nous semble relever d'une étrange déontologie. La Cour n'a pas pour mission de juger du *bien-fondé* d'une association. Elle ne le fait pas. Par quelle interprétation abusive doublant une violation du secret, un journaliste en vient à lire sur l'épaule du magistrat ? c'est ce dont on est en *droit* de s'inquiéter. Il n'y a de clair ici que l'intention de nuire. Au reste, le rapport n'existe pas encore. Le président en exercice de la Maison des écrivains a répondu point par point au pré-rapport et sera entendu par les conseillers.

Enfin, pour nous en tenir au plus gros de la peinture, la Maison des écrivains n'a pas son cœur dans son *« jour fixe »*. C'est une petite réunion amicale régulière, récemment proposée aux écrivains, puisque la MdE n'est pas seulement un lieu de travail, de rencontre, de manifestations, mais de *convivialité et de passage* : on doit pouvoir y passer en effet un bon moment amical.

Le dixième anniversaire de notre Maison méritait vraiment une approche plus sérieuse. Les écrivains ont bien besoin de faire connaître et estimer leur inventivité et leur générosité quand ils savent surmonter leur individualisme et mettent en *association* leur autre *ambition* : celle de toucher et de servir des *publics*, d'augmenter la sociabilité de la littérature, de coopérer à une politique *culturelle* qui n'est, pour qui comprend l'époque, ni de droite ni de gauche, mais répond à une demande sociale profonde – et dont la Maison des écrivains est un dispositif approprié et améliorable.

Pour la Maison des écrivains,
Michel Deguy,
président en exercice
Georges-Emmanuel Clancier,
président de 1986 à 1990
Bernard Pingaud,
président de 1990 à 1994
Alain Lance, directeur

Le ton très vif de cette réponse contraste curieusement avec celui de l'article incriminé. Des arrière-pensées sont indûment attribuées à l'auteur de ce reportage, qui souhaitait seulement faire apparaître la singularité d'une institution dont *Le Monde* a toujours reconnu l'utilité. Quant aux propos rapportés, entre guillemets, dans cet article, ils relèvent de la responsabilité des personnes interrogées. Il n'y avait, enfin, rien d'anormal à signaler l'existence d'un pré-rapport de la Cour des comptes, dont la mission est bien de se pencher sur les possibles dysfonctionnements comptables ou administratifs d'une institution sous tutelle.

Jn. S.